NOT TO BE ISSUED
OUT OF THE LIBRARY.

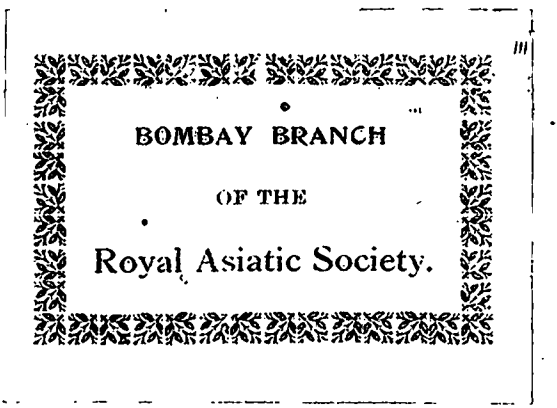

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 16 January, 2016

ITINÉRAIRE

DESCRIPTIF ET PITTORESQUE

DES HAUTES-PYRÉNÉES

FRANÇOISES.

II.

Quel que soit votre génie, dirai-je aux poëtes, partez, partez pour les Pyrénées! Croyez-en le vieil ami des muses antiques et modernes. Pénétrez hardiment, jusqu'au centre de ces monts pittoresques; allez-y lire quelques-unes des plus belles pages de la nature, d'après laquelle tous nos livres sont faits. Poëtes tragiques, vous n'y manquerez pas de Cythérons; des odes, vous en composerez malgré vous sur le Pic-du-Midi; des géorgiques, à Campan; des satires, à Bagnères; des idylles, à Cauteretz; des romans, à Saint-Sauveur; à Barèges, de plaintives élégies; et partout, vous pourrez vous livrer aux plus hautes considérations..... Mais si quelqu'un, mieux inspiré, avoit l'audace de tenter l'épopée, qu'il se hâte de parcourir, de voir et de revoir la prophétique vallée de Gavarnie, où le passé renaît, où l'avenir se révèle.

(DUSSAULX, *Voyage à Barèges et dans les Hautes-Pyrénées.*)

ADRIEN ÉGRON,

IMPRIMEUR DE MONSEIGNEUR LE DAUPHIN.

ITINÉRAIRE

DESCRIPTIF ET PITTORESQUE

DES HAUTES-PYRÉNÉES

FRANÇOISES,

JADIS TERRITOIRES DU BÉARN,
DU BIGORRE, DES QUATRE-VALLÉES, DU COMMINGES,
ET DE LA HAUTE-GARONNE;

CONTENANT, outre la description des lieux, l'histoire de ces diverses contrées, et de leurs antiquités; un Précis sur la population, l'agriculture, l'industrie, le commerce; un aperçu sur les mœurs, les coutumes, les sciences, les beaux-arts, la littérature et le langage.

Orné d'une Carte géographique et de quinze Vues lithographiées.

83879

DÉDIÉ

à Monseigneur le Dauphin,

PAR P. LA BOULINIÈRE,

CHEVALIER DE L'ORDRE ROYAL DE LA LÉGION-D'HONNEUR,

SOUS-PRÉFET D'ÉTAMPES.

Vol 2

Tome Second.

PARIS,

LIBRAIRIE DE GILE FILS,

RUE SAINT-MARC-FEYDEAU, N° 20.

1825.

Fo 914.489
Bou/Sht
83879

ITINÉRAIRE

DESCRIPTIF ET PITTORESQUE

DES HAUTES-PYRÉNÉES

FRANÇOISES.

TROISIÈME PARTIE.

DU BIGORRE,

OU

DE LA RÉGION CENTRALE DES HAUTES-PYRÉNÉES.

Soit qu'on aborde le Bigorre par la route d'*Auch* ou par celle de *Montrejeau*, soit qu'on arrive par celle de *Pau*, ou par celle d'*Aire*, le voyageur est également surpris de la transition, aussitôt qu'il a mis le pied sur la belle plaine de Tarbes. C'est une région circonscrite, que l'œil mesure

aisément, et où il aime à s'égarer, en se reportant tantôt sur les jolis coteaux de *Sarrouilles* et de *Gers*, qui la limitent au levant et au couchant, tantôt sur l'imposante perspective des monts, qui la bornent au midi, et qui excitent surtout une si vive curiosité.

L'ancien Bigorre et les territoires qui en dépendoient, connus autrefois sous les noms de *Rivière Basse*, de *Rustan*, de *Rivière Verdun*, de *Lavédan* et de *Barrèges*, forment aujourd'hui, avec les pays de *Magnoac*, *Neste*, *Barousse* et *Aure*, le département des Hautes-Pyrénées. Ce département, borné au nord par celui du Gers, à l'est par celui de la Haute-Garonne, à l'ouest par celui des Basses-Pyrénées, et au midi par la crête des monts, a la forme d'un carré oblong se terminant en pointe du côté du nord. Il est divisé en trois arrondissemens de sous-préfecture, qui sont Tarbes, Argelés et Bagnères.

Le Bigorre, proprement dit, avec ces anciens annexes, dont il sera seulement question dans cette partie, offre trois régions très-distinctes, eu égard à la disposition du sol; savoir, celle des montagnes, celle des coteaux ou monticules, et celle de la plaine. La première forme à peu près les deux tiers de la surface totale, et présente une foule de particularités remarquables, que nous décrirons dans tous leurs détails, après avoir parcouru rapidement les deux autres parties.

CHAPITRE PREMIER.

De la plaine de Bigorre, et de la ville de Tarbes.

La plaine de Bigorre offre une surface de sol sensiblement inclinée du midi au nord, et ne présente que de très-légers mouvemens de terrain; elle peut être comparée à un immense parc, de plus de vingt-cinq lieues carrées, qui auroit pour enceinte de sa jolie forme ovale allongé, deux chaînons détachés des hautes montagnes, boisés dans toute leur longueur, et offrant mille aspects divers; pour eaux vives, le fleuve Adour (1), la

(1) Ptolemeus Aturium vocat fluvium. Quamquam, est in græcis exemplaribus, nunc Ἀτούριος, nunc Ἀψούριος, nunc Ἄδορ (Comment. sur Ausone.)

L'Adour, Aturus, racine Tur, Tour, Dour; dénomination commune à beaucoup de rivières; la Stura, la Stour, la Dore, la Doire, la Durance, et d'où viennent les noms de villes gauloises: Divo-Durus, Octo-Durus, Brevio-Durum, Velato-Durum; puis Duro-Cortorum, Duro-Catalonum, etc. Tous noms qui indiquent la position sur une rivière, ou le passage d'une rivière. (M. le comte de Vaudreuil, Promenade de Bagnères du Luchon à Par[illegible], Ire partie, lettre 6.)

rivière d'Eches, le canal d'Alaric et nombre d'autres dérivations; outre une multitude de ruisseaux et de fontaines naturelles; pour allées droites ou sinueuses, cinq grandes routes et leurs nombreux embranchemens, qui la traversent dans tous les sens, comme autant de rayons, dont le point milieu ou l'étoile, est la ville centrale de Tarbes; pour fabriques, quantité de villes, de bourgs, de villages et de hameaux, répandus sur toute la surface et dans toutes les directions.

Cette délicieuse plaine de Bigorre, si propre à surprendre l'admiration, à charmer les premiers regards qui se fixent sur elle, d'un point quelconque des hauteurs qui la bordent; qui ne cesse de paroître riante, aux yeux les plus habitués à la voir, et qui, de même que les beautés régulières, supporte le détail et plaît d'autant plus qu'on la connoît davantage, est sans contredit, la partie des Hautes-Pyrénées la plus productive. Sa fertilité, secondée par de nombreux moyens d'exploitation, en fait un point privilégié par l'auteur de la création et par les soins de l'homme; l'agriculture s'y montre environnée de ses plus brillans attributs, couronnée de ses plus beaux dons; elle y réalise les plus douces espérances du propriétaire et du cultivateur. Des prairies toujours verdoyantes; des champs couverts de céréales; des bois en futaie et en taillis; des vignobles pittoresques; tous les genres de production, en un mot,

y sont entremêlés avec une sorte d'art, quoique sans dessein. Constamment arrosée dans toutes ses directions, elle a un air de fraîcheur et de vie, qui pénètre les sens et réjouit l'âme de l'observateur.

Chaque époque de l'année y procure des sensations nouvelles; de nombreuses prairies offrent, en hiver même, de verts tapis qui contrastent avec les rigueurs de cette saison morte: elle ne l'est point dans cette région, puisque les champs sont encore animés par la présence d'une foule d'animaux domestiques de toute espèce, qui trouvent sans cesse hors de l'étable une partie de leur nourriture: ils respirent, loin du bercail, un air doux et salubre, surtout dans ces jours assez communs, où le soleil du solstice austral vivifie encore la nature, par ses rayons toujours bienfaisans, même dans leur plus grande obliquité. Dès les premiers jours du printemps, lorsque la vigne taillée offre ces jolis quadrilles formés par l'union de ses longs bras, l'aubépine reverdit en de longues et fortes haies, qui blanchissent presqu'aussitôt de tous côtés, annonçant ainsi le règne des fleurs; bientôt après, paroissent à distance, et parmi les différens verts des bleds croissans, celui des lins d'hiver qui ne tardent pas à se dessiner sur la terre, en larges platebandes d'un azur céleste, auxquelles il en succède d'autres plus éclatantes encore, formées par la subite apparition des panicules ama-

ranthes du *férouch* ou trèfle rouge du Roussillon (1); puis viennent les épis naissans des diverses céréales, et l'émail des prairies; on trouve dans celles qui bordent l'Adour et qui lui doivent leur fertilité, « la *toque*, la *scabieuse*, la *berle*, le *calament*, le *poivre d'eau*, le *dompte-venin*, l'*arthémise*, et, en grande abondance, les *aristoloches*, les *orchis*, les *soucis*, les *renoncules*, la *matricaire*, l'*armoise*, etc.; etc., et au sein de cette profusion de la nature, *le paysage rit de fraîcheur, de verdure et de joie* (2). »

Les pampres verts de Bacchus réjouissent encore la vue, après la disparition des gramens fleuris et des moissons jaunies, et cependant s'élèvent au-dessus du sol, ces immenses champs de maïs appelé *milloc* en terme originaire (3), plante superbe autant que nourricière (4) qui rend, de concert avec la nouvelle herbe des prés, comme une seconde parure printannière à la plaine; elle la conserve jusque dans l'automne, par ses millets,

(1) Trifolium incarnatum.

(2) Voyage dans les Pyrénées françoises, pages 48 et 224.

(3) En Amérique, dit Buffon, les guenons arrachent les tiges de *milhio*, et se les passent de main en main.

(4) De Marca avoit annoncé, en style de Nostradamus, l'utile révolution qu'opéreroit la culture de cette plante, apportée de l'Amérique, vers la fin du quinzième siècle.

La faim sera aux abois
Quand les campagnes croîtront en bois.

et par son sarrasin, dont la feuille rougie annonce partout le retour des frimas, et tombe sous leur atteinte, parfois meurtrière pour ce grain délicat. Alors s'achève la maturité des raisins, suspendus en longs festons, en superbes guirlandes de grappes empourprées. Ajoutons à ce tableau enchanteur, que je n'ai fait qu'esquisser, ce qui en complète, en tous temps, les effets : la plus variée, la plus ravissante des perspectives, celle des Pyrénées !.....

Cette perspective change selon les saisons, l'état de l'atmosphère et le plus ou moins de clarté du jour. A la chute des neiges, d'abord tous les sommets blanchissent; puis la chaîne entière en devient resplendissante, lorsqu'un beau soleil l'éclaire; souvent, dans le cours de l'hiver, une teinte jaunâtre annonce un commencement de fusion, produit par l'adoucissement de la température, et par le vent du midi qui souffle assez fréquemment; on voit paroître alors, de distance en distance, des points noirâtres plus ou moins étendus; ces points s'agrandissent successivement de la base vers le sommet, et deviennent des stries, des canelures longitudinales, à mesure que la fonte s'opère; à la fin du printemps, lorsqu'elle est complète, toute la surface reprend un aspect uniforme et pourtant diversifié.

Les monts paroissent, en tous temps, se rapprocher et s'éloigner alternativement: simple et

admirable effet de la réfraction de la lumière, à travers une atmosphère plus ou moins chargée d'humidité! Phénomène curieux et utile, puisqu'il est un signe presque indubitable, du beau ou du mauvais temps. C'est dans l'été, que les variations sont le plus remarquables : les monts ont quelquefois la couleur des nuages, d'autres fois celle du ciel, souvent une teinte dorée ou d'un noir bleuâtre, selon qu'ils réfléchissent les rayons du soleil, ou qu'ils sont couverts d'ombre; lorsque certain air vaporeux, en quelque sorte imprégné de lumière, les voile, ils n'en sont que plus visibles, plus rapprochés du spectateur, et leurs arêtes, leurs reins, leurs mamelons, toutes leurs formes, en un mot, se dessinent, comme s'ils étoient à la portée du tact, pour ainsi dire. Le matin, le plein midi, et le soir offrent chacun une nuance, qui, par des gradations, se modifie presqu'à chaque instant. Le soleil couchant surtout y produit parfois des effets de lumière ravissants, alors que ses rayons perçant la nue, viennent colorer et animer un superbe paysage, encadré par les ombres répandues sur le reste des Pyrénées : on diroit un tableau de l'Albane. Quelle diversité n'offrent pas les phénomènes météoriques, dont ces monts sont le théâtre! Tantôt, entièrement voilés par les nues, leur existence devient un problême, que l'apparition subite de quelques sommets, semblables à des écueils au-dessus d'une

vaste mer, commence à résoudre ; tantôt, le rapide mouvement des nuages est suivi des éclairs qui brillent, de la foudre qui gronde. Quelquefois, des nuages sombres, s'élevant comme une colonne de fumée du sommet des pics, retracent l'image d'exhalaisons volcaniques, dont ces contrées ne furent jamais témoins ; et j'ai vu tel des monticules qui sont au pied de la chaîne et se perdent dans la plaine, présenter le beau spectacle d'une explosion continue et rayonnante, accompagnée d'un léger tonnerre. C'étoit Jéhovah, descendant dans sa gloire, sur le mont Sinaï, et dictant son divin décalogue au législateur des Hébreux !

C'est sur ce haut sommet, qu'en un jour d'alliance,
Descendit avec pompe, en un torrent de feu,
Le nuage tonnant, qui renfermoit un Dieu (1).

Dans les jours sereins, le soleil éclaire les Pyrénées, de son lever à son coucher, avec plus ou moins d'inclinaison, et sa lumière se répand diver-

(1) Discours sur la Bible, du célèbre écrivain auquel nous sommes redevables de la Forêt de Navarre, du Cloître des Chartreux, du Jour des Morts dans une Campagne, d'un Discours sur l'Astronomie, de l'Essai sur l'homme : poëmes où se montre un talent si élevé, et qui font regretter, pour l'honneur des muses françoises, que des fonctions d'un ordre supérieur aient distrait par trop M. de Fontanes de la poésie, qu'il eût cultivée sans doute, avec plus de ferveur et de nouveaux succès, avant une mort si malheureusement prématurée.

sement sur les arêtes et les faces des monts, dans les anfractuosités des vallées; ses derniers rayons dorent les pics les plus élevés, qui semblent autant de phares allumés par le flambeau de la nature, pour combattre les ténèbres de la nuit; mais ces ténèbres, se propageant graduellement, éteignent l'un après l'autre ces feux éphémères, et finissent par tout envelopper de leur noir manteau, si ce n'est lorsqu'un astre moins éclatant que celui du jour, vient répandre sa douce lumière sur ces tableaux et leur donner un nouvel effet, en leur imprimant ce caractère touchant, qui inspire la mélancolie et frappe, par un contraste plus marqué entre les ombres et les clairs d'un si admirable panorama!

De la ville de Tarbes (1).

Cette capitale du département des Hautes-Pyrénées, chef-lieu du comté de *Bigorre*, a une très-ancienne existence. Elle fut connue du temps de César, sous le nom de *Bigorra* (2) qui désignoit

(1) Cette ville n'est pas la seule de ce nom. Tarbe, ville de l'Arabie Heureuse, Niebhur, tom. II.

(2) Elle est nommée Bigorra et non pas Tarbes, en l'accord des rois Gontran et Chilpéric, chez Grégoire de Tours; et les évêques Aper et Julian ont souscrit aux conciles d'Agde et d'Orléans quatrième, en qualité d'évêques de la cité de Bigorre, qui est la qualité que Grégoire de Tours lui donne, (De Marca, liv. I, ch. [illegible].) *Bigerra* est aussi le nom d'une

spécialement son château-fort, et plus tard, selon divers auteurs, sous ceux de *Tarvia*, *Tursambilla*, *Tralubora*, *Tursa*, *Turba* (1). En premier lieu, elle fut classée par les Romains, entre les principales cités de l'Aquitaine, et ensuite, de la Novempopulanie. Sa situation sur la rive gauche du fleuve Adour, et non loin de la rivière de Lechez, au milieu d'une plaine dont nous avons décrit les nombreux avantages, reconnus de tous temps (2); de belles avenues, des promenades charmantes; un sol, dont l'aspect est varié autant que les productions naturelles qui y croissent; un ciel serein et pur; un climat doux et tempéré; le voisinage de deux rivières et d'un grand nombre de canaux; des eaux limpides, sans cesse circulantes, jusque dans les rues, et qui y entretiennent une fraîcheur

ville espagnole, comme on le voit dans la capitulation générale d'Abdalasis, chef des Maures, avec Théodomir, prince des Goths.

(1) In notitia provinciarum Galliæ, legitur civitas *Tursa*, ubi castrum *Bigorra*, melius, quidam codices *Turba*, lege *Tarba* (Scaliger.)

(2) Tarbe est une belle ville séant en plain pays, en beaux vignobles: et y a ville, cité et chastel, et tous fermez de portes, de murs et de tours, et séparez l'un de l'autre, car là vient d'entre les montagnes de Béarn et de Catelongne, la belle rivière de Lisse, qui court parmy Tarbe et qui le sépare, et est la rivière aussi clere, comme belle eau de fontaine. (Histoire et Chronique de Froissart, 3e vol., chap. 3.)

salutaire; la perspective des Pyrénées, qui ne sont qu'à quatre ou cinq lieues de distance; rien de plus délicieux, de plus enchanteur que cette position! Un poëte voulant peindre tous les agrémens de la ville de Tarbes, la désigne ainsi :

Clara situ, speciosa solo, jucunda fluentis.

Cette ville, qui n'a que huit mille âmes environ de population, a une très-grande traversée est-ouest, depuis le pont de l'Adour (1) et la vaste place du Marché, jusqu'au faubourg de Pau, et peut s'appeler Tarbes la longue. Deux autres places assez spacieuses, appelées de la *Portette* et du *Maubourguet*, la partagent en trois parties presqu'égales, et en occupent presque toute la largeur, en confinant avec les deux rues latérales qui ont remplacé les anciens fossés. La place, ou promenade des Pradeaux, est hors de la ville, au sud-ouest; un canal la sépare du vaste tapis de verdure d'où lui vient son nom; et la vue se porte sans obstacle et se repose sur le magnifique amphithéâtre des Pyrénées. Les rues transversales sont au nombre de sept ou huit; elles sont pres-

(1) Ce pont, dont *Rayron* fut l'architecte, commencé en 1734, et achevé en 1743, portoit les noms des consuls d'alors, *Tornié*, *Comes*, *Decamps* et *Carbon*. Au-dessus étoit un globe monté sur un pivot et chargé de trois belles fleurs de lis; tout cela fut brisé dans la révolution.

qu'aussi spacieuses que la grand'rue, et conduisent pour la plupart à des faubourgs distincts et séparés de l'ancienne ville, que l'on divisoit autrefois en *Bourg-Vieux*, quartier du château, et *Bourg-Neuf*, quartier de l'évêché. On compte cinq faubourgs à Tarbes, savoir : celui *du Bout du Pont*, à l'orient; celui de *Bagnères*, au midi; celui de *Vic*, au nord; celui de *Sainte-Anne*, route de Pau, au couchant; enfin, celui de *Sainte-Catherine*, route de Lourdes, au sud-ouest.

Le plus remarquable des édifices de Tarbes, est l'*Hôtel de la Préfecture*, ancienne habitation des évêques. Il est composé d'un corps de logis et de deux pavillons, bâtis en divers temps et mal raccordés, mais néanmoins d'un assez bel effet; il est situé à l'extrémité occidentale de la ville, sur un tertre élevé; il offre une terrasse, d'où la vue domine les faubourgs voisins, et embrasse toute la plaine jusqu'aux Pyrénées, qui terminent l'horizon.

Les deux églises paroissiales de *Saint-Jean* et de *la Sède* n'appartiennent à aucun ordre régulier d'architecture; la seconde, qui est la plus grande des deux, étoit, dit-on, l'ancienne citadelle de la ville, dont les évêques avoient fait leur cathédrale (1). On voit dans le chœur de

(1) Le chapitre étoit composé de chanoines réguliers, qui furent sécularisés par Léon X. Leur revenu étoit de 28,000

cette église six belles colonnes de marbre d'Italie, qui soutiennent un couronnement d'une riche ordonnance. Les piédestaux, socles et soubassemens offrent du vert-campan et autres marbres du pays, variés et nuancés avec goût. Le pavé de l'église est en marbres communs, ainsi que la porte du couloir transversal.

Outre ces deux édifices, actuellement consacrés au culte, il existoit, avant la révolution, le couvent et l'église des *Carmes*, quartier du Marcadieu; le couvent et l'église des *Cordeliers*, près la place du Maubourguet; le couvent des *Capucins*, faubourg de *Bagnères:* tous les trois sont en démolition; le couvent des *Ursulines*, transformé en caserne; le *Séminaire*, fondé sous l'épiscopat de Marc Mallier, près de la promenade des Pradeaux, bâtiment vaste et régulier, affecté naguère au dépôt des étalons, mais enfin rendu à sa destination.

L'ancien Collége des Doctrinaires, et qui n'a pas cessé d'être consacré à l'instruction publique, est

livres, celui de l'évêché de 60,000. Douze prébendés, 935 livres 6 sous 8 deniers; huit archidiacres, 50,000 livres. En réduisant le nombre des prêtres à 384 paroisses, l'une comportant l'autre, 24,000 livres; pour les prébendes de Vic, de Lourdes, de Bagnères et d'Ibos, 36,000 livres; les abbayes de Saint-Pé, Saint-Savin, Saint-Léger, 36,000 livres; neuf couvens de moines, deux de femmes, 24,000 livres; bénéfices simples, etc., on aura en tout plus de 700,000 livres. (Voyage dans les Pyrénées françoises, p. 31, note.)

très-bien bâti ; il fut fondé en 1665 par l'évêque Claude Mallier Du Houssay, père de Marc, à qui il résigna.

L'Hôpital civil est encore un édifice à citer. Il est régulièrement construit, entre cour et jardin, mais trop peu spacieux ; sa situation près de la préfecture est agréable et salubre.

Les Prisons, ancien château des comtes de Bigorre, édifice informe et délabré ; la *Maison Commune*, en état de ruines ; *le Palais de Justice*, habitation particulière restaurée, méritent à peine qu'on en fasse mention. La *Maison Boisandré*, habitation particulière assez distinguée, est devenue celle du nouvel évêque, restitué à un très-ancien diocèse ; elle se trouve convenablement située, non loin de la cathédrale, qui lui formera perspective, moyennant l'élargissement d'une ruelle.

La *salle de spectacle* est un monument d'une construction récente, et de très-bon goût, auquel il ne manque qu'un péristyle et un foyer ; c'est une propriété particulière ; elle est située au centre de la ville, sur la petite place de Saint-Jean, près de l'église du même nom, voisinage qui n'est pas trop dans les convenances, et qu'on pourroit éviter, en procurant une entrée au midi ou au couchant, au temple de la Divinité.

Les maisons particulières, généralement peu élevées, et n'offrant qu'un et rarement deux étages au-dessus du rez-de-chaussée, sont agréablement

bâties et bien percées. Les murs sont construits avec des cailloux roulés par l'Adour, cimentés avec de la chaux, et mêlés de quelques briques; l'encadrement des croisées et le seuil des portes sont de marbre gris, imbu d'un encaustique qui lui donne une couleur d'un noir bleuâtre; les toits, fortement inclinés, sont couverts en ardoises. Les appartemens en sont propres et bien tenus.

Il ne reste à Tarbes aucun monument, dont on puisse rapporter l'origine aux époques qui précédèrent et qui suivirent immédiatement la conquête des Gaules par les Romains; on sait seulement que ce peuple y occupa, dès le commencement de son empire, comme nous l'avons dit ailleurs, une forteresse nommée Bigorra, qui a donné le nom à toute la contrée.

Tarbes étoit païenne du temps des Gaulois; elle embrassa le christianisme sous les Romains; elle étoit capitale, elle devint le siége d'un évêché, vers le temps de l'empereur Constantin. L'orthodoxie de son église fut récompensée du don des miracles, selon saint Grégoire de Tours (1), au récit duquel, chaque année, les fleurs de lis, déposées sur le tombeau du martyr Severus, *saint Sever*, reprenoient leur fraîcheur naturelle, le jour de la fête de ce saint. Les Vandales, les

(1) De la gloire des Confesseurs, chap. 49.

Alains, les Goths et toutes les hordes venues du nord, la saccagèrent tour-à-tour; elle fut ravagée de nouveau et subjuguée par les Arabes, en 752, lors du passage d'Abdérame (1). Enfin, l'an 843, les Normands vinrent l'assiéger, et s'étant rendus maîtres du château qu'habitoient les anciens comtes, ils pillèrent les habitans, renversèrent les plus beaux édifices, et dévastèrent toute la contrée. L'éloignement des Normands et la délivrance de la ville furent attribués à l'intercession de *saint Lizier*, et quelques autres saints, qui furent invoqués pendant cette horrible guerre. Un secours efficace de la part des *Basques* et des *Béarnois*, qui vinrent surprendre les Normands, suivit de près les prières du peuple. On les renouvela, par la suite, chaque année, dans une procession générale qui avoit lieu le 24 de mai, en mémoire de la délivrance de la ville (2).

Malgré toutes les dévastations dont on vient de parler, il restoit encore, au onzième siècle, quelques vestiges du monastère de Saint-Léger, cons-

(1) Nous avons vu dans l'Introduction, que Meselin ou Missolin repoussa les Vandales. M. le comte Orlof, tome II, lettre 22, suivant le chapitre 3 des Essais historiques sur le Bigorre, rapporte au temps des Arabes l'action de ce prêtre, qui eut une statue dans l'église d'Arcisac, comme saint.

(2) La fête annuelle de Tarbes, qui étoit celle de saint Lizier, pouvoit être commune à Missolin, et les traditions de ces temps reculés se confondent.

truit près de la cathédrale. L'ancien château dit de *Bigorre*, subsistoit aussi en entier, à la même époque; il paroît même, par le traité de Bretigni, qu'il fut occupé par les Anglois, en 1360.

Vers la fin du quatorzième siècle, l'archevêque d'Auch convoqua à Tarbes un concile provincial, au sujet de la préséance que l'évêque de Leictour disputoit à celui d'Acqs. Dans le même siècle, vers l'an 1387, il y eut à Tarbes un congrès, composé des ambassadeurs de France, d'Angleterre, d'Aragon et de Castille, pour conférer sur les moyens de faire cesser la guerre qui existoit entre ces quatre puissances; mais on ne put conclure les articles de paix, et l'on convint de se réunir de nouveau à *Oléron*.

Pendant les troubles religieux et les guerres civiles, dont ils furent l'occasion ou le prétexte, et qui déchirèrent la France si long-temps, Tarbes fut souvent assiégée et saccagée par les protestans; les fossés dont étoit entourée la partie nommée le Bourg-Vieux, retraite ordinaire de toute la population, dans ces momens de crise, et l'espèce de château fort qui en défendoit l'accès, ne purent jamais la garantir long-temps des efforts des assaillans, et un coup de main les rendoit bientôt maîtres de la place (1).

(1) Le 9 août 1569, Montgomery surprend Tarbes et joint l'armée des protestans. Le 20 janvier 1570, Montamat, à la tête des Béarnois, détruit ce qui a échappé aux flammes et

Il ne reste pas aujourd'hui la moindre trace des anciennes fortifications; les fossés ont été comblés, pour être convertis en rues; les restes du château, que l'on voit encore au centre de la ville, servent maintenant de prison; et la ville, ouverte de toutes parts, trouve sa sûreté dans les progrès qu'a faits la civilisation et dans la protection d'un gouvernement monarchique, auquel tout est soumis.

Du temps des comtes de Bigorre, Tarbes fut leur séjour ordinaire, et le lieu principal où l'on rendoit anciennement la justice. Les juges nommés *viguiers*, s'appeloient en latin, *vicarii commissum*, ou *vica judices*, et en langue vulgaire, *Begues*; leur juridiction s'appeloit *viguerie*. C'est encore à Tarbes que s'assembloient les états de

au pillage. En 1571, le même vient enlever à quelques habitans qui s'y étoient rassemblés, le reste de leurs dépouilles. En 1573, Sarlabous, chef des catholiques, digne compagnon de Besme, assassin de l'amiral Coligny (voy. Essais Historiques de M. de Sainte-Foix, t. III, p. 56), sous prétexte d'arrêter le juge-mage, pille la ville. En 1574, Lisier, partisan béarnois, s'empare de la ville. Le chapitre, retranché dans le clocher de la cathédrale, soutient le siége. *Galupio* obtient une capitulation honorable, après s'être bien battu, à l'exemple du chanoine Lavedan qui, à la tête d'un parti de cavalerie, avoit chassé Montgomery des faubourgs, et de Passinoles, autre chanoine, bon tireur, qui avoit tué des soldats de Montamat au clair de la lune. Le clergé d'alors, par la force des circonstances, avoit voilé la maxime : *abhorret a sanguine ecclesia.*

Bigorre ; les sénéchaux ou gouverneurs ont aussi, pour la plupart, habité cette ville, dont ils préféroient le séjour à celui de tout autre lieu. La cour du sénéchal de Bigorre, qui siégeoit à Tarbes, étoit composée d'un juge-mage, et de plusieurs conseillers.

Pour compléter, jusqu'à l'époque actuelle, l'historique de la ville de Tarbes, je vais mentionner le jour mémorable du 23 juillet 1814, où apparut dans ses murs, après la délivrance de la patrie et la restauration du trône, un digne petit-fils de saint Louis et de Henri IV. L'époux de la fille de Louis XVI, monseigneur duc d'Angoulême, venant de Pau, longea les Pyrénées par Bétharram, Saint-Pé, Lourdes et Bagnères, d'où il vint dans la capitale du département des Hautes-Pyrénées.

Dans tout ce trajet, la population entière se porta au-devant de S. A. R.; c'étoit à qui feroit partie de son escorte, entoureroit sa personne, lui prodigueroit de plus près, les marques de son respect et de son amour. Tous firent éclater la joie que leur causoit sa présence inespérée, et retentir les échos de leurs beaux vallons, des cris répétés de vive le roi! vive le duc d'Angoulême! vivent les Bourbons! L'effusion des cœurs fut universelle et impossible à décrire, si ce n'est par le mot touchant de S. A. R. « Mon voyage dans ce « département est un enchantement continuel! »

CHAPITRE II.

Autres lieux remarquables, de la plaine et des coteaux.

Tarbes est environné de villages, qui en forment la banlieue, et contribuent beaucoup à l'embellissement de cet agréable séjour. *Bordères*, *Aureillan*, *Séméac*, *Soues*, *Laloubère* et *Odos*, situés dans le rayon d'un à deux kilomètres, sont autant de lieux de plaisance, de buts de promenade, aussi variés que la culture des champs qui les entourent. Quelques-uns ont été habités par de grands personnages.

On voit encore à *Odos* l'antique château où mourut la célèbre Marguerite, reine de Navarre, sœur de François Ier, le 2 décembre 1549, d'où son corps fut transféré à Pau. C'est à Odos qu'elle réunissoit souvent, avec sa brillante cour, les beaux esprits qui en faisoient partie, et qu'elle composa probablement quelques-unes de ces nouvelles galantes imitées de Bocace, dont nous avons le recueil sous le titre d'*Heptameron*, les Sept Journées (1).

(1) Cette princesse avoit dessein de faire comme Bocace,

On sait, dit un auteur, qu'elle a suivi la pente de son esprit dans ses contes; si elle en eût fait autant dans ses vers, si elle avoit pu sentir le défaut de goût de son siècle, ses poésies auroient passé à la postérité. Elle y personnifie tous les êtres moraux et enveloppe tout ce qu'elle dit d'allusions fines, dont les traits s'émoussent et dont le sel s'évapore, avec le ton et les nuances légères des ridicules qui y ont donné lieu (1).

Une remarque juste et piquante, au sujet de cette

un Décameron, c'est-à-dire 100 nouvelles en dix journées; mais elle n'en a pu achever que sept, qui contiennent 72 contes. Les 28 autres n'ont jamais existé, quoique l'on trouve des catalogues, tel que celui des manuscrits de De Thou, où ce livre est annoncé *Décameron*, et que Brantôme, en en parlant, dise toujours : *Les cent Nouvelles de la reine de Navarre.* « Elle les composoit, dit-il, dans sa litière, en allant par le pays ; je l'ai ouï-dire à ma grand'mère, qui alloit toujours avec elle, et lui tenoit l'écritoire. » (Analyse de la Bibliothèque des Romans, tome II, pag. 216.)

(1) Marguerite écrivoit bien en vers et en prose, et avoit surtout une facilité singulière à faire des devises. Elle composa divers ouvrages de poésie, entr'autres le *Miroir de l'âme pécheresse*, imprimé en 1533, que la Sorbonne censura au mois d'octobre de la même année. La même princesse composa aussi le *Triomphe de l'Agneau*, quelques comédies et autres pièces en vers. Le tout fut rassemblé par Jean de la Haie ou Silvius, son valet-de-chambre, et publié en 1547, sous ce titre : *les Marguerites de la Marguerite des Princesses.*

princesse, c'est qu'ayant eu le cœur le plus tendre, elle ne put jamais aimer ses maris; qu'ayant passé les plus beaux jours de sa jeunesse à la cour la plus voluptueuse, elle ne fut jamais galante; qu'ayant écrit des aventures d'amour, avec une liberté souvent excessive, elle se fit admirer par la décence de sa conduite; et qu'ayant eu toujours dans le cœur l'attachement le plus vif pour une religion que François Ier abhorroit et persécutoit, elle conserva toujours pour ce prince l'attachement le plus tendre.

Sa devise, faite par elle-même, étoit la fleur du souci qui regardoit le soleil, avec ces mots: *Non inferiora secutus*. Elle en avoit fait une autre, qui étoit un lis accolé de deux marguerites, et autour de laquelle on lisoit : *Mirandum opus naturæ*.

Sémlac étoit l'ancienne habitation de campagne des ducs de Gascogne et de la maison de Grammont. Henri de ce nom, sénéchal de Bigorre en 1678, y fit bâtir un superbe château, entouré d'un parc magnifique, dont il n'y a pas le moindre vestige; les restes des fossés ont été comblés dans la révolution, et l'on ne désigne plus que par tradition, l'emplacement où naquirent et habitèrent divers hommes distingués de cette famille. Nous citerons Philibert, dont le spirituel et caustique Hamilton nous a plaisamment retracé l'aimable enjouement, dans ces Mémoires, modèle du genre, où se trouve

une peinture si animée et si fidèle de la cour dissolue de Charles II, roi d'Angleterre. C'est dans ces tableaux, que l'historien du chevalier se livre avec tant de charme à cette humeur satirique et légère qui a fait dire, dans son Temple du Goût, à Voltaire, écrivain spirituel par excellence, mais par trop habitué à se jouer de son sujet, de son lecteur et de lui-même,

Auprès d'eux, le vif Hamilton,
Toujours armé d'un trait qui blesse,
Médisoit de l'humaine espèce
Et même d'un peu mieux, dit-on.

Hamilton, dans l'épître à son beau-frère, devenu comte de Grammont, lui dit :

Si revenez ès bords de la Gironde,
En coche clos et sans vous travailler,
Verrez châtel sis à dextre de l'onde,
Qui perron n'a ne superbe escalier,
Mais dont fossés ont eau claire et profonde :
Là demeurons, veuillez ne l'oublier.

Souvenez-vous-en donc, s'il vous plaît, Monsieur, si par hasard l'envie vous prend de revoir votre belle maison de *Séméac* :

Honneur des rives éloignées,
Où Corisandre (1) vit le jour,
De Ménodaure (2) heureux séjour,

(1) Dont il sera parlé ci-après.
(2) Ménodaure, un des ancêtres de la famille.

D'où vos errantes destinées
Semblent vous bannir sans retour,

avoit-il dit au commencement de l'épître.

Hamilton fait dire plaisamment à Matta, par le chevalier, au commencement de son troisième chapitre : « Je ne sais peut-être pas, qu'il n'a tenu qu'à mon père d'être fils de Henri ! Le roi vouloit à toute force le reconnoître et jamais ce traître d'homme n'y voulut consentir. Vois un peu ce que ce seroient que les Grammont, sans ce beau travers ? Ils auroient le pas sur les César de Vendôme. Tu as beau rire, c'est l'évangile..... »

En effet, Henri-le-Grand eut dans cette famille des liaisons qui autorisoient une semblable marque d'intérêt, et il avoit souvent visité le séjour *enchanteur* de Séméac pendant qu'il étoit roi de Navarre et amant de la belle et tendre Corisandre d'Audouins, comtesse de Guiche, veuve de Philibert, comte de Grammont, et aïeule du fameux chevalier : femme adorée, que ce prince appeloit son âme, son cœur, son souverain bien, et à laquelle, si je ne me trompe, étoit adressée la piquante lettre du *démenti*, conservée autographe parmi les manuscrits de la bibliothèque royale, et dont les termes assez libres justifient parfaitement la chanson nationale :

Vive Henri Quatre !
Vive ce roi vaillant ! etc., etc

Laloubère est un village à un quart de lieue sud de Tarbes, dont le château, ancienne résidence d'une famille de ce nom et de celui de *Castelnau*, est possédé aujourd'hui par M. de Palaminy; on y voit un très-joli parc et de belles eaux, mais c'est des courses de chevaux que ce lieu tire sa célébrité actuelle; nous parlerons de son bel hippodrome, dans la cinquième partie de cet ouvrage.

Outre sa capitale et lieux environnans (qui offrent de si beaux paysages, la plaine de Bigorre est ornée et animée par des villes propres et bien bâties, quoique peu considérables, par des villages populeux, par de nombreuses fermes et par divers châteaux, plus ou moins entourés de plantations pittoresques. En partant de Tarbes, comme point central, nous allons donner une courte notice des principaux lieux de cette plaine, de ceux surtout, auxquels se rattachent quelques souvenirs historiques.

Sur la route d'Auch, qui conduit à *Rabastens* par une ligne droite de cinq lieues, semblable à une avenue, se voient successivement à droite et à gauche, les villages d'*Aureillan*, de *Bours*, d'*Orleix* et de *Chis*, les châteaux de *Tostat* et de *La Cassaigne*. La ville de Rabastens, une des plus anciennes du comté de Bigorre, a eu autrefois un château fort et un mur d'enceinte; elle a soutenu plusieurs siéges, pendant les guerres civiles et re-

ligieuses. Le plus célèbre est celui que les protestans y soutinrent contre le maréchal de Montluc, dans le seizième siècle.

Sur la route d'Aire, qui traverse la plaine dans toute sa longueur, sont une foule de lieux très-peuplés, parmi lesquels nous citerons les suivans :

La ville de *Vic*, une des plus considérables de la province, eut jadis un château fort, dont il reste quelques murailles et des portes surmontées de tours carrées; sa juridiction s'étendoit autrefois sur les terres de *Liac*, *Sarriac*, *Baliran*, *Camales*, *Talazac ;* sur les comtés d'*Artagnan* et de *Parabère :* possessions toutes peu distantes de cette ville, et appartenant jadis à autant de familles distinguées du pays.

La ville de *Mauboufguet*, ainsi que la ville de *Castelnau*, et lieux circonvoisins, tels que Mazères, où est une ancienne église gothique remarquable, faisoient autrefois partie du territoire que l'on nommoit la *Rivière Basse* ou le *Bas Comté de Bigorre*, qui fut démembré du haut comté en 1256, pour être donné à Gaston VII dit de Moncade, vicomte de Béarn, et à Mathe de Bigorre, son épouse.

Le bourg de *Lahatut-Rivière;* celui d'*Auriebat*, situés sur une élévation, que domine encore le clocher de son église ; les anciens châteaux de *Sauveterre* et de *Mont-Faucon*, maintenant en ruine, et dont les braves habitans chassèrent les

Anglois, après le traité de Bretigny, et se donnèrent à Charles V, formoient en quelque sorte la banlieue de Maubourguet. Toutes ces terres appartinrent aussi par héritage, aux comtes d'Armagnac, comme tout le pays de Rivière-Basse, puis à des seigneurs particuliers.

Sur la route de Pau, se voit à gauche la ville d'*Ibos*, dont l'église a l'apparence d'un château fort, et servit souvent de refuge contre les protestans. Les habitans leur résistèrent toujours, avec une valeur et un caractère qui démentent assez les railleries insultantes, qui sont comme passées en proverbe, sur la foiblesse de leurs facultés et la grossièreté de leur esprit.

La route de Lourdes traverse les territoires de *Juillan*, de *Louey* et d'*Adé;* sur la droite est le bourg d'*Ossun*, très-ancienne et très-noble seigneurie dont le possesseur, Raymond, assista en 1096, à la dédicace de *Saint-Pé de Gennérest.* Pierre d'Ossun se distingua à la bataille de Cerisoles, en 1544; et le marquis d'Ossun fut un diplomate renommé sous Louis XV et Louis XVI; il concourut, dans ses ambassades de Naples et de Madrid, au fameux pacte de famille des Bourbons. Ossun est renommé aujourd'hui par ses jambons de Bayonne et par ses rouliers appelés *beurrères*, adonnés de temps immémorial au commerce et au transport des marchandises; c'est là surtout, qu'ont été conservés les anciens usages et l'antique

costume de la contrée. Sur la gauche est le bourg de *Benac*, situé près des sources de l'Echez, dans un riche et superbe vallon. Il y avoit un très-ancien château, bâti par les seigneurs de Navailles, sénéchaux du pays; il est maintenant démoli. Les chroniques locales, ou plutôt les traditions romantiques, ont conservé le souvenir d'un seigneur, *Bos*, de Benac, revenant de la Terre-Sainte, transporté par le démon au moment où sa femme, se croyant veuve, alloit épouser le seigneur des Angles. C'est l'histoire d'Ulysse, déjà travestie pour Charlemagne et accommodée aux mœurs, aux croyances et aux événemens du temps.

La route de Tarbes à Bagnères, dont la longueur est de cinq lieues, offre huit villages riches et populeux, placés à des distances presqu'égales, et qui semblent un prolongement des deux faubourgs correspondans de ces deux villes; ce sont *Laloubère*, dont le château et son parc ont déjà été cités; *Horgues*, *Momères*, *Saint-Martin*, *Arcizac-Adour*, *Montgaillard*, *Trébons* et *Pouzac*. La petite butte de Hiis après Arcizac, et celle qu'on rencontre après Montgaillard, encore moins élevée, interrompent seules le constant niveau de cette route. Une seconde route moins fréquentée, mais presqu'aussi belle, tracée entre la rive droite de l'Adour et le coteau oriental de la plaine, conduit également à Bagnères et traverse autant de villages, à partir de celui de *Barbazan Debat*,

surmonté d'une vieille tour féodale ; ils s'appellent *Soues*, *Salles-Adour*, *Bernac-Debat*, *Bernac-Dessus*, *Hiis*, *Antist* et *Ordizan*.

Pour achever l'esquisse des principaux lieux du Bigorre, situés au pied des montagnes, et indiquer en même temps les autres abords de sa belle plaine, il me reste à mentionner, dans la région des coteaux ou le *Rustan*, ce que présentent les deux routes de Tarbes à Toulouse, par Trie et par Lannemezan. Ces routes, quoique moins fréquentées des voyageurs, parce qu'elles sont encore privées de relais de poste, sont préférables pour les voitures particulières ; elles offrent un tracé à la fois plus court et moins pénible ; la seconde surtout, plus rapprochée de la racine des monts, qu'on ne perd jamais de vue, est douce et unie dans presque toute son étendue.

On trouve sur la route de Lannemezan, la ville de *Tournay*, autrefois appelée *Rustan* comme le territoire. Elle eut un couvent de Minimes, fondé par Raymond de Cardeilhac ; elle occupe le plus large bassin de l'Arros. Cette rivière, près de son origine vers les montagnes, embellit le charmant site de *Lescaladieu*, où fut autrefois une abbaye de l'ordre de Cîteaux, transférée du voisinage de Campan, l'an 1130. Cette abbaye fut célèbre par la régularité qu'on y observoit, et le grand nombre de pieux personnages qui la choisirent pour retraite. Parmi ceux-ci, fut Pétronille, comtesse

de Bigorre; elle y fut enterrée, après avoir fait donation au monastère, de biens considérables. Dans la démolition partielle des bâtimens, on a retrouvé son tombeau et celui de son fils, avec des restes de leurs dépouilles, notamment des cheveux parfaitement conservés. Près de là, est l'ancien château de *Mauvezin*, qui appartint d'abord aux comtes de Bigorre, puis aux comtes de Foix. Cette forteresse féodale, placée sur un monticule qui domine les gorges voisines, étoit réputée imprenable; elle tombe en ruines, et il n'en restera bientôt plus de vestiges.

Le cours inférieur de l'Arros traverse le territoire de *Saint-Sever de Rustan*, où fut aussi un beau monastère richement doté. Ce couvent de Bénédictins a été bâti sur un plan vaste et régulier, mais qui n'a pu être achevé et ne le sera probablement jamais; l'escalier, tout en pierres de taille, est magnifique. Son heureuse situation et les dépendances qui entourent cette propriété d'un particulier, en font un séjour enchanteur.

Sur la route de Trie, est la ville de ce nom, située sur la Baize d'Arré; elle date de plus de quinze siècles. On voit dans les chroniques du diocèse d'Auch, que sa fête locale fut instituée à Rome en l'an 360, pour le 5 d'août, jour de *Notre-Dame des Neiges*, à laquelle est dédiée l'église. Un roi de Navarre, dont on ignore le nom, y fonda le monastère des Carmes, on ne sait aussi à quelle

époque. Tous les titres furent brûlés, en 1571, par Montgomeri, chef des huguenots, qui fit démolir le couvent, après avoir fait pendre le prieur, son oncle, devant la porte de l'église, et jeter les autres religieux, au nombre de vingt, dans le puits du cloître. Les maisons de Montespan, d'Antin, Sarran et autres, concoururent dans la suite, au rétablissement de ce monastère; il est devenu, ainsi que son église, la propriété de plusieurs particuliers.

La ville de *Galan* est non loin de là, sur la Baize d'avant. L'église, entourée d'une fort belle esplanade, remonte aux premiers temps de la féodalité, et paroît avoir été originairement une espèce de château ou de forteresse. Il y a des traces d'anciens fossés; on voit dans cette église, deux statues en bois, de saint Julien et de saint Michel, costumés à la grecque; c'est l'ouvrage d'un habile sculpteur de Tarbes, M. *Ferrère*, qui aura reproduit sûrement d'anciens modèles (1).

(1) Les beaux-arts devenus chrétiens, n'ont pas craint ni dédaigné de s'enrichir des dépouilles de l'antiquité païenne. C'est ainsi que sur les portes de Saint-Pierre de Rome, sont représentées en bas-reliefs les métamorphoses d'Ovide, et qu'on voit aux beaux vitraux de Notre-Dame d'Auch, la Sibylle peinte à côté des rois ou patriarches juifs.

Teste David cum Sibyllâ,

dit le cantique chrétien.

CHAPITRE III.

Du Lavédan; gorges de Valsouriguère et de Castelloubon; vallon d'Argelès.

En quittant la plaine et les coteaux du Bigorre, pour se diriger vers la région des montagnes, deux vallées se présentent : l'une, moins avancée dans la chaîne, et qui ne fait pour ainsi dire qu'en effleurer la base ou les premiers gradins, est celle de *Bagnères* et de *Campan*, élégant vestibule d'un des plus beaux édifices de la nature; l'autre, la plus étendue et la plus remarquable de toutes celles des Hautes-Pyrénées, qu'elle sillonne par ses nombreux embranchemens, est celle qui prend successivement les noms de *Lavédan*, *Argelès*, *Barèges* et *Gavarnie :* elle débouche près de la ville de Lourdes. Nous allons d'abord conduire les pas du voyageur vers cette dernière vallée, afin de suivre exactement la marche indiquée, du couchant au levant de la chaîne.

On peut parvenir à son embouchure par plusieurs directions, selon le point du départ. Le

bassin de Lourdes, qui est à l'entrée, offre d'agréables approches, soit qu'on arrive par la route de Tarbes, qui serpente à travers de charmantes collines, et près de laquelle on croit reconnoître, à mille toises de Lourdes, la trace d'une voie romaine dans le nom de *Strada*, *Strata*, que conserve une fort jolie métairie, où la Notice des Gaules place l'ancienne ville d'Oppidum Novum (1); soit qu'on vienne par la route plus agreste de Bagnères, qui traverse le joli territoire des *Angles*, ancienne baronie britannique, qui renfermoit dix-neuf villages riches et bien peuplés: ce vallon des Angles est jonché de cailloux et de gros blocs de granit, descendus du sommet des monts.

Mais le plus intéressant et le plus gracieux des abords de la vallée de Barèges, est par la vallée de Betharram, qui la précède, lorsqu'on vient de Pau, et qui en fait en quelque sorte partie. Nous avons déjà fait connoître ce charmant trajet, dans la description du Béarn.

En sortant du bassin de Lourdes, on entre dans le *Lavédan* (2), et dès-lors les monts se rappro-

(1) Notice de l'ancienne Gaule, p. 595.

(2) Le Lavédan, suivant un vieux titre de l'an 1342, s'étend dans les vallées de Barèges, Cauteretz, Azun, Sales et Valsouriguère (manusc. de l'Hist. de Bigorre, liv. II, ch. 5). Il fut érigé en duché-pairie l'an 1650, en faveur de Phi-

chent, se redressent; et les aspects que l'on rencontre, sont aussi sauvages que bornés; des roches nues et décharnées, qui menacent ruine et présagent la destruction; quelques misérables lopins, entourés de larges dalles de schiste placées de champ; des pâturages sur les hauteurs; des crêtes hérissées d'aspérités qui dominent tout: tel est le coup d'œil général.

La route est pratiquée d'abord sur la rive droite du Gave; on le traverse, à peu de distance de la ville, sur le pont neuf, après une descente assez rapide, heureusement garnie d'un parapet qui garantit de tout accident.

Près du pont se voient, sur la droite, l'embouchure de la gorge de *Valsouriguère* (1), et sur la gauche, celle de la gorge de *Castelloubon* (2), qui est beaucoup plus étendue.

La première, qui renferme cinq communes, présente un territoire assez borné, mais abrité de tous côtés et couronné par les bois de *Subercarrère*; elle produit plusieurs espèces de graine; on y cultive le lin; les hauteurs offrent d'immenses et beaux pâturages, où paissent, dans la belle saison, de nombreux troupeaux, principale richesse du canton.

lippe II, duc de Navailles, marquis de Montant-Benac, qui avoit épousé l'héritière de Lavédan, comme son père Philippe Ier avoit épousé celle de Navailles.

(1) Vallée des Sourires.

(2) Bon château.

Cette gorge communique vers le nord-ouest, avec la vallée de Betharram, par la forêt de Lourdes, et vers le sud-est, avec le vallon d'Argelès, par la montagne de *Vergoms* et le pays appelé Extrême de *Sales*. Les mœurs des habitans sont presqu'entièrement pastorales; elles ont conservé, plus qu'en aucun autre lieu des Pyrénées, des restes de la simplicité primitive; on exploite près de-là, des carrières de marbre d'aspin et d'ardoise, dont nous avons déjà parlé.

La gorge de *Castelloubon*, qui se dirige au sud-est, et a pris son nom d'un château situé sur une élévation, près le village de Cotdoussan, est étroite, aride, et n'offre aucune perspective agréable. De nombreux éboulemens en ont encombré le fond, en formant de grands attérissemens; aussi renferme-t-elle seize villages escarpés et comme inabordables. L'*Ouey* et le *Nez*, torrens qui abondent en truites et en excellentes écrevisses, se partagent ses deux branches et la parcourent dans toute son étendue; le dernier tire sa source des flancs du pic Montaigu, le plus élevé du chaînon qui sépare cette vallée de celle de Bagnères ou de Beaudean. On y voit plusieurs sources d'eaux minérales; il y en a trois près du Nez, au fond du village de Gazos; elles ne sont fréquentées que par les habitans du canton, et il n'y a point d'établissement de bains: elles tiennent cependant de la nature des sources les plus accréditées, et elles

en auroient peut-être la salubrité, si on en faisoit usage. Cette vallée a des mines d'argent, de cuivre, de zinc et de plomb, dont plusieurs n'ont jamais été exploitées.

A partir du pont neuf, la route d'Argelès côtoie la rive gauche du Gave, à une distance qui varie souvent; le voyageur, cheminant sur une espèce de corniche, entend toujours les mugissemens *du torrent qu'il domine*, et dont le cours paroît tantôt lent, tantôt rapide.

A peine le perd-il de vue, qu'il est frappé par le superbe aspect de l'immense vallon d'Argelès, que borne au midi le pic de *Soulom*, et à l'entrée duquel se présentent les hameaux d'*Agos*, de *Vidalos*, d'*Aysac* et de *Vieuzac* (1), placés si près les uns des autres, qu'ils semblent ne former qu'un village.

Ils sont au débouché et font partie du territoire d'une gorge, située à droite et appelée *Extrême* de *Sales*, à cause de sa situation écartée; elle commence derrière le monticule de *Balandraü*. Le torrent de *Vergoms* la parcourt; de nombreuses sources l'arrosent; de superbes noyers, d'énormes châtaigniers l'ombragent dans les bas fonds, tandis que

(1) Ancien fief, qu'avoit acquis le fameux Bertrand Barrère, pour s'en qualifier, ce qui a fait croire au comte Orlof qu'il étoit né là. C'est Tarbes qui est son lieu natal, et le séjour actuel de son honnête famille.

les pentes sont ornées d'une forêt de hêtres et les hauteurs couronnées de sapins. Le sommet de la gorge offre en esplanade, les beaux pâturages de *Vergoms*, vaste tapis de verdure, parsemé d'un nombre infini de granges, qui sont l'asile des troupeaux, dans l'arrière-saison et pendant l'hiver.

Au pied de la montagne d'*Aysi*, qui sépare ce joli bassin de celui de Valsouriguère, est la grotte d'*Ouzous*, excavation calcaire qui a servi jadis à la célébration du culte, et qu'on visite encore comme une église, les jours de la semaine sainte. On y remarque un bénitier constamment garni, par le suintement continuel de gouttes d'eau, à travers le rocher. A côté de deux sommités jumelles, qui terminent le Vergoms, est le col d'*Ausan*, qu'on franchit pour aller aux *Ferrières*, en Asson.

La gorge d'Extrême de Sales, étoit habitée autrefois par une population des plus agrestes, aujourd'hui moins simple dans ses mœurs, moins étrangère aux besoins du luxe; mais aussi, par les progrès de l'aisance générale, elle est moins affectée de ces vices du sang, caracterisés sous les noms d'écrouelles, de scorbut, de goîtres; ces maladies, qu'on a regardées comme des taches originaires, et qui tiennent à l'insalubrité des lieux et du régime, sont encore endémiques, dans plusieurs cantons des Hautes-Pyrénées.

Vallon d'Argelès.

Dès l'abord du vallon d'Argelès, les montagnes s'éloignent de tous côtés et leurs flancs s'arrondissent; la végétation se présente dans tout son luxe, et avec un caractère qui n'appartient qu'à ce magnifique bassin; des productions de tous genres couvrent un sol arrosé et fertilisé par les nombreux torrens qui, en descendant des montagnes, ont formé l'attérissement qui compose, en ce point, le fond de la vallée; et la main de l'homme, secondant la nature, a pris soin d'ajouter, par une culture soignée et bien entendue, à la parure de ce site, où l'on respire l'air frais des montagnes, et où le soleil, dans toute sa force, mûrit d'abondantes récoltes.

Ce vallon en forme de croissant, qui a plus d'une lieue dans son grand diamètre, est entouré de collines surbaissées, toutes couvertes d'arbustes, de châtaigniers, de noyers, de chênes même, placés sans dessin, et avec une irrégularité qui charme la vue, en multipliant les points de repos et en fixant alternativement les regards de l'observateur : il est étonné, transporté d'admiration, par la vaste enceinte des hautes montagnes superposées en amphithéâtre, qui semble séparer du reste du monde ses fortunés habitans : abso-

lument etrangers au commerce, ils sont cependant plus adonnés à l'agriculture qu'à la vie pastorale.

Pour bien jouir de la vue du plus beau paysage des Pyrénées, il faut traverser le chef-lieu de l'arrondissement, *Argelès* (1), situé sur le gave d'Azun, adossé aux charmantes collines de *Gez;* puis, se porter à une demi-lieue à droite, sur le plateau de *Saint-Savin*, qui domine tout le vallon, au centre duquel il répond par sa situation. On voit, du jardin de l'ancien monastère, sous l'aspect le plus pittoresque, le vaste rideau de *d'Avantaigue* (2). Ce rideau se déploie avec magnificence, sur le versant opposé, qui, malgré son élévation, est devenu tout entier le domaine du cultivateur; il offre un mélange agréable et frappant de prairies, de guérets, et toutes sortes de cultures s'y succèdent, de la base au sommet, comme une vaste échelle de végétation, qui pré-

(1) La ville d'Argelès est à 241 toises d'élévation, selon M. Laroche; elle est située au sud-ouest dans la vallée du Lavédan, sur la rive gauche du gave, à 30 kilomètres de Tarbes. C'est moins son importance que sa position centrale, qui l'a fait choisir pour être le siége de l'administration d'arrondissement. Cette ville ne présente rien de remarquable; elle emprunte tous ses agrémens des lieux enchanteurs qui l'environnent. Sa population croissante n'est encore que de 860 habitans. Il y a trois bonnes auberges.

(2) *Ante aquam*; devant les eaux.

sentiroit au même instant l'image de toutes les saisons. Tandis que dans le fond du vallon, l'épi du froment et du seigle est en pleine maturité, il ne fait que jaunir à mi-côte, et la nuance des moissons est de plus en plus foncée, à mesure que les regards s'élèvent jusqu'à la région des nuages, où se montrent parfois la neige et les frimas, au plus fort de l'été. Nombre d'habitations rustiques, placées sans symétrie, et diversement groupées, forment plus de dix villages; et la vue se perd, à droite et à gauche, à l'embouchure des gorges de Pierrefitte et de Lourdes, où des montagnes de couleur enfumée, coupées à pic, semblent être les bornes du monde.

On distingue parfaitement de là, à droite et au-dessous de Saint-Savin, le château de *Miramont*, près du village d'Adast, patrie et séjour de M. Despourrins, poëte béarnois, dont nous ferons connoître les charmantes productions, dans la cinquième partie. En face, de l'autre côté du gave, se voient les ruines de *Beaucens*, où est une fontaine sulfureuse de 19 degrés, à l'usage des habitans. Au-dessus de Beaucens, est la chapelle de *Bedouret*, confiée, de temps immémorial, à trois femmes consacrées à la vie solitaire, qui se sont perpétuées par agrégation, sans vœux ni statuts. Non loin de là, sont les restes du monastère de *Saint-Orens*, fils d'un duc d'Urgel,

que l'on tira de sa retraite pour lui confier le gouvernement du diocèse d'Auch. A gauche enfin, est la perspective de *Vidalos*, dont l'ancienne [illegible] féodale se découvre de fort loïn (1); le château dont elle faisoit anciennement partie, avoit été bâti par Centulle III, comte de Bigorre.

Tout le plateau de *Saint-Savin* est couvert de bois et d'un grand nombre d'habitations qui, dans la belle saison, se trouvent cachées sous un toit de feuillage; c'est le *frigus opacum* de Virgile que ces abris champêtres offrent alors, en se dérobant à la vue de l'observateur; et c'est dans une situation inverse, c'est-à-dire d'un des points de d'Avantaigue, qu'il faut jouir de ce nouveau coup d'œil, tout aussi riant, tout aussi beau que le précédent. La *rivière de Saint-Savin*, considérée ainsi, offre un aspect enchanteur, et les diverses habitations qui la couvrent, produisent l'effet le plus ravissant.

On ne peut se faire une idée des beautés pittoresques, prodiguées de toutes parts dans ce vallon

(1) Tout cet arrondissement est parsemé d'anciennes fortifications; dans le seul voisinage d'Argelès, sont des restes de châteaux forts et de tours, à *Geü*, *Vidalos*, *Saint-Pastous*, *Beaucens*, *Soulom*, *Saint-Savin*, *Arcisas-Avant* et *Arras*; jadis, c'étoient pour les habitans libres et abandonnés, autant de moyens de défense intérieure et extérieure, et de signaux ou de communications entr'eux.

d'Argelès, dernier asile de la vigne, du figuier et des arbres fruitiers de toute espèce, à moins de l'avoir parcouru en détail, et d'y avoir fréquemment promené ses regards. Quelle surprise on peut s'y ménager, en arrivant de nuit sur un des points d'observation ci-dessus mentionnés, pour contempler, au lever du soleil, ce tableau vraiment magique ! Par un beau clair de lune, il acquiert encore un nouveau charme, celui d'un aspect mélancolique, résultant des demi-teintes et des ombres douteuses qui le gazent, et le rendent plus doux à la vue, à peu près comme une estampe qui, sous le verre, offre des traits mieux fondus, un ensemble plus harmonieux, que lorsqu'elle est à découvert, éclairée par une trop forte lumière. Quand on a le plaisir de jouir de l'une ou de l'autre de ces perspectives, les yeux y restent attachés involontairement, et l'âme de l'observateur semble s'étendre et se transformer en tous les objets, qui absorbent son attention et l'enlèvent, pour ainsi dire, à elle-même ; tout son être, tout son univers, est là ; elle n'imagine ni ne désire rien, hors de cette magique enceinte, qui semble enfermer tout ce qu'il y a de plus gracieux et de plus fortuné : c'est l'*Eldorado* des Pyrénées.

Saint-Savin, connu jadis sous le nom de *Villebancer*, a une existence très-ancienne. Les Romains y avoient construit un fort nommé Emilien, pour

contenir tout le pays. Ce fort, abandonné après l'invasion des Francs, servit de retraite à quelques cénobites ; et le lieu acquit une nouvelle célébrité, par l'établissement d'un monastère de Bénédictins qui fut fondé par Charlemagne, détruit par les Normands et rétabli par Raymond Ier, comte de Bigorre, qui donna aux moines la vallée et les bains de Cauteretz, à charge d'entretien (1). L'abbaye étoit un grand et bel édifice ; et l'église attenante, beaucoup plus ancienne, avoit été bâtie près des ruines de l'antique palais Emilien.

L'ancien domaine des moines se composoit de jolis bosquets, de riantes prairies et de fertiles guérets ; il étoit arrosé par des sources abondantes d'une eau vive et pure. Ces moines jouissoient de plusieurs priviléges très-importans, que leur avoient concédés les comtes de Bigorre (2).

(1) Un seigneur de Soulom, voulant plus tard disputer cette propriété à l'abbé de Saint-Savin, on recourut au duel, selon les mœurs du temps ; mais le combat eut lieu avec le bâton, d'après l'usage local. Le champion des moines l'emporta, et le couvent eut la paisible possession de Cauteretz.

(2) Une partie de ces droits consistoit à avoir aux bonnes fêtes, des jeunes filles du pays pour faire les lits des révérends pères ; dans celui de percevoir les épaules gauches des sangliers ; et dans le droit du pascal sur les prêtres du canton. Voy. Trésor des Chartes à Pau. (Voyage dans les Pyrénées françoises, p. 115.)

C'est à l'abbaye de Saint-Savin que se rapporte [illegible]ment le passage que voici, du poëme de Pulci, [illegible]titu[illegible] Il Morgante Maggiore (1). « Roland arrive dans une abbaye située sur les confins de la France et de l'Espagne, où il est parfaitement bien reçu ; il apprend de l'abbé, que lui et ses moines seroient très-heureux, s'ils n'avoient pas pour voisins trois géants sarrasins, qui se sont logés sur la montagne prochaine, qui infestent tout le pays, et jettent toute la journée, avec leurs frondes, de grosses pierres dans le couvent. Si nos anciens pères du désert, dit-il au chevalier, menoient une vie toujours sainte, toujours juste, et s'ils servoient bien Dieu, aussi en étoient-ils bien payés. Ne croyez pas qu'ils y vécussent de sauterelles ; la manne leur tomboit du ciel, cela est certain. Mais ici, je n'ai souvent à recevoir et à goûter que des pierres, qui pleuvent du haut de cette montagne (2). » Voilà, soit dit en passant, un échantillon de la manière de l'auteur, et du ton sur lequel il traite les sujets les plus graves.

« Roland trouve qu'il est digne de lui de délivrer le pays et les bons moines de ces tyrans : il tue le premier, nommé *Passamont*, et le second qui s'appelle *Alabastre*. *Morgant*, qui est le troisième, auroit eu le sort de ses frères, s'il n'avoit

(1) Histoire Littéraire d'Italie, partie II, chap. 5, p. 217.

(2) Cant. I, st. 25.

pas rêvé la nuit précédente, qu'il étoit assailli par un gros serpent, que dans sa frayeur il avoit eu recours à Mahomet qui ne l'avoit point secouru, mais que, s'étant adressé au dieu des chrétiens, Jésus-Christ l'avoit délivré et sauvé. Sachant donc qu'il a affaire à un chevalier chrétien, au lieu du combat, il lui demande le baptême. Roland ne se fait pas prier, emmène Morgant avec lui au couvent, l'instruit en gros, chemin faisant, des vérités du christianisme, et il faut voir de quelle façon (1), enfin, il le présente à l'abbé, qui le baptise.

« Roland et son géant restèrent là quelque temps, menant bonne vie et faisant bonne chère. Morgant se rendoit utile dans la maison. Un jour qu'on y manquoit d'eau, Roland le charge d'en aller chercher dans un tonneau, à la fontaine voisine. Il y est attaqué par deux gros sangliers; il les tue, et revient au couvent, le tonneau sur une de ses épaules et les deux sangliers sur l'autre. L'eau fait grand plaisir aux moines, mais les sangliers encore plus. Ils s'empressent autour de cette viande, de manière qu'elle n'a pas besoin d'être salée, et ne court point risque de durcir et de sentir le rance; chacun mange à en crever, et le chien et le chat se plaignent de la propreté des os qu'on leur laisse (2). » Est-il besoin de demander quelle

(1) Cant. I, st. 49 et suiv.

(2) Tanto che'l can sen' doleva e'l gatto
Che gli ossi rimanean troppo puliti.

figure une pareille scène, ainsi racontée, feroit dans un poëme sérieux ?

Vers le onzième siècle, Savin, natif de Barcelonne, et fils de Hentilius, comte de Poitiers, vint se faire agréger à l'ordre de saint Benoît, mais il finit ses jours dans un ermitage voisin, d'où son corps fut transféré dans l'église, et placé au fond du chœur où se voit son tombeau. On attribua à saint Savin plusieurs miracles, long-temps accrédités chez les montagnards, qui venoient se guérir du mal de tête, par l'apposition d'un peigne et d'une toque, qui avoient appartenu à l'ermite (1).

On trouve, dans plusieurs historiens, la relation du prétendu ensorcellement, que produisit un petit abbé de Saint-Savin, qui, monté sur un sureau, après avoir exorcisé des maraudeurs béarnois, les fit massacrer à l'aide des enchantemens. Aussitôt, excommunication du pape contre le Lavédan, qui fut frappé de stérilité pendant six ans. L'anathême ne fut levé, qu'après que deux députés se furent rendus à Rome pour apaiser le pape, et le fléchir. Les évêques de Lescar et de Tarbes furent autorisés à lever l'interdit. Le Lavédan a payé long-temps aux Béarnois, une redevance de trente sous de rente (2), en vertu du contrat de

(1) Voyez sur Saint-Savin, de Marca, Histoire de Béarn, p. 803.

(2) La composition pour un meurtre étoit, en Béarn, fixée

paix qui fut conclu alors; on peut le voir en entier dans l'ouvrage imprimé à Pau, sous le titre de *lous Priviledges-Franquises*, etc.

L'abbaye de Saint-Savin servit d'asile à la reine Marguerite et aux dames de sa suite, lorsqu'elle fut obligée de quitter subitement Cauteretz, à cause d'une inondation dont nous parlerons ci-après. Dans la révolution, elle a été vendue, avec toutes ses dépendances, divisées en plusieurs lots, comme propriété nationale. L'église est restée consacrée au culte de la paroisse.

Saint-Savin a été de tous temps un lieu de rendez-vous, pour les baigneurs de Barèges, de Saint-Sauveur et surtout de Cauteretz. Lorsqu'on y vient de ces divers établissemens, on monte toujours à l'ombre, par un chemin un peu raboteux, mais frais, impénétrable aux rayons du soleil et arrosé par une infinité de sources vives qui coulent de la montagne; les voitures peuvent y aborder, mais on s'y rend le plus souvent à cheval ou sur des ânes, qu'on excède quelquefois de fatigue, ainsi qu'il arriva dans une partie que décrit le chevalier Bertin: « Nous célébrâmes, dit-il, dans des couplets moitié tristes et moitié

à 300 sous; l'intérêt de cette somme au denier dix, étoit de 30 sous; ainsi la rente imposée en faveur des *aspais*, étoit le prix d'un meurtre. Quelle pouvoit avoir été l'occasion d'une querelle entre les deux vallées? On l'ignore (M. Faget de Baure, Essais Historiques sur le Béarn, liv. II, chap. 2.)

plaisans, auxquels chacun s'empressa de contribuer (1),

Le trépas de la vieille ânesse
Qu'on magnétisa, mais en vain,
(Trop sotte étoit la sotte espèce);
Le long dîner, la courte messe,
La chère fine et le vieux vin,
L'enjouement et la politesse
Du bon prieur de Saint-Savin.

(1) Voyez le Recueil de ses Poésies, à la suite duquel est le récit de son séjour à Saint-Sauveur.

CHAPITRE IV.

Val d'Azun.

Le val d'Azun a son embouchure dans la vallée primitive, au couchant d'Argelés, et se dirige vers le sud-ouest, jusqu'à la crête centrale, où il avoisine, par ses dernières ramifications, celles de même ordre qui appartiennent aux vallées de Cauteretz et d'Ossau (Basses-Pyrénées). Il est très-élevé, et son fond présente un attérissement considérable, provenant des sommités voisines, ce qui en a fait un large vallon d'une très-riche culture; les sommités qui le dominent, sont toutes dépouillées de leurs antiques forêts, dont on ne voit que quelques restes épars; mais elles n'offrent pas la nudité ni l'aspect de désolation, que présentent la plupart des vallées secondaires. Le gave, qui a creusé profondément son lit, au milieu des attérissemens, coule avec rapidité sans dévaster ses rives (1).

(1) Avant la révolution, les habitans de cette vallée, par un usage immémorial, offroient chaque année, la veille de la

En partant d'Argelés, on monte assez rapidement par un beau chemin vicinal, pratiqué sur la rive gauche du torrent et qui est ombragé par des noyers et des chênes; il se prolonge jusqu'au village d'Arrens, situé à la distance de deux lieues. On arrive d'abord à celui d'Aucun, près duquel, sur une montagne, à droite, est le *puits d'Aubès*, gouffre effrayant d'où s'exhale, de temps en temps, une odeur de marée, qui a fait croire aux habitans qu'il communique avec l'Océan. Ce gouffre est sur le chemin qui conduit de la vallée d'Azun aux Ferrières, village dépendant du même canton, et qui tire son nom des belles mines de fer qu'on exploite de l'autre côté du gave de *Louzou*, lequel forme en ce lieu les limites des départemens des Hautes et des Basses-Pyrénées. Un chemin difficile dans toutes les saisons, traverse les vastes montagnes qui séparent la vallée d'Azun, des Ferrières. Ces mines de fer alimentent les forges de M. le marquis d'Angosse, situées à Asson en Béarn, ainsi que nous l'avons vû.

D'autres villages populeux se présentent ensuite; et il est une foule de hameaux, diversement situés, qui décorent les pentes des monts. Tous sont en-

Pentecôte, à saint Bertrand, évêque de Comminge, tout le beurre qu'on faisoit ce jour-là dans la vallée; l'évêque siégeant et les chanoines se le partageoient. Cette pieuse redevance étoit estimée 40 à 50 écus. (Histoire manuscrite du Bigorre, liv. II, chap. 7.)

vironnés de prairies et de champs bien cultivés. Parvenu au village d'Arcizans, on voit la vallée se bifurquer, et présenter au confluent des deux gaves le village de *Sireix* et celui de *Bun*, situé sur un beau plateau.

La branche qui se dirige à gauche est la plus rétrécie : lorsqu'on la parcourt, on trouve dans le bas-fond quelques champs et de belles prairies; mais les pentes supérieures n'offrent que des pâturages couronnés çà et là par quelques bouquets de bois. Il existe encore, sur le versant gauche de cette gorge, vis-à-vis et au-dessus du village de *Labat de Bun*, quelques restes d'antiques sapinières. Elle se prolonge jusqu'au centre de la chaîne, où des hauteurs considérables la dominent, et où elle offre un passage qui conduit en Espagne, et que l'on nomme *la Hourquette de Bun*, dominée par le pic de *Badescuré* de 1615 toises d'élévation, selon MM. Vidal et Reboul. Le torrent qui la parcourt, prend sa source au *lac d'Estaig*, qu'entourent les montagnes de Bun et de Gaillagos, et qui abonde en bonnes truites.

L'autre branche, qui paroît être le prolongement de la vallée, dont elle conserve la largeur et la direction jusqu'à Arrens, offre une belle végétation et des sites ravissans. Les superbes villages de *Marsous* et d'*Arrens*, font suite à celui d'Aucun, et sont placés à égale distance, dans la vallée. Mais le spectacle le plus frappant, est celui

de la montagne d'Arrens, dont la pente insensible s'élève en amphithéâtre, d'une grande hauteur. Elle est couverte d'habitations bien ombragées, de belles prairies où paissent de beaux troupeaux, de champs cultivés, dont les tardives moissons ne se récoltent que deux mois après celles de la plaine.

On arrive enfin au monticule de *Pouey la Huc*(1), point extrême de ce grand vallon, d'où l'on peut jouir des riantes perspectives qu'il offre de tous côtés. Là, se trouve un bel édifice, consacré à Notre-Dame. Un roc de granit, taillé avec le ciseau en forme le sol. La voûte en est remarquable; et l'on est frappé de la richesse des dorures de cette église, où l'on se rend en dévotion, à certaines époques de l'année; des autels votifs s'élèvent devant son enceinte, sous les ombrages de vastes bouquets de noyers et de châtaigniers, portique magnifique, décoré des mains de la nature. Les bons montagnards y déposent en offrande, du beurre, du lin et des agneaux. C'est une fondation religieuse, digne d'attirer les regards et d'exciter les sentimens de piété du voyageur, étonné d'autant de luxe, en un lieu si agreste. Il a été visité en 1823 par la fille des rois, Madame, duchesse d'Angoulême, pendant son séjour dans les Pyrénées.

(1) On trouve souvent dans les Hautes-Pyrénées le nom de *Pouey*, donné à des pics, des lieux élevés, des tertres: du mot latin *podium*, ou de l'italien *poggio*, tirés du grec ποδιον, παγος.

Tout est spectacle pour les yeux, dans ce site admirable. A l'est d'Arrens, dans la direction de la gorge de Labat, est un second promontoire appelé *Mont-Joy*, qui fait perspective, et où l'on peut aller jouir d'un nouveau point de vue, d'où l'on embrasse tout le panorama de la vallée. Au sud, s'élève majestueusement le pic du Midi d'Azun, et au nord se fait remarquer le pic de *Gabisos*, qui a 1320 toises d'élévation; il sépare le val d'Azun de celui d'Asson. Au couchant, sont des montagnes surbaissées, dont la croupe s'élève en pente douce, et présente de nombreuses habitations, sur un immense champ de verdure. Un passage conduit dans la vallée d'Ossau, par la gorge des Eaux-Bonnes.

Pour aller de là, aux Eaux-Bonnes, on passe derrière la chapelle de Potey la Huc, et l'on s'élève insensiblement sur les pentes voisines, par un joli chemin, au travers des prairies, qui se prolongent jusqu'à la cime du chaînon de montagnes, formant l'enceinte du superbe bassin d'Arrens; et c'est de cette cime, qu'on jouit de sa plus belle perspective. Mais aussitôt la scène change vers l'ouest; en continuant sa route, on rencontre un ravin qu'il faut gravir et qui tient lieu de chemin. Parvenu sur la hauteur, on domine une espèce de désert aride, parsemé seulement de quelques bruyères et tapissé d'une mousse pâle, décolorée. C'est la partie supérieure de la gorge des Ferrières

d'Arbeost, appelée *Cabazou*, où se voient des espèces de marais, formés par l'infiltration continuelle des eaux de neige, avant qu'elles forment un ruisseau ; elles proviennent des monts supérieurs, dont il faut franchir la cime, qu'on aperçoit au loin, et qui offre deux brèches praticables, celle du *col de Tortes*, à gauche, et celle du *col d'Arbaze* ou *d'Arbatz*, à droite.

On descend le revers de la montagne d'Arrens, en tournant les marais de peur de s'y enfoncer, et l'on arrive à la base des monts de *Penne-Blanque*. Alors il faut gravir presqu'à pic, au travers des éboulemens de la montagne ; on rencontre à la moitié de l'élevation, des gazons parsemés de quantité de touffes de houx, qui s'en détachent en forme de tentes et présentent l'aspect d'un camp. Mais ce camp est désert, et à peine remarque-t-on dans cette solitude, quelques traces d'hommes et d'animaux. Parmi ces légers vestiges, produits par les pas routiniers des bergers et de leurs troupeaux, et qui, se croisant, se mêlant, se confondant, sont plus propres à égarer qu'à guider le voyageur, se distinguent pourtant deux directions principales, qui conduisent aux deux brèches, entre lesquelles il faut choisir. Celle d'Arbaze, plus accessible, conduit à Biost et à Laruns, et pour parvenir à Bonnes, il faudroit revenir sur la gauche, à travers les rapides pâturages de *Hans*, qui sont en face de Bonnes. Le col de Tortes, d'un plus difficile ac-

cès, est le vrai chemin de Bonnes. Lorsqu'on a atteint ce col, à travers des lieux frappés de stérilité, et après beaucoup de fatigues, on re[illegible]e pour dédommagement, dont la nature n'est jamais avare dans les Pyrénées, un aspect comparable, et peut-être supérieur à celui d'Arrens. Nous avons fait connoître le trajet des Eaux-Bonnes, couvert de superbes ombrages, jusqu'au revers occidental de Penne-Blanque, revenons au principal embranchement de la vallée d'Azun.

A partir de la chapelle de Pouey la Huc, cette vallée se prolonge encore plus de trois lieues au midi. Mais ce n'est plus qu'une gorge très-étroite, que parcourt un torrent rapide, et qui n'offre qu'un étroit sentier, à peine praticable pour un mulet chargé. Ce sentier conduit à un col, par où l'on communique avec le *val de Théna*, en Espagne; on le nomme *la Hourquette d'Arrens*. Au bas de ce col et des hauteurs qui le dominent, est *le lac d'Arrens*, ou de *Suyen*, qui est très-considérable et qui abonde en truites. Celui d'*Artouste* est dominé par le pic de ce nom. Les monts qui avoisinent les deux *Hourquettes* de la vallée d'Azun, sont d'une très-grande élévation. Le pic d'*Arrieu-Grand* a 1541 toises, selon MM. Reboul et Vidal; ces monts présentent plusieurs amas de glaces et de neiges permanentes, dont la fusion, pendant l'été, fournit à une multitude de sources ou de fontaines périodiques, et aux divers

gaves, réduits au tiers de leur volume, après le mois de septembre jusqu'au mois de mai. Des mines d'argent, de cuivre, de fer, de plomb et de zinc (1), sont autant de richesses perdues pour cette contrée, où la culture et la dévastation ont détruit le combustible, dont la nature n'avoit pas été moins prodigue envers elle.

Aujourd'hui, la belle et intéressante vallée d'Azun est, par nécessité, uniquement pastorale; on y cultive fort peu de grains, mais beaucoup de lin et de millet; elle renferme dix villages, dont la plupart sont très-considérables. Leurs industrieux habitans ont fertilisé, par une culture bien entendue, tous les bas-fonds et toutes les pentes de ce beau bassin, où ils ont de vastes prairies; leurs superbes troupeaux paissent sur les hauteurs, où une nature féconde produit d'abondans pâturages. Il s'y fait aussi un peu de commerce avec l'Espagne.

On peut, après être allé à Arrens par la route

(1) La vallée d'Azun possède plus de vingt mines, indépendamment de celles qu'on ne connoît pas. Le plomb est le métal le plus abondant dans les Pyrénées; les montagnes de Bats, du pic du Midi, de Soulom, et celles du chemin de Barèges en recèlent, avec du cuivre pâle et jaune. On voit aujourd'hui une nouvelle fonderie à Nestalas, et une autre établie à Arras. V. M. le baron d'Létrich, tom. II. (Voyage dans les Pyrénées françoises, page 131, an 1789.)

la plus directe, se procurer au retour, le plaisir de voir la gorge de Bun, et se ménager, comme surprise, la vue complète de l'incomparable paysage d'Argelés, déjà décrit, en descendant directement sur le plateau de Saint-Savin.

CHAPITRE V.

Vallée de Cauteretz; ses bains.

C'est à Pierrefitte (1), extrémité méridionale du Lavédan, qu'a lieu l'embranchement de cette gorge qui se dirige au sud-ouest, et dont l'élévation au-dessus de la vallée principale, avec laquelle elle forme un angle d'à peu près 45°, est très-considérable. La région des montagnes qu'elle traverse, est aussi d'une hauteur remarquable, et c'est à sa partie supérieure; que la crête des Pyrénées commence à prendre sa plus grande élévation. Cette vallée est extrêmement étroite, et, par une conséquence nécessaire, les différens vallons qui terminent chaque défilé, sont peu étendus, ou plutôt il n'en existe point jusqu'à Cauteretz, parce qu'il n'y a point de torrent considérable, qui vienne grossir le gave, pendant ce trajet, et qu'il n'a pu y avoir d'atterrissement formé par les eaux; les différens rétrécissemens qu'on y remarque, ne sont que de simples sinuosités.

(1) Lieu élevé de 260 toises, selon M. Laroche.

Les flancs des montagnes qui bordent la vallée de Cauteretz, sont très-escarpés, et néanmoins ils sont couverts d'une assez belle végétation. Quelques petits hameaux, placés de distance en distance, sur des plateaux peu étendus, ombragés par des touffes d'arbres et entourés d'un territoire cultivé, ornent ce paysage agreste; des forêts de sapins le couronnent, et des milliers de petits torrens y portent partout la fraîcheur, le mouvement et la vie, sans causer aucun ravage, parce que leur cours est sinueux et peu rapide. Le gave, au contraire, est fort impétueux, mais il est partout très-encaissé.

La route qui le côtoie, d'abord à sa rive gauche, puis à sa droite, commence par des rampes très-rapides; ensuite elle est assez unie, si ce n'est aux deux tiers à peu près, où l'on trouve de nouvelles rampes nommées le *Limaçon*. Elle est partout large et belle; des frênes, des aunes, des tilleuls, des noyers l'ombragent sur plusieurs points; des ponts solides, des parapets, placés sur le bord des corniches qui présentent quelque danger, la rendent aussi sûre qu'elle est facile. La gorge s'élargit à mesure qu'on approche de Cauteretz, et il faut deux heures de marche pour y arriver. Durant tout ce trajet, on est agréablement distrait par la beauté du paysage : ici rien n'attriste et n'épouvante, tout est enchanteur, et les douces émotions s'y succèdent à chaque pas; les abords du chef-

lieu surtout, sont on ne peut plus rians et variés. Après avoir passé le petit encombrement de roches calcaires, qui intercepte *Labat*, ou grand chemin de la vallée, on voit de toutes parts sur des tertres, sur des monticules, que la nature a parés de toutes les richesses de la végétation, des eaux qui jaillissent en cascades ou sortent en bouillonnant, des entrailles de la terre. Ces eaux rafraîchissent un air pur, embaumé par les exhalaisons des plantes et des arbustes odoriférans, et dont la douce température réjouit tous les sens : séjour délicieux, véritable élysée, qui tient tout ce qu'il promet à la première vue, que l'on ne quitte qu'avec regret et où l'on trouve dans la saison des bains, les charmes de la société, réunis à tous les attraits de la nature.

Cependant la manière d'en juger, dépend beaucoup de l'humeur qu'on y apporte, et ce ne sont pas toujours les caractères les plus gais, qui s'y plaisent davantage et qui en pensent le mieux, témoin la lettre ci-après, écrite de ces lieux par l'abbé de Voisenon à Favart, sous la date du 18 juin 1761. Cette lettre, à côté d'une triste et fausse manière de voir, présente quelques traits véridiques de mœurs et de costumes : « Mon cher neveu brûle-gueule, je suis arrivé hier en bonne santé ; j'ai mal dormi, parce que la maison où je loge est sur un torrent qui fait un bruit affreux ; j'espère que je m'y accoutumerai. Ce pays-ci ressemble à

l'enfer, comme si on y étoit, excepté pourtant que l'on y meurt de froid ; mais c'est une horreur à la glace, comme étoit la tragédie de Téré[illegible] (1). On y est écrasé par des montagnes, qui se confondent avec le ciel ; on y voit de la neige sur la cime ; plus bas, sont des fumées qui ressemblent aux fours à plâtre de Belleville. De tous côtés, se trouvent des espèces de rochers énormes, qui ne tiennent à rien : les uns sont de marbre et les autres d'ardoise ; presque tous sont fendus par des laves d'eau, qui s'échappent avec force et viennent tomber dans ce torrent continuel qui est à côté du chemin. On voit de petits espaces, où sont bâties de petites cabanes toutes couvertes d'ardoises. Les montagnards sont vêtus couleur de suie ; ils ont, au lieu de chapeau, une grosse toque (2) de la même étoffe que l'habit ; leur visage paroît brûlé ; on croit réellement être avec les sujets de M. Belzébuth. Les femmes y ont des coqueluchons (3) rouges, qui ressemblent à ceux des moines, avec de petits rubans cousus tout du long. Comme elles sont très-curieuses, elles s'assemblent, elles s'attroupent ; l'on diroit que ce sont autant de religieuses, qui viennent savoir ce dont il s'agit dan[illegible]

(1) Pièce de Lémierre, représentée au commencement de 1761.

(2) C'est le *berret*.

(3) C'est le *capulet*.

le monde. Cet ajustement sied assez bien à celles qui sont jeunes et jolies ; mais les vieilles ont l'air des trois Parques, d'autant plus qu'elles ont toujours le fuseau à la main. Nous laissâmes nos équipages à trois lieues d'ici, et des baragouineurs, à la mine démoniaque, nous portèrent sur des chaises de paille. Comme les miens alloient très-vite, à cause de la légèreté de ma personne, je me trouvai seul au milieu d'eux ; j'eus grand peur qu'ils ne me dévalisassent, et ne me jettassent comme une plume dans le torrent ; je leur disois qu'il falloit attendre madame la duchesse de Choiseul, mais ils me répondoient que je n'avois encore rien à craindre. A une demi lieue de là, ils me posèrent à terre et me dirent qu'ils alloient me demander quelque chose ; je leur promis de leur accorder tout ce qu'ils voudroient : c'étoit la préférence pour me porter, pendant tout le temps que je resterois ici. Je leur donnai bien vite ma parole, et de plus un écu de gratification, outre leur paiement. Aussitôt ces drôles-là dansèrent en me portant, de façon que j'avois toutes les peines du monde à me tenir sur ma pauvre petite chaise ; ils chantoient *Io libero*, *io cantero*, *io saltero*. Ils veulent me porter un jour sur le haut d'une montagne, pour me faire tuer un ours et une biche (1). Ce

(1) Il veut dire un chamois des Pyrénées, un isard. Il n'y a ni cerf, ni biche dans les montagnes.

sera la première fois que l'on aura couru une biche, en chaise à porteur. »

Cauteretz (1), situé à 400 toises au-dessus du niveau de la mer, selon M. Pazumot, et à cinq lieues d'Argelès, tire son importance des sources d'eaux thermales qu'il renferme. La beauté du vallon n'ajoute pas peu de prix à ce précieux don d'une nature bienfaisante ; les habitations répondent, par leur élégance et leur propreté, à tous ces agrémens et les complètent. C'est un des établissemens thermaux dont le séjour est le plus recherché : on y trouve des remèdes efficaces contre plusieurs maladies, et tout ce qui peut récréer les sens et l'imagination, par le spectacle d'une nature gracieuse et sévère, à la fois imposante et romantique.

Le bassin de Cauteretz, loin du village abrité par des bois religieusement conservés, est exposé aux avalanches et aux débordemens, parce qu'il est dominé par des hauteurs considérables, dont quelques-unes sont coupées à pic, et parce que le lac et les torrens qui fournissent les eaux du gave, extravasent souvent par l'abondance des pluies. Le premier phénomène n'a lieu que dans l'hiver, l'autre arrive souvent à la fin de l'automne, comme on le voit par le désastre qui eut lieu du temps de

(1) Ce lieu fait partie du canton d'Argelès; il y a une mairie et un bureau des douanes.

Marguerite, sœur de François Ier et reine de Navarre : elle l'exprimoit ainsi sur cet événement. « Le premier jour de septembre, que les bains des Pyrénées commencent à avoir de la vertu, plusieurs personnes, tant de France, d'Espagne que d'ailleurs, se trouvèrent à ceux de Cauldères, les uns pour boire, les autres pour s'y baigner, les autres pour prendre de la boue. Vers le temps du retour, vinrent des pluies si excessives, qu'il fut impossible de demeurer dans les maisons de Cauldères, remplies d'eau. Ceux qui étoient venus d'Espagne [redacted] nèrent par les montagnes, [redacted] qu'il leur fut possible. Les François, pensant s'en retourner à Tarbes, trouvèrent les petits ruisseaux si enflés qu'à peine purent-ils les passer à gué. Mais quand il fallut passer le gave qui, en allant, n'avoit pas deux pieds de profondeur, il se trouva si grand, si impétueux, qu'il fallut se détourner pour aller chercher des ponts; comme ces ponts n'étoient que de bois, ils furent emportés par la violence des eaux. Quelques-uns se mirent en devoir de rompre la véhémence du cours. Les uns traversèrent les montagnes, en passant par l'Aragon, vinrent par le comté de Roussillon, et de là à Narbonne; les autres s'en allèrent droit à Barcelone, et passèrent par mer à Marseille, Aigues-Mortes; d'autres, pour prendre une route détournée, s'enfoncèrent dans les

bois, et furent mangés par les ours ; quelques-uns vinrent dans des villages qui n'étoient habités que par des voleurs..... L'abbé de Saint-Savin logea des dames et demoiselles dans son appartement ; il leur fournit de bons chevaux du Lavédan, de bonnes capes de Béarn, force vivres et escorte pour arriver à Notre-Dame de Sarrance, etc. » Cependant, sauf des événemens extraordinaires comme celui-ci, le terrain de Cauteretz a beaucoup de fixité ; et parce que les hauteurs qui dominent sont assez boisées, les ava[illegible] sont pas dangereuses.

Ses [illegible]s ne le quittent jamais dans l'hiver, le sol étant moins élevé et plus avantageusement disposé que celui de Barèges, qu'il faut déserter de bonne heure. De plusieurs côtés, s'offrent de riantes promenades, et certains lieux sont plus fréquentés par les étrangers qui, chaque année, affluent dans cet aimable et salutaire séjour. Tels sont : l'*ermitage de Pyn* où, à l'ombre de jolis bosquets, sur la verte pelouse, on a vu donner d'éclatantes fêtes, et faire des dîners, des déjeuners fort agréables, en parties de pique-nique ; la *cabane de la Reine*, station plus agreste, qui domine tout le vallon et la gorge entière, jusqu'à Pierrefitte ; les jardins nouvellement créés par le docteur Labat, et qui s'étendent des bains Bruzeaux, jusqu'à l'ermitage de Pyn, lequel semble en être la continuation ; la nature en a fait les princi-

paux frais, par les mouvemens naturels du terrain et les charmans aspects qui s'offrent de toutes parts. De superbes terrasses, d'agréables allées, de jolis sentiers tracés au milieu de belles prairies et de bosquets délicieux, sont l'effet de l'art et du goût le plus délicat. Je dois citer enfin, le *Camp basque* dominé par les pics, *Disé* au couchant, et du *Montné* ou *Mounné*, au nord.

Ce dernier pic, point dominant du chaînon qui sépare la vallée de Cauteretz de celle de Bun, en Azun, est d'une grande élevation; c'est autour de lui principalement, que s'amoncèlent les nuages et [redacted] dre, dans les temps de pluie et d'orage, il est le baromètre de la contrée, pour juger du beau ou du mauvais temps; il est tour-à-tour, l'ange tutélaire ou le démon exterminateur de ce séjour, tantôt doux, calme, ravissant, tantôt sombre, affreux, terrible. C'est sur lui que se porte le plus l'attention des curieux, qui en visitent souvent les approches et s'élèvent quelquefois jusqu'à sa sommité, d'où l'on jouit d'une vue très-étendue, dans divers sens.

[redacted]*s sources thermales de Cauteretz.*

La gr[redacted] célébrité de Cauteretz vient de ses eaux thermales, connues des Romains et très-fréquentées par eux.

Les eaux des Cabanes ou des Pères, les plus

anciennes de toutes, furent abandonnées après la découverte de celles de la Raillère, qui eut lieu en 1600, par un troupeau de chèvres.

Celle du Roi ou des Espagnols, rappelle la guérison d'Abarca, premier roi d'Aragon, qui, peut-être, a aussi donné son nom à la chaussure des montagnards, nommée abarques ou alpargates.

Marguerite, sœur de François Ier, a donné son nom à la fontaine dont elle usoit fréquemment :

Ce lieu reçut aussi, dans l'âge de l'amour,
L'aimable Marguerite et sa folâtre cour;
[redacted] si souvent témoin de sermens infidèles,
Sourit aux doux récits de joyeuses nouvelles.
On croit qu'en dessinant ces fidèles portraits,
La reine à son histoire emprunta quelques traits,
Et que des mœurs du temps ces peintures naïves
Sont de ses goûts légers les galantes archives (1).
. . . . . .

Les eaux de Cauterets qui, par leur renommée, rivalisent avec celles de Barèges, sont plus abondantes et plus élevées en température; on ne sauroit apprécier les différences qui peuvent résulter de la base des principes qui leur sont communs; et quoiqu'on ait fait un usage plus borné de ces dernières pour le traitement des blessures, leur efficacité, dans des cas pareils, n'est point contestée. Elles sont préférées pour les maladies de l'estomac, du foie,

(1) Les Pyrénées, poëme par M. Dureau de la Malle fils.

la poitrine, dans la langueur, l'épuisement, le marasme, l'atrophie; elles sont plus diurétiques et moins sudorifiques; elles perdent plus dans le transport. Les eaux de Cauteretz ont à peu près le même goût et la même odeur que celles de Barèges.

Leur situation sur le penchant de la montagne, et dans des ravins très-distans des habitations, en rend l'accès et l'emploi difficiles, et il nécessite l'emploi continuel des porteurs, qui sont aussi nombreux que robustes. Mais ces inconvéniens sont bien compensés, par la douceur du climat, la beauté des sites, la fixité du sol et le grand nombre des sources, dont le produit est infiniment supérieur à celui d'aucun autre lieu des Pyrénées. Nous allons indiquer succinctement le gisement, la nature et la quantité de ces eaux salutaires.

Sources et Etablissemens de l'Est.

Il y a dans cette région qui domine Cauteretz, à la distance de plus de cent mètres, quatre grandes sources, situées sur trois plans différens; c'est là qu'étoit l'ancien Cauteretz, dont on voit encore quelques ruines. Des quatre sources de l'est, deux ont été concédées à des particuliers, et elles ont été exploitées avec quelque soin; ce sont celles de *Canarie* et de *Pauze*: les deux autres

sont celles de *César* et des *Espagnols* ; elles ne présentent que des établissements informes, quoiqu'elles soient les meilleures.

1° *Sources de Canarie.*

Les eaux de Canarie proviennent de deux sources, dont l'une étoit appelée la *Source d'Amour*, et l'autre, la *Grande source* ; elles donnent par jour 528 pieds cubes d'eau de 38 degrés de chaleur. Elles sont très-anciennement connues. Les comtes de Bigorre, vers 1520, en firent la concession aux moines de Saint-Savin, qui y érigèrent un petit hospice, sous le nom de *Cabanes des Pères* ; cet établissement fut acquis ensuite par *Dupont-Canarie*, dont il porte le nom ; il a été ultérieurement acquis de ce particulier, par M. *Bruzaud* de Cauteretz, qui a rapproché ces eaux de l'enceinte de la commune, et a fait un établissement, dont nous parlerons ci-après. L'ancien établissement de Canarie est abandonné, et il n'offre plus que des ruines.

2° *Bains de Pauze.*

La source de Pauze est très-abondante : elle donne 352 pieds cubes d'eau par jour, de 35 degrés ; elle alimentoit autrefois six baignoires, abritées par des planches. Cet établissement a été refait à neuf, sous la surveillance de MM. Labat,

médecins-inspecteurs, qui ont fait fouiller la source de nouveau. Aujourd'hui, il y a treize cabinets, qui se communiquent par un beau vestibule pavé en schiste. Le cabinet du milieu contient une douche à six robinets fixes, plus élevés les uns que les autres, et de différens diamètres, appropriés aux divers cas maladifs. A l'entrée, et sur le vestibule, est une buvette à robinet. Quatre des autres cabinets contiennent deux baignoires chacun; les autres n'en ont qu'une; total 16 baignoires. Le réservoir qui leur est commun, se trouve derrière l'établissement. On a, à volonté, de l'eau chaude et de l'eau froide, dans tous les bains. Jamais la douche ni la buvette ne manquent d'eau, pendant que l'on se baigne, parce qu'elle provient de la source-mère, et non du réservoir, qui ne se remplit que par le trop plein de la source, lorsque la douche et la buvette ne donnent pas. Il y a dans le vestibule, un chauffoir, qui a autant de cases numérotées qu'il y a de baignoires, afin d'empêcher la confusion des linges.

Ce bel établissement appartient à M. *Cazenave-Manuguet*, de Cauteretz, qui avoit acquis la source de la vallée de Saint-Savin.

3° *Bains des Espagnols.*

La source des Espagnols est voisine de celle de Pauze, mais elle a 38 degrés de chaleur. Les deux

établissemens se tiennent. Celui-ci, dont la construction est voûtée, paroît être de fondation romaine; il n'y avoit autrefois qu'une piscine informe, qui ne recevoit de jour que par deux étroites fenêtres; il y a maintenant une douche, qui sert aussi d'étuve ou de bain de vapeur, et deux baignoires latérales assez bien disposées. Cet établissement est susceptible de recevoir une grande extension.

4° *Bains de César.*

Les bains de César paroissent être aussi de construction romaine, comme les précédens; il y avoit autrefois une large piscine surmontée d'une voûte, et éclairée, sur le devant, par deux ouvertures de forme ovale. On y a fait un mur de séparation, et maintenant il y a deux baignoires, une de chaque côté, et deux buvettes qui coulent continuellement (1). On a joint à l'ancien édifice, un cabinet à douche. En 1804 il y fut établi une belle

(1) C'est là qu'on remplit presque toutes les bouteilles qu'on expédie chaque année, sur tous les points de la France; on paie chaque bouteille cachetée 25 centimes. La boisson est gratuite aux sources de Cauterets, comme dans tous les établissemens thermaux.

Le prix d'un bain ou douche, est un franc, dans les cabinets en pierre avec baignoires de marbre; et 60 centimes, dans les baignoires en bois.

douche, et en 1805, les deux cabinets à bains furent réparés; deux baignoires en marbre y ont été mises, et l'édifice a été soutenu par une terrasse. Cet établissement est aussi susceptible d'une grande extension, par l'énormité de la source, qui donne chaque jour 1055 pieds cubes d'eau à 39 degrés et demi.

5° *Établissement nouveau de Canarie, appelé* Bains de Bruzaud.

Ces bains sont au bas de la montagne, et ils touchent à Cauteretz; ils ont été construits dans les années 1798 et 1799, en remplacement des anciens Canaries, dont les eaux ont été dérivées par un long aquéduc; les tuyaux sont en terre cuite, et ils ont douze ou quinze centimètres de circonférence. Ce transfert, joint au peu de soin que l'on a pris pour faire l'aquéduc, dont le diamètre est trop fort, eu égard au volume de la source, a beaucoup diminué la température de l'eau, qui n'a plus que trente degrés.

L'établissement *Bruzaud* contient douze cabinets, dont les quatre extrêmes renferment chacun deux baignoires: il y a, en outre, un joli salon qui sert de pièce d'attente, une douche à quatre robinets de différentes grosseur et élévation, et une buvette fort commode. Un long péristyle recouvert, s'étend d'un bout des bains à l'autre, et il y a, comme à Pauze, un chauffoir à cases nu-

mérotées ; des terrasses, des jardins ombragés, des cabinets de verdure, achèvent d'embellir ce superbe établissement, qui se trouve à la portée des malades, même pendant le mauvais temps. Il a été construit sous la direction de l'inspecteur des eaux.

Si le Gouvernement se décidoit à former un grand établissement thermal à Cauteretz, toutes ces sources de l'est, qui sont très-rapprochées l'une de l'autre, seroient plus que suffisantes pour cela ; elles pourroient fournir sans peine au traitement de 5 ou 600 malades, à l'aide de piscines construites dans le goût de celles de Barèges.

Il est dommage que ces sources soient aussi distantes de toute habitation, et qu'on soit contraint, en quelque sorte, d'en faire le transfert pour le grand établissement projeté. Cependant, si l'on pratiquoit un chemin en rampes douces, pour conduire du vallon jusqu'aux sources, on pourroit bâtir sur l'endroit même qu'elles occupent, ou du moins s'en rapprocher beaucoup, et il y auroit toutes sortes d'avantages, car on ne sauroit choisir un lieu plus favorable : il est fort aisé de faire sur le flanc de la montagne, à l'aide de quelques escarpemens, une plate-forme assez étendue pour y construire un vaste hospice ; il seroit garanti de tout accident par la forêt, aux pieds de laquelle il se trouveroit situé ; et l'on pourroit y arriver par une avenue commode et

plantée d'arbres. Ainsi employées sur les lieux, ou à peu près, les eaux ne perdroient rien de leur température, ni de leurs vertus; et l'exercice que nécessiteroit l'éloignement où elles se trouvent, deviendroit salutaire aux malades, si au lieu d'un sentier rapide et inégal, il y avoit, pour y parvenir, une route belle et ombragée. On pourroit même établir une communication de ces sources à celle de la Raillère, par une autre avenue pratiquée sur le flanc de la montagne, ce qui prolongeroit la promenade et la rendroit encore plus agréable. Telles sont, au reste, les vues qu'on a cherché à concilier, dans le grand plan soumis au ministère à ce sujet, et dans l'exécution duquel pourroit se déployer, comme à Bagnères, une grande munificence.

Sources et établissemens du Sud.

On trouve, après le bassin de Cauteretz, en remontant le gave vers le midi, plusieurs autres sources très-importantes. Elles sont situées depuis 1,500 jusqu'à 3,000 mètres des habitations : la première est celle de la *Raillère*, les autres sont celles du *Petit Saint-Sauveur*, du *Pré*, de *Mauhourat*, de *Bayard*, des *Œufs* et du *Bois*.

Source de la Raillère.

C'est la moins éloignée de toutes; c'est aussi la plus abondante : elle donne 3,060 pieds cubes

d'eau par jour, à 34°; l'eau en a 30 dans les bains. L'établissement, après avoir été mis en bon état en 1803, fut incendié en 1805, et rétabli provisoirement; il n'étoit composé que de quelques baraques, qui abritoient une douzaine de baignoires en bois; un hangard recouvroit la buvette; un bâtiment en pierre, qui avoisine ce hangard, contenoit trois baignoires : c'étoit ce qu'on appeloit *les bains de Richelieu*, du nom de ce duc, ancien gouverneur de Guyenne, qui s'y étoit baigné. On vient de construire, sur un grand et beau plan, un nouvel édifice, où vingt baignoires en marbre sont déjà placées; et l'abondance des eaux permettra de les doubler, quand la construction sera entièrement achevée. L'importance de cette source rend très-utile une semblable construction, dont les plans et devis avoient été envoyés, plusieurs années avant, au ministère.

Petit Saint-Sauveur.

C'est un établissement [illegible]cent, situé après la Raillère, et à quelques pas des bains du Pré. La source, qui est très-foible, n'a que 24° de chaleur, et paroît provenir des infiltrations des sources supérieures. Il y a quatre baignoires.

Source du Pré.

Elle est située bien au-delà du pont, et avant Mauhourat, près de la cascade du même nom.

Le propriétaire est resté long-temps sans en tirer aucun parti, quoiqu'elle fût susceptible d'une grande fondation par son abondance et la haute élévation de sa température, qui est de 32 degrés. Une baraque, abritant quelques baignoires en bois, étoit tout ce qu'on y voyoit, avant que le propriétaire y eût fait un superbe établissement, sur le plan de ceux de Brusaud et de Pauze. Il y a une buvette, une douche graduée, seize bains, une étuve, un bain de vapeur, un péristyle, et tous les embellissemens que les lieux pouvoient comporter.

Cette source et celles dont nous allons parler, étoient comme inabordables; il fut fait, depuis la Raillère jusque-là, en 1807, sous la direction de l'inspecteur des eaux, une très-belle route, en blocs de pierres détachés des montagnes, qui maintenant, au lieu d'obstruer le passage, offrent une chaussée indestructible.

Sources de Mauhourat (1), *de Bayard, et des Œufs.*

Ces trois sources sont comme groupées à très-peu de distance de-là, et elles sortent du creux des rochers. On arrive à la première par un sentier tracé sur la rive droite du gave, et l'on par-

(1) Mauvais trou, en langage du pays.

vient à l'ancienne excavation, transformée en une grotte pittoresque, où l'on recueille les eaux, que l'on n'emploie qu'en boisson. Chacun va puiser, selon ses désirs, au filet d'eau qui coule continuellement, et filtre à travers les fissures du roc. Le produit n'en est pas très-abondant; mais elle a 38 degrés de chaleur. Les deux autres surgissent au-dessus, et presqu'au niveau du gave, [illegible] les eaux se confondent avec celles des sources, qu'il seroit très-difficile de recueillir : il faudroit, pour cela, faire des excavations et conduire les eaux au-dessous du lieu où elles sortent, à l'aide de canaux construits convenablement. La source de Bayard a 25 degrés de chaleur; celle des OEufs a 45 degrés. C'est la plus chaude de tout Cauteretz.

Une quatrième source est tout près de là, mais elle ne donne presque rien : c'est celle des *Yeux*, ainsi nommée, parce qu'on l'a quelquefois employée dans les maladies de ces organes.

Source du Bois.

Celle-ci est située fort au-dessus des précédentes, et il faut beaucoup monter dans le bois, pour y arriver. Il n'y a qu'un établissement informe, espèce de hutte de pierres, recouverte en planches et en chaume. Il contient cependant six baignoires en bois. Ces bains ne sont guère fréquentés que par les pauvres. Leur grande chaleur, qui est

de [illegible] degrés, et la nature des eaux, les rendent très-efficaces.

On voit avec quelle profusion la nature a doté Cauterets de sources minérales, de divers degrés de chaleur et de plusieurs genres, appropriées, en quelque sorte, à toutes espèces de maladies et d'indispositions. Aussi est-ce le lieu thermal le plus accrédité, et le plus fréquenté de toutes les Pyrénées. Le bel établissement de la Raillère, dont on va jouir bientôt complétement, pourra être surpassé, un jour, par une plus magnifique construction, dont les bains de l'est sont susceptibles, ainsi que nous l'avons dit en son lieu.

CHAPITRE VI.

Val de Lutour; val de Gaube; ascension et vue de Vignemale; chasse de l'izard.

Deux torrens assez considérables viennent déboucher dans le bassin de Cauteretz, qui, anciennement, n'étoit qu'un grand lac. Après avoir rompu leur digue naturelle, les eaux ont laissé tout le terrain à sec, comme en beaucoup d'autres endroits. Ces deux torrens forment, par leur réunion, le gave qui traverse toute la vallée: l'un descend des *hauteurs de Vignemale* et du port de *Cauteretz*, par deux branches principales qui se réunissent au *pont d'Espagne;* l'autre coule des montagnes qui forment le chaînon boréal de la *vallée* [illegible]*e*, et traverse la gorge de *Lutour*, à l'emb[illegible]·de laquelle il tombe en cascade, tout près de celle de Nauhourat, que forme le premier gave. On arrive à ce point de jonction, après avoir passé le pont de bois qui traverse le gave, et l'établissement de la Raillère; la route nouvellement commencée, est formée par la juxta-position des énormes blocs de granit qui

en ombroient la vallée. C'est une chaussée de géans, pour laquelle il a fallu employer les efforts des robustes Bigorrois de ces montagnes; et on pourroit la prolonger ainsi jusqu'en Espagne, à force de bras; les matériaux ne manquent pas, et sont partout à pied d'œuvre, ainsi que nous le verrons.

La chute du second torrent, moins forte, et le cours des eaux moins rapide, annoncent que le sol qu'elles parcourent, avant de s'épancher entre les hauteurs de *Cambalès*, de *Péterneille* et de *Marcadau*, a moins de déclivité que celui de l'autre embranchement. En effet, il est aisé de remonter, le long de ce gave, à travers les bois verdoyans, les riches prairies, les gracieuses cascades qui se succèdent, jusqu'à celle du joli lac d'*Estom* ou d'*Estoum*, d'où elle s'échappe avec une forte chute. Ce lac, moins grand que celui de Gaube, plus froid et privé de poissons, mais plus pittoresquement situé, réfléchit, dans ses eaux d'un bleu foncé, les énormes monts de *Culaous*, *Soubran*, *Poey-Mourou*, et les pics remarquables d'*Estom* et de *Mey*. On peut même, sans trop de fatigue, parvenir jusqu'aux racines de *Poey-Vignau*, de *Pigarailhère*, et de la *pène* de *Succugnac*, dont les neiges et les glaces, sources premières du torrent, offrent seulement quelques difficultés, lorsqu'on veut atteindre la *Hourquette*, qui conduit dans le val de Gaube, ou le *Col de*

Succugnac, qui communique avec l'*Oulette* et la vallée d'Ossoue.

Pour parcourir le principal embranchement de la vallée de Cauteretz, et atteindre les hauteurs de Vignemale, il faut prendre la gorge qui se présente à droite, et dès qu'on est un peu au-dessus du confluent des deux gaves, le chemin devient très-difficile; il n'existe plus qu'un sentier inégal et montueux, pratiqué sur la rive droite du torrent, à travers des blocs de granit qui s'offrent ainsi, comme les projectiles du combat des Lapithes ou des Géans, dans toute l'étendue de la gorge, jusqu'au pont d'Espagne. On y parvient après une marche de deux heures à peu près, soit à pied, soit en chaise à porteur, simple siége de paille établi sur deux brancards, que recouvre une toile cirée soutenue par deux cerceaux, pour garantir les dames de la pluie ou du soleil. De vigoureux porteurs, se relayant de distance en distance, courent plutôt qu'ils ne marchent sur ces débris anguleux et inégalement inclinés, mais qui ne cèdent pas sous les pas; ils les ont tantôt nus, tantôt enveloppés d'une simple sandale en peau velue, en drap, en toile, ou bien de la flexible chaussure qu'on appelle *espardilles*, formée de cordes natées, à la manière dont les Espagnols tressent l'espèce de jonc appelé *sparte*.

Tout le val de Gaube n'est une chaîne de rochers, de torrens, de précipices plus effrayans

lesans que les autres : on n'y voit que des sapins, des ifs, de la verveine, et tout ce qui caractérise la demeure d'un magicien malfaisant; on n'y trouve pas un oiseau; le silence n'y est troublé que par la fonte des neiges, qui tombent du haut des montagnes avec un bruit épouvantable. La nature paroît gémir de l'horreur qu'elle se fait à elle-même. Je croyois toujours l'entendre me dire ces paroles : *Pourquoi viens-tu m'offrir l'image de la gaîté? Tu es bien téméraire de sourire en ces lieux!* Nos porteurs étoient des chèvres plutôt que des hommes, qui sautoient de rochers en rochers, qui descendoient dans des endroits si escarpés, que, si je ne m'étois pas cramponné contre ma chaise, je serois tombé vingt fois dans des abîmes : je n'ai pas été effrayé un instant (1). »

A ces traits généraux, mêlés de quelques inexactitudes, et dont le ton porte l'empreinte d'un enjouement habituel, contrarié par la noble et imposante austérité de ces lieux, joignons une description pure et simple des objets qu'ils offrent, et que chacun est libre de voir comme il lui plaît, des yeux de l'imagination et à travers le prisme de ses goûts, de ses habitudes, de son humeur dominante.

Dans tout ce trajet, on a lieu de remarquer dif-

(1) Lettre au cher neveu Brûle-Gueule, datée de Barèges, le 19 septembre 1785, par l'abbé de Voisenon

férens ressauts granitiques, à travers lesquels le torrent s'échappe, et forme des cascades de tout son volume. Le premier a lieu à l'endroit même où sont situés les bains du Pré, et il produit la *cascade de Mauhourat*, qui a pris son nom de celui de l'espèce d'antre par où s'écoulent les eaux minérales. Le second ressaut donne lieu à la cascade du *Cériset*, la plus jolie, la plus pittoresque de toutes, par le tableau enchanteur qu'elle présente, et le site terrible qui l'entoure. Pour la considérer de près, on descend sur un tapis de mousse élastique, gonflée, humide, spongieuse, et l'on se trouve aussitôt enveloppé d'un brouillard épais semblable à un voile humide, qui plaît par sa fraîcheur, et tempère les ardeurs d'un soleil d'été en plein midi. A travers ce voile léger et ondoyant, dont la mobile substance ne cesse de se renouveler, sans altérer sa contexture, on aperçoit le torrent qui écume, s'élance, se précipite et rejaillit en vapeur, comme pour dérober à la vue la profondeur de l'abîme tortueux que le spectateur a sous les pieds; on l'aperçoit à la clarté douteuse des rayons solaires, qui se décomposent et étalent toute la richesse des couleurs de l'arc-en-ciel, mais brisées, se mêlant sans cesse, au gré des tourbillons que forment ces petits globules aqueux, prismes imperceptibles qui papillotent aux yeux comme les fragmens du miroir de l'oiseleur. Le mouvement de cette scène

et le bruit des eaux, contrastent avec le morne silence de ce lieu de désolation, où quelques pins jetés çà et là, attestent seuls une nature vivante; il en est qui ombragent la cascade, et semblent se nourrir de sa bienfaisante vapeur, qui ruisselle sur leur écorce, et retombe en pluie de leurs branches et de leur vert feuillage. Le troisième ressaut est nommé le *Pas de l'Ours*: là le gave tombe aussi en masse, mais d'une très-petite hauteur. Le quatrième ressaut forme la *cascade du Boussès*, la plus élevée de toutes. Ces divers ressauts sont séparés par autant de petits bassins fort étroits, tous encombrés de débris des montagnes. Il y croît quelques sapins; les flancs et les sommets des montagnes voisines en sont tout couverts, et la végétation y est assez belle.

Le *pont d'Espagne*, qui termine cette première gorge, nommée, dans le pays, le val de *Gerrat*, est composé de quelques sapins, de 20 à 30 pieds de long, qui traversent le gave, dans un lieu où il est très-profondément et très-étroitement encaissé par des rochers de granit coupés à pic, sur une profondeur de 20 mètres environ. Le cours du gave, en cet endroit, est très-rapide, et le tumulte des eaux produit une profonde impression, lorsqu'on observe cette scène du milieu du pont. Un ressaut considérable, et très-élevé, donne lieu à de larges nappes écumantes qui se précipitant, rejaillissent en vapeurs, dont les globules décou-

posent les rayons du soleil, et les bouillonnemens se prolongent jusqu'au dessous du pont, où l'on peut descendre. Il faut le traverser, pour mieux jouir de la *cascade* qui est du plus grand effet, vue d'un certain éloignement, près du confluent des deux gaves supérieurs ; là se trouve un petit pont branlant, sans cesse agité par le choc des eaux et de l'air, effet naturel et frappant, qu'on a souvent cherché à imiter, notamment dans le beau parc de M[illegible]-ville, près d'Etampes, création de M. Delaborde. Une corniche naturelle conduit d'un pont à l'autre, et domine l'abîme, au fond duquel roule le gave, que le moindre faux pas feroit rejoindre, lorsqu'on se hasarde à ce trajet, fort périlleux, mais qui pique une audacieuse curiosité.

Là aboutit le val du *Marcadau* ; et c'est dans cet embranchement, à droite, qu'est pratiqué le chemin qui conduit au *port de Cauterets*, par où l'on communique avec l'Espagne. Ce port est situé au couchant de la montagne de Vignemale : c'est un passage assez facile. Le Marcadau offre une très-belle sapinière.

Le point de jonction du gave qui provient de cette gorge et de celui que fournit le val de *Gaube*, à gauche, est tout près du pont d'Espagne. On se trouve déjà à une assez grande élévation, puisqu'à côté des myrtilles ou airelles à baies succulentes, se voient les rhodo[illegible]drons.

Pour parcourir le val de Gaube, on monte le

ressaut par des rampes très-rapides, et l'on atteint bientôt le niveau du gave qui provient du *lac de Gaube*. Ce lac, auquel on arrive, après une heure de marche, offre un très-bel aspect; sa circonférence est d'une lieue et demie ou 6 kilomètres environ, et sa plus grande profondeur, de 50 mètres; il abonde en truites. Ses eaux calmes et limpides, réfléchissent, par un beau jour, les rochers qui l'avoisinent et les hautes sommités qui forment sa grande enceinte. On voit sur ses bords du côté du couchant, des masses énormes qui l'ont en partie comblé; quelques débris ont roulé du haut des monts, jusque dans le centre de ce vaste réservoir; une barque d'une forme particulière, joli petit esquif, procure aux personnes qui vont le visiter, le plaisir d'une promenade par eau, au sein des plus hautes montagnes. Un pasteur et pêcheur à la fois, dont la cabane est sur le bord du lac, en fait les honneurs aux curieux et se plaît à raconter les visites antérieures: « les plus mémorables étoient celle d'un prince allemand, qui mangea trente-six truites, et celle de M. d'Etigny, célèbre intendant de la province, qui se fit accompagner d'une suite de cent personnes; il avoit amené jusqu'à des musiciens. Notre pasteur se souvenoit principalement de l'honneur que l'on avoit fait à une petite bergère, de la faire beaucoup danser et de lui donner quarante-cinq francs, pour la remercier de s'être prêtée à cet hon-

neur (1). » Dans ce modeste asile, ou on ne peut se tenir debout, et qui a été bâti en pierres grossières ramassées sur le sol, et couvert en chaume, on trouve des bancs de bois et quelques grossiers ustensiles; du lait, du pain bis, d'excellentes truites tirées toutes vivantes du lac, permettent au solitaire d'offrir au voyageur un repas frugal, à peu de frais, lorsqu'on n'a pas apporté de provisions soi-même. Je conseillerois du moins de se pourvoir de vin, celui du lieu étant plus acide que liquoreux.

On aperçoit très-distinctement des rivages du lac, la montagne de Vignemale, dont les glaciers éternels deviennent resplendissans, lorsqu'ils sont frappés par les rayons solaires, et semblent rapprocher cette grande masse du spectateur qui la contemple avec admiration : c'est un grand vaste tableau, dont le cadre et la surface sont également dignes d'intérêt; c'est une perspective comparable à celle du Marboré; mais le cirque (2),

(1) Un mois de séjour dans les Pyrénées, par M. Azaïs, pag. 88.

(2) Nous aurons lieu de remarquer plus d'une fois de semblables dispositions dans les Hautes-Pyrénées; et c'est une chose bien étonnante que ces amphithéâtres, ces cirques, ces oules, qui ne ressemblent en rien à ce que l'on rencontre au fond des vallées dans la chaîne des Alpes. Ces fonds représentent communément un entonnoir plus ou moins évasé; mais nos cirques qui occupent la place de ces entonnoirs, ne

quoique plus étendu, n'offre point ces gradins symétriques et ce contour régulier qui, ainsi que nous le verrons bientôt, caractérisent celui de Gavarnie. Il y a plus de rudesse, plus d'âpreté dans les formes, et l'on aperçoit comme des déchiremens qui sillonnent profondément, et de haut en bas, toute la surface de cette imposante barrière.

Pour approcher de la triple sommité de Vignemale, il faut tourner le lac à droite et suivre un sentier, à peine praticable, à travers des débris granitiques, dont l'existence est due sans doute à quelque grand ébranlement, et qui se présentent jusqu'au sommet de cette gorge; ils proviennent tous du versant qui borne la vallée à droite. Du lac jusqu'au pied de Vignemale, on monte sans cesse, et l'on rencontre cinq ressauts successifs, toujours moins élevés, à travers lesquels le gave s'est ouvert un passage. Il en est résulté autant de *cascades;* la première, qui se voit très-dis-

leur ressemblent pas du tout, ni par l'aspect, ni par la structure. La profondeur des excavations, et les roides escarpemens des montagnes qui les entourent, indiquent l'ancien séjour des eaux, pendant un temps plus ou moins long, séjour qui, joint aux grands bouleversemens qu'ont éprouvés les Pyrénées dans leur masse entière, a dû produire ce double phénomène sur un sol en grande partie calcaire: on peut juger du fondement de ces conjectures, par l'inspection des lieux où l'on trouve encore des lacs.

tinctement des bords du lac, et porte le nom de *Splénouse* (1), est la plus remarquable. Autant de vallons successifs, et dont l'étendue va toujours croissant, séparent ces chaussées naturelles, et sont le réceptacle des débris des montagnes; quelques pâturages peu fertiles, y alimentent des troupeaux dans la belle saison; le troisième offre à droite l'aspect d'une jolie cascade; le dernier a une très-grande étendue; des fragmens considérables de quartz ocracé se présentent à l'entrée et du côté droit; plus loin, d'énormes blocs de pierre calcaire l'encombrent de toutes parts; toute sa surface est recouverte d'un gravier siliceux, calcaire et granitique, à travers lequel serpentent de nombreux filets d'eau, qui se réunissent à l'issue pour donner naissance au gave, après avoir baigné quelques pâturages humides et marécageux. Le fond de ce bassin est occupé par un énorme glacier, qui a 30 à 40 mètres d'épaisseur, dans la partie qui touche au mur contre lequel il s'appuie, et qui présente une inclinaison considérable; toute sa surface est recouverte d'une couche de neige qui, à son tour, se transforme en glace cristalline et transparente, comme la grande masse dont on ne sauroit mesurer l'étendue. Elle offre, sur plusieurs points, des crevasses en forme

(1) D'autres disent Splumouse ou Spumouse, ce qui signifie en françois, écumeuse.

de fissures, qui ont jusqu'à 10 mètres de profondeur sur quelques décimètres d'ouverture.

Ce glacier se prolonge par de larges napes de neige, jusqu'auprès du sommet de la montagne, à travers les anfractuosités qui séparent les *Trois Pics* inégaux, qui, de ce côté-là, surmontent l'énorme masse de Vignemale; on les nomme les *Sommités Jumelles :* celle qui est à droite est la plus élevée; elle s'appelle, en langage du pays, *el Soum d'era Coste*, le Sommet de la Côte; les deux autres, placées sur la même ligne, de l'ouest à l'est, n'ont point de nom; elles décroissent dans le rapport de leur éloignement du pic principal. Un énorme rocher est situé, comme une clef de voûte, entre le premier et le second de ces pics, à une grande distance de leurs sommités.

Il faut deux heures pour se rendre du lac de Gaube aux pieds du glacier, ou de la montagne. Elle est également accessible du côté droit, qui conduit au port d'Espagne, et, du côté gauche, par où on arrive au col de l'Oulette que domine le pic de Culaous, pour descendre dans la vallée d'Ossoue, par un sentier rapide, ou dans celle de Lutour, à travers un champ de neige que protége son exposition nord, ou enfin pour s'élever sur le plus petit des trois sommets que nous allons faire connoître.

Ascension et vue de Vignemale.

Cette montagne, d'après les calculs de MM. Reboul et Vidal, n'est inférieure que de 26 toises au mont Perdu, situé sur le versant d'Espagne. Son élévation est de 1721 toises, ou même de 1728, selon M. Junker : c'est par conséquent le pic le plus élevé du Bigorre ; et, parmi les Pyrénées françoises, il ne le cède qu'à la *Maladetta*, dont il est en quelque sorte le pendant. C'est un groupe de sommités innombrables, entassées les unes sur les autres, et formant un noyau d'où descendent des prolongemens qui séparent les vallées d'Ossoue et de Cauteretz en France, celles de *Broto* et de *Thena* en Espagne ; ces prolongemens conservent encore une grande élévation, loin du noyau qui leur a donné naissance, et présentent plusieurs pics très-remarquables.

On peut se rendre à Vignemale, par le val de Gaube qui, comme on l'a vu, est un prolongement de la gorge de Cauteretz, ou par la vallée d'Ossoue qui débouche dans celle de Gavarnie. C'est par la première de ces vallées que je suis parvenu, en 1805, au plus petit des trois sommets de cette montagne, le seul que l'on puisse atteindre ; et c'est de cet observatoire, qui n'est inférieur à la grande sommité que de 3 ou 400

mètres, que j'ai vu bien distinctement, et par le plus beau jour, toute l'ordonnance des monts qu'il domine; M. de La Beaumelle y étoit monté quelques années auparavant, par la vallée d'Ossoue; le chemin que j'avois à suivre n'étoit pas encore connu; aucun des prétendus guides de Cauteretz n'étoit allé au-delà du glacier, et le mien, d'abord fort habile, à l'entendre, fut réduit à suivre mes traces; M. Dureau de La Malle fils, et plusieurs autres, y sont allés depuis.

On ne sauroit aborder en face, ce mur perpendiculaire, dont les fondemens semblent raffermis par l'énorme glacier qui se trouve à sa base, et qui offre une surface très-inclinée. Il faut nécessairement, se diriger vers la gauche pour gravir sur le *troisième pic*. On monte très-rapidement dès le point de départ, à travers des amas de neige, que l'on rencontre à chaque instant, et des roches escarpées, sur lesquelles il faut s'élever comme par une échelle. Deux heures suffisent à peine pour atteindre le col qui se trouve à la base du pic, et d'où l'on domine sur le vallon de l'*Oulette*.

On voit alors en face et dans la ligne méridienne, ce troisième pic, sur lequel on peut gravir sans de grandes difficultés, à travers des fragmens calcaires qui couvrent tout le flanc de la montagne. Avant d'arriver au sommet, on traverse plusieurs tas de neige qui se prolongent jusque dans l'en-

ceinte du cirque, par une pente assez rapide, ce qui commande quelques précautions pour les passer. Il faut une heure de marche pour arriver au sommet, d'où l'on domine toutes les hauteurs voisines.

Parvenu à ce point, on regrette peu de ne pouvoir atteindre aux deux autres pics, et l'on est frappé d'abord d'une secrète terreur, en contemplant le vaste abîme qui s'offre au midi, à une profondeur que la vue ne sauroit apprécier, non plus que la quantité de neiges et de glaces accumulées entre les sommités jumelles et les monts correspondans du versant espagnol, qui font partie de Vignemale; ils sont désignés sous les noms assez incertains de *Cerbellona*, *Plan Daube*, ou *Plateau du Levant*, et *Montferrant*. Le premier est à l'ouest, il répond au *Soum dera Coste*, et c'est le plus élevé; le second est situé à l'est, ses flancs sont tous couverts de neige : on pourroit atteindre son sommet qui est fort haut, et voir de là les restes du glacier et le versant d'Espagne, et c'est par la vallée d'Ossoue qu'il faudroit l'aborder; la troisième sommité est située entre les deux autres : elle paroît aussi être la moyenne en hauteur. A l'est de ces sommités est une échappée de vue, qui laisse apercevoir une partie de l'Espagne et plusieurs plans du versant méridional des Pyrénées. Un embranchement de la vallée d'Ossoue paroît offrir de ce côté, un passage facile

qui probablement conduit aux mêmes points que le port de Gavarnie, vers le quartier des fameuses pierres de Saint-Martin, connues des géographes sous cette dénomination. Là se voient dans toute leur étendue, ces larges ravins, ces immenses anfractuosités qui séparent les diverses sommités, dont les vives arêtes coupées à pic, ôtent tout espoir de communiquer de l'une à l'autre; chacune est entourée d'une *ceinture de glace*, qui tient à l'énorme masse centrale. De cet océan de glaces et de neiges, partent comme autant de mers, des prolongemens qui s'étendent entre les différens mamelons des montagnes circonvoisines, et parviennent jusqu'aux sommets des vallées qui aboutissent à Vignemale, pour fournir à l'écoulement de divers gaves ou torrens : le plus considérable de ces prolongemens paroît être celui qui descend dans la vallée d'Ossoue; il est probable que ceux qui se dirigent du côté de l'Espagne sont moindres. Le glacier de Vignemale rivalise en étendue, avec ceux du Mont-Perdu et de la Maladetta.

Pour opérer un changement de scène subit, et jouir du plus beau contraste, on n'a qu'à se retourner, et l'on croit passer des plages de la Sibérie aux riantes côtes de l'Ausonie. On voit bien distinctement, à l'est, et sur le même plan, du nord au sud, d'abord le *Pic-du-Midi*, qui ne présente aucun glacier visible; puis *Néouvielle* dont

le flanc occidental est panaché de neige; ensuite le *Pic-Long* et les *montagnes de Troumouse*, également blanchies; au loin et dans cette direction, le *Pic-de-Génos*, qui se lie par des crêtes si élevées aux Montagnes-Maudites, borne orientale des Hautes-Pyrénées; enfin, sur un plan un peu moins éloigné, le *Piménée* qui n'a point de glaciers, et le *Mont-Perdu* tout couvert de frimas. Plus près et sur la même ligne que le Mont-Perdu, d'orient en occident, on voit le *Cylindre*, le *Marboré*, ses *gradins* et la *Brèche-de-Roland*: vaste môle presqu'entièrement couvert de larges napes de neige; plus en-deçà sont le *Pic-Blanc* et le *Pouey-Mourou* ou Pic-Noir.

Directement au nord et sous les yeux du spectateur, se trouve l'arête de montagnes qui sépare le val de *Lutour* de celui de Gaube; on la nomme dans le pays *Costa de l'Oume* (Côte de l'Homme). A l'est du val de Lutour, se voient les montagnes de la vallée de Gavarnie, avec lesquelles se continuent celles du versant boréal de la gorge d'Ossoue, dont les sommités présentent une belle perspective. On remarque à l'extrémité, le pic de *Succugnac* qui paroît peu éloigné: il ne faudroit guère que deux ou trois heures pour aller du point où l'on est, par cette gorge, au village de Gavarnie, près duquel elle débouche.

Un peu à gauche, on voit dans tout son cours le val de Gaube, qui présente à son extrémité,

sous le plus beau des aspects, le *lac* du même nom ; plus loin, la vue se repose sur les hauteurs qui bordent au nord le *val de Gerret*, et sur le *monné* qui domine Cauteretz et montre sa grande élévation. Plus à gauche, est la crête qui sépare le val de Gaube de celui du *Marcadal*, et dont les sommités portent différens noms dans le pays, tels que *Gaube* et *Illeu;* au-delà sont les montagnes qui bordent à l'est la vallée d'Azun. Tout-à-fait au couchant, est le *Pic-du-Midi* de Pau, qui approche de la crête centrale. Vu de ce point, la bifurcation de sa sommité, que l'on nomme *la Hourquette* (la Fourche), paroît très-distinctement. La partie du côté droit a l'aspect d'une tour carrée; l'autre ressemble assez à un dôme de forme conique.

Tels sont tous les objets, tous les points de vue qui se présentent aux yeux de l'observateur, placé sur la troisième sommité de Vignemale : c'est incontestablement, un des plus beaux aspects que puissent offrir les Hautes-Pyrénées; c'est celle de mes courses où j'ai éprouvé le plus de satisfaction pour les yeux, et deux incidens que je vais rapporter, y ajoutèrent de l'intérêt.

Il étoit plus de deux heures, lorsque j'eus terminé le croquis descriptif des divers aspects qui s'offrent à la vue sur le magnifique cône occidental, et il falloit songer au retour. Le compagnon de la plupart de mes courses étoit resté au

83875

lac, ne se sentant pas disposé ce jour-là à courir avec moi les aventures hasardeuses où je l'entraînai plus d'une fois depuis; je craignois qu'il n'eût quelques inquiétudes, à cause de mon retard; et voulant abréger le trajet à partir du col de l'Oulette, je proposai à mon guide de nous embarquer sur le glacier, par la pente la plus rapide, afin d'arriver plus vite au fond du cirque; je me mettois en mesure de lui donner l'exemple, lorsqu'il s'écrie : *Que faites-vous? vous êtes perdu !*... Son accent, plus que ses paroles, m'arrête, et alors il me dissuade par de bons raisonnemens, de mon imprudente tentative, et obtient de moi que nous suivions la pente la moins roide de ce même glacier, sur lequel il me précède, appuyé sur son bâton, comme moi sur celui dont je m'étois muni à dessein. Je lui laisse gagner cinquante pas en avant, et au milieu de notre rapide descente, qui me rappeloit l'agréable *ramasse* du Mont-Cenis, il me crie : *Prenez garde!* et fait un saut, dont je connus l'importance et que j'imitai spontanément, lorsqu'arrivé au même point, je vis sous mes pieds une énorme crevasse d'un aspect vitreux, dont la largeur à l'orifice étoit de plusieurs mètres et la profondeur considérable : gouffre effrayant d'où nous n'eussions jamais pu revenir, et dont le souvenir glace encore ma pensée. Je n'en fus pas moins satisfait d'avoir parcouru en moins d'une demi-heure, un trajet qui

m'avoit coûté plusieurs heures de marche dans la matinée; et après m'être restauré sur les bords du lac, où mon jeune ami avoit fait la sieste pour tuer le temps, j'arrivai gaillard et dispos à Cauterets, après douze heures de marche continue, par l'une des plus belles journées, il est vrai, dont on puisse jouir dans cette contrée.

L'autre circonstance est la rencontre que j'avois faite en montant, d'un troupeau d'izards : ce qui me donne lieu de dire quelque chose des mœurs de ces animaux et de la chasse que leur font nos montagnards, moins lestes mais plus adroits, et aidés du plomb meurtrier.

Chasse de l'Izard.

Il est rare qu'on s'élève à de telles hauteurs dans les Pyrénées, sans rencontrer sur ses pas quelques troupes, ou du moins quelques individus de cette espèce indigène de quadrupède qu'on nomme *izard;* et c'est dans cette région surtout qu'ils abondent le plus. En effet, à peine étions-nous parvenus mon guide et moi à demi-trajet du col de l'Oulette, que nous aperçûmes une bande de ces animaux, qui montoient en même temps que nous et pour nous fuir sans doute : ils furent bientôt hors de la portée de nos yeux et nous ne songions plus à eux, lorsque, gravissant le sommet du pic, nous entendîmes tout à coup un bruit

effroyable, comme si la montagne entière croulait sous nos pas; et des éboulemens de roches calcaires, arrivant jusqu'à nous, sembloient nous menacer. Quelle fut notre surprise de voir l'explication de ce phénomène dans la subite apparition de nos agiles coureurs qui, séparés en deux pelotons, défilèrent de droite et de gauche avec la vitesse de l'éclair, mais à la distance de quelques pas seulement. L'un d'eux, entr'autres, pour m'éviter, passa sur la corniche au dessus du grand glacier où je crus le voir se précipiter; mais il regagna, sans accident, ses six compagnons, non moins effrayés que lui, et ils disparurent au loin, après avoir gravi sur le pic opposé. Nous vîmes bientôt que nous les avions comme forcés dans leurs derniers retranchemens sur Vignemale, et qu'ils n'avoient vu d'autre moyen de salut que de revenir sur leurs pas, malgré la crainte de trouver le chemin barré. Il nous eût été bien facile d'en tuer, si nous avions eu des fusils, et je regrettai beaucoup, dans cette circonstance, de n'en pas avoir.

L'izard (*rupi-capra*), ainsi que le bouquetin, s'élève jusqu'au sommet des plus hautes montagnes, tandis que le chamois, s'il faut en croire Buffon et Conrad-Gessner, si dignes de foi à tous égards, n'en habite que le second étage; mais il ressemble à ce dernier par les habitudes, par l'intérieur du corps et par la position de ses cornes

placées sur le devant du front et se terminant en bec à corbin, ce qui, dit-on, leur donne la facilité de s'accrocher dans le danger. Tous deux se fraient des chemins dans les neiges; tous deux franchissent les précipices, en bondissant de rocher en rocher, de pied ferme et assuré, avec un regard imperturbable et une justesse de mesure toujours infaillible. M. de Buffon, en remarquant que c'est Gaston Phœbus qui appelle *izarus* et *sarris* le chamois, croit que tous deux, ainsi que le bouquetin, ne font qu'une seule et même espèce : tous sont couverts, en effet, d'une peau ferme et solide, et vêtus en hiver, d'une double fourrure, c'est-à-dire d'un poil extérieur assez rude, et d'un poil intérieur plus fin et plus fourré; tous ont une raie noire sur le dos, et la queue de la même grandeur. Lorsqu'on les prend jeunes, ils s'apprivoisent et deviennent domestiques; mais ils ne vivent guère, et se reproduisent encore moins loin des montagnes, dont l'air vif est pour eux un élément nécessaire.

L'izard, naturellement indépendant, et libre comme l'air qu'il respire dans les régions alpestres, vit cependant en troupe et dans une sorte de société avec ses semblables; et si ce n'est qu'on rencontre quelquefois une mère suivie de son petit ou de ses petits, car elle en fait ordinairement deux, il est rare de voir des izards en moindre nombre que de quatre ou cinq; et ce nombre s'é-

lève jusqu'à dix, douze ou même davantage. Ils descendent la nuit dans les basses vallées, pour prendre leur nourriture; et se réglant en quelque sorte, sur l'ascension même du soleil, ils montent ensuite, de station en station, jusqu'à la région des neiges, ayant toujours la précaution de se garder et d'avoir comme des sentinelles, qui préviennent toute surprise et avertissent du danger, par une espèce de cri ou sifflement particulier. Aussitôt, le chef de bande, qui est un des plus âgés et des plus expérimentés, donne le signal du départ et sert de guide aux autres dans la fuite la plus prompte, que n'arrête aucun obstacle. On les voit gravir par les points les plus difficiles, les plus escarpés, et se précipiter quelquefois de plus de trente pieds, sans perdre leur à-plomb, tant est grande la justesse de leur vue, la force de leurs jarrets et l'habitude des âpres sommets, des arides écueils au milieu desquels ils se plaisent.

La chasse des izards se fait au fusil; et ces animaux étant difficiles à surprendre, à cause des précautions qu'ils prennent, on se voit contraint, le plus souvent, de les forcer, pour ainsi dire, de mont en mont, de glacier en glacier, jusqu'à une dernière sommité, d'où ils sont obligés de revenir sur leurs pas à cause des gouffres et des précipices qui s'opposent à leur passage. C'est ainsi que le chasseur, trompé dans sa vigilance matinale et

n'ayant pu atteindre sa proie au lever de l'aurore sans être aperçu, est réduit à la poursuivre toute une journée, sans aucune certitude de succès, mais avec cet espoir qui suffit à son courage bien souvent déçu, et cette ardeur naturelle qu'excitent les difficultés mêmes de ce genre de chasse; c'est ce dont ne peut se faire une juste idée, quiconque n'a pas chaussé la *spardille* ou les *avouarques*, et gravi ces monts escarpés, franchi ces écueils sourcilleux, dévoré d'une soif ardente la neige de ces glaciers, respiré enfin cet air éthéré, qui semble donner à l'homme une nouvelle vie, et lui communiquer la constance, l'agilité, la précision de l'animal même à la poursuite duquel il consume, sans s'en apercevoir, les heures entières marquées entre le lever et le coucher du soleil. « On conçoit cependant que la condition du chasseur d'izard est bien moins fâcheuse que celle du chasseur de [illegible], et je n'ai point ouï dire que dans les Pyrénées, la passion de cette périlleuse chasse eut ses victimes. De même que les approches des monts sont moins difficiles, les hauteurs moins considérables, les neiges moins étendues; de même les froids de la nuit sont moins rigoureux, les ouragans moins longs, les brouillards moins opiniâtres; et, dans le cas où le chasseur est surpris par le mauvais temps, combien de dangers et de fatigues lui sont épargnés par cela seul, que les

déserts sont plus bornés et les habitations plus voisines (1) ! »

Les chasseurs de nos montagnes ne laissent pas que de fournir à une certaine consommation de cette espèce de gibier, dont le goût sauvage ne plaît pas à tout le monde ; mais avec des assaisonnemens convenables, et sous la main d'un habile cuisinier, il fournit des mets qui ne sont point à dédaigner. On en sert sur toutes les tables, et pendant toute la saison des eaux, dans les divers établissemens thermaux, soit en rôti, soit en civet, soit en pâté et sous d'autres formes encore, mais toujours après que la chair en a été marinée dans le vinaigre, et attendue le laps de temps nécessaire pour l'attendrir, et laisser dissiper sa trop grande venaison.

(1) M. Ramond, observations faites dans les Pyrénées, chap. 15, pag. 326.

CHAPITRE VII.

Gorge de Pierrefitte ; vallon de Luz ; bains de Saint-Sauveur.

En sortant de Pierrefite pour se rendre à Luz, on passe un pont, et la vallée se rétrécit considérablement : elle présente bientôt des beautés du genre le plus sévère. Là les monts sont si rapprochés, les escarpemens sont si roides, le gave est si profond, qu'il a fallu de grands efforts pour y pratiquer une route et rendre Barèges accessible aux voyageurs. Nulle part on n'a eu plus de difficultés à vaincre, ni un succès plus étonnant ; des rochers d'une hauteur immense encaissent, à leur base, un torrent furieux, qui roule les débris arrachés de leurs flancs, tandis que leurs âpres sommités limitent l'étendue de la voûte azurée ; son élévation contraste avec la profondeur de l'abîme, et le silence qui règne en haut, avec le fracas des précipices que l'on domine. « Les vallées supérieures des monts du premier ordre, dit M. Ramond, présentent souvent des sites moins extraordi-

naires que ces gorges inférieures, creusées par les torrens dans les rochers de leur base ; et l'étroite vallée qui s'élève de Pierrefite à Luz, rassemble des beautés et des horreurs étrangères à des vallées plus élevées, comme la route du *Schellementhal*, au pied du Saint-Gothard, en a que la partie supérieure du passage ne présentera plus. Il y a entre ces deux gorges une extrême ressemblance ; mêmes obstacles à vaincre, mêmes efforts de l'homme et mêmes succès. Des rochers d'une effrayante hauteur, resserrent de même un torrent furieux qui roule, tombe, fuit entre leurs débris, au fond d'un terrible précipice. Un chemin taillé dans les flancs escarpés de ces rochers, soutenu souvent en saillie, par des voûtes qui le suspendent au-dessus du torrent, le franchit lorsque tout appui lui manque et cherche, sur les rocs opposés des rampes moins rebelles. Même fracas dans les profondeurs et même silence sur les hauteurs ; un ciel resserré de même entre des cimes âpres et menaçantes, comme le torrent l'est entre leurs profondes racines..... Mais le dirai-je ? continue-t-il, la nature, dans le *Schellementhal*, est encore bien plus grande, et l'homme est encore plus étonnant. Les précipices sont plus profonds, les sommités plus suspendues ; c'est dans le plus dur granit que le Suisse s'est frayé une route, et pour atteindre le bassin de Luz, il n'y a pas de *pont du Diable* à passer, pas

de rochers de quatre-vingts pas d'épaisseur à traverser (1). »

La route de Barèges, malgré la justesse du parallèle qui la subordonne à celle qui lui ressemble dans les Alpes, n'en est pas moins un monument à jamais mémorable de l'administration supérieure dans ces localités; elle côtoie alternativement l'une et l'autre rive du gave, au-dessus duquel on a jeté des ponts dont la hardiesse étonne. On en compte sept de Pierrefitte à Luz; trois sur le gave, dans la première moitié du trajet; un quatrième, à l'endroit le plus resserré, le plus sauvage (2), sur le torrent qui descend du versant gauche, où se voit encore un ancien arceau appelé le *pont d'Enfer;* celui de la Hiellardère, tout en belles pierres serpentines dont la reconstruction a été achevée en 1809, est le cinquième. Ce pont est surmonté d'un obélisque, sur lequel devroient être consacrés les noms justement révérés de MM. de La [illegible] et Détigny, intendans de la généralité d'Auch. Le premier a fait ouvrir cette belle route, le second l'a perfectionnée, en y joignant les deux embranchemens de Cauteretz et de Saint-Sauveur.

(1) Observations faites dans les Pyrénées, par M. Ramond, pag. 17 et 18.

(2) Jusque dans ces déserts et sur ces roches infertiles, naissent l'azerolier, les chamœrisiers, les viornes, l'alisier, l'épine-vinette, le nerprun, les filarias, les gemandrus et le buplevrum. (Voyage dans les Pyrénées françoises, p. 147.)

Il est peu de parties du Bigorre et du Béarn, où ce dernier n'ait laissé des traces d'un habile et zélé administrateur. Quel hommage de la reconnoissance publique fut donc plus mérité, que celui que nous proposons de rendre à ces deux bienfaiteurs du pays! Un sixième pont, également en pierre, est sur le gave à l'entrée du vallon; le septième, jadis en bois et maintenant aussi en superbe serpentine, est sur le Bastan, aux portes même de la petite ville de Luz.

Le vallon de Luz, de forme triangulaire, est bien moins fertile que celui d'Argelés; mais de tous côtés, néanmoins, il repose agréablement la vue et cause des sensations nouvelles: on y voit de belles et riantes prairies, de nombreux villages et beaucoup d'habitations éparses. Les deux gaves de Barèges et de Gavarnie, en confondant leurs eaux, diminuent de vitesse et parcourent lentement ce site privilégié qu'ils n'abandonnent, comme nous venons de le voir, que pour reprendre leur première impétuosité. C'est le vaste asile des pasteurs et de leurs ouailles, lorsqu'ils sont forcés de déserter les hauteurs, au retour des frimas et des neiges. Les montagnes du voisinage sont parées d'une riche et abondante végétation, et l'on y voit des champs aussi bien cultivés que dans le bas fond. On remarque ceux qui sont couverts de bled sarrasin, lors de la maturité de cette plante, alors pourprée et se détachant sur la ver-

dure des prairies en compartimens semblables à une riche mosaïque.

De tous côtés, au sortir des gorges étroites qui aboutissent à Luz, on se plaît à contempler l'étendue du bassin, les riants plateaux, les amphithéâtres variés qui le bordent, les villages populeux qui l'animent et les pics élevés qui le couronnent. Parmi ces derniers se distingue celui *d'Eyré* qui a 1267 toises d'élévation, selon M. Ramond, et sur les pentes duquel M. Darcet a fait diverses expériences météorologiques; sa cime, selon lui, est élevée de 877 toises au-dessus du seuil de l'Eglise de Luz. Nous devons mentionner aussi le pic de *Bergons*, composé d'un schiste micacé, et élevé de 1084 toises, selon M. Ramond, et de 1108, selon MM. Reboul et Vidal. Néanmoins, il est d'un accès facile, car on peut y monter à cheval, et l'on aperçoit très-bien, de sa cime, les hautes centrales de la chaîne d'une part, et de l'autre le Pic du Midi; ce charmant belvédère est fréquenté chaque année par les moins intrépides des étrangers de Saint-Sauveur, qui jouissent, à peu de frais, d'une des plus belles vues intérieures des Pyrénées.

Une curiosité du vallon de Luz est la fontaine pétrifiante, qui se trouve sur la rive gauche du gave, au-dessous de Saint-Sauveur, et que M. de Vaudreuil compare à celle de Saint-Alyre à Clermont. Le ruisseau qu'elle produit dépose sur le sol des in-

crustations calcaires en forme de dalles de pierre; les plantes, les racines, les mousses qui se trouvent sur le passage de l'eau, et tout corps qu'on y expose, en sont enveloppés promptement.

La ville de Luz, distante de onze lieues de Tarbes et de trois d'Argelés, est le chef-lieu de toute la contrée. Tous les villages situés dans les vallées supérieures en dépendent. Elle est située vers le midi, au milieu et tout près du petit côté du triangle isocèle que forme le vallon, à une distance à peu près égale des gorges de Barèges et de Gavarnie.

Les antiquités de Luz se réduisent à l'hôtel-de-ville qui tombe en ruines, et dont l'architecture n'a rien de remarquable, et à l'église paroissiale qui, dit-on, fut bâtie par les Templiers; elle est entourée d'un mur de fortification, qui présente des créneaux, des embrâsures, et qui est surmonté d'une tour carrée, sous laquelle se trouve la porte d'entrée; l'ancien cimetière est renfermé dans cette enceinte, à l'orient de l'église. On voit à la petite porte d'entrée, un tombeau découvert qui sert de bénitier. On y voit aussi une autre petite porte murée, par où entroient les Cagots, dans le temps de leur proscription.

Près de Luz se trouvent les ruines de l'ancien *château de Sainte-Marie*, placées sur un rocher très-élevé, qui domine tout le vallon et défend l'entrée de la gorge de Barèges. Le château de Sainte-Marie, que visita le Prince Noir, est resté en la

jouissance des Anglois quatorze ans de moins que celui de Lourdes, et Jean de Béarn en étoit aussi gouverneur pour leur compte. Ce fut Jean de Bourbon, comte de Clermont, lieutenant du roi en Gascogne, qui le reprit en 1404, aidé par les Barègiens. Cette forteresse a défendu long-temps tout le Lavedan contre les incursions des Espagnols, et plusieurs capitaines s'y sont distingués par une vigoureuse résistance. Il ne reste plus qu'une tour carrée et une tour ronde, réunies par un mur.

On voit aussi, à l'entrée de la gorge de Gavarnie, sur une élévation, d'autres ruines que l'on nomme l'*Ermitage de saint Pierre*. C'étoit anciennement une église, qu'on dit avoir été bâtie par les Templiers. Il y avoit également une habitation dont il ne reste plus que quelques vieux murs; elle a servi d'asile à plusieurs ermites, et il en est resté des traditions dans le pays.

Anciennement, l'infidélité entre époux étoit sévèrement punie par la coutume de Barèges, et la peine retomboit sur le séducteur. Le plus souvent, le coupable, conduit sur la frontière, étoit puni par l'ostracisme. Les femmes jouissoient en quelque sorte, du droit d'asile, car un article de la coutume de cette vallée, rédigée avant 600, accordoit la grâce au coupable qui s'étoit réfugié auprès d'une dame; enfin, les femmes étoient servies à table par leurs maris, avec toutes les mar-

ques du respect (1). Cet usage chevaleresque a disparu de toute la contrée, et a été scandaleusement remplacé par un tout contraire. J'ai retrouvé plus d'une fois, les traces de ce dernier dans de très-honnêtes familles; j'ai vu l'épouse préparer et servir le repas de l'époux et de l'hôte étranger, sans prendre place à table, et sans même que le maître du logis songeât à faire des réserves pour sa compagne. Cette servilité de la femme envers l'homme est dégradante pour tous deux; c'est l'entière communauté des droits et des jouissances, qui fait le vrai charme de l'union conjugale, et qui caractérise l'état d'une parfaite civilisation.

La vallée de Barèges, dit M. Dulaur (2), a la réputation d'avoir été habitée autrefois par des géants; M. Palassou, dans son Essai sur la minéralogie des monts Pyrénées, fit mention d'ossemens extraordinaires trouvés au village de Viscos; et M. Pasumot a raconté sur ce même sujet [illegible] qu'il a existé à Viscos une famille de géants de la taille d'environ huit pieds. On les nommoit les *Prousous*, vulgairement les *Esprasous*. Prousous est un terme espagnol qui signifie grands hommes. Leur taille gigantesque inspirait une répugnance à les épouser. Le dernier étoit le vieux *Barrique*,

(1) Voyage dans les Pyrénées françoises, p. 157 et 158.

(2) Description des principaux lieux de la France, t. III, p. 170.

mort il y a environ dix-sept ans, âgé de 108 à 110 ans. Dans sa jeunesse, il avoit six pieds, son baptistaire existe à Luz, comme ceux de toute sa famille. On les enterroit dans des endroits séparés que l'on connoît encore.

« Il est très-vrai que M. Cantonnet, curé de Luz, ayant fait fouiller le tombeau d'un de ces Prousous, on en tira une clavicule d'environ dix pouces de longueur, et un tibia de près de deux pieds qui furent envoyés à M. d'Hérouville. Un chirurgien fut présent à cette fouille, et on ne fut pas trompé sur l'espèce des os qui sont véritablement humains (1). »

Bains de Saint-Sauveur (2).

Les bains de Saint-Sauveur, dépendance de Luz, se trouvent à une très-petite distance, sur la rive [illegible] de Gavarnie, qu'on traverse sur un pont jadis en bois, récemment construit en belles pierres serpentines. On monte une superbe rampe, garnie de parapets le long des précipices, que l'œil contemple avec curiosité sans en être effrayé.

(1) Voyages physiques dans les Pyrénées, p. 324.

(2) Saint-Sauveur est élevé de 663 m. au-dessus du niveau de la mer, selon le minéralogiste M. de Charpentier, ou de 395 toises selon l'ingénieur Laroche.

Les maisons, bornées pendant long-temps au nombre de dix ou douze, se sont accrues récemment, par l'industrie particulière, en raison de la fréquentation toujours croissante de ces eaux, qui reçoivent chaque année 200 baigneurs; elles sont bâties sur l'escarpement de la montagne, et rangées sur deux files, que sépare une rue assez large; celles du côté droit sont adossées contre le rocher, tandis que celles de l'autre côté sont comme suspendues sur des pentes rapides, au bas desquelles le gave roule ses eaux mugissantes.

La découverte des eaux thermales est d'une date fort ancienne, et qu'on ne sauroit assigner; mais leur emploi est assez récent, et tous les édifices de cet établissement, ainsi que le beau chemin en rampes spirales qui y conduit, sont de nouvelle construction. On raconte qu'un évêque de Tarbes, exilé à Luz, fit élever dans le voisinage de la source, une petite chapelle portant pour inscription : *Vos haurietis aquas de fontibus Salvatoris.* Voilà l'origine de la dénomination de Saint-Sauveur.

L'aménagement des eaux de Saint-Sauveur a été très-soigné, et on y a fait des ouvrages bien entendus, qu'on doit à l'ingénieur en chef du département, M. Moisset. On a construit du côté du gave une terrasse dont les fondemens sont très-profonds, et qui garantit la solidité des édi-

fices. On pourroit prolonger cette terrasse le long de la maison Bezegua, et accroître ainsi le terre-plein, pour déployer davantage l'emplacement des bains qui se trouve un peu resserré; par ce moyen, on pourroit aussi augmenter le nombre des baignoires; mais celles qui existent suffisent au traitement des personnes qui viennent faire usage des eaux de Saint-Sauveur; on y manque plutôt de logemens que de bains.

Les bains de Saint-Sauveur, peu distans de ceux de Barèges, dont ils peuvent être regardés comme une annexe, sont plus tempérés, et les eaux proviennent toutes d'une même source, qui a neuf centimètres de diamètre environ.

Il y a maintenant une buvette, une douche à bain qui a 29° de chaleur, et treize baignoires, savoir : deux dites du Milieu, un peu moins chaudes que la douche; deux de la Châtaigneraie, moins encore; trois de la Terrasse, toujours moins; trois de Bezegua, encore plus tempérées; enfin trois de la Chapelle, qui n'ont que 25°.

Ces bains sont tenus avec beaucoup de propreté; ils sont tous consacrés à l'usage des particuliers; on n'y reçoit point de militaires : il faudroit tout créer, si l'on vouloit y établir un hospice, et le peu d'abondance de la source ne permettroit pas d'y fonder un grand établissement, car les baignoires qui existent ne peuvent être toutes remplies en même temps, à plusieurs reprises. Les

principes de cette source minérale, d'après l'analyse qu'en a donnée le médecin inspecteur Fabas, sont :

1° Sulfure alkalin et terreux.....	3 parties.
2° Matière grasse savoneuse.....	13
3° Terre vitrifiable ou insoluble dans les acides.....	20
4° Terre calcaire ou soluble.....	4
5° Natrum, alkali de soude.....	23
6° Sel marin.....	9
Total.....	72

Il y a une portion de fer, toute imperceptible qu'elle est dans l'analyse, puisque le sédiment de l'eau en grande masse, présente souvent sur la surface quelques taches de couleur ochreuse.

Les eaux de Saint-Sauveur ont un caractère onctueux qui leur est propre ; elles sont toniques et fortifiantes ; l'effet s'en fait ressentir sur la peau dès l'immersion, comme dans tout le système nerveux, lorsqu'on en a fait usage pendant quelque temps.

L'établissement des bains a pour promenade la terrasse ombragée d'arbres, lorsqu'on ne veut pas en aller chercher de plus éloignées ; mais il s'en offre de tous côtés d'une perspective plus étendue : l'aspect du vallon de Luz et de sa magique enceinte, se présente sous diverses faces, soit qu'on

s'égare sur les tertres qui dominent la rampe, du côté du village de Sasies d'ancienne existence (1), soit qu'on se promène sur l'allée angloise bordée d'arbres.

On a voulu donner de l'agrément à Saint-Sauveur, par la plantation en bosquets ou jardins à l'angloise, des prairies situées tout le long et au bout de la seule promenade qui soit à proximité, et qui convienne habituellement aux personnes délicates et foibles, qui fréquentent ordinairement ces eaux. Les mouvemens de terrain s'y trouvoient tout formés, et rien n'étoit plus facile que d'y placer des massifs, d'y dessiner des allées sinueuses, et de lier les pentes à la promenade supérieure et aux bas-fonds de *Cythère*, dont les verts gazons s'étendent jusqu'au gave. Là, ses belles eaux reposent sur un lit de gravier, et leurs ondes semblent caresser les roches locales ou transportées accidentellement, qui bordent son bassin en forme de lac; un petit pont le traverse.

Ce parc de la nature, déjà orné par elle d'abris délicieux, seroit susceptible des plus riches embellissemens : tels que de grands bassins artistement dessinés, de magnifiques jets d'eau alimentés par les torrens de la montagne, de quelque hauteur qu'on voulût les faire descendre dans des

(1) On voit le millésime 1002 sur l'antique croisée en ogive d'une maisonnette.

canaux et rejaillir dans les airs; de jolies fabriques, de chaumières, de laiteries, de kiosques, de cafés, comme but de promenade ou rendez-vous, comme stations ou points de repos pour les promeneurs. Mais il est à craindre que les efforts de l'art, quelques succès qu'ils obtinssent, parussent mesquins, au milieu des magnificences naturelles propres à ce site privilégié, car tous les environs de Saint-Sauveur sont des promenades délicieuses, surtout dans la partie alpestre qui le domine.

Une des plus justement renommées est celle que je me plaisois à désigner sous le nom rendu célèbre des *Charmettes;* elle est au-dessus du plateau de *Trazères;* on y arrive de terrasse en terrasse, et l'on y voit la plus belle des cascades environnantes tomber en nappe d'argent du haut d'un mur de rocher; elle répand ses eaux dans de vertes prairies, à travers des touffes de frêne et d'aulne, pour fournir à mille jets d'eau et aux cascades inférieures, qui se montrent de toutes parts et paroissent sortir des flancs de la montagne, comme d'un immense *château-d'eau.* Si, dans les premiers jours de septembre, de midi à trois heures, on s'assied au pied de cette cascade supérieure, on voit le soleil passer sur son orifice à travers le feuillage qui le borde, et l'on diroit alors qu'il s'élance du disque radieux de cet astre, une gerbe de feux prête à embraser la terre :

phénomène admirable, qu'il faut épier pour en jouir, et qui s'offrit par hasard à mes regards surpris, l'an 1812!

Si l'on s'élève au niveau de la cascade, sur le promontoire d'où elle s'élance, on découvre d'autres points de vue, et comme un nouveau monde. On voit le gave à la profondeur de 4 ou 500 toises, dessiner son cours tortueux, depuis son origine jusqu'à la gorge de Pierrefitte, tantôt impétueux et terrible, lorsqu'il traverse des gorges resserrées; tantôt calme et baignant mollement ses rives, dans divers bassins intermédiaires, parmi lesquels celui de Luz offre l'image des champs de l'Aréthuse, fertilisés par l'onde la plus pure.

Que d'aspects divers, que d'apparitions ou réelles ou fantastiques, que d'images tendres et voluptueuses environnent ce lieu vraiment enchanté, ce séjour si riant de Saint-Sauveur, où, pendant la saison des eaux, se trouve communément réunie une société choisie de jeunes et jolies femmes, d'hommes aimables et spirituels qui, sans se connoître, semblent s'y être donné rendez-vous! Grâces en soient rendues aux docteurs de la faculté, qui s'accordent aujourd'hui à prescrire ces bains à toute cette classe, appartenant aux deux sexes, d'êtres foibles et nerveux tout à la fois, doués d'une sensibilité exquise, qui sont sujets aux affections de poitrine ou de gorge, aux spas-

mes nerveux, aux migraines vaporeuses, au spléen enfin, dont ces eaux-ci, non moins que celles de Spa, sont le vrai spécifique!

M. le chevalier Bertin, digne émule et noble rival de M. le chevalier de Parny, dans ce genre de poésies légères et érotiques, où le premier de ces deux auteurs rappelle quelquefois Properce, et où le second égale toujours et surpasse souvent Tibule, est le plus marquant des beaux esprits que leur délicate santé ait conduit à Saint-Sauveur. En rappelant cet honorable souvenir, nous citerons quelques-uns des vers qu'il fit sur cette délicieuse résidence, d'où il put bientôt écrire à M. de Parny qu'il étoit plus qu'à demi-ressuscité... mais, hélas! pour trouver, en un même jour, sous le climat des tropiques, et l'hymen et la mort, à l'âge de 38 ans. Les changemens survenus dans les classes et les mœurs de la société, donnent déjà à ces vers un certain air d'ancienneté; mais ils n'en sont que mieux la peinture véridique de ce temps, déjà si loin de nous par les terribles événemens qui nous en séparent.

Sous une voûte ténébreuse,
Où pend et brille en perle un sel jaunâtre et dur,
Des veines d'un rocher, recouvert d'un vieux mur,
S'échappe à gros bouillons une onde sulfureuse,
Qui, tombant dans le marbre ou sur la pierre creuse,
Y dépose un limon, doux, savonneux et pur,

Debout, dès l'aube matinale,
C'est là, qu'un thermomètre en main,
Tout malade, en guêtre, en sandale,
En mule étroite, en brodequin,
Curé, juif, actrice ou vestale,
Ou moine, ou gendarme, ou robin,
Court s'entonner d'eau minérale,
Et cuire à la chaleur du bain.
L'onde fume : on révère ensemble
Ce pouvoir si caché qu'on invoque en ces lieux.
La nymphe les entend ; et sur l'autel qui tremble,
Soudain, penchant son urne, elle s'offre à leurs yeux ;
Sur ses pas marche l'allégresse,
Fille et mère de la santé.
L'espoir trompeur, à son côté,
Sourit malignement, fuit et revient sans cesse.
Elle dissipe la tristesse,
Exerce, en l'amusant, la molle oisiveté,
Rend un jour de printemps à la froide vieillesse,
Et son premier éclat au teint de la beauté.
La pâle et débile jeunesse
Lui doit un nouveau cœur et de nouveaux désirs ;
Enfin elle guérit les maux de toute espèce
Par le seul charme des plaisirs (1).

(1) Lettre à M. le comte de Par**, écrite des Pyrénées.

CHAPITRE VIII.

Vallée de Barèges (1); ses bains; son territoire; val de Lienz, val d'Escoubous.

CETTE vallée, d'environ trois lieues de longueur depuis son embouchure dans le vallon de Luz, jusqu'au Tourmalet où est son origine, devient très-étroite, dès qu'on a dépassé les jolis villages de *Betpouey*, d'*Estères* et de *Viéla*, situés sur la droite de la route. Celle-ci monte rapidement, le long de l'impétueux Bastan (2), dont les eaux écumantes et le cours sinueux, d'où l'on a dérivé des canaux pour des moulins (3), animent cette triste

(1) Dénomination celtique qui équivaut à *lieu caché*.

(2) La pente du Bastan, qu'on doit supposer être adoucie depuis les temps primitifs, conserve encore auprès de Barèges plus de six pouces par toise; plus haut, ce gave, comme celui de Cauteretz et autres de la haute chaîne, a souvent sur trois pieds de pente, un pied de chûte perpendiculaire et quelquefois beaucoup plus, ainsi que l'a remarqué M. Darcet.

(3) Ces moulins se composent d'une petite roue horizontale, qui donne le mouvement à la meule. Ils n'ont pas de bluteaux, mais on sépare le son, en secouant la mouture dans

gorge; elle conduit, à travers un terrain d'alluvions, au séjour désolé de Barèges, justement renommé pour ses bains, situés à 666 toises d'élévation, selon M. Ramond, 651, selon MM. Reboul et Vidal, et 658 selon M. Charpentier.

Des bains.

On fait remonter à quatre siècles l'époque de la découverte des eaux de Barèges, et on rapporte qu'elles formoient alors une espèce de cloaque, d'où s'exhaloient des vapeurs qui fixèrent l'attention des habitans. Eux seuls profitèrent d'abord de cette importante découverte, et ces eaux restèrent comme ignorées, jusqu'au temps où madame de Maintenon, qui se trouvoit à Bagnères avec le jeune duc du Maine, affecté d'une espèce de paralysie, se rendit à Barèges par le Tourmalet, où elle fit ouvrir un passage (1); la re-

un linge fin au milieu d'une huche fermée, ayant deux trous pour passer le bras.

(1) C'est dans une chaumière, alors la seule de ce lieu désert et abandonné, que la veuve Scarron, comme elle nous l'apprend, passoit son temps à filer, et à méditer ces lettres touchantes qui préparèrent son élévation, et qu'elle prit le goût de la retraite. (Voyage dans les Pyrénées françoises, p. 161 et 162.)

« M. de Marsillac est ici et part lundi pour aller à Barèges; il ne s'aide pas de son bras, » écrivoit madame de La Fayette à madame de Sévigné, le 14 juillet 1673.

nommée de ces eaux thermales date de cette époque ; on n'en tira cependant aucun parti sous le règne de Louis XIV. Ce ne fut qu'en 1735 qu'elles devinrent l'objet de l'attention du gouvernement, et qu'en 1746 qu'on put aborder en voiture par la route inférieure dans cette gorge, presqu'inaccessible auparavant, et fréquentée depuis par l'opulence infirme ou oisive.

L'ingénieur Polard fit exécuter la route qui conduit de Tarbes à Barèges, par Lourdes, Pierrefitte et Luz, et le fontainier Chevillard fut chargé de recueillir les deux principales sources dont les habitans faisoient usage; il y réussit, aidé par les conseils de Polard. Alors furent formés les bains de l'entrée, les bains du fond, celui de Polard, et les trois douches. Le bain de la chapelle fut construit depuis, par des ouvriers du pays. En 1775, Gensy, fontainier de Bayonne, recueillit la source qui fournit au bain de ce nom; on y a joint depuis deux autres baignoires.

En 1777, il fallut faire d'importantes réparations aux bains de Barèges; les sources de la chapelle et de l'entrée étoient perdues; M. Moisset, ingénieur, fut chargé de les retrouver, et les procédés qu'il employa lui firent découvrir les moyens d'augmenter beaucoup les sources, si l'on vouloit remonter plus haut et déblayer le terrain. C'est à lui que nous devons l'établissement des piscines, dont la construction, quoique trop res-

serrée, eu égard au nombre des malades auxquels il est destiné, atteste le bon goût et les talens de l'architecte. Cet édifice est presque tout souterrain; on y descend par deux escaliers symétriques, qui conduisent aux deux portes d'entrée; les piscines sont voûtées; une terrasse en plate-forme couvre le tout et sert de promenade aux malades.

Nous n'avons point encore d'analyse complète des eaux de Barèges, qui paroissent ne différer de celles de Saint-Sauveur et de Cauteretz, que par la dose des principes. On y a reconnu une petite quantité de sulfure alkalin, qui donne lieu à un dégagement de gaz hydrogène sulfuré, du muriate de magnésie et de soude, une terre calcaire, une terre argileuse, et une substance grasse, savonneuse. L'eau de Barèges est tellement bitumineuse, qu'elle paroît de l'huile et produit sur la langue une sensation oléagineuse; elle a le goût fade, nauséabonde, et l'odeur très-sulfureuse; elle pétille dans le gobelet; elle est toujours chargée de beaucoup de flocons blanchâtres, qui forment des concrétions glaireuses. Les eaux de Barèges sont surtout souveraines pour les blessures ou les plaies d'armes à feu; et il est fait mention dans le *Journal de Barèges* d'une foule de cures de cette espèce. Ce n'est point par exagération, qu'on dit s'y être chauffé plusieurs fois avec les béquilles et les potences que les malades y ont laissées, s'en retournant parfaitement gué-

ris. Elles sont apéritives, fondantes, résolutives. Leurs effets, quoique constatés par des cures extraordinaires, ne sont cependant point encore assez connus, parce qu'on a négligé de recueillir les observations et de les soumettre à une appréciation méthodique. On ne cite que des faits isolés, entre lesquels il n'existe aucune liaison; la topographie médicale des eaux thermales est encore à faire.

Voici le tableau des eaux de Barèges, d'après M. Lomé (1).

Il y a trois douches de 35° ½ à 36° de chaleur; la première donne, en vingt-quatre heures, 860 pieds cubes d'eau; la deuxième, 523 $\frac{7}{11}$; la troisième, 411, $\frac{2}{7}$.

Les bains de Gensy ont quatre cuves, toutes à 25°. Le robinet principal fournit 576 pieds cubes; l'autre 411 $\frac{5}{7}$. On remplit les cuves en vingt-cinq minutes.

Les bains du Pavillon et de la Chapelle ont 26°, et se remplissent en vingt-cinq minutes. La source donne 261 pieds cubes $\frac{2}{11}$.

Le bain de l'Entrée a 29°, et se remplit en dix minutes. La source donne 520 pieds cubes.

Le bain du Fond a 30°, et se remplit en dix minutes. La source fournit 827 pieds cubes $\frac{6}{7}$.

Les bains Polard ont 29° ½ de chaleur. Les deux

(1) Auteur d'un mémoire fait par ordre du gouvernement, de concert avec M. Ramond, sur tous les établissemens thermaux du département des Hautes-Pyrénées.

cuves s'remplissent en vingt-cinq minutes par deux [illegible]s, dont l'un fournit 137 pieds cubes $\frac{1}{7}$, et l'autre 192.

La première piscine a 29°, et la deuxième 28°; elles se remplissent en vingt-cinq minutes.

Le produit de toutes ces sources est de 4621 pieds $\frac{24}{77}$, à peu près 151 mètres cubes.

Toute cette eau, employée d'abord comme on vient de le voir, dans divers bains et trois douches, reflue ensuite dans les deux grandes piscines, où elle sert encore à baigner les militaires malades. On porte à trois cent cinquante le nombre de ceux qui peuvent y être traités, ce qui est souvent insuffisant.

Toutes les sources de Barèges, une seule exceptée, surgissent dans le lieu même qu'occupent les bains et les maisons adjacentes, parmi d'anciennes alluvions du Bastan où elles s'épanchent au sortir du rocher; le bain dit de la Chapelle est puisé dans le rocher même, sous la maison Verges; la source a beaucoup diminué de volume, et elle a perdu de sa chaleur; il est à craindre qu'elle ne se perde entièrement, comme cela a déjà eu lieu. Il y a une source chaude perdue sous les bâtimens de la boucherie; elle est plus élevée que le niveau des autres, auxquelles on pourroit la réunir. Il seroit possible encore d'augmenter le volume d'eau, en recueillant les petits filets qui se perdent dans le voisinage, et en re-

cherchant quelques sources de plus, que [illegible] sume abonder dans le flanc de la montagn[illegible]es quelle l'hospice est adossé.

Cet hospice est composé de quelques bâtimens assez solides, et de mauvaises baraques d'un espace fort limité, où les militaires sont entassés d'une manière gênante et souvent nuisible. Si l'on se borne à faire en ce lieu un établissement provisoire et de peu d'importance, au moins faut-il donner de l'extension aux logemens des malades, afin qu'ils y trouvent [illegible] indispensable pour l'efficacité du traitement auquel ils sont assujétis pendant le séjour qu'ils font à Barèges. Ils y resteroient moins de temps, s'il existoit à Bagnères un hospice où on pût les recueillir et leur faire continuer l'usage des eaux. Les plus malades demeureroient à Barèges jusqu'à la fin de la saison, et l'on transféreroit les moins malades pour faire place aux autres.

Il n'y avoit autrefois qu'un pavillon, pour douze officiers et cent soldats; les bâtimens, quoiqu'augmentés en 1785, sont restés insuffisans, même pour l'état de paix, à plus forte raison dans les cas de guerre. On a souvent projeté une grande fondation que les circonstances pacifiques où nous nous trouvons et le vaste établissement de Bagnères, comme entrepôt des militaires, rendroient moins nécessaire. Il a paru dès-lors plus raisonnable de s'en tenir au projet d'acquisition de la

[redacted]lite *hôtel Verges*, située tout près de l'hô-[redacted]vec lequel on a jugé facile de communi-[redacted]par une galerie sur arceau. L'achat de la [redacted] *Pujo*, située près de la terrasse des pis-cines, promettoit une nouvelle source, chaude comme celle de Polard, qu'un ouvrier du pays assuroit avoir étouffée, et promettoit de rétablir quand on le voudroit. Enfin la démolition de la maison *de Tèche* devoit dégager la terrasse et donner du jour à la salle de pansement qui est à l'entrée des piscines. Voilà les ressources pour bains additionnels et pour logemens qu'il étoit utile, depuis long-temps, de développer, afin de donner à l'établissement de Barèges toute son importance.

Déjà on a mis cinq baignoires aux bains du Pavillon et de la Chapelle, et l'on se propose de les réchauffer en les rapprochant de leur source. On a transféré les bains précieux de Polard dans un beau bâtiment neuf, avec une baignoire de plus. Ce nouvel établissement des bains est fort bien entendu et très-convenable; les cabinets sont grands et élevés, et les baignoires aussi spacieuses que commodes. On en construit un second qui doit contenir quatre bains; d'autres améliorations suivront sans doute. Cet établissement deviendra ainsi mieux proportionné aux besoins des militaires et des particuliers; ils s'y portent en plus grand nombre qu'on n'en peut servir avec les moyens actuels. Aussi se baigne-t-on la nuit

comme le jour. Il n'y a ordinairement q[redacted] huit cents personnes de tout état, non com[redacted] militaires de l'hôpital, qui sont au nombre d[redacted] viron six cents, officiers et soldats, et le[redacted] particulières pourroient loger de sept à dix-huit cents individus.

Barèges a une soixantaine de maisons, parmi lesquelles il en est d'assez belles, situées sur la principale ou plutôt la seule rue qu'il offre, et qui est assez large. Il réunit, dans la saison, un plus grand nombre d'infirmes et d'infirmes que les autres établissemens : aussi est-on, dès le premier abord, péniblement affecté de ne rencontrer presque jamais que des individus de toutes les provinces, ou même étrangers, les uns à la démarche pénible, embarrassée ; les autres, plus ou moins boiteux, et s'aidant de béquilles ou de potences ; ceux-ci avec le bras en écharpe, ceux-là portés en chaise ou sur un brancard et à bras d'hommes ; les militaires surtout, officiers et soldats, s'y montrent plus ou moins mutilés, et chargés d'honorables, mais douloureuses blessures ; aussi le genre de traitement et l'espèce de secours qu'on vient généralement chercher dans cet établissement thermal, donne à la société qui s'y rassemble, un air impotent et valétudinaire qui souffre néanmoins d'agréables exceptions, et l'on s'y amuse comme partout ailleurs.

Il y a vauxhall à Barèges, deux fois par semaine,

y voit tous les ans de très-beaux bals, aux renforts qui viennent de Saint-Sauveur, les habitués de Barèges rendent la pareille, [illegible] danser chez eux par députation. Le voisinage de ces deux établissemens fait qu'il y a une grande fréquentation, et une sorte de communauté entre leurs sociétés. Les dames surabondent ordinairement à Saint-Sauveur et les hommes à Barèges, ce qui fait compensation et rend nécessaires les visites réciproques. Au total, on s'occupe plus de ses plaisirs dans le premier séjour, et plus de sa santé dans l'autre, ce qui s'explique par la différence de l'état, et je pourrois même dire du sexe de leurs habitans.

Un autre contraste est celui qu'offrent les mendians : ils abondent à Barèges sous le prétexte d'infirmités; la charité s'y exerce journellement envers eux, et l'on fait une quête annuelle près des étrangers, mais pour les pauvres de la contrée seulement. Lord Crawford, qui visita Barèges pendant plusieurs années, au commencement de ce siècle, leur légua, en reconnoissance du bienfait des eaux, une rente viagère de 1200 fr., qui est encore acquittée par ses héritiers. Ce trait de générosité et de gratitude m'a paru digne d'être consigné ici.

Physiquement parlant, c'est une fort triste résidence que celle de Barèges, pour ceux qui ne

peuvent s'en éloigner et faire des excursio[illegible] le voisinage. On ne voit tout autour qu'éb[illegible] mens, destructions, ravins, et l'on y cherch[illegible] tilement quelque objet agréable, quelque [illegible] qui puisse reposer la vue fatiguée de l'aspect des dévastations du gave, et de l'affreuse nudité des montagnes supérieures dont les crêtes sont déchar-nées et comme en décomposition.

Les habitations, dont les propriétaires sont étrangers à la localité, n'y sont point en sûreté dans l'hiver; sur les points les plus sujets aux dommages, on se borne à bâtir des espèces de baraques en bois, qu'on rétablit chaque année; et il n'y reste dans l'arrière-saison que quelques gardiens approvisionnés pour tout l'hiver, pendant lequel ils sont sequestrés de tout le genre humain, par l'abondance des neiges.

Barèges est spécialement sujet aux accidens de tous genres, effets des orages, des débordemens et des avalanches surtout. C'est ainsi que fut rasée la maison de M. Ducos, chirurgien-major de Barèges. Des caisses de meubles qui étoient dans la cave furent ouvertes par l'explosion, et jetées dans la rivière. On vit avec étonnement une partie des effets que les contenoient portés sur la montagne opposée, à plus de soixante pieds d'élévation. On observa que la maison fut rasée, et qu'il s'écoula du temps avant l'arrivée et le choc

[redacted]sse de neige (1). Au printemps de 1807, [redacted]uzaine de maisons furent renversées. Si[redacted]e se résout à faire des plantations sur les pla[redacted] qui bordent cette gorge, afin de remplacer la végé[redacted]tion forestière, que l'incurie et l'avidité des hommes ont détruite, il peut se faire, d'un moment à l'autre, qu'il ne reste pas pierre sur pierre, dans le plus important des établissemens thermaux. On peut voir, dans M. Dusaulx, le récit d'un débordement du lac d'Onchet, produit par une ava[redacted] qui manqua d'engloutir à Barèges, près de douze cents personnes, d'après le rapport de M. Delaurières, commandant du lieu. A ce récit, le narrateur ajoute la relation d'un ouragan, éprouvé par lui-même, dit-il, et écrite *de visu*. Elle sent pourtant le coin du feu, comme toutes les descriptions de cet académicien (2). Toujours est-il certain que le territoire de Barèges et son voisinage, sont souvent le théâtre des vents et des orages, qui détruisent les espérances du laboureur et emportent en un moment le fruit de ses longs travaux.

(1) Darcet, discours sur l'état actuel des Pyrénées, p. 28.

(2) Voyage à Barèges, fait en 1788, t. Ier, pag. 77 et 110; t. II, p. 54 et suiv.

Quand l'ouragan s'engouffre à travers les ouvertures des bandes les plus ex[redacted]s des Pyrénées, là, dit le proverbe, le père n'attend poi[redacted]on fils, ni le fils son père.

Le vent, ce souffle destructeur, est un corps puissant qui

Quelque triste, quelque désolée que [illegible] la vallée de Barèges; elle n'est cependa[illegible] sans agrémens, lorsqu'on veut, et qu'on [illegible] se mettre en peine de les trouver. Dix-huit villages ou hameaux, répartis dans cette vallée, se partagent son territoire; et si l'on s'élève sur les plateformes qui, au [illegible] et au midi, sont résultées du détritus des monts supérieurs, cette région ne paroît plus si repoussante, si monotone; quelques points ombragés, tels que le *Sofa*, *l'Héritage à Colas*, situés sur la droite à l'abord de Barèges, et qui sont le rendez-vous habituel des parties de plaisirs; des champs d'une culture variée, qu'offre en perspective le versant du nord; plus loin, la jolie gorge dont le torrent passe sous le pont Saint-Augustin, et à l'embouchure de laquelle est pittoresquement situé le village de *Cors*, et celle, non moins riante, dont *Betpou*[illegible]

balaie à la fois le ciel, la terre, la mer, et parsème l'air de leurs débris.

Sunt igitur venti [illegible] corpora cæca;
Quæ mare, quæ terras, quæ denique nubila cœli,
Verrunt, ac subito vexant [illegible] raptant:
Nunc [illegible], nunc illinc a[illegible] nubibus ignes
Concurrant. . . . . . .

[illegible]ret., lib. II, v. 214.

M. Dulac dit que les marmottes pressentent la chute des montagnes, et qu'alors elles sifflent pour l'avertir du danger, tom. II, liv. 30, ch. 83.

[redacted]ement posté, ferme l'entrée ; celle-ci [redacted]e jusqu'aux pieds de *Néouvielle*, où elle [redacted]e, comme celles de Lienz et d'Escoubous, une [redacted]de de petits lacs sur un fond tout granitique et couvert des débris de cette roche : tous ces sites méritent d'être fréquentés par les promeneurs, et plus que tout cela peut-être, l'espèce de *bois sacré* qui domine les bains, et en protége à la fois les sources et les établissemens. D'abord formé de hêtres, puis de sapins, il est comme partagé en deux par une large *clairière*, qui équivaut à une vaste allée : une foule de sentiers tortueux, en forme de labyrinthe, permettent de s'égarer à loisir sous des voûtes de la plus belle verdure et sur de riches tapis de gazon émaillé : tout invite au repos ou à la rêverie dans ces charmantes solitudes, qu'animent des sources limpides, des eaux vives, mille accidens divers et des aspects très-variés. Les embellissemens récens faits à la forêt sacrée l'ont comme transformée en un jardin anglois de la plus grande beauté, et une foule de sentiers sinueux, pratiqués en pentes douces, permettent aux malades mêmes d'y arriver et de s'y promener dans toutes les directions. C'est le fruit de l'administration de M. Jahan de Belleville, préfet, et des soins de M. Siret, ingénieur en chef du département, qui a également dirigé les nouveaux travaux faits aux bains de Barèges, comme à ceux de Cauterets.

Tout est plein d'intérêt pour le géologu[illegible] cette gorge de Barèges qui a divers embra[illegible] mens dont nous parlerons ci-après; et le mine[illegible] logiste, sans trop s'éloigner du chef lieu, trou[illegible] dans les flancs du pic d'*Endret-Lid* (1) ou *Delisse* surnommé la *Piquette*, les substances les plus rares et les plus recherchées, telles que l'*amiante*, le *schoerl* violet et blanc, le *grenat* violet, le cristal de roche et autres, etc., etc. (2).

Le botaniste rencontre de tous côtés de quoi se récréer : « car, dit M. de Saint-Amans (3) qui mentionne, page 177, la *saxifrage rude* et la *véronique à épi*, j'ai été herboriser sur la montagne située au sud-est de Barèges et presqu'au-delà du hameau de *Piers*; j'ai rapporté la *bugrane glauque*, l'*égine des Alpes*, le beau *panicaut-améthyste* et quelques autres plantes; le chemin étoit bordé d'*ibéride* amère, de *géranium sanguin*, [illegible]

(1) *Endret-lid* veut dire, en langue du pays, endroit glissant; en effet, pour avoir les minéraux sus-mentionnés, il faut se glisser ventre à terre sur la pelouse qui conduit à une sorte de puits ou d'excavation [illegible] s'enfoncer avec peine et danger dans des espèces de cavernes ou grottes.

(2) M. Paxumot découvrit, près de Ba[illegible], le *liège de montagne* et le *cuir fossile* des naturalistes, espèces ou variétés d'amiante, décrites par Linnée, sous le nom d'amiantus suber, et d'amiantus caro-montana; substances très-rares.

(3) Fragmens d'un voyage sentimental et pittoresque dans les Pyrénées, par M. de Saint-Amans, pag. 170.

[redacted]*olettes* tricolores... Le bois, au midi et au-[redacted]s de Barèges, est rempli de plantes assez [redacted]s. J'y ai trouvé (au couchant) une grande [redacted]quantité de belles véroniques, l'*airelle mirtille*, en [redacted]abondance l'*arbousier busserole*, le *rossolis* à feuilles rondes, sur lequel j'ai vérifié l'observation de M. Broussonet relativement à un mouvement analogue à celui de la *dionea-muscipula*.... J'observai quelques plantes sur les bords escarpés de ce sentier (celui qui conduit à Cers), telles que le *buplevrum falcatum*, la *cutarcia montana*, l'*hypocrepis multisiliqua*.... Plusieurs belles plantes se trouvent à peu de distance de cette roche (au pied de la Piquette) et un peu plus haut sur la droite : le sabot de Vénus, *Cypris pedium calceolus;* l'aster des Alpes, *aster alpinus;* la dryade octopétale, *Dryas octopetala;* l'anémone des Alpes, *anemone alpina;* la bénoîte traçante, *geum reptans;* la cotonière étoilée, *filago leontopodium*, et beaucoup d'autres (1). »

La zoologie trouve à décrire, dans cette région, plusieurs oiseaux de moyenne grandeur, peu connus dans les plaines : l'aigle des Pyrénées, l'oiseau céleste (*aquila aurea, aut chrysaëtos*), une grande variété d'oiseaux de proie; la corneille et les ramiers occupent les creux des rochers exposés au

(1) Fragmens d'un voyage sentimental et pittoresque dans les Pyrénées, p. 21 et suiv., et 125 et 182.

midi; le faisan existe encore dans le reste [illegible] tiques forêts.

Une industrie des montagnards de Barèges [illegible] une espèce de petite horloge solaire portative. Elle se compose d'un cylindre en buis, autour duquel est gravé le cadran solaire ordinaire, et qui est surmonté d'un petit gnomon en tôle, que l'on cache dans une rainure du cylindre, après qu'on s'en est servi. Ce cylindre est du volume d'un étui, et sa partie supérieure est mobile comme un couvercle, afin que le gnomon puisse répondre à chaque mois en le tournant. On a ainsi l'heure exacte au soleil, en dressant l'instrument, et le tenant suspendu par un fil.

Val de Lienz, val d'Escoubous.

C'est des montagnes supérieures de Barèges, que découlent les nombreux et rapides torrens auxquels est due l'origine des terribles débordemens qui ravagent souvent, jusqu'aux vallées inférieures. Celui de *Lienz*, qui provient de plusieurs petits lacs situés au sommet d'une gorge fort étroite, aux pieds du *Néouvielle*, se réunit au Bastan, non loin de Barèges; tout son cours est encombré de blocs granitiques, dont plusieurs offrent des bandes saillantes à leur surface, croisées en tout sens. On y trouve aussi du gneis, et des fragmens de marbre gris de première forma-

tion. De maigres pâturages couvrent le flanc de cette gorge remplie d'antiques ruines, comme celle d'Escoubous, qui est beaucoup plus considérable.

Celle-ci débouche aussi sur la rive gauche du Bastan, tout près du pic d'*Endret-Lids*, et ses approches offrent des plateaux herbeux, fréquentés dans la belle saison par des troupeaux considérables; c'est là qu'un jour, revenant du Pic-du-Midi pour aller visiter le lac d'Escoubous, et traversant ces verts gazons que je foulois au pied avec une parfaite sécurité, je fus tiré tout à coup d'une sorte de contemplation où m'ensevelissoit l'aspect de ces beaux lieux, par les aboiemens d'un de ces grands chiens de montagnes, que je vis aussitôt courir sur moi la gueule béante: mon compagnon, et mon guide, conduisant par la bride ma jument aux jambes de cerf, *Miranda*, avoient pris les devants; j'étois isolé, sans arme quelconque, sans bâton, et ne pouvois pas même trouver une pierre sur cette pelouse; le pâtre seul, s'efforçant vainement de rappeler le gardien de son troupeau, couroit à toutes jambes pour me secourir; mais déjà l'animal alloit s'élancer sur moi, me saisir et me déchirer: par une subite inspiration, et sur la foi de Pline et de M. Dusaulx, je m'accroupis tout à coup dans une posture grotesque, faisant une horrible grimace, de peur, autant et plus que par calcul, et tendant mes

mains crochues pour arrêter, si je pouvois, ce fier assaillant. Surpris, étonné de mon attitude, et peut-être de mon air furibond, le chien s'arrête au moment où nous étions nez à nez, et s'en retourne en gromelant, comme s'il venoit d'être vaincu et domté par une irrésistible puissance. « Ah ! Monsieur, me dit son maître, que vous êtes heureux ! cette chienne vient de faire ses petits, et je n'ai pu la retenir; c'est la plus méchante de tout le canton; je ne vous avois pas aperçu assez tôt pour vous prévenir. » J'allai bien vite rejoindre mes compagnons, et une nouvelle scène m'étoit réservée ce jour-là.

La vallée d'Escoubous n'est qu'un chaos dans toute son étendue, et nous fûmes bientôt forcés de renoncer à nos montures, que le guide ramena à Barèges, pendant qu'avec mon camarade, déjà bien fatigué et n'ayant pas la même ardeur que moi, le même motif de curiosité pour soutenir son zèle, je m'acheminai vers le lac, à travers les débris granitiques qui encombrent tout le fond de la gorge, et d'autant plus qu'on avance davantage; j'eus beaucoup de peine à vaincre le refus obstiné qu'il me fit plusieurs fois d'aller plus avant : le besoin de repos, la lassitude et du défaut de sommeil, après une ascension nocturne du Pic du-Midi, rendoit cette nouvelle course importune au dernier point, et il me prédisoit qu'il nous arriveroit quelque accident. Cependant ma

résolution surmonta sa répugnance : nous parvînmes, après bien des fatigues, à gravir le ressaut d'où tomboit en cascade le rapide torrent, et nous atteignîmes le but. Mais à peine étions-nous assis sur un des rocs de la forte chaussée du lac, dans les eaux duquel se répétoient tous les monts voisins, que nous voyons apparoître une demi-douzaine d'hommes armés, et vêtus à la montagnarde, mais les pieds nus, qui fièrement s'avancent vers nous avec un air de confiance et de sécurité que nous ne partageâmes point. — Vois-tu ces gens-là, me dit mon ami : ce sont des voleurs, et nous allons être dépouillés; nous ne pouvons les éviter. — Non, répondis-je; mais ce sont des contrebandiers; ils ne nous feront aucun mal. — Ils nous tueront pour n'être pas dénoncés, et qui jamais saura ce que nous sommes devenus, dans le pays perdu où tu m'as entraîné malgré moi, avec ta manie des montagnes. Comme il achevoit ces mots, l'un d'eux m'aborde brusquement et me demande si je veux acheter de belles truites... C'étoit tout bonnement des pêcheurs, qui revenoient des plus hauts lacs de la gorge et de ceux du versant d'Aure, munis de leurs fusils, pour tirer les izards dans l'occasion. Nous fûmes aussitôt rassurés, et je plaisantai mon compagnon sur sa terreur panique, excusable pourtant, à certains égards, lorsqu'on n'est pas familiarisé avec ces sortes de rencontres.

Le *lac d'Escoubous*, situé au sommet de la

gorge du même nom, à douze kilomètres de Barèges, est d'une forme à peu près circulaire; il offre une très-grande surface; sa circonférence est de quinze cents pas (1); sa profondeur n'est pas connue; on y pêche d'excellentes truites; son enceinte, qui est dominée au loin par la montagne de *Néouvielle*, offre partout des ruines et des traces de destruction. Tous ces débris, plus ou moins considérables, sont granitiques, de même que ceux qui l'entourent et qui en occupent le fond. Le ressaut, qui le sépare de la gorge et qui lui sert de digue, est surmonté par un petit monticule qui a la forme d'un cône tronqué. C'est à l'est de ce monticule que s'échappe l'eau du réservoir, qui tombe de fort haut en cascade, et va se réunir à celle qui, provenant d'*Aiguescluses*, parcourt la partie de la gorge qui se dirige vers l'est. Dans le lac d'Escoubous se dégorgent plusieurs autres petits lacs encore plus élevés, que les neiges de Néouvielle alimentent: tels sont ceux que l'on nomme *lac Blanc*, *lac Noir*, *lac des Truites*, *lac Carrère* ou de *Tersan*, etc... Le *lac d'Aiguescluses*, qui fournit l'autre branche du gave, n'est pas aussi considérable que celui d'Escoubous; il reçoit aussi les eaux de plusieurs

(1) M. de Saint-Amans, qui a fait le tour de ce lac, lui donne cette dimension; il est élevé de 1024 mètres au-dessus du niveau de la mer, selon M. de Charpentier, savant minéralogiste, qui a si bien étudié la géologie des Pyrénées, sur laquelle il a donné un important ouvrage.

autres petits lacs. Le lac d'Escoubous grossit beaucoup le Bastan, par le tribut de ses eaux.

Après avoir passé la gorge d'Escoubous, la vallée de Barèges n'a plus qu'une très-petite étendue, et elle va se terminer au pied du *Tourmalet*. Sur le versant droit, sont les pics de *Covero* ou de *Cambre*, de *Campana della Val*, et *Despade*; ce dernier domine au midi, le col du Tourmalet, espèce d'isthme par lequel la gorge de Barèges communique avec la vallée de Grip et de Campan. Mille torrens descendent des petites gorges qui séparent ces pics, ainsi que ceux du versant opposé, moins distincts et formant une chaîne plus égale. Le *Couret d'Onchet*, qui provient du lac du même nom, situé à la base du Pic-du-Midi, descend de la gauche, et se réunit au Bastan, dont il est la première et la principale source.

Toute la vallée supérieure de Barèges, qui, dit-on, étoit encore ombragée de bois, il y a soixante ans, n'offre pas un seul pied d'arbre maintenant; on n'y voit que des pâturages, et l'on attribue ce déboisement absolu aux bergers qui, pour se donner de bons herbages, ont mis le feu aux forêts, à la manière dont les Tartares ont fait les immenses steppes de l'Asie. On voit du moins aujourd'hui, de belles pelouses, à travers lesquelles serpente le chemin qui conduit aux sources de l'impétueux Bastan, opposées, comme nous le verrons, à celles du paisible Adour; et sur les

pentes qui avoisinent le Tourmalet et les approches du Pic-du-Midi, on peut se raffraîchir la bouche et se donner une espèce de sorbet vivifiant, en mâchant les racines du trèfle doux des Alpes qui abonde en ces lieux. C'est une précaution utile, avant d'entreprendre la belle course du Pic du Midi, qu'il nous reste à indiquer, et qui fera l'objet du chapitre suivant.

CHAPITRE IX.

Ascension et [illegible] du Pic du Midi de Bigorre (1).

Le Pic du Midi de Bigorre se trouve exactement placé dans le méridien de la plaine de Bigorre, ce qui justifie sa dénomination; et quoiqu'il soit un des plus élevés des Hautes-Pyrénées (2), c'est le plus accessible, le plus fréquenté et le mieux connu de tous; il jouit d'une grande célébrité. Beaucoup de voyageurs et de naturalistes y ont fait des observations et des expériences; presque toutes les personnes des deux sexes, qui viennent chaque année aux eaux thermales, lui font une visite solennelle. Il domine la partie la plus connue des Hautes-Pyrénées, et sa situation en avant de la chaîne des monts qui limitent la France et l'Es-

(1) Le schiste argileux mêlé de grenatites, la chaux carbonatée, et quelques matières graniteuses, composent son hétérogène structure, dit M. Palassou. (Mémoires pour servir à l'Histoire Naturelle des Pyrénées, page 104.)

(2) M. Junker a évalué sa hauteur à 1,509 toises; MM. Reboul et Vidal, à 1,495; M. Méchain, à 1,490; et M. de Charpentier, à 1,466.

pagne, le rend l'objet le plus frappant du beau tableau qu'ils présentent dans leur ensemble. Cette situation fait aussi qu'il paroît dominer les montagnes supérieures qui se trouvent dans un plan plus reculé, lorsqu'on les considère de la plaine.

Des remparts nombreux et qui deviennent de plus en plus difficiles à franchir, en défendent l'accès de ce côté-là, et on ne peut guère l'aborder que par la vallée de Barèges, ou par la gorge de Grip. La première route est la moins longue et la moins fatiguante des deux: c'est celle que suivent les curieux qui ne veulent que se procurer le plaisir d'arriver à cette sommité, et ne tiennent aucun compte des dispositions naturelles que présente la montagne dans ses rapides escarpemens. De Barèges, on remonte le gave, et arrivé près du Tourmalet, on gravit par des prairies, parsemées de nombreuses iris du plus beau violet, le long du *Couret* ou torrent d'*Onchet*, jusqu'aux cabanes de *Toué*, qu'habite une peuplade de pasteurs dont les troupeaux errent sur le penchant de ces monts herbeux: alors l'ascension devient plus rapide, et l'on atteint bientôt le lac qui fournit le courant ou gavé, auquel il a donné son nom. Tout ce trajet se fait assez facilement, même à cheval, et l'on n'est déjà plus qu'à cinq ou six cents mètres du sommet, que l'on voit s'élever en forme de cône, et présenter un escarpement très-rapide.

Le lac d'Onchet a environ 500 mètres de long sur 500 de large (1). Il est borné au couchant par des rochers escarpés, des promontoires sourcilleux, que peut seul parcourir l'intrépide chasseur qui poursuit l'izard jusque dans ses retraites les moins accessibles. On rencontre, à 50 toises au-dessus du lac, un petit plateau nommé la *Hourque des cinq ours*, espèce de fourche, de col, où vient aussi aboutir le chemin qui, de la gorge de Grip, conduit au pic. L'auréole odorante, *daphnæ cneorum*, très-abondante en ce lieu, le parfume, vers la canicule, époque précise où l'ascension du pic est le plus convenable. C'est là qu'en 1741, M. Plantade, célèbre astronome du Languedoc, mourut à l'âge de soixante-dix ans, à côté de son quart de cercle, après avoir été vivement ému du spectacle qu'il avoit sous les yeux et s'être écrié: *Grand Dieu! que cela est beau!* C'étoit mourir en vrai physicien, dans le sein même de la nature et au milieu des pensées et des sentimens qu'elle inspire à ses adorateurs! Le commandeur *Dolomieu* faillit subir le même sort, au mois d'août 1782. Il fut atteint d'un violent accès de fièvre qui l'empêcha d'arriver au sommet du pic; M. de Puymaurin et M. Lapeyrouse, ses compagnons de voyage, se trouvèrent un instant presque sans pouls; M. Dusaulx, avant d'arriver au plateau du

(1) Moisset, ingénieur en chef du département.

Pic du Midi, sentit des éblouissemens et une sorte de foiblesse que lui seul de la bande éprouva. On ne sauroit nier que l'air vif des Pyrénées ne produise, à une certaine hauteur, de fortes impressions sur les nerfs et l'économie animale en général, et ne puisse avoir des effets même salutaires, employé à propos. « Une personne digne de la plus grande confiance, dit M. Dralet (1), m'a assuré qu'un de ses amis, habitant du Bigorre, étoit depuis très-long-temps affoibli par une fièvre lente qui avoit résisté à tous les moyens curatifs; ayant consulté des médecins de Paris qui lui conseillèrent d'aller s'établir pendant quelque temps au Pic du Midi, il y passa effectivement trois semaines sous des tentes, et en descendit parfaitement guéri. »

La Hourquette est un point de repos où l'on s'arrête communément, avant que d'entreprendre l'ascension du sommet qui est longue et pénible, sans présenter cependant aucun danger. De ce point, on peut arriver au but en moins de deux heures, lorsqu'on a de l'agilité et l'habitude des montagnes: c'est une ligne presque droite à parcourir, au bout de laquelle on se trouve sur le bord d'un précipice effroyable, d'où la vue semble embrasser l'horizon rationnel de notre globe.

Que de noms inscrits vainement, en plus d'un sens, sur les schistes micacés qu'offre ce sommet

(1) Description des Pyrénées.

tronqué, espèce de plateau de douze à quinze pas de long sur huit ou dix de large ! Un seul hiver a suffi, quelquefois, pour les effacer ; mais combien peu d'entr'eux étoient dignes d'une plus longue durée sur ce grand monument de la nature ! On regretteroit de n'y plus retrouver ni la cabane où se réfugioient, pendant la nuit, les intrépides géomètres Vidal et Reboul (1), ni les noms si justement célèbres des Tournefort, des Darcet, si la mémoire de leurs travaux n'étoit pas un plus solide fondement de leur renommée.

Dans une de mes ascensions au pic, en 1807, je m'y suis rencontré avec une charmante compagnie : c'étoit lord Elgin, ambassadeur d'Angleterre à la Porte, qui par un singulier amour des arts, a

(1) Elle est (étoit) située au midi, ouverte seulement au levant, et placée à sept toises et demie, à peine, au-dessous du sommet. Ces deux savans y ont passé trois nuits, sans éprouver aucune incommodité de l'air de ces hauteurs, et le thermomètre n'y est point descendu, pendant cet espace de temps, au terme de la congellation. La quantité d'air vital, que contenoit l'atmosphère au sommet du pic, comparée à celle qu'elle contenoit dans la vallée, leur parut diminuée d'environ un quart, la première étant exprimée par 75, et la seconde l'ayant été une fois par 98 et l'autre par 101. La déclinaison de l'aiguille aimantée étoit de 19° et quelques minutes ; son inclinaison 66° 30′ ; sa variation diurne fut la même que dans la plaine, le maximum entre 2 et 3 heures, et l'arc de variation de 12 à 15 minutes. (M. Ramond, Observations dans les Pyrénées, pages 122 et 123.)

mutilé le Parthenon, pour enrichir de ses fragmens le Musée de Londres; c'étoit sa séduisante épouse, et d'autres personnes de sa société; il fut gaîment arrêté, après avoir mangé le *roosbeef* et bu le *madère*, que chacun de nous se donneroit, après tant d'autres, une immortalité de quelques mois ou d'une année peut-être. Mais disons ce que, diverses fois, avant le lever du soleil, et jusqu'après midi, nous avons vu sur ce magnifique et imposant observatoire.

Lorsque le ciel est pur et sans nuages, on découvre de tous côtés des objets dignes d'attention, et des points de vue ravissans; au midi se déploient, comme un vaste croissant, et se rangent en amphithéâtre tous ces monts de différentes grandeurs, que séparent d'immenses intervalles, et sur la croupe desquels on voit, comme autant de taches blanches diversement configurées, de nombreux amas de neiges et de glaces qui contrastent agréablement avec la couleur sombre et rembrunie des roches qui les avoisinent. Ces glaces et ces neiges forment, dans la partie la plus élevée de la chaîne, une auréole resplendissante qui la couronne et borne au loin l'horizon. Placé au centre apparent de la courbe que décrivent ces monts, on peut facilement déterminer leur position respective, et l'œil juge à peu près de leur hauteur relative. Leur grandeur ne paroît plus accablante; ils semblent s'être rabaissés au

niveau de l'observateur, pour laisser contempler leurs sommités orgueilleuses qui, battues par les vents, les ouragans et tous les météores des régions élevées, présentent dans leur âpre rudesse, dans leurs arêtes sourcilleuses, l'image des géants de la fable luttant contre le ciel en courroux.

Chacun de ces monts principaux est le centre ou le noyau d'un ordre secondaire de monts, qui lui sont, pour ainsi dire, subordonnés, et qu'il domine comme un maître; ou plutôt, ainsi que l'a dit M. Dusaulx, c'est un père entouré de ses enfans, qu'il protége contre les assauts des orages et les efforts du temps.

Du côté du nord, on découvre une surface qui n'a de bornes que celles du ciel, et dans laquelle on distingue à peine ces inégalités de sol que l'habitant de cette région appelle des coteaux ou même des montagnes, et qui vues de cette hauteur, ne ressemblent qu'à des taupinières. C'est là que, d'un coup d'œil, on embrasse tout le département, et une partie de ceux des Basses-Pyrénées, du Gers et de la Haute-Garonne, où les objets terrestres se confondent, par des nuances insensibles, avec les vapeurs de l'atmosphère. On assure que, par un jour très-serein, tel qu'en offre parfois l'automne, on peut distinguer de cette élévation, à l'aide d'une lunette d'approche, le pont de la ville de Toulouse, qui est à plus de 180 kilomètres de distance. Lorsqu'on fixe les regards

près de soi, on voit parfaitement toutes les dispositions de sol que présente le Bigorre et dont j'ai donné une esquisse en son lieu. C'est de cette hauteur, que j'ai pris la vue générale que j'en ai tracée.

L'étendue de la vue sur la plaine varie beaucoup, en raison de l'état de la partie basse de l'atmosphère, qui se trouve toujours plus ou moins chargée d'une espèce de fumée, d'une vapeur légère. Cette vapeur est cause qu'on ne peut distinguer les objets que très-confusément, et comme au travers d'un verre, dont la transparence imparfaite feroit éprouver aux rayons lumineux des réfractions propres à en altérer l'intensité.

Il arrive même quelquefois que des nuages et d'épais brouillards empêchent de rien distinguer sur la terre; alors il semble que l'on soit au milieu d'une mer sans rivages, au-dessus de laquelle dominent, comme autant d'écueils, les sommets les plus élevés; ce spectacle n'est pas sans attraits, et il remplace souvent celui auquel on s'attendoit en montant sur le pic: quelquefois aussi, les montagnes sont entièrement dégagées de vapeurs, tandis que la plaine est couverte de nuages qui, situés près de terre, ressemblent par leur forme et leur couleur à des flocons de laine ou même d'un duvet argentin, suspendus et nageant dans l'air. En général, l'atmosphère est toujours plus ou moins chargée au moment où le soleil s'élève

sur l'horizon et à celui où il s'abaisse; il faut, pour jouir du coup d'œil le plus étendu, attendre qu'il soit au milieu de sa course, ou devancer l'aurore. Le lever du soleil, vu de ce point, est un spectacle magnifique : dès que cet astre paroît il remplit de ses feux rayonnans l'immensité de l'espace, et les objets prennent une nouvelle couleur; les monts projettent au loin des ombres, qui modifient une trop vive clarté, et qui produisent en nuançant le tableau, des effets de lumière qu'il est impossible de décrire.

Les abords et les entours du Pic du Midi, quoique généralement arides et d'un aspect qui rappelle les contrées les plus désolées de la haute chaîne, offrent pourtant des points gracieux, et ne sont point totalement dépourvus des richesses de Flore et des beautés qui en résultent.

« Les avenues du pic, dit M. de Saint-Amans (1), sont couvertes de rosage férugineux, *rhododendron ferrugineum;* de l'auréole odorante, *daphnæ cneorum;* plus haut, l'on trouve la belle gentiane grandiflore, *gentiana acaulis*; le carnillet moussier, *silene acaulis* (2); la renoncule des Pyrénées,

(1) Fragmens d'un Voyage sentimental et pittoresque dans les Pyrénées, p. 52.

(2) M. Ramond dit aussi l'avoir vu au sommet de ce pic, comme M. de Saussure l'a trouvé sur la pente du Mont-Blanc, à 1,780 toises de hauteur absolue. (Observations dans les Pyrénées, ch. 15, p. 334.)

ranonculus pyrenœus; plus haut encore la statice capitée ou gazon d'Olympe, *statice armeria*; et la gentiane nivale, *gentiana nivalis*; enfin, l'on ne rencontre plus qu'un gramen, dont les feuilles sont si dures qu'elles déchirent les doigts. Le règne végétal expire ainsi sur cette haute montagne, et finit par des simples *lichens* sur les rochers, au-dessus desquels toute végétation se trouve éteinte.»

Toutes ces plantes alpestres, dont les vives couleurs répètent tantôt l'azur des cieux, tantôt l'or des rayons solaires, tantôt le blanc éclatant des neiges qui les avoisinent, tantôt le pourpre de l'aurore, s'exposent les premières aux insultes de la froidure, comme l'a observé M. Ramond, ne s'effraient pas des neiges même, qui subsistent les deux tiers de l'année, sortent toutes fleuries des frimas, que le mois de juin fait seul disparoître, et profitent de tous les accidens des lieux et des saisons, pour faire triompher en quelque sorte la végétation, des mortelles influences de la zone glaciale contre lesquelles elle lutte sans cesse.

CHAPITRE X.

Vallée de Gavarnie; gorge de Luz à Gèdre; sa grotte; vallée de Héas et son pèlerinage; vallée d'Estaubé; ascension et vue du Piménée.

En quittant Saint-Sauveur pour se rendre à Gavarnie, on repasse le pont et l'on prend un nouveau défilé, où l'on retrouve tout ce qu'on a déjà vu, de Pierrefitte à Luz, avec un caractère toujours plus sauvage; ce défilé est plus étroit, le bassin qui le termine plus rétréci, la végétation moins active, les montagnes plus élevées, le gave plus resserré et plus impétueux. A très-peu de distance, l'œil ne découvre plus d'habitations, après celles où résidoit la famille de ce bon Cabanious, célébrée par M. Dusaulx, et le chemin est tracé sur une corniche taillée dans le roc par l'industrie humaine, dont l'œuvre admirable contraste en ce lieu avec les beautés d'une nature aussi sauvage qu'imposante. Ces travaux furent exécutés en 1762. MM. Dusaulx et Saint-Amans voulurent

en consacrer le souvenir en 1788, par l'inscription suivante :

« Contemple ici, d'une âme ferme et d'un œil assuré, depuis le sommet de ces monts sourcilleux, jusqu'au fond de l'abîme, les prodiges de l'art et ceux de la nature : adouci par l'industrie humaine, le fier génie de ces montagnes défend d'y trembler désormais. »

On y lisoit avant la révolution, les noms vraiment dignes d'être conservés, et que ce temps de vertige pouvoit seul jeter dans l'oubli, de ceux qui tentèrent les premiers d'ouvrir là un passage. L'audace du travail, et la hauteur du précipice, frappent également de surprise. D'énormes quartiers de roche ont été appuyés sur les projections naturelles, qui se sont rencontrées au-dessous du niveau de la route : ils soutiennent d'autres fragmens d'une moindre dimension, et ceux-ci d'autres plus petits encore qui forment le cailloutis de ce hardi trajet, qui domine de 500 pieds un torrent furieux et comme enchaîné dans son lit étroit et profond: c'est là le pas de l'*Echelle*, à l'entrée duquel se voient les derniers vestiges d'une tour, partie de l'ancien fort de l'*Escalette*, qui servoit autrefois à défendre la basse vallée contre les miquelets d'Espagne. Une poignée d'hommes, bien pourvus de munitions, eût pu arrêter toute une armée dans cette espèce de Thermopyles. Près de

Riou-Maou (mauvais ruisseau), est une carrière inépuisable de marbre gris qui a servi à la formation des bains de Saint-Sauveur et autres constructions locales. Sous les débris de cette carrière, sont cachées les approches d'une mine de nikel disposée par filons inclinés qui, suivant la direction des couches schisteuses, descendent de la montagne, passent sous le gave et reparoissent encore sur sa rive gauche; de nombreux torrens découlent des montagnes du couchant, et portent à ce gave le tribut de leurs eaux, le long d'affreux ravins, à travers des touffes d'arbres, dans des canaux que l'industrie de l'homme a creusés pour l'arrosement de ses prairies, et pour donner le mouvement à des roues de moulin.

Le hameau de *Sia*, formé de maisons dispersées, séparées par d'énormes blocs de rochers, ombragées par de superbes noyers, est à trois quarts de lieues de là. Le plateau sur lequel il repose, domine encore le gave, que l'on traverse plus loin sur un pont d'une seule arche, appelé de l'*Artigue*. Ce pont, nouvellement reconstruit en marbre, couvre l'ancien, dont les parties, images de la vétusté, semblent n'être retenues que par le lierre serpentant qui les décore, et qui présente l'aspect d'une ruine encadrée. On voit de dessus le pont, le gave descendre en cascade et avec rapidité, dans un lit étroit formé par des rochers perpendiculaires, et se précipiter en bouillonnant à plus

de vingt mètres de profondeur, sous l'arche qui le traverse, pour fuir ensuite à travers de nombreux écueils que tapissent des touffes de verdure.

Le pont repose sur des assises et des criées que la nature a formées, et qu'elle seule peut détruire dans ses convulsions.

Après avoir passé ce pont, on se trouve sur la rive gauche du gave; et à mesure qu'on avance, le paysage devient de plus en plus triste. Plus rapproché du torrent, le chemin est dominé par des montagnes ceintes de buis à leur base, dont les sommets taillés à pic menacent la tête, et sur lesquelles on découvre à peine, et de loin à loin, de foibles traces de végétation et de culture; quelques cabanes isolées, et placées sur des escarpemens produits par des chutes de rochers en masse, rompent de temps en temps la monotonie de ces lieux arides, et attestent la présence de l'homme, dont l'industrie a su tirer parti des torrens qui menacent à chaque instant d'entraîner sa frêle habitation. Des scies, établies sur ces courans, les rendent utiles, et transforment en planches les troncs d'arbres que le torrent lui-même entraîne du haut des monts et abandonne ensuite sur ses bords.

Un pont de bois, connu sous le nom patois de l'*Escaladourouca*, qu'on traverse pour gagner la rive droite du gave, termine ce sombre défilé, et dès qu'on l'a passé, on voit l'espace s'étendre devant

soi, tandis que derrière, les montagnes semblent se rapprocher et fermer le passage par où l'on est venu ; c'est là le joli bassin de *Pragnères*, au milieu duquel se trouve le village du même nom, placé à l'embouchure de la *gorge de Pragneres* qui se dirige vers l'est, et qu'arrose un torrent, dont les eaux viennent se confondre avec celles du gave de Gavarnie. Ce bassin se prolonge jusqu'à l'embouchure d'une autre gorge étroite, qui se porte vers l'ouest; il offre dans toute son étendue, un tableau riant qu'entoure un cadre imposant et austère ; il est orné de prairies émaillées, de bois touffus, parmi lesquels se fait remarquer le chêne-cyprès (1), de champs cultivés et arrosés par de nombreux ruisseaux ; ceux-ci sont ombragés par des arbustes et des arbres groupés avec une sorte d'art, qui fait ressortir avec éclat les beautés naturelles du site.

En poursuivant la route, nouveau défilé, un peu moins sauvage que le précédent, et le long duquel les montagnes, moins escarpées, présen-

(1) M. Ramond dit que le chêne-cyprès croît dans les landes (de Bordeaux), et qu'on ne doit pas le confondre avec le chêne effilé pyramidal qu'on trouve dans la vallée de Barèges. Cependant M. le baron de La Peyrouse a dans ses propriétés du Languedoc, de beaux chênes-cyprès, qui sont venus de glands qu'il avoit, dit-il, lui-même ramassés près de Gèdre, de Pragnères, dans la vallée de Barèges et le long du gave. (M. Palassou, Mémoires pour servir à l'Histoire Naturelle des Pyrénées, p. 178.)

tent, de distance en distance, sur leurs flancs cultivés, des habitations ombragées par autant de bouquets de frêne, et entourées d'agréables prairies; la route, qui tantôt côtoie le gave presque à son niveau, et tantôt le domine, est toujours bordée d'une forte haie de buis, qui acquiert, sur le terrain inculte des montagnes voisines, une hauteur surprenante. A mesure qu'on avance, le défilé devient moins agréable, et la vue est frappée par l'aspect de la montagne nommée *Coumélie* (1); près de laquelle la vallée s'élargit, redevient riante et présente nombre d'habitations; elle se resserre tout-à-coup à l'endroit nommé *Sarre-de-Ben*, hameau placé sur un promontoire fort exposé aux coups de vent, et où l'on voit les restes d'un môle de rochers que le cours des eaux a renversé.

Au-delà est un petit bassin; il précède celui bien plus étendu d'où l'on aperçoit la cime blanchie du Marboré, et où se trouve situé le village de *Gèdre* (2), dont la seule église mérite d'être mentionnée; elle est bâtie à la manière des anciens temples du paganisme, n'étant éclairée que par

(1) Cette montagne a 1,542 mètres d'élévation, selon M. Charpentier.

(2) Elevé de 545 toises ou 1,064 mètres au-dessus de la mer (Moisset); ou de 550 toises, selon M. Pazumot. M. Roche n'évalue sa hauteur qu'à [illegible] toises, et M. Charpentier qu'à 508.

la porte et par une fenêtre en abat-jour qui donne sur l'autel ; une galerie, élevée de dix pieds, règne autour de la nef, comme dans les églises espagnoles. Le bénitier, situé en dehors, est d'*oplite*. C'est dans ce riche et agréable vallon, que débouche la vallée de *Héas* et le gave qui en descend.

On traverse ce torrent sur un pont d'une seule arche, d'où l'on peut apercevoir la chute que forment les eaux sous une voûte de verdure, et dans des anfractuosités de rochers, qui présentent l'aspect d'un antre. On lui a donné le nom de *grotte de Gèdre*.

Cette grotte, appelée jadis de *Palacet*, et où l'on descendoit par la cour de l'hospice et en traversant un parterre émaillé de fleurs, a changé d'aspect depuis le débordement de 1788, qui emporta les rochers supérieurs. D'après la description qu'en a faite M. Dusaulx (1), avant ce désastre, c'étoit une espèce de galerie qui recevoit un jour douteux par les crevasses de la voûte et à travers les arbres qui la couronnoient. Le fond offroit un dôme en partie découvert, et d'un effet admirable lorsque le soleil y donnoit. Ses rayons s'amortissoient insensiblement dans ce long détroit et y produisoient un mélange de lumière et d'obscurité qui le fit s'écrier poétiquement : « On diroit

(1) Voyage à Barèges, t. II, p. 92 et suite.

que c'est le berceau du silence, et que le jour, par un accord magique, y dort avec la nuit. » C'est sous ce dôme que s'élançoient des flancs de la montagne, de larges flots resplendissans qui paroissoient provenir de deux autres galeries parallèles. D'après le chevalier Bertin (1), c'étoit une espèce de caverne, formée par deux rochers énormes qui se joignoient sans se toucher, et ombragée d'une infinité d'arbustes et de lianes qui pendoient en festons. Dans le fond jaillissoit, comme d'un escalier tournant, et se précipitoit sur trois degrés, une eau si transparente qu'on comptoit aisément les truites qu'elle roulait parmi de gros bouillons d'écume. Cette description, moins emphatique, et sans doute plus vraie que la précédente, n'éloigne pas tant l'ancien état des choses de celui qu'elles offrent aujourd'hui.

On peut facilement descendre par un petit jardin au niveau du gave de Héas, et contempler de près l'espèce de temple où réside la naïade du lieu, séjour moins beau que dans la primitive structure de l'édifice, mais digne encore d'attirer les regards et de fixer l'attention; dans l'état même de dégradation où il se trouve maintenant, ce superbe bassin, qui n'en est peut-être que plus pittoresque, semble avoir servi de modèle pour la formation des bains d'Apollon dans le parc de Versailles;

(1) Lettre à M. le comte de Par**.

mais la copie, toute belle qu'elle nous paroît, est aussi loin de l'original, que l'art est inférieur à la nature. Le murmure des eaux, la fraîcheur qu'on y respire, l'ombre que projettent les rochers et des touffes d'arbres sur ce réservoir bouillonnant, éclairé quelquefois par les mobiles rayons du soleil, inspirent un sentiment religieux qui élève l'âme et dispose à la rêverie. Que de pinceaux se sont exercés à reproduire sur le papier ou sur la toile, ce joli sanctuaire de la nature, auquel on revient sans cesse et d'où l'on ne peut s'arracher! J'y ai vu bien des fois de jolies femmes, les crayons à la main, assises sur des blocs détachés, à l'ombre du mobile feuillage, et se réfléchissant elles-mêmes dans les eaux dont elles sembloient être les nymphes, ajouter ainsi aux charmans effets qu'elles vouloient rendre. M. Duperreux a dessiné avec un rare succès cette pièce d'eau et ses cutours, les uns sévères, les autres remplis de grâces; elle séduira tout paysagiste, tout amateur des arts graphiques qui sera assez heureux pour la visiter.

Vallée de Héas.

C'est à Gèdre qu'a lieu le débouché de cette vallée qui, se dirigeant vers le sud-est, sous un angle d'environ 45°, s'enfonce jusqu'à la région centrale des Pyrénées.

Lorsqu'on ne part pas de Gèdre même, on

quitte le chemin de Gavarnie avant ce premier village, et l'on monte assez rapidement pour franchir l'espèce de ressaut qui défend l'entrée de la vallée, et qui se trouve de même à l'embouchure de toutes celles qui s'embranchent dans quelque autre : par une suite nécessaire, les torrens qui les parcourent, s'échappent presque toujours en cascade à leur issue.

On arrive bientôt au village de *Gèdre-Dessus*, d'où l'on domine celui de *Gèdre-Dessous* : c'est une distinction que l'on a souvent occasion de faire dans les Hautes-Pyrénées, et qui indique une ancienne communauté d'intérêts entre deux hameaux, dont l'un est situé à une certaine hauteur, et l'autre dans le fond. Ce village et les environs, participent encore aux beautés pittoresques, à la richesse et à la variété de sol du vallon inférieur ; des prairies bien cultivées offrent d'immenses tapis de verdure, qui s'étendent jusque sur la croupe des monts, où les embellissemens dus à la main de l'homme contrastent avec la sévère beauté de la nature inculte.

La route que l'on suit, fort au-dessus et sur la rive droite du gave, est ombragée en plusieurs points par une belle variété d'ormes, dont les feuilles sont très-grandes et d'un gris argenté en dessous (1). Ces ormes sont entremêlés de frênes

(1) On retrouve cette variété à l'entrée de la vallée de Luchon.

et d'érables. Le gave coule profondément au milieu d'un paysage, dont l'intérêt est accru par le voisinage des rochers élevés d'où il s'élance, et par plusieurs moulins auxquels il donne le mouvement.

Mais bientôt la scène change ; on passe un pont de bois jeté sur un torrent qui provient d'une gorge voisine nommée *Cambiel*, laquelle conduit au col du même nom, appelé aussi *Port d'Aure*, élevé de 1333 toises selon M. Charpentier, en se dirigeant à l'est vers le pic Long. Ce pic a 1656 toises d'élévation, selon MM. Reboul et Vidal, et celui de Cambiel, formé d'un schiste argileux de transition, a 1660 toises de haut, selon les mêmes géomètres. Après quelques restes d'habitations et de prairies, après avoir tourné la montagne du Coumélie, on se trouve au niveau du gave qu'on avoit dominé jusqu'alors. La vallée n'est plus qu'un profond sillon creusé dans le granit, et encombré par les débris calcaires qui proviennent des sommités : c'est le véritable séjour de la solitude et de la destruction, à l'issue duquel on découvre le petit vallon de *Prat*, formé par la rencontre de la vallée d'Estaubé et par les atterrissemens du torrent qui la parcourt. L'embouchure de cette vallée se voit à droite, entre le sommet du Coumélie et celui de la montagne de Héas, appelée le *Pic d'Agudes ;* le gave qui en provient tombe de fort haut et forme en ce lieu une grande cascade.

Le bassin de Prat est bientôt suivi de celui où

se trouvent la chapelle et le hameau de Héas, à 752 toises d'élévation, selon M. Ramond, et à 740 toises, selon M. Charpentier. Des ruines amoncelées les séparent, et quoiqu'elles paroissent provenir des montagnes dont elles couvrent les flancs, la tradition veut qu'elles soient descendues du pic de Héas, et qu'elles aient gagné la pente opposée par la rapidité de leur chute. On la fait remonter à l'an 1650, ainsi que le porte une inscription gravée sur la face antérieure du *caillou de la Raillé.*

C'est un énorme bloc de granit, situé au milieu d'immenses débris, entassés dans le plus grand désordre; c'est le seul de ce chaos qui puisse être comparé, par le volume, à ceux de la Peyrada de Gavarnie, dont nous parlerons bientôt. Il a 12 à 13 mètres cubes, et son isolement fait encore ressortir l'énormité de sa masse, à laquelle on ne connoît rien de comparable; ce seroit un piédestal bien supérieur à celui de la fameuse statue de Pierre-le-Grand (1). De toutes parts se présentent

(1) Le rocher transporté d'un marais de la Karélie à Saint-Pétersbourg, n'a que 21 pieds de haut et 42 de long, sur 34 de large. Pour les progrès de la mécanique pratique en France, M. de Vaudreuil a sérieusement proposé de faire cheminer celui de Héas jusqu'à Paris, afin de poser sur ce cube, symbole de la solidité, la statue de Clovis, pour indiquer la durée du royaume qu'il a fondé, ou pour élever à la mémoire du duc de Berry un monument qui, sur le lieu même du parricide,

des aspects sauvages et déserts, qui frappent au premier abord, et qui étonnent encore, lorsqu'on est parvenu au sanctuaire où repose Notre-Dame de Héas (1). Rien de plus aride que les bas-fonds, rien de plus âpre que les montagnes des deux versans latéraux, dont les flancs déchirés annoncent la vétusté et attestent les convulsions qu'a éprouvées la nature dans cette région granitique, où l'éboulement qui a eu lieu couvre les pentes de la montagne et encombre toute la vallée; on embrasse d'un coup d'œil, les immenses ruines de ce désastre horrible, dont on foule aux pieds les débris, et la vue se perd sur ce théâtre de désolation; le torrent, retenu par la barre qui résulta de ce grand éboulement, sinon par une chaussée antérieure, donna lieu à la formation d'un lac qui subsistoit encore en 1788, époque où une nouvelle convulsion fit disparoître ce vaste miroir qui ne réfléchissoit qu'un ciel étroitement limité par les hauteurs voisines, et représentoit assez bien, selon l'expression de M. de Saint-Amans (2)

rappelât l'énormité de l'attentat, la grandeur de notre perte et l'étendue de nos regrets : douze à quinze millions, et dix ans de temps, suffiroient, dit-il. (Promenade de Bagnères de Luchon à Paris, lettre II.)

(1) Cette chapelle est à 752 toises ou 1,465 mètres d'élévation au-dessus de la mer. (Moisset.)

(2) Fragmens d'un Voyage sentimental et pittoresque dans les Pyrénées, p. 138.

qui l'avoit côtoyé, le triste et sombre Léthé aux régions infernales, dont les ondes froides et paresseuses n'offrent autour d'elles que le repos de la mort; l'*aconitum anthora* est la seule plante remarquable qu'y peut cueillir le botaniste (1), et cette plante est un poison!

Mais en revanche, le bassin de Héas offre un aspect ravissant, en sortant des décombres qui le précèdent; toute sa surface, arrosée par les eaux du gave devenu paisible en ce lieu, est couverte par les produits de la culture, dont le domaine s'étend jusque sur le flanc des montagnes; c'est un agréable repos pour la vue, qui admire ensuite dans le lointain la majestueuse enceinte que forme le plus grand cirque des Pyrénées, dont les parois sont chamarées par des amas de neige éclatante et de glaces azurées. Ce bassin a été formé par les atterrissemens provenant d'un petit torrent qui vient de l'est et descend de la montagne d'*Aguila*, dont il porte le nom. La gorge qu'il parcourt est très-élevée et très-rapide; elle communique avec la vallée d'Aure par un col situé entre deux sommités de 1523 toises d'élévation, selon MM. Reboul et Vidal, nommées les *Tours des Aiguillons*. De même que le port et le pic Long, tout voisins qu'ils sont du noyau granitique des Pyrénées, elles

(1) M. de Saint-Amans, Fragmens d'un Voyage sentimental et pittoresque dans les Pyrénées. p. 148.

n'offrent que du schiste argileux, renfermant quelques épaisses couches de calcaire de transition. Ce passage est peu fréquenté, si ce n'est lors de la fête de Héas, qui a lieu à deux époques, savoir : le 15 août, jour de l'Assomption, et à Notre-Dame de septembre.

Cette fête attire de tous côtés les montagnards, et même quelques habitans de la plaine. Une antique croyance rend ce lieu révéré, et chacun ébrêche le caillou de la Raillé que la dévotion a consacré, et en emporte chez lui des fragmens objets de la vénération des montagnards, reliques protectrices de leurs foyers. C'est là, disent-ils, que leurs ancêtres ont vu apparoître la Vierge et les Anges qui ont présidé à la construction de sa chapelle, « Telle qu'elle est, dit le vicaire, elle fut bâtie par trois maçons; ces trois maçons étoient chaque jour visités à leur atelier par trois chèvres qui, suivies de leurs trois chevreaux, venoient nourrir ces trois ouvriers de leur lait; au bout de trois mois l'édifice étoit presqne achevé, lorsque les trois maçons, sans doute ennuyés du lait de chèvre, firent la partie de manger, à la première occasion, l'un des chevreaux qui toujours accompagnoient leurs mères; mais les chèvres entendirent le complot et bien avisées ne reparurent plus, de sorte que les maçons, privés de leur secours, furent nourris par les habitans des montagnes voi-

sines (1). » Cette tradition fabuleuse renferme une allégorie facile à expliquer : ce fut la piété des pâtres du lieu, habitués à se nourrir de lait, qui jeta les fondemens de l'édifice sacré, et il fut achevé et embelli par les dons des pèlerins qui vinrent le visiter. L'antique foi de nos pères pouvoit seule consacrer de tels lieux et les rendre non-seulement habitables, mais fréquentés; elle seule pouvoit, dans son zèle pieux et ses saintes privations, élever des monumens dans ces déserts, où se montrent avec plus d'éclat, les vrais et utiles miracles de la religion. Héas, simple et modeste témoignage de la piété des pauvres montagnards, m'a rappelé les riches et sublimes édifices de la *Madonna de Vico* et de celle de l'*Oropa*, en Piémont, élevées par l'opulente Italie; c'est à cette occasion que l'on peut dire avec admiration et respect : *Heu pietas! heu prisca fides!*

La chapelle de Héas est bâtie en forme de croix, surmontée d'un petit dôme; la porte et ses deux pilastres sont de marbre, ainsi que l'attique, dans laquelle est une statue de la vierge et de l'enfant Jésus; cette statue, qui a de la grâce et de l'élégance, est en bois, quoi qu'en ait dit M. Dusaulx sur le rapport de M. Saint-Amans. Il y en a deux

(1) M. de Saint-Amans, Fragmens d'un Voyage sentimental et pittoresque dans les Pyrénées.

autels dans l'intérieur de la chapelle, l'une sur le grand autel, également en bois, est ornée d'un riche manteau et coiffée du capulet rouge ; l'autre très-petite, que l'on n'expose à la vénération des fidèles que dans les grandes solennités, est en faïence. Le maître-autel est richement doré ; les murs sont décorés de plusieurs tableaux d'une composition bizarre et d'une exécution grotesque ; celui du jugement dernier, qui présente en détail la résurrection des corps, prête à rire aux connoisseurs ; mais tous font image pour les montagnards et frappent leurs regards sans révolter leur goût : cette église peut contenir trois ou quatre cents personnes.

Du pèlerinage de Héas.

Le catholicisme est, depuis son introduction dans les Gaules par les Romains, la seule religion qu'aient professée les habitans des Hautes-Pyrénées, et les atteintes qu'on a cherché à lui porter dans les temps malheureux de dissensions civiles et religieuses, d'intolérance, d'anarchie, de proscription, n'ont fait qu'en suspendre l'exercice sans altérer la foi des habitans de ces contrées, ou plutôt leur goût invétéré pour les pratiques de l'Eglise. On a même remarqué, pendant la révolution, chez beaucoup de personnes, une plus grande ferveur pour ces pratiques qui,

alors, se faisoient clandestinement; et dès qu'on l'a pu, il s'est manifesté dans toutes les classes de la société un désir prononcé de voir renaître la célébration libre et publique des anciens rites qui n'ont jamais cessé d'avoir lieu dans l'intérieur des familles, et partout où une inquisition trop sévère ne violoit pas les droits les plus naturels et les plus sacrés.

Depuis la restauration du culte, les cérémonies religieuses ont repris leur ancien éclat dans les Hautes-Pyrénées, et le peuple s'est livré de nouveau au penchant qui l'entraîne partout vers l'amour du merveilleux, du mystique, et lui fait rechercher tout ce qui frappe ses sens, étonne ses esprits, impose à son imagination et parle à son cœur. Nulle part il n'y a plus d'affluence aux temples de la divinité, plus d'exactitude à satisfaire aux pieuses démonstrations que l'église a prescrites, plus d'empressement à célébrer avec pompe les jours solennels que le rit romain a consacrés. Les confréries religieuses ont repris leur ancienne splendeur, et l'on voit dans les fidèles tout le zèle du noviciat réuni au désir d'atteindre, ou même surpasser l'ancien cérémonial; c'est un but attrayant vers lequel tendent tous les efforts de ceux que la confiance publique et les vœux des prélats, ont appelés à restaurer les ruines du vieil édifice de la religion de nos pères.

Après avoir fait connoître, en général, le res-

pect que portent les habitans de ces contrées à tout ce qui tient au catholicisme, il me reste à parler de quelques particularités qui le caractérisent.

Le culte de la Sainte-Vierge est surtout en honneur dans les montagnes, où elle a des sanctuaires que l'on révère, et que l'on visite processionnellement à certaines époques de l'année. Le pèlerinage qui se fait au 15 août et au 8 septembre, à Notre-Dame de Héas, par tous les habitans de Barèges et des vallées voisines, est très-remarquable; on voit circuler, dès la veille, sur le flanc des montagnes, une nombreuse population d'hommes, de femmes et d'enfans, tous entonnent des cantiques et manifestent une vive allégresse, qui tient de l'enthousiasme et de l'inspiration. Arrivés à la chapelle dont j'ai déjà fait connoître la situation, chaque dévot s'approche de l'autel sur lequel est exposée à la ferveur publique une petite statue de Notre-Dame, en faisant une infinité de révérences ou de génuflexions que tous imitent à l'envi; puis il embrasse la statue, la baise pieusement sur les deux joues, et lui passe la main sur le dos, de la tête aux pieds. Les hommes se bornent à cela, mais les femmes prennent la statue dans leurs bras et lui font mille caresses empressées et familières, à la manière dont elles expriment leur tendresse envers leurs enfans. Les desservans de cette protectrice des

montagnes portent ensuite, au bout d'un bâton, des chapelets de bois et de verre, des anneaux de cuivre qu'ils font passer et repasser mystérieusement sur la figure de la grande statue de marbre, pour les distribuer ensuite aux bons pieux montagnards, qui emportent ces bijoux comme des amulettes et des gages de la faveur du ciel.

Il n'y a là, pour toute habitation, que des huttes, des cabanes, des granges, où les pèlerins s'entassent pêle-mêle sans distinction d'âge ni de sexe; encore ces misérables habitations sont-elles insuffisantes, pour abriter tous ceux qui y affluent. Ceux qui ne peuvent y être reçus, couchent en plein air. Les hommes emploient la soirée à boire, et quelquefois toute la nuit jusqu'au lever du soleil qui est plus tardif là qu'ailleurs, à cause de la grande élévation des montagnes. Les garçons et les jeunes filles s'abandonnent à toute la gaîté de leur âge. Il peut en résulter quelques inconvéniens; mais la simplicité naïve qui caractérise encore les mœurs de ces agrestes montagnards, ne permet pas d'ajouter une foi entière aux récits exagérés qu'on ont faits quelques auteurs (1), croyant peut-être décrire ces *romérias* espagnoles, où régnoit une scandaleuse licence, s'il faut en

(1) M. Ramond, et d'après lui, sans doute, son grand et juste admirateur, M. le comte Orlof.

croire le père *Feyjoo*, qui a contribué à l'abolition presque générale de cet usage dans sa patrie (1). Le lendemain matin, on se rend en foule à l'autel, pour entendre la messe du chapelain et pour communier, après quoi on s'en retourne processionnellement comme on étoit venu, entonnant les cantiques sacrés avec une ferveur nouvelle; les deux sexes alternent le plus souvent dans leurs chants, et quelquefois aussi ils marient leurs voix en divers tons, selon les sexes; c'est avec une justesse et une flexibilité d'expression d'où résultent des effets de mélodie d'une simplicité et d'un charme ravissans, que le calme des airs laisse parvenir à l'oreille dans toute leur pureté et que répètent souvent et par intervalles les échos des montagnes, sans les altérer nullement.

Suite de la vallée de Héas.

Après le bassin de la Chapelle, la vallée de Héas peut avoir une lieue et demie d'étendue. Elle se bifurque un peu au-delà de l'embouchure de la gorge d'Aguila, vis-à-vis l'endroit où est située une roche très-haute, taillée en forme d'aiguille, qui a été séparée de la montagne par un éboulement, et que l'on nomme la *Tour de Lieuzaube*. Le plus petit embranchement se dirige à l'ouest, et s'étend

(1) M. Delaborde, Itinéraire d'Espagne, t. V, p. 213 et suiv. Littérature.

jusqu'au Cirque ; le gave du *Maillet* qui le parcourt vient former une belle cascade ; l'autre, beaucoup plus considérable, suit la direction de la vallée principale, et se termine au pied du Cirque, du côté de l'est ; c'est la vallée de *Touyères*. Le gave qui la parcourt éprouve plusieurs chutes, dont la dernière, ou la plus élevée, donne lieu à la belle cascade de *Mataras*. Dans ce trajet sont les deux mines de Touyères, plomb et argent, et celle de Sainte-Marie qui est de cuivre : elles sont abandonnées toutes les trois.

Entre les deux embranchemens de la vallée, se voit un vaste plateau qui remplit tout le fond du cirque, et sur lequel il faut gravir pour jouir de près de tout ce que cette belle enceinte offre de remarquable : c'est le plateau de *Troumouse*. On peut l'atteindre en suivant le cours de l'un ou de l'autre des deux gaves ; pour bien voir le tout, il faut y monter d'un côté et descendre de l'autre. Si l'on prend à droite, on a bientôt atteint le plateau du Maillet ; et l'on monte ensuite à celui de Troumouse par des roches très-escarpées, près de la jolie cascade du même nom ; ce trajet peut se faire en moins de deux heures, et l'on se trouve à la hauteur de 1060 toises, selon M. Charpentier. Parvenu aux cabanes de Troumouse, on voit tous les objets sous leur véritable point de vue, et cette aire presque circulaire offre dans son pourtour un mur coupé à pic, de près de 600 toises

de hauteur, car la montagne de Troumouse a 1640 toises d'élévation absolue, selon MM. Reboul et Vidal. Au centre et à mi côte, se voit un vaste glacier, situé dans une anfractuosité, entre deux aiguilles que l'on nomme les *Sœurs de Troumouse.*

Les monts qui dominent le cirque, comme autant de tours, se présentent dans toute leur majesté; ils sont tous calcaires ou de marbre primitif, de même que la base de l'enceinte qui offre des bancs de la plus grande beauté, et dont la roche seroit susceptible de recevoir un beau poli. Cette enceinte environne une aire immense, qui a plus de deux lieues de circuit. C'est une chose bien surprenante qu'un théâtre aussi vaste et aussi magnifique, situé près de la crête des Pyrénées et au fond d'une gorge extrêmement étroite.

Au couchant, et près de la source du torrent du Maillet, est un passage toujours très-difficile et souvent dangereux, qui conduit au plus haut de la crête, et de là dans la vallée de Beousse, en Espagne; c'est le *Port de la Canau*, ainsi nommé parce qu'il est resserré en forme de gouttière, et qu'il sert de canal d'écoulement à des torrens, à des lavanges, à des débris de rochers qui se précipitent des sommités voisines. Cette gouttière, qui paroît fort étroite au premier coup d'œil, a cependant une grande largeur; elle est toute cou-

verte de débris granitiques, schisteux et calcaires ; elle offre des amas de neige sur plusieurs points, et surtout près du sommet ; au tiers du trajet à peu près, est une source d'eau fraîche et pure qui sort d'un immense rocher de marbre schisteux. Du port de la Canau, au sommet duquel on parvient aisément en deux heures, il est facile de descendre en Espagne par la vallée de Bréousse, et l'on voit bien distinctement de ce point, l'énorme masse du *Mont-Perdu* et ses nombreux glaciers. J'ai pu me rassasier de cette vue intéressante par un assez beau jour, quoiqu'ils soient rares dans cette région élevée.

La vallée de Héas a éprouvé bien des désastres, comme on peut en juger par la simple inspection des lieux ; des éboulemens, des lavanges, des irruptions aqueuses ont successivement ébranlé cette terre de révolutions ; il y a trente-six ans, le lac qui occupoit cette région disparut, après un débordement qui ravagea toute la contrée et porta l'effroi jusque dans les vallées inférieures. Ce terrible événement mérite d'être connu ; on en trouve la description dans l'ouvrage de M. Dusaulx, et il ressemble beaucoup à celui dont la reine Marguerite fut témoin à Cauteretz. Les étrangers qui se trouvèrent à Barèges et à Saint-Sauveur, coururent même de plus grands dangers, et ce ne fut qu'avec bien de la peine qu'ils purent se sauver par le

Tourmalet. Tout le pays fut consterné et plongé dans la désolation; mais écoutons le récit qu'en fit, le 9 septembre 1788, M. Dupont de Luz, témoin oculaire, correspondant de M. Dusaulx (1):

« Avois-je tort, monsieur, lorsqu'après vous avoir indiqué les principales circonstances du désastre de 1787, je vous déclarai qu'il me sembloit que ces montagnes s'ennuyoient d'être habitées par des hommes? Voici une nouvelle catastrophe dont je puis parler en qualité de témoin et d'acteur; si vous le jugez à propos, vous en ferez mention et la joindrez à l'autre.

« Vous ne veniez que de partir, lorsque nous fûmes menacés d'un événement sinistre par l'orage et le tonnerre qui grondoient depuis trois jours. Le foyer en étoit, comme l'année précédente, au-dessus de l'ampithéâtre de Gavarnie, vers la pointe de Marboré que nous regardons tous comme l'horoscope de nos destinées. La nuit du 4 au 5 septembre, nous nous couchâmes néanmoins avec une sorte de sécurité; qui ne cherche en pareil cas à se faire illusion? Entre minuit et une heure, j'entends le tocsin. J'ouvre la fenêtre. Le torrent grossit de minute en minute et d'une manière effrayante, me crie-t-on de toutes parts; notre ville est sur le point d'être emportée. Les cris redoublent et n'en forment plus

(1) Voyage à Barèges, etc., t. I, p. 114.

qu'un. Concevez-vous ce que c'est en plein minuit que le cri d'une ville éperdue? Les cheveux m'en dressent encore sur la tête.

« Je veux savoir où nous en sommes; mais que vont devenir ma femme et mes enfans? M'arrachant de leurs bras, saisissant une longue perche, je cours droit au torrent, notre ennemi commun. Il avoit déjà dévoré la prairie qui nous domine. Quatre toises de plus, la ville étoit rasée.

« Mes concitoyens et moi, nous combattons pendant toute la nuit contre cette espèce de lave; nous forçons enfin le torrent débordé à rentrer dans son lit, et cela, en le dégageant des roches qui l'obstruoient. Au point du jour, le danger étoit passé. Le retour de la lumière nous montra les eaux à plus de trente pieds au-dessus du débordement arrivé le 24 septembre 1787, et dont les terribles effets ont retenti dans toute l'Europe.

« Au lieu de rentrer dans nos foyers, nous remontons vers Saint-Sauveur, dont le pont n'existoit plus. Nous en pâlîmes tous. Immobiles et les yeux fixés sur le torrent qui ne rouloit que des débris, nous aperçûmes un enfant qui flottoit dans son berceau. C'est là, pour la première fois, que j'ai vu pleurer nos montagnards. Quelques-uns, arrivés ici par les hauteurs, nous ont appris que de gros nuages chargés de grêle avoient crevé sur les montagnes qui entourent le lac de Héas;

que ce lac refoulé avoit, dans son débordement, gros[illegible] le torrent de Gèdres d'une si grande quantité d'eaux, qu'elles ont entraîné dans leur cours les maisons, les cabanes, les moulins et jusqu'à des roches qui jusqu'alors avoient bravé la foudre, les torrens et les siècles.

« Depuis Pierrefitte jusqu'à Gavarnie, c'est-à-dire dans le trajet de cinq à six lieues, il ne reste pas un pont qui n'ait été détruit ou considérablement endommagé, la foudre en a lézardé un dans cinq ou six endroits. Les corniches, qui valent des ponts, n'ont point été épargnées. Que vous dirai-je? des villages entiers sont tombés dans l'abîme; d'autres, ruinés et manquant de supports, y tomberont bientôt. Au reste, nous ne connoissons pas encore toutes nos pertes, et nous tremblons surtout pour la vallée d'Aure.

« Le lendemain matin, on vit madame Rousseau, femme pleine d'âme et passionnée pour ces montagnes, on la vit seule et qui remontoit le long du torrent à travers les décombres. Elle rencontre deux familles errantes au hasard. — Où allez-vous? — Dieu le sait; allons toujours, allons-nous-en. Jamais elle ne put les retenir.

« En ce moment, tout est en combustion à Barèges; la terreur y a gagné les étrangers; on se sauve par le Tourmalet. C'est la première fois que cette montagne, presque inaccessible, ait été

franchie par de lourdes voitures démontées et portées à bras, ou traînées par des hommes, et soutenues par eux sur le penchant des précipices. Madame Choiseul-Gouffier donna, dans cette circonstance, une preuve non suspecte de l'humanité qui la caractérise. Laissez, s'écria-t-elle, laissez tomber ma voiture dans l'abîme; et pour de riens n'allons pas exposer la vie de ces braves gens.

« J'oubliois de vous dire que la grotte de Gèdres a été la première victime du torrent, et qu'elle n'existe plus que dans la description que vous en avez faite. Au lieu de ses parterres émaillés, de sa voûte de fleurs et de sa galerie magique, ce n'est plus aujourd'hui qu'une roche difforme, et qui repousse autant le voyageur qu'elle l'attiroit.

« Vous connoissez l'aspect de ces lieux : nous espérons tous que dans cette conjoncture, vous voudrez bien suppléer à ce récit fait à la hâte et dans le trouble. Allez chez M. Necker, intéressez ce ministre compatissant à notre sort. Les montagnards qui vous ont en quelque sorte adopté, en plaçant votre inscription au fameux passage de l'Echelle, continueront à vous aimer, à vous bénir. »

Le vallon de Héas, privé de son lac, entouré de décombres, condamné en quelque sorte par la nature à n'être qu'un désert, paroîtroit, en

fet inhabitable à qui le verroit dans toute autre saiſ que celle où les curieux, les voyageurs visi cette contrée solitaire, mais non délaissée; l'in dust e et le travail y font croître des moissons, et la religion, toujours bienfaisante, attire deux fois chaque année la foule nombreuse des fidèles qui viennent *communier* avec les habitans du lieu, renouer leurs anciennes relations absolument interrompues pendant l'hiver, et y verser quelque peu d'argent, pour prix d'une hospitalité donnée et reçue avec le même empressement et le même plaisir. C'est à l'époque de l'une de ces touchantes solennités, que je suis allé prendre asile chez un des patriarches de cette nouvelle *Membré*, riche de ses troupeaux et de sa nombreuse famille qui comptoit trois générations, au sein de laquelle nous fûmes reçus, mon compagnon et moi, comme d'anciens amis qu'on n'avoit pas vus depuis long-temps. Nous passâmes la soirée assis sur des banquettes, auprès d'hommes vaillans, qui nous contèrent leurs prouesses à la chasse des izards et des ours; entourés de laborieuses mères qui filoient leurs quenouilles en silence; parmi les petites filles et les jeunes garçons, sans cesse en mouvement: tous rassemblés autour de l'âtre antique, dans une pièce enfumée par la vapeur résineuse des *tèdes*, ou copeaux d'arbres-pins enflammés, qui jettent une vive lueur; et quand vint l'heure du souper, nous participâmes de bon cœur et avec un excellent appétit, à la

vaste gamelle de pâte au lait où chacun puisoit, à la ronde, avec sa simple et jolie cuiller de buis ou de hêtre. On nous fit la politesse de nous offrir les meilleurs lits, et celui où M. Ramond avoit couché, me dit-on, fut mon partage, sans que j'eusse beaucoup à m'en louer, pour sa propreté. Mais ce qui me plut particulièrement, c'est la bonne mine et l'air aisé de nos hôtes, de tous les membres de cette famille, dont le chef se nommoit *Haurine* dit *Gabardous*.

Vallée d'Estaubé.

Cette vallée débouche dans la précédente, un peu avant le hameau de Héas, et elle se dirige au sud-ouest, sous un angle d'environ 45 degrés, à la grange de Gargantan; dès l'entrée, son fond est élevé de 902 toises, selon M. Charpentier; et elle semble effleurer seulement la croupe des monts qu'elle traverse, pour finir au pied des hauteurs qui supportent le Mont-Perdu, dont le sommet s'aperçoit bientôt. Avant d'aborder cette vallée, dont l'accès est assez difficile, il faut passer le pont des *Usclats*, formé de pierres entassées au hasard, la pente rapide nommée le *Passet-des-Glouriettes*, le *Clouset* où se réunissent les deux gaves qui descendent des hauteurs du versant droit, connues sous les noms de *Staougné* ou de *Pinède*, côtoyant par la droite, les vastes flancs

du Coumélie. On pourroit gagner par-là Gavarnie, à travers l'immense pâturage de *las Coumes de Gaulatan* et de la *Borde de Marque* qu'arrosent la *Hon-Blanca* et la *Honte-des-Hontas*, et par les sentiers escarpés de *Resquiou* et de *Plagno*. Après ce premier trajet, qui seul offre un aspect repoussant, tout devient uniforme et agréable, et l'on ne tarde pas à apercevoir, par-dessus les murailles du fond, la cime toujours blanchie du Mont-Perdu.

Un calme profond règne dans la haute vallée, qui n'offre partout que de tranquilles solitudes; on n'y rencontre nulle trace de destruction récente et peu d'anciens débris. Les mâles contours des monts qui se succèdent dans une sorte de régularité qu'aucun accident n'a interrompue, donnent de l'harmonie au dessin imposant de ces lieux, qu'une végétation très-active orne de beaux tapis de verdure, depuis le fond des vallons jusqu'aux escarpemens dont la roideur s'oppose à toute culture. Ici le vert des prairies a un caractère propre, une nuance que l'on ne peut retrouver ni dans la plaine, ni dans les vallées inférieures; cette vivacité de teinte, qui est particulièrement remarquable sur le versant gauche, diminue la sévérité de ces lieux agrestes et sauvages, que parcourt paisiblement un ruisseau qui, plus bas, devient un torrent.

A mesure qu'on avance, le Mont-Perdu s'a-

baisse derrière la crête centrale, qui bientôt le masque entièrement, et l'on se trouve entouré de sommités en partie obtuses et en partie aiguës. Les premières séparent la vallée d'Estaubé de celle de Héas; les autres, à droite, sont : le *Piméné* qui se cède au Coumélie; *Allanz* dont la face opposée regarde le chemin qui conduit de Gavarnie à la cascade; puis enfin une montagne qui, du côté de Gavarnie, s'appelle *Lastazou*. C'est le point le plus élevé des murs qui bornent Estaubé, et sur lesquels on voit de nombreux glaciers et de grands tapis de neige. Pour parvenir au cirque, il faut franchir un ressaut assez élevé qui donne lieu à une belle cascade; puis on monte à droite sur le flanc de la montagne voisine, qui est tout couvert de pâturages, et la vue embrasse bientôt ce cirque dans toute son étendue. Au centre de la moitié du mur, à peu près, se voit une roche détachée en forme d'aiguille, derrière laquelle est un glacier qui se prolonge par un ravin jusqu'au sommet du cirque. On peut considérer tous ces objets fort à son aise de la station nommée *Couitte de la Bassat-dessus*, dernier asile des bergers, situé à droite et tout près du Cirque (1).

Le fond de la vallée d'Estaubé s'ouvre par deux passages que l'on nomme le *Port-Viel* et le *Port*

(1) Le cirque est à 935 toises au-dessus de la mer, selon M. de Charpentier.

de *Vinède*, où la roche est du calcaire alpin (1); l'un à l'autre assez voisins du port de la Canau, débouchent dans la vallée de Béousse en Espagne; le dernier conduit à une large brèche élevée de 1490 toises, selon M. Ramond, et pratiquée entre les murailles de *Tuque-Rouye* et les montagnes qui, traversées par le *Port-Viel*, s'étendent encore plus loin vers l'orient. Ces deux ports sont difficiles et peu fréquentés.

Ascension et Vue du Piméné.

Cette montagne, bien moins élevée que celles dont nous avons précédemment parlé, offre un aspect ravissant à sa sommité, dont l'accès est assez facile; c'est par la vallée d'Estaubé qu'on approche de sa base, et qu'on atteint l'espèce d'isthme qui la sépare des montagnes méridionales, dont la situation respective et l'ordonnance se présentent de la manière la plus frappante : on voit alors, sous un rapprochement qui ajoute à tout ce qu'ils ont d'imposant et de majestueux, les mêmes objets qu'on n'avoit aperçus que de loin, des autres points de vue que nous avons décrits.

On a en quelque sorte sous ses pieds les deux val-

(1) Le premier est à 1,314 toises, et le second à 1,237 au-dessus de la mer, selon M. de Charpentier. M. Ramond donne 1,291 toises à ce dernier.

lées d'Estaubé et de Gavarnie, que terminent des cirques majestueux; devant soi, au midi, le Marboré avec ses tours qui surmontent Tuque-Rouye, le Mont-Perdu qui domine les plus grandes hauteurs et présente comme une large croupe dirigée de l'est à l'ouest, surmontée, au couchant, par une espèce de chapiteau ou de dôme très-élevé, dont l'immense surface est recouverte de glaces et de neiges resplendissantes; au couchant, on voit la vallée d'Ossoue, Vignemale et son énorme glacier; au levant, et du nord au sud, le Pic-du-Midi, Néouvielle et le beau cirque de Héas; au nord, le Pic-Long, les montagnes qui le supportent et le Coumélie, dont l'élévation paroît bien petite de ce point.

Après la vue du Pic-du-Midi, c'est celle du Piméné que doivent rechercher tous ceux qui veulent, sans parcourir tout le pays, connoître et saisir d'un coup d'œil l'ordonnance générale des Hautes-Pyrénées, et la position respective de leurs grandes masses. Cette dernière station est même préférable à l'autre : on y voit les objets dans un éloignement moins considérable, et ils se présentent sous un aspect bien plus frappant, et tout aussi varié. Le naturaliste y trouve aussi de quoi observer, et c'est là qu'il peut coordonner, lier entr'elles les pensées et les notions qu'a dû lui donner l'étude partielle des monts, sur la structure générale de la chaîne. C'est un des beaux ob-

servatoires des Hautes-Pyrénées; c'est celui dont la situation est la plus heureuse.

J'en jouï de ce point de vue par un très-beau temps, étant parti de Héas par une matinée brûmeuse, accompagné de Gabardous, qui n'augurait pas aussi bien que moi de la journée, et fut forcé d'avouer que, quoique étranger au pays, j'en connoissois mieux que lui la météorologie. Nous traversâmes la vallée d'Estaubé, et ne tardâmes pas à voir les rayons du soleil percer le voile qui nous enveloppoit, et dévorer ces légères vapeurs qui, pour des yeux exercés, ne sont qu'un très-heureux présage. En effet, l'horizon étoit pur et sans nuages, lorsque nous fûmes parvenus au sommet du pic, où nous prîmes congé de notre guide; nous nous acheminâmes, d'après ses instructions, vers le hameau de Gavarnie, par l'isthme méridional qui est entre ce pic et celui d'Allanz. C'est le col du Piméné ou la brèche d'Allanz, à qui M. Ramond donne 1,291 toises d'élévation. Ce passage conduit à la gorge du *Zavadan*, et l'on traverse des sapinières, des ravins, des éboulemens dont les difficultés complétèrent une course des plus pénibles, mais aussi des plus variées et des plus intéressantes qu'on puisse faire. Arrivés à notre coucher, le soleil doroit encore le sommet des monts, et nous pûmes contempler fort à notre aise, étendus sur la verte pelouse, près des eaux

murmurantes du gave, le magique tableau que nous tâcherons d'esquisser ci-après. Dans cette soirée délicieuse, veille de notre ascension au Marboré, le plus beau clair de lune vint lui donner un nouvel éclat, après avoir dissipé le crépuscule et les ombres qui l'avoient voilé ou obscurci un moment. Reprenons l'ordre de notre itinéraire.

CHAPITRE XI.

Suite de la vallée de Gavarnie; le chaos; val d'Ossoue; cirque et cascade de Gavarnie; ascension et vue du Marboré et de la brèche de Roland; Mont-Perdu.

En sortant de Gédre, on monte assez rapidement sur les flancs du *Coumélie;* la vallée se rétrécit beaucoup; le gave devient plus profond; il mugit davantage, et l'on aperçoit bientôt, à droite, deux petites cataractes qui se détachent d'un môle aride et se précipitent en napes : je leur ai vu décomposer merveilleusement les rayons du soleil, sous un certain aspect qui doit varier comme la position de cet astre. Un peu plus loin est la cascade d'*Arroudet,* qui descend de la montagne du *Sabussa,* et dont la chute, assez considérable, est d'un très-bel effet.

On atteint ensuite ce grand et terrible monument des convulsions de la nature, ce lieu de destruction que les gens du pays appellent la *Peyrada :* expression qui fait image, comme celle de *cimetière* des montagnes, comme celle de *chaos,*

plus généralement usitée. Dans l'espace d'un grand quart de lieue, toute la vallée est encombrée par d'énormes blocs de rochers granitiques de différentes formes, dont quelques-uns gros comme des maisons, ont de trois à quatre mille mètres cubes; entassés les uns sur les autres, se servant réciproquement d'appui, ils sont abandonnés au plus affreux désordre.

Ces débris d'un monde en ruines, sont le résultat d'un éboulement subit, et proviennent des sommités voisines, dont les flancs hérissés menacent le voyageur de nouvelles chutes (1). On y voit des blocs en partie détachés, qui sont près de tomber

(1) M. Faugeas de Saint-Fond attribue à de semblables convulsions de la nature, dans la Haute-Egypte, les masses isolées qui, arrachées des flancs des montagnes et jetées dans les vallées, ont fourni matière à ces obélisques, à ces colonnes, à ces sphynx, à ces énormes monumens d'une seule pièce qui ont fait l'admiration des siècles. Cette idée, qui épargne au moins les frais et les difficultés de l'excavation, en réduisant l'œuvre à la tailler sur place et à la transporter ensuite, lui a été inspirée par la vue d'énormes blocs de granit qu'il avoit trouvés ainsi détachés, par des secousses naturelles de la terre, dans les montagnes de Darmstadt. Plusieurs de ces blocs, d'une très-grande longueur, ont été travaillés sur le lieu, à une époque inconnue, qu'il croit avoir été celle de la domination romaine. Buonaparte ayant entendu parler de ces belles pièces de granit, désira les faire venir en France; mais il n'a pu, sous aucun rapport, achever l'ouvrage des Romains.

qui n'attendent qu'un nouvel ébranlement, pour s'précipiter à ceux qui ont déjà roulé du haut des monts jusqu'au fond de l'abîme; ils ont obstrué le passage du gave et détourné son cours, en opposant à ses flots impétueux leurs masses gigantesques. Ce n'est qu'après mille efforts tumultueux, que le torrent échappe à ces vastes décombres, et le mugissement des eaux, dans le long espace qu'ils occupent, complète sur les sens affaiblis, sur l'imagination troublée, les effets de cette scène de désolation; elle pénètre l'âme de l'idée pénible du néant auquel est réservé notre globe au jour du jugement dernier, et la force stoïque du juste est presque nécessaire en ce lieu, pour n'être pas accablé par son aspect (1).

A partir de là, on aperçoit de la neige de tous côtés, sur les sommets des montagnes centrales qui terminent les échappées de vue des gorges latérales; après avoir passé plusieurs défilés, toujours plus courts, et traversé quelques vallons d'une étendue corrélative, on voit s'agrandir et se présenter sous une perspective imposante, l'*enceinte* des rochers de Gavarnie.

On passe de nouveau le gave au pont *Barygui*, sous lequel il se précipite tout entier avec fracas,

(1) . . . . . Si fractus illabatur orbis,
Impavidum ferient ruinæ. . . . . .
(Horace, liv. III, ode 3.)

parmi d'énormes rochers, et l'on trouve d[illegible] l'auberge de Gavarnie, puis le village du [illegible] nom (1), enfin la chapelle du lieu, construit[illegible] les Templiers, et où se voient, sur une poutr[illegible]s crânes humains, qu'on *prétend* être ceux des derniers chevaliers de cet ordre, égorgés lors de sa proscription, en 1312 (2).

Deux petites vallées, celle d'*Ossone* et la gorge du *Port*, viennent déboucher dans le bassin où a été construit le village de Gavarnie.

Pour entrer dans la première, on quitte la route à droite, et avant d'arriver à l'auberge; elle se dirige vers le couchant, et forme un angle droit ou même un peu obtus avec la vallée principale; disposition qui lui est particulière.

On franchit d'abord l'espèce de ressaut qui en défend l'entrée, et l'on côtoie la rive gauche du gave qui la parcourt, le long de la montagne nom-

(1) Il est situé à 711 toises au-dessus de la mer, d'après M. Ramond; M. Laroche dit 736, et M. de Charpentier 735. Gavarnie, avant la révolution, appartenoit à l'Ordre de Malte, et antérieurement aux Templiers; l'ancien presbytère présente encore quelques restes de murs de la maison des Templiers, et l'on trouve tout près de là certains autres vestiges qui rappellent ces chevaliers.

(2) Le sénéchal de Bigorre présida au jugement des Templiers, enlevés de l'hôpital de Gavarnie (dit de Sainte-Madeleine) et d'un château qu'ils avoient à Lourdes; ils furent brûlés à Auch. (Histoire des Templiers)

mée *Pené de Succugnac*. Quand on a outre-passé la montagne dite de *Pouey Mourou*, Pic-Noir, la vallée se dilate au point où s'embranche la *gorge de l'Oulette ;* elle se resserre ensuite, et le gave tombe du haut des rochers voisins, en une belle cascade. On le voit se former de trois ruisseaux réunis presque au même point, et provenant, l'un du glacier qui couvre le vallon du *Pic de l'Oulette*, et les deux autres des flancs de *Vignemale*. La source de ceux-ci est l'immense glacier qui sépare Vignemale du mont Ferrant. Là on est entouré de neiges, de glaces, de torrens.

Pour remonter la gorge de l'Oulette, il faut passer plusieurs fois le gave qui la parcourt, sur des ponts de neige, et l'on s'élève jusqu'au vallon de l'Oulette; cette dénomination lui vient de sa forme, qui en effet, ressemble beaucoup à celle d'une oule : parvenu au col qui sépare la vallée d'*Ossoue* du val de *Gaube*, on voit sur sa tête l'énorme sommet de Vignemale. On peut descendre, sans trop de difficultés, par le versant opposé, pour se rendre à Cauteretz : ce passage n'est guère fréquenté; mais, avec un peu de hardiesse, il n'a rien qui puisse effrayer, et cette communication entre Cauteretz et Gavarnie par le Latour ou par le val de Gaube, est une des plus intéressantes parties de plaisir que puissent offrir les plus Hautes-Pyrénées.

C'est à Gavarnie même, sur la droite, que

commence la petite gorge latérale qui conduit au port de ce nom, appelé aussi *de Boucharo*, par où l'on communique avec l'Espagne dans la vallée de Broto. Le chemin s'élève sur la pente des monts, et franchit la crête de séparation, à l'occident des hauteurs du Marboré; les roches, sur ce point, sont du grauwacke. Ce port n'est praticable que pour les mulets; mais il offre au voyageur un passage assez facile, pour la hauteur à laquelle il se trouve (1).

Cirque et Cascades de Gavarnie.

Nous voici arrivés aux objets les plus dignes de la curiosité des baigneurs des Hautes-Pyrénées, et les plus renommés: comme le sont, dans les Alpes suisses, le glacier de *Grindelwal* et les cascades de *Lauterbrunen* [redacted]*bach*.

C'est de l'auberge [redacted] tout de la chapelle de Gavarnie [redacted]ue, sous le point de vue le plus fa[redacted]ontagnes du fond, leur mur plus qu[redacted]aire, les neiges qui en occupent les gr[redacted], les rochers en forme de tours qui les couron[redacted]t, enfin les nombreuses cascades qui se précipitent dans le fond du cirque. On croiroit alors être parvenu au terme de

(1) Elle est de 1,197 toises, selon M. Moisset; M. Ramond l'évalue à 1,196; M. de Charpentier à 1,180; et M. [redacted] à 1,172.

course, et toucher presque ces objets qui frappent d'étonnement, quoiqu'on en soit encore à trois quarts de lieue : tel est l'effet de l'immensité de ces parties du plus magnifique tableau que présentent les Pyrénées !

De Gavarnie au Cirque il y a près d'une heure de marche, et l'on traverse, pour l'atteindre, différens bassins dominés au levant, par divers pics très-élevés, dont les flancs sont couverts de sapins, et qui forment une chaîne imposante : tels sont l'*Allantz*, la *Furchetta* aux trois pointes, et l'*Astazona*, voisine du Marboré. Le dernier de ces bassins est le plus remarquable ; sa forme ovale, son fond peu inégal et couvert de gravier, annoncent qu'il étoit anciennement le domaine des eaux du gave, qui le ravage encore de temps en temps, n'étant pas assez encaissé pour se contenir toujours dans ses bornes ordinaires. Deux torrens viennent grossir le gave dans ce bassin, et ils coulent de deux ravins opposés, l'un à l'orient, et l'autre au couchant. A [illegible] ce vallon, on monte sur une petite élévation, et l'on atteint les restes d'une digue assez haute, que l'on franchit pour entrer dans le Cirque par l'endroit même, d'où s'échappe le gave. Le sol de cette enceinte est fort inégal, et on y observe une déclivité qui croît à mesure qu'on approche de la digue : c'est l'effet des eaux qui, dans des temps plus reculés, formoient un lac dont les constans efforts, en creu-

sant le terrain, ont rompu la barrière que la nature lui avoit opposée. Son élévation au-dessus du niveau de la mer est de 985 toises, selon M. Moisset.

Cette oule frappe à la fois par sa grandeur, sa régularité, son ensemble, et si l'esprit cherche quelque point de comparaison avec des ouvrages d'art, il ne peut s'arrêter qu'à ces grandes arènes où les Romains se donnoient pour spectacle le féroce combat des animaux, et celui, plus féroce encore, des gladiateurs; mais quand on considère de près et qu'on mesure ce mur coupé à pic, qui a de 3 à 4,000 mètres de circonférence, et plus de 500 d'élévation; ces nombreux et vastes gradins curvilignes qui surmontent le mur, et sur lesquels repose une zône permanente de neige; ces rochers en forme de tours qui couronnent ces gradins, et sont dominés eux-mêmes et comme couronnés, à gauche, par l'immense môle du *Cylindre* et du *Taillon*; on ne voit plus que l'ouvrage de la nature, et l'on admire silencieusement son pouvoir et sa magnificence.

Dix à douze cascades tombent des divers points de l'amphithéâtre dans l'arène, et leur nombre comme leur volume, varient selon la saison et la quantité des neiges, dont la fonte alimente cet écoulement perpétuel. Il en est deux dont les sources ne tarissent jamais, et on les distingue par les noms de grande et de petite cascade;

donnent, chacune, naissance à un torrent qui concourt à former le gave.

La plus considérable de ces deux cascades, qui, à proprement parler, est une cataracte, puisque sa masse se détache de la paroi perpendiculaire, d'où elle se précipite, sort comme d'un bassin creusé dans les roches supérieures, du côté du levant, vient se briser une première fois contre une arête de rocher, puis une seconde fois sur une projection plus saillante encore de la même roche. L'origine de la cascade est à 1196 toises, selon M. Moisset, ou 1166, d'après M. Laroche. Mais sa chute perpendiculaire, mesurée géométriquement par MM. Vidal et Reboul, est de 1266 pieds (plus de 400 mètres). M. Juncker lui donne 1400 pieds (1). Il faut se placer au milieu du cintre, si l'on veut bien voir cette cascade et jouir de sa triple chute, du doux bruissement de son onde sur les énormes débris accumulés au lieu de sa chute, de tous les jeux de lumière qu'elle présente, lorsqu'elle est frappée par les rayons du soleil; si l'on veut juger de son volume et saisir tout l'effet de cette vapeur légère, de cette poussière aqueuse qui résulte du passage de sa masse

(1) La cataracte du Saint-Laurent, sortant du lac Erié, à Niagara, n'a que 180 pieds; la voûte liquide laisse un espace de 40 à 50 pieds entre elle et le rocher: c'est un fleuve entier resserré dans un courant de 450 toises de large. Celle de Lauterbrunen n'a que 900 pieds, mais d'une seule chute.

à travers un air résistant, et de son choc sur les angles des rochers contre lesquels elle se brise. Le beau spectacle qu'elle offre ne laisse qu'un regret, c'est que son volume ne soit pas en proportion avec l'immensité du cirque qu'elle décore, et du bassin dans lequel elle se précipite, ni avec l'énormité de sa chute. Aussi forme-t-on spontanément le vœu de voir réunir à ses eaux, toutes celles qui s'échappent par d'autres endroits. Cette opération sans doute difficile, sinon impossible, n'auroit peut-être encore que de minces résultats, vu l'inexprimable grandeur des masses environnantes. Si, par la pensée, nous rétablissons la digue qui autrefois contenoit ces eaux et formoit un lac dans le cirque, nous pourrons nous faire l'idée de ce que seroient en un semblable lieu, des jeux comme ceux que le peuple roi nommoit *naumachies*.

Le fond du cirque, rarement visité par les rayons du soleil, offre de la neige presqu'en tout temps; elle occupe les endroits les plus abrités, et l'on en voit plusieurs masses considérables, au travers desquelles s'échappent les différentes sources du gave: c'est ce que l'on nomme les *Ponts de Neige*. Ces ponts n'ont point une étendue constante; elle varie en raison de la quantité de neige qui tombe pendant l'hiver, et des chaleurs de l'été qui la fondent. C'est par la surface inférieure de ces ponts que s'opère la fusion, ensorte que les

voûte est plus ou moins élevée en raison même de cette fusion. Cette voûte offre souvent, et de distance en distance, des crevasses qui, quelquefois, sont très-considérables; alors le jour pénètre dans ces antres glacés, dont l'ouverture inférieure est assez grande pour qu'un homme debout puisse y passer, tandis que l'ouverture supérieure laisse à peine entrevoir le jour au-dessus du torrent, qui entre en bouillonnant et vient se briser avec fracas contre les pierres et les cailloux qui occupent son lit. Là, d'immenses débris de rochers et de corps organiques, soit végétaux, soit animaux, s'offrent à la vue de l'observateur, dont la crainte d'un éboulement subit ne sauroit vaincre la curiosité. A la voûte sont suspendues des congélations de différentes formes, les unes régulières, et les autres irrégulières; on les a comparées, avec assez de vérité, à ces stalactiques pierreuses que l'on rencontre dans les grottes souterraines, et leur formation est due aux mêmes causes : un suintement continuel et la chute perpétuelle des gouttes d'eau qui découlent de la voûte de glace, expliquent assez ce phénomène. L'effet le plus frappant que produisent sur l'observateur ces grottes de neige, est l'espèce de recueillement religieux qu'elles commandent, recueillement qui est tout à coup suivi d'un léger sentiment d'horreur et d'épouvante. Une imagination vive et forte se sentiroit bientôt inspirée, dans ce séjour froid et som-

bre, dont le morne silence n'est troublé que par le murmure des eaux.

Le grand et imposant tableau que je viens d'esquisser, varie d'aspect et de teintes, selon qu'il est plus ou moins éclairé : lorsqu'un pur soleil le décore, il est éclatant de beauté et s'offre dans toute sa magnificence ; tandis que, par un temps couvert, il paroît terne et sans couleur à qui l'a vu dans toute sa parure ; par un temps de brouillards, plusieurs parties se dérobent aux regards, qui ne cessent pas pour cela d'être charmés, et qui même peuvent jouir d'un nouvel attrait, dû à une certaine mobilité de cette espèce de rideau qui voile et dévoile tour à tour ses divers points ; il finit quelquefois par se lever tout-à-fait comme une toile de théâtre, pour laisser voir dans son entier une décoration, un fond de scène que n'égaleroient jamais les vains efforts du peintre, mais dont ils pourroient donner une idée. Les clartés de la lune, par une nuit sereine, donnent encore à ce tableau un aspect ravissant et mélancolique à la fois, qui devient sombre, imposant et terrible lorsqu'il est voilé par d'épaisses ténèbres, dont l'intensité n'est pas dominée par les foibles et douteuses lueurs des étoiles.

Les environs de Gèdre et de Gavarnie présentent d'amples moissons de végétaux, dignes d'exciter l'intérêt des botanistes. L'*aconit napel*, l'*angélique silvestre*, la *digitale jaune*, la *globulaire*

cordiforme, le *lis martagon*, le *lis des Pyrénées*; beaucoup de *saxifrages*, beaucoup de *campanules* diverses, s'offrent sans cesse aux yeux des voyageurs.... Là le *buis* des montagnes arides se voit à côté de la *grassette*, de la *menthe aquatique*; la *germandrée* des rochers touche à la *salicaire* des ruisseaux; l'*asclépiade* et la *véronique* officinale des lieux pierreux et incultes, se confondent avec la *parnassie*, les *pédiculaires* et les *renoncules* des marais; mais il n'est aucun paysage dans la nature qu'on puisse assimiler à Gavarnie: c'est une vallée unique, incomparable (1). C'est là qu'on voit naître et fuir, sous un pont de neige solide, ce gave qui, d'abord foible ruisseau, murmure à peine, tout d'un coup se grossit, prend une couleur d'azur foncé;

Et roulant en grondant ses ondes blanchissantes,
De cascade en cascade au loin retentissantes,
S'élance des rochers, tombe dans les vallons,
Entraîne les débris et des bois et des monts,
Fait entrer leur sommet dans la terre profonde,
Et menace, à grand bruit, d'ensevelir le monde.
O d'un pouvoir terrible inexplicables jeux!
O monts de Gavarnie! ô redoutable enceinte!
Sur vos flancs escarpés, sur vos remparts neigeux,
De ce monde changeant la vieillesse est empreinte:

(1) M. de Saint-Amans, Fragmens d'un Voyage sentimental et pittoresque dans les Pyrénées, pp. 73 et 74.

L'auteur seul à mes yeux s'obstine à se cacher.
De ce vaste tombeau je ne puis m'arracher.
Ces cyprès renversés, ces affreuses peuplades
De noirs rochers, au loin l'un sur l'autre étendus,
Sur des gouffres sans fond ces hameaux suspendus,
Ce luxe de ruisseaux, de torrens, de cascades,
Par cent canaux divers à la fois descendus,
Tout m'attriste et me plaît, tout m'annonce l'empire
De l'éternel vieillard qui fuit sans s'arrêter:
Sur la nature enfin tout force à méditer.
Qu'elle est belle en ces lieux! quelle horreur elle inspire!
Il nous faudroit ici Buffon pour la décrire,
Et Delille pour la chanter (1)."»

Ascension et vue du Marboré et de la brèche de Roland.

La situation de ces monts qui se trouvent dans la direction de la crête, et sont un point intermédiaire entre les hauteurs de Vignemale et celles du Mont-Perdu, est bien différente de celle du Pic-du-Midi; aussi les objets qui s'offrent à la vue sur cet autre observatoire sont-ils différens. C'est de ce point que l'on peut juger de la disposition des deux versans des Pyrénées et de la situation relative des différens pics, eu égard à l'arête centrale.

Pour s'élever jusqu'à ces sommités, il faut passer par Gavarnie, arriver jusqu'au cirque et

(1) Lettre à M. le comte de Par**, écrite des Pyrénées par le chevalier Bertin.

prendre à droite un sentier étroit, pratiqué sur des débris de rocher qui encombrent l'aire du cirque. Ce sentier conduit à des escarpemens très-rapides, sur lesquels on s'élève en tournant différens rochers, d'un calcaire feuilleté, assez difficiles à franchir. Parvenu à une certaine hauteur, il faut gravir par une espèce de ravin d'une roideur effrayante, creusé dans le roc et où l'on ne peut choisir ses pas; après avoir ainsi monté comme par un escalier tournant, on serpente le long des précipices sur des corniches très-étroites; plus loin, on traverse un filet d'eau qui provient de très-hautes cascades. On va ainsi d'un rocher à l'autre par des pentes fort inclinées, et l'on gagne le haut de l'escarpement d'où tombent ces cascades. Dans tout ce trajet, on seroit arrêté à chaque pas, faute de savoir où se diriger, si l'on n'avoit un guide expérimenté, plus nécessaire encore pour le retour. Une montée fort herbeuse et très-rapide, qui conduit aux premiers gradins des tours du Marboré, se présente ensuite, et l'on a bientôt atteint un mur de rocher qui tient à ces gradins. Le lieu où l'on se trouve alors est un grand pâturage nommé *Malhada de Serrades*, d'où l'on s'élève, du côté du couchant, jusqu'à un vallon de neige en pente assez rapide, à la partie supérieure duquel est une espèce de col entre deux sommités peu distantes. Ce col, qui offre un passage pour aller au port de Gavarnie,

domine ce port, et présente une échappée de vue fort belle.

De ce point, l'on domine la première assise du Marboré, et l'on aperçoit distinctement les glaciers permanens ou *sernelhes* qui y reposent en plusieurs endroits. Le plus considérable, *Sernelha de la Breja*, est celui qu'il faut franchir pour arriver à la brèche dont il défend l'approche; trois autres sont sur diverses plateformes du Marboré, le plus oriental en face du chemin de Gavarnie; un cinquième, divisé en deux gradins, est au-dessus de la grande cascade qui semble y prendre sa source; hors du Cirque, entre la Stazona et la Fourquette, s'offrent encore aux regards deux glaciers considérables de chacun desquels sort un torrent: perspective glaciale, palais des vents du nord que le souffle méridional ne peut détruire!

Pour s'élever vers la fameuse brèche, on prend la gauche du vallon qui est borné, au nord, par un long mur calcaire, coupé à pic, et l'on grave sur des roches nues et décharnées jusqu'au tiers de sa hauteur environ; alors on se dirige droit au midi, et l'on monte au milieu d'un autre vallon couvert de neige, d'une grande inclinaison; à sa partie supérieure, se voit le flanc du glacier qui est au pied du Marboré, et que couvre ordinairement une assez grande quantité de neige, lorsque la glace est à nu; ce qui arrive rarement avant la

fin de l'été, il est prudent de mettre des crampons pour gagner le grand escarpement. Quelquefois on s'est vu obligé d'y pratiquer des espèces de degrés avec la hache, pour pouvoir y placer le pied : ce passage est toujours difficile. Il faut au moins trois heures pour arriver jusque là, du fond du Cirque.

Parvenu au-dessus du glacier, on aperçoit, par une échappée de vue à droite, la montagne de Vignemale, décorée de ses beaux glaciers : les gens du pays l'appellent *Plan de Laubo ;* à gauche se montre le pic de la Cascade (1), et, par une échappée, le *Mont-Perdu,* sommet le plus élevé du Marboré, dont il fait en quelque sorte partie ; en face est le mur de rocher dans lequel se trouve la Brèche de Roland (2) que l'on voit alors de la manière la plus distincte. Ce long mur, qui est fort mince au voisinage de la brèche, où il menace ruine encore, a depuis cent jusqu'à deux cents mètres de hauteur dans les différens points de son étendue. Il présente l'aspect d'un ouvrage d'art, quoique la nature en ait fait seule tous les frais. A l'extrémité du mur, du côté droit, est la fausse brèche qui est surmontée par le pic du Taillon (3). Pour arriver à la brèche proprement dite, on se

(1) Il a 1,681 toises, selon MM. Reboul et Vidal.

(2) Elle est à 1,560 toises au-dessus de la mer.

(3) Ce pic a 1,649 toises, selon MM. Reboul et Vidal.

dirige, à gauche et horizontalement, sur le vaste tapis de neige qui recouvre l'énorme glacier; l'accès en est défendu par une vaste excavation, profonde d'une trentaine de pieds, dans laquelle se prolongent ce glacier et les neiges qui le recouvrent; cette excavation est due à l'action du soleil, qui est là plus forte qu'ailleurs, à cause du défaut de mur. Il n'est point nécessaire de tourner cette espèce d'entonnoir lorsqu'il y a de la neige, et de s'accrocher au mur de la brèche pour y arriver, ainsi que l'ont dit quelques voyageurs; on descend avec beaucoup de facilité dans ce large bassin, en se dirigeant obliquement, et l'on atteint de même le bord opposé qui avoisine la brèche.

Cette brèche, qui a cent mètres d'ouverture, est dominée et comme protégée par le cylindre ou les tours du Marboré (1) qui s'élèvent majestueusement, et semblent destinés à défendre ce passage; ces monts pyramidaux et symétriquement placés, forment une espèce d'ornement à cette belle et immense architecture qui forme voûte du côté de l'Espagne. C'est sur cette partie du mur de la brèche que les voyageurs gravent leurs noms, se donnant une immortalité de peu de durée sur ce théâtre, où le roc même est rongé par les météores, et où l'on sacrifie doublement à la vanité.

(1) Ce cylindre a 1,729 toises, selon MM. Reboul et [illegible]

Près de la brèche ; on n'aperçoit plus aucune trace de végétation : c'est un désert de la Sibérie ! Sur le versant du nord, les neiges sont accumulées à une hauteur considérable. Qui pourroit sonder ou même apprécier l'épaisseur des glaces assises dès les premiers temps sur les gradins du Marboré? « Je repassai la porte, dit M. Ramond, et tournant à droite, je côtoyai le mur de roches. La neige étoit un peu écartée de ses parois, et par l'intervalle qui l'en séparoit, j'entrevoyois les cavités congelées qui en soutenoient le vaste tapis. J'entrepris d'y descendre ; les aspérités du rocher me favorisèrent et j'y réussis. Arrivé au fond de ses cavernes, je reconnus que les neiges anciennes n'avoient pas en ce lieu plus de douze pieds d'épaisseur, mais que plus loin du mur elles en avoient à peu près le double ; car le long du mur, il y avoit un fossé de trente ou quarante pas de largeur creusé dans les neiges, soit que pendant l'hiver, l'élévation de ce mur abrite un peu son pied, lorsque les vents du midi et du couchant, qui apportent ici les nuages, inclinent la chute de la neige, soit que, durant l'été, sa direction les expose à la réflexion de quelques rayons du soleil, ou que le peu d'épaisseur qu'il a dans cette partie, leur transmette à un point sensible la chaleur qu'acquiert sa surface méridionale. Or, c'étoit sous ce fossé que j'étois descendu sur ces neiges anciennes ; il restoit encore environ trente pieds de neiges récentes,

tombées dans le cours du dernier hiver, destinées à se fondre dans six semaines et qui devoient se réduire à quelques pouces avant la chute des neiges de l'automne. La fonte est ordinairement plus avancée au mois d'août, mais l'hiver de 1786 à 1787 avoit été long, et le 9 mai il étoit tombé une si grande quantité de neige que plusieurs glaciers n'ont pu se découvrir dans le cours de l'été suivant et que tous ont dû croître plus sensiblement qu'ils ne le font en plusieurs années. C'est ainsi que, dix ans auparavant, je trouvois dans les Alpes, l'accumulation presqu'inouïe des neiges de l'hiver de 1776 à 1777 (1). » C'est dans ces mêmes cavités que les couches inférieures de la masse congelée offrent cette couleur bleu de ciel, ces cassures vitreuses, cette transparence, qui sont le caractère distinctif des véritables glaciers permanens.

Au midi de la brèche, les neiges sont moins abondantes et moins durables, et lorsque l'ardeur du soleil les a fondues, elles laissent à découvert de longs ravins, de vastes éboulemens, où l'on ne trouve nul vestige de vie et de fécondité. Des roches hérissées, plus âpres du côté de la France plus dégradées du côté de l'Espagne où elles semblent plus disposées à s'engloutir dans les précipices qu'elles dominent; de toutes parts, des mon-

(1) Observations dans les Pyrénées, pp. 107 et 108.

entassés, plus élevés, et présentant un aspect plus sauvage du côté du nord. Quel spectacle à la fois triste et imposant!

Mais dans le lointain, du côté du midi, se présente une grande et belle perspective. La vue s'étend sur les vastes plaines de l'Aragon, où elles n'a d'autres bornes que celles que prescrit sa propre foiblesse; comme sur le Pic du Midi, mais en sens inverse, le spectateur voit les monts s'abaisser devant lui, les vallées se dessiner, et la plaine confondre ses limites avec celles de l'horizon. Ce sont des vues parfaitement semblables et, sans la foiblesse de nos organes, on pourroit distinguer facilement Sarragosse du haut de la brèche, comme Toulouse du haut du Pic du Midi.

Les monts intermédiaires qui séparent ces deux observatoires ont, du premier de ces points, un tout autre aspect; ils ne se déploient point à la vue sous la forme d'amphithéâtre; la grande élévation de ceux qui sont le plus rapprochés, ne permet plus de distinguer les autres que d'une manière très-confuse, et on ne voit point ces glaciers, ces amas de neige qu'ils présentent dans l'exposition septentrionale. L'immense perspective que la brèche de Roland présente au midi, tandis qu'elle est interceptée sur beaucoup de points, du côté du nord; la moindre élévation des monts de l'Aragon comparés à ceux des Hautes et des Basses-Pyrénées; les plaines de France, visibles

seulement par-dessus les monts à une distance considérable, quand la vue plonge immédiatement du haut de cette crête sur les plaines d'Espagne : tout cela prouve qu'il y a une énorme différence entre l'inclinaison des deux versans des Pyrénées, et que les monts s'abaissent bien plus rapidement du côté méridional, ainsi que l'a parfaitement observé M. Ramond.

Cependant nous ne saurions être de son avis sur l'accessibilité relative des versans de chaque pic en particulier ; et s'il est vrai que la chaîne en général ait ses plus longues et par conséquent ses plus douces pentes du côté du nord, il ne l'est pas moins que c'est par le midi ou par l'est que les pics principaux sont le plus accessibles, ainsi que nous l'avons vu au sujet de plusieurs dont nous avons précédemment tracé l'itinéraire.

Et quant au Mont-Perdu lui-même, que cet infatigable et hardi voyageur s'est obstiné à aborder par le nord, nous ne doutons pas, d'après la connoissance que nous avons de ses approches, qu'il ne soit beaucoup plus facile d'arriver à son sommet par le côté de l'Espagne, ainsi que paroissent l'avoir constaté plusieurs personnes et notamment le savant minéralogiste et géologue, M. Charpentier. Mais au sujet de ce roi des monts dont la substance est de calcaire alpin (1), nous

(1) Son élévation au-dessus du niveau de la mer est de 1,747 toises, selon MM. Reboul et Vidal.

ne saurions mieux faire que de renvoyer aux intéressantes relations qu'en a données son premier et persévérant investigateur, qui n'est parvenu à son but qu'après trois tentatives et à travers d'énormes difficultés (1). Ses successeurs se les sont épargnées en suivant une autre route, en tournant, pour ainsi dire, ce géant des monts Pyrénées par le port de Gavarnie ou par le passage même de la brèche : c'est ce que nous aurions fait, si nous avions voulu sortir de notre territoire, lors des courses que nous nous étions prescrites pour le décrire en entier.

Les habitans du val de Broto ayant fait, en 1319, une incursion dans celui de Barèges, ils furent repoussés, et la paix signée à Gavarnie, moyennant un tribut annuel (2). En 1390, le baron des Angles, sénéchal anglois en Bigorre, favorisa les prétentions des habitans de Broto sur les pâturages du versant nord, ce qui fit éclater la révolte des Barégeois. Le traité des Pyrénées de 1659 fixa les propriétés respectives des deux peuples, d'après la chute des eaux.

(1) Voyez le volume en deux parties intitulé Voyage au Mont-Perdu; et le Mémoire inséré en 1803 dans le Journal des Mines, n° 83.

(2) Il subsiste encore, dit Mazières, qui écrivoit en 1614.

CHAPITRE XII.

De Bagnères de Bigorre; ses établissemens thermaux; étrangers; mœurs et usages aux eaux minérales.

La seconde vallée du Bigorre est celle de Bagnères ou de Campan. Les beautés qu'elle offre sont d'un tout autre genre que celles de la vallée de Barèges. Aller de l'une à l'autre, c'est se conformer au sage précepte : *Passez du grave au doux, du plaisant au sévère.* Et c'est ce qu'on est toujours le maître de faire dans cette contrée, où la nature a mis dans ses œuvres plus d'abondance et de variété, que les plus beaux génies n'en sauroient mettre dans les leurs.

Après les nombreuses courses que nous venons de faire dans les hautes montagnes, il faut au voyageur un point de repos; et je ne saurois lui en offrir un plus agréable que Bagnères de Bigorre. Je l'invite donc à s'arrêter dans cette capitale des eaux thermales, dont les environs offrent tous les charmes des plus belles campagnes, et le centre tous les plaisirs des grandes villes, à l'é-

noque où l'on s'y réunit de toutes les parties de la France, et des pays étrangers; cette foule de malades, de désœuvrés et de curieux y viennent chercher, comme au sein de la nature, et loin de la société, la santé perdue, un passe-temps agréable, des études attachantes; tous y apportent le reste de leurs habitudes, et de ces usages du monde qu'il est si difficile de perdre ou d'oublier un seul moment. On y trouve des logemens commodes et agréables chez les particuliers, et de très-bonnes auberges (1).

Bagnères (2), la seconde ville du département des Hautes-Pyrénées par son importance, est située au sud-est, et à cinq lieues de Tarbes, sur la rive gauche de l'Adour, au bas de la colline.

(1) L'hôtel de France, l'hôtel du Bon-Pasteur, l'hôtel de la Paix, et le Grand-Soleil.

Dans la saison des eaux, deux diligences vont chaque jour de Tarbes à Bagnères et de Bagnères à Tarbes. Le dimanche, il en part une de Bagnères pour Pau, et le mardi une de Pau pour Bagnères. C'est la circulation d'une grande ville, d'une capitale des eaux, en un mot.

(2) Elle eut pour fondateurs, s'il faut en croire son historien Salaignac, le dieu Mars blessé devant Troie, et qui vint chercher sa guérison près de la naïade du lieu; et même il fa[illegible]onter cette fondation jusqu'à la guerre des géants: les dieux et les déesses vinrent chercher dans ses eaux du soulagement aux blessures qu'ils avoient reçues dans cette guerre. (Cures des Eaux de Bagnères.)

anciennement appelée *Monte Crabarde*, Montagne des Chèvres, et depuis, *Mont-Olivet*. C'est un des sites les plus romantiques de toutes les Pyrénées; il a été chanté par le poëte Du Bartas (1) et vanté par tous ceux qui en ont parlé (2).

Bagnères, ville bien bâtie et si propre qu'on la diroit transportée de Hollande, sous un ciel plus digne d'elle, est en outre placée sur un sol que fertilise l'Adour; entourée de collines cultivées, dominée au loin par le Pic du Midi, et la chaîne des monts adjacents qui embellissent ses perspectives, sans la menacer de leurs ruines, elle offre de tous côtés des points de vue délicieux; des eaux limpides, sans cesse circulantes, dans ses vingt-deux rues, la plupart assez spacieuses, et pavées en petits cailloux de l'Adour en manière de mosaïques, entretiennent une fraîcheur à laquelle contribue un doux zéphir qui souffle continuellement de la vallée et des débouchés des gorges voisines.

(1) Auteur du poëme de la Semaine de la Création.

(2) D'autre part sur la rivière de *Lisse* sied une bonne grosse ville fermée, qu'on appelle Bagnères. (Histoire et Chronique de Froissart, écrivain du quatorzième siècle, 3e vol., chap. 2.)

Montaigne, liv. II, chap. 37 de ses Essais, vante le séjour de Bagnères, comme celui où il y a plus d'aménité de lieu, commodité de logis, de vivre et de compagnies.

Elle a plusieurs places agréables, notamment cette espèce de stade, entouré d'un parapet en marbre et d'un rang d'arbres, qui occupe son centre, et se nomme le *Coustous*. Ses diverses rues offrent des maisons construites avec goût, presque toutes décorées de pilastres, de corniches, de cordons, d'encadremens de portes et de croisées en marbre : luxe indigène qui coûte peu et qui plaît à la vue. Des jardins à l'angloise, des bosquets artistement dessinés, placés comme en demi-cercle sur les pentes voisines, achèvent d'embellir une résidence que la nature a comblée de ses faveurs.

Bagnères (1) étoit un lieu très-fréquenté du temps des Romains qui l'appeloient *Vicus Aquensis*, à cause de ses bains dès-lors renommés, d'où lui vient également le nom qu'il porte aujourd'hui. Nous ferons connoître dans la quatrième partie de cet ouvrage le peu d'antiquités romaines qui existe encore à Bagnères et qui se réduit à quelques inscriptions mutilées; il n'est guère plus riche en mo-

(1) Bagnères est le siége de la sous-préfecture et celui du tribunal de première instance du deuxième arrondissement. Il y a une recette pour les contributions directes, un bureau d'enregistrement; un contrôle et une recette des droits indirects; une poste aux lettres, une poste aux chevaux, et une brigade de gendarmerie; c'est aussi un lieu d'étape. Il y a une mairie, une justice de paix, une commission des hospices.

numens du moyen âge, et peu de ses édifices actuels méritent d'être cités. L'église paroissiale est assez grande, mais elle n'a rien de remarquable dans son architecture; elle est très-solidement bâtie; la voûte maîtresse est de structure gothique. Cette église est fort ancienne; elle est dédiée à saint Vincent, martyr. L'ancienne église de saint Jean, qui appartenoit à l'ordre de Malte, a été transformée en une salle de spectacle. Il ne reste plus du couvent des Dominicains (1) que la partie du clocher; celui des Capucins, situé à mi-côte, tombe en ruines : c'est une propriété particulière où sont des bains alimentés, dès le temps des moines, par la source de la Reine. Près de là est l'hôpital qui pourroit être doublé et étendu et sur un plan régulier, pour servir d'hospice central aux militaires qui viendroient aux eaux et qui y trouveroient des bains thermaux. La chapelle, dédiée à saint Barthélemi, apôtre, seroit reconstruite. Nul autre édifice

(1) Nous avons remarqué dans le cloître des Jacobins, dit M. de Saint-Amans, et parmi les sculptures singulières dont les chapiteaux gothiques des colonnes de ce cloître sont surchargées, la figure d'un ménétrier jouant du tambourin à trois cordes, tel à peu près qu'il est encore en usage. Cette figure qui a l'air de dater du douzième ou treizième siècle, nous prouve que cet instrument de musique étoit ancien dans le pays : nous n'y vîmes point le *flûtet* ou le *galoubet* des Provençaux. (Fragmens d'un Voyage sentimental et pittoresque dans les Pyrénées, p. 96.)

Bagnères ne mérite qu'on en fasse mention, si ce n'est l'établissement de *Frascati*, nom emprunté de l'ancienne Tusculum. Là se trouvent réunis une salle de bal aussi belle que vaste, avec un petit théâtre de société, un salon de concert, un cabinet de lecture, des salons pour le jeu, des salles à manger, des bains aussi commodes que spacieux, et de jolis appartemens. Ce grand et bel édifice est tout récent; c'est M. de *Lugo*, ancien consul d'Espagne à Paris, qui a fait construire avec magnificence ce lieu de réunion où se trouvent toutes les commodités, tous les agrémens de la vie, où l'on goûte, dans la saison, tous les plaisirs toutes les jouissances de la bonne compagnie.

Ici donc ce ne sont point les prodiges des arts qui satisfont les yeux et attirent l'attention; mais même, il faut l'avouer, les grands souvenirs historiques. Bagnères a été long-temps en proie aux fureurs des guerres civiles et religieuses, comme toutes les villes du comté de Bigorre; mais ses habitans sont toujours restés fidèles au catholicisme. Elle fut protégée dans ces temps malheureux, par *Raymond de Cardeillac*, seigneur de Sarlabous, et par le comte de Grammont. Le seigneur de Beaudéan en fut ensuite gouverneur. Après sa mort tragique, il fut remplacé par Jean de Cardeillac, seigneur d'Ozon; voilà tout le précis de son histoire particulière : c'est comme établissement

thermal et par la juste renommée de ses eaux, que Bagnères fut et sera toujours célèbre.

Des Eaux thermales et minérales de Bagnères.

Bagnères, dont les eaux paroissent appartenir, pour la plupart, à la troisieme et à la quatrième des classes générales que nous avons précédemment indiquées, possède une vingtaine de sources dont plusieurs étoient connues du temps des Romains; il en existoit autrefois qui ont cessé de couler, et il seroit très-facile d'en découvrir de nouvelles (1).

(1) *Tarif des prix des eaux, bains et douches des établissemens de Bagnères.*

Pour la boisson de la matinée	» f.	10 c.
Pour un bain d'une heure, sans porteurs	»	75
Avec porteurs	1	15
Pour une douche, sans porteurs	»	30
Pour une douche, avec porteurs	»	90
Par hectolitre d'eau à exporter	1	
Salut, comme les autres établissemens, par bain	»	75
Pour les porteurs, en sus, à cause de l'éloignement	1	25
Pour la même cause, aux porteurs des Bains de la Reine, de Fontaine-Nouvelle et de l'Hospice	»	60

Le médecin-inspecteur enregistre les étrangers qui veulent avoir des heures fixes pour les bains et les douches; le choix est aux plus anciennement arrivés.

Voici leur nomenclature, avec l'indication du degré de chaleur de chacune d'elles, l'air atmosphérique étant à 14 degrés de Réaumur.

	Degrés.
Cazaux	40
Source de la Reine, Saint-Roch, Dauphin	38
Salies	38
La Gutière	36
Fontaine-Nouvelle	35-36
Roc de-Lannes	30-36
Grand-Pré	29
Lasserre	28-33
Théas	25-39
Mora	25-38
Versailles	25-28
Santé	25-27
Foulon, Bain des Pauvres	25-26
Salut	25
Petit-Prieur	24-29
Carrères-Lannes	24-28 ½
Arqué	24-25
Artigue-Longue-Pinac	16-32

D'après les divers degrés de température des eaux thermales de Bagnères, on pourroit les diviser en très-chaudes et en tempérées; les pre-

mières sont les plus rapprochées du reservoir commun, situé du côté de la montagne de la Reine, d'où elles semblent toutes provenir; les secondes en sont assez éloignées pour perdre beaucoup de chaleur dans le trajet souterrain qu'elles parcourent, et pendant lequel elles se mêlent probablement aux eaux pluviales qui imbibent le terrain.

La plupart de ces eaux, claires et limpides, sont inodores et insipides; leur pesanteur ne diffère pas de celle de l'eau commune; elles ne délaient point le savon, elles le glomèrent; elles contiennent donc de la sélénite, qui s'y trouve en plus ou moins grande quantité, selon leur degré de chaleur, ce qui établit les principales différences qui existent entr'elles; quelques-unes, cependant, ont une légère dissolution de soufre et de fer, peut-être aussi de sel marin, ce qui leur donne un goût âpre et astringent.

Théophile Bordeu les regardoit en général comme toniques et purgatives, propres à donner de l'action aux glandes intestinales, spécialement pour les maladies de reins et les pâles couleurs. Les eaux de Bagnères, disoit le docteur Thiery (1), comme relâchantes et purgatives, sont une bonne préparation aux eaux de Barèges et de Cauteretz; elles conviennent aussi après.

(1) Journal de Médecine, mai 1760.

Il résulte du grand nombre des sources de Bagnères qui, avec des vertus plus ou moins analogues, peuvent s'appliquer cependant à divers maux, une richesse en moyens curatifs qui n'appartient à aucun autre établissement thermal, et qui donne une véritable prééminence à celui-ci, sauf les cas spéciaux où d'autres eaux peuvent être exclusivement ordonnées. Les avantages de celles de Bagnères seroient plus grands encore, si les propriétaires s'appliquoient, par une noble émulation, à donner à leurs bains les meilleures dispositions, et à garantir la pureté des sources, ce dont quelques-uns ont donné l'exemple dans ces derniers temps; les médecins du lieu devroient aussi s'appliquer à bien constater les cures qui s'y opèrent si fréquemment. Nous ne sommes pas du nombre de ces esprits moroses qui traitent de fables tout ce qu'on en publie, quoiqu'on ne puisse nier qu'il s'y mêle souvent de l'exagération, ce qui avoit fait dire à Montaigne, toujours sceptique en tout : « J'ai trouvé mal fondés et faux les bruits des opérations miraculeuses, qui se sèment aux lieux des eaux minérales, et qui s'y croient (comme le monde va se piquant aisément de ce qu'il désire) sur la foi de ceux qui vont bastelant et baguenaudant à nos dépens. »

Les bains de la Reine, propriété communale, furent nommés ainsi, parce que Jeanne, reine de Navarre, mère de Henri IV, ayant pris ces eaux

avec succès, voulut y laisser un monument de sa reconnoissance. Elle fit construire le grand bassin, et planter de belles et longues allées d'arbres pour servir de promenades aux buveurs d'eau; madame de Brionne qui, en 1776, fut aussi guérie à cette fontaine, fit réparer les ouvrages de la reine de Navarre qui tomboient en ruine. Les Etats de Bigorre ajoutèrent des embellissemens et des augmentations à ces bains, en 1781, *pour rendre grâces à Dieu d'avoir accordé un Dauphin aux vœux de la France*, comme le disoit l'inscription qu'on voyoit au-dessus de la porte, avant la révolution qui la fit disparoître. Dans la nouvelle construction qui va s'ouvrir, on pourroit la rétablir d'une manière solennelle et digne des augustes souvenirs qu'elle rappelle, et des joies récentes de même nature, que la perpétuité de la race des Bourbons renouvellera encore plus d'une fois chez les François.

L'efficacité des eaux de la Reine est des plus marquées, en raison même de leur grande chaleur qui approche de 40°. La source est la plus abondante et la mieux située de toutes celles de Bagnères; elle surgit à mi-côte près d'une plantation délicieuse qui domine la ville, et d'où la vue s'étend sur des sites aussi variés qu'agréables. C'est la plus belle exposition de la contrée. Près de là, étoit autrefois l'hospice des Capucins, fondé par la maison de Grammont, où l'on avoit co-

duit, pour l'usage de ces moines, une partie de cette source féconde qui fournit constamment 165 mètres cubes d'eau par heure ou 3960 mètres cubes par jour; ajoutez la facilité d'augmenter cette immense ressource, en y joignant les eaux également communales de Saint-Roch et du Dauphin, qui sont à peu près du même degré et qui l'avoisinent. Ces sources réunies peuvent fournir au traitement journalier de cinq ou six cents malades. Aussi étoit-ce depuis long-temps l'objet de plans pour l'exécution desquels la ville de Bagnères, aidée par le département, vient de faire des efforts et des sacrifices qui assurent enfin la fondation d'un grand établissement thermal.

Pendant la glorieuse expédition d'Espagne, Madame, duchesse d'Angoulême est venue de Saint-Sauveur à Bagnères, le 8 juillet 1823, poser la première pierre du bel édifice rapproché de la ville, où seront conduites, sans se confondre, toutes les sources communales ci-dessus indiquées et celle du roc de Lannes. Son Altesse Royale a placé dans les fondations deux médailles qui rappelleront aux âges futurs le souvenir de cet événement, et de son auguste ministère dans l'érection de ce monument de grandeur et d'utilité.

Le gouvernement, imitant cette magnificence communale, pourra agrandir l'hospice civil, de manière à y recevoir des militaires. Pendant l'hiver, avant et après la saison, il seroit l'entrepôt des

malades destinés à Barèges et autres établissemens de ce genre, en même temps qu'on y traiteroit des malades à demeure ; nos braves y trouveroient la guérison de leurs honorables blessures, et recevroient du soulagement à leurs maux, dans une demeure pourvue de tous secours, entourée de toutes sortes d'agrémens!

Parmi les sources qui appartiennent aux particuliers, il en est de plus accréditées, de plus fréquentées que les autres, soit à cause de leur ancienne renommée, soit parce qu'elles sont plus commodes et plus favorablement situées. Les eaux du *Foulon* sont réputées excellentes contre les maladies de la peau ; on attribue les mêmes vertus au bain des *Pauvres* ; ceux du *Pré* (1) de *Santé*, de *Salut*, ou de Salus, du nom d'un de ses possesseurs, attirent la foule chaque année. Les premiers sont aux portes de la ville et l'autre est le plus éloigné de tous. La route qui conduit à ceux-ci est une superbe allée de peupliers, dont

(1) Le duc d'Orléans, grand-père de celui-ci, vint, dit-on, à Bagnères, en 1740, avec des béquilles ; il s'en retourna parfaitement guéri. Ce miracle de l'eau de la Fontaine du Pré donna lieu à un poëte de faire une inscription qu'on y voyoit encore en 1789, et qui finissoit par ces vers assez médiocres :

Je veux, en te louant, dire à tout l'univers
Que ton eau peut guérir de mille maux divers,
Et qu'il est très-certain que, du Pô jusqu'au Tage,
Toute eau, même le vin, te devroit rendre hommage.

les contours sinueux, ainsi que le paysage environnant, sont faits pour charmer la vue. C'est une promenade délicieuse qui seconde à merveille l'efficacité des eaux de Salut. Une petite place plantée de tilleuls termine l'avenue, et c'est là le rendez-vous de tous ceux qui viennent faire leur cour à la nymphe du lieu, et aux languissantes beautés que sa naïade y rassemble.

Messieurs Lameyran, médecin, et Doux, pharmacien, avoient découvert en 1802 une source minérale froide, située peu avant l'entrée du chemin de la Bassère; cette nouvelle source ferrugineuse s'est récemment accréditée. Madame, duchesse d'Angoulême a permis qu'on lui donnât son nom, après avoir visitée et avoir admiré le point de vue de cette colline, naguère couverte de bruyères, aujourd'hui ornée de belles rampes, bordées de tilleuls, qui conduisent à un joli bâtiment portant cette inscription :

Huic favet illustris nostrorum Filia Regum.

Déjà de nombreuses cures ont acquis une réputation à la source d'Angoulême, dont l'eau n'a point d'odeur; elle est claire, transparente, onctueuse. Sa température est de 11 degrés, celle de l'atmosphère étant à 16 et celle de la rivière à 10 : elle est donc sensiblement froide. Le goût en est évidemment ferrugineux, et sa sa-

veur, d'abord désagréable, n'est bientôt plus que légèrement stiptique et fraîche (1).

D'autres sources de même nature ont été recueillies depuis, dans deux métairies : l'une au-dessus du bain de la Reine et y tenant ; l'autre, au couchant de celle-là, et un peu plus éloignée.

La nature semble avoir prodigué dans cet heureux séjour de Bagnères, les dons de sa munificence et avoir voulu présenter dans une foule de sources de qualités différentes, celle de la santé même ; on pourroit se la figurer sous les traits de la déesse Hygie, versant à flots, par les mains des naïades et de leurs urnes inépuisables, le premier de tous les biens, celui qui peut seul donner du

(1) Une lettre de M. Vauquelin, adressée le 28 mars 1822, à M. Ganderax, inspecteur des eaux de Bagnères, contient l'analyse suivante de cette source :

« J'ai trouvé, 1° de l'oxide de fer ; 2° du carbonate de potasse ; 3° une matière végétale brune, unie, et rendue en partie soluble dans l'eau par le carbonate de potasse ; 4° du muriate de potasse ; 5° un peu de silice ; c'est le fer qui domine dans le résidu ; il devoit être tenu en dissolution dans l'eau minérale, par l'acide carbonique qui s'est dissipé pendant l'évaporation. L'alcali doit être aussi uni à l'acide carbonique ; la substance végétale doit être dissoute à la faveur du carbonate de potasse. Cette eau minérale appartient essentiellement à la classe des eaux ferrugineuses : les muriate et carbonate de potasse qu'elle recèle, peuvent encore ajouter à ses qualités médicinales. »

prix à tous les autres, lorsqu'on sait en user avec tempérance et modération.

Bagnères offre en outre une atmosphère pure et salubre, des promenades charmantes et de la distraction. Ces remèdes sont agréables en soi, et non moins efficaces contre nombre d'infirmités humaines, celles surtout qui proviennent du séjour des villes et des peines morales, des vices de l'air et de ceux de la société, double effet des rassemblemens d'hommes dont l'haleine est en plus d'un sens mortelle à leurs semblables, comme l'a dit, dans sa mâle et sublime éloquence, le philosophe de Genève. Cette ville, comme toutes celles qui ont des bains renommés, abonde en amusemens de tous genres; des troupes de comédiens, d'écuyers, d'acrobates et autres artistes, s'y succèdent pour les plaisirs des baigneurs qui, en outre, se procurent tous ceux que comportent les réunions d'une nombreuse et excellente compagnie.

Etrangers; mœurs et usages aux eaux minérales.

Bagnères, comme chef-lieu des eaux thermales, par sa situation, par le grand nombre de ses sources et par l'importance soit de ses établissemens publics, soit de ses bains particuliers, est le rendez-vous général des étrangers qui, dans les temps favorables, s'y sont trouvés réunis et à demeure,

en tel nombre que la population de cette ville étoit presque doublée. Beaucoup de malades et encore plus de curieux y arrivoient : ceux-là dans la première saison, c'est-à-dire au mois de mai ; ceux-ci dans la seconde qui commence en juillet ; et chacun s'en retournoit plus ou moins satisfait d'un séjour où se réunissent tant d'avantages et d'agrémens, et qui le dispute à tous égards aux autres bains célèbres de l'Europe : Pise, Carlsbath, Töplits, Spa, Bath, etc.

Le crédit qu'ont acquis certains autres établissemens thermaux, sans autoriser ni justifier aucun préjugé contre les eaux de Bagnères, y a beaucoup diminué l'ancienne affluence. C'est d'ailleurs un des établissemens des Pyrénées qui ont le plus perdu par les circonstances funestes qui avoient, pour ainsi dire, séquestré la France du monde entier, et donné au peuple le plus hospitalier de l'univers un air repoussant, égoïste et barbare, si opposé à son caractère naturel. Le changement de ces circonstances fera, comme autrefois, accourir au profit de la localité (1), beaucoup d'étran-

(1) En évaluant à 15,000 le nombre des étrangers qui fréquentent les établissemens thermaux des Pyrénées, et comptant leur séjour pour trois semaines, leur dépense à 5 francs par jour, terme moyen, on trouvera que le numéraire laissé dans ces montagnes pendant la saison des eaux, est de plus de 1,500,000 francs.

gers de tant de royaumes divers, à nos eaux thermales, et l'on y verra contraster de nouveau avec la légèreté françoise, la gravité hispanique, la morosité anglicane, et autres caractères nationaux.

Dans les derniers temps encore, il ne venoit guère personne aux eaux des Pyrénées qui ne fît une visite, et ne s'arrêtât pendant quelques jours du moins à Bagnères, soit pour y compléter l'effet de ses remèdes, soit pour s'y récréer et reprendre en quelque sorte l'air du monde, au sortir des gorges étroites et isolées où sont envoyés exclusivement les individus affectés de certaines maladies; tandis que Bagnères réunit tous les genres de bains et offre des remèdes à tous maux, s'il est permis de le dire : c'est là, d'ailleurs, qu'on jouit de la santé recouvrée, et qu'on peut en savourer les douceurs.

L'affluence des nationaux aux établissemens thermaux, en général, et à ceux des Pyrénées particulièrement, s'est considérablement accrue depuis un demi-siècle, en raison des progrès de la civilisation, de l'augmentation de l'aisance, et surtout des besoins de dissipation, de mouvement et d'intrigue qui semblent gagner tous les rangs de la société et devenir chaque jour plus contagieux; aussi, outre les malades vraiment occupés de leur santé, qui par ordonnance motivée du médecin, ou dans un état désespéré, ont recours à nos naïades minérales, on voit une foule de personnes que la

curiosité, le désœuvrement, ou des liaisons particulières y amènent; elles y restent plus ou moins long-temps, au gré du plaisir, du caprice, de l'occasion et des rencontres fortuites, qui se font là plus que partout ailleurs. Fuir son intérieur et la vie domestique, devenue monotone et ennuyeuse, s'éloigner des affaires qui vous quittent, chercher des aventures, tels sont d'ordinaire les grands mobiles d'une partie des individus des deux sexes qui se rendent à ces établissemens lointains, et voilà le point de vue sous lequel la satire pourroit présenter ces sortes de réunions; il lui seroit même facile d'en développer les traits sans les trop charger. Nous aimons mieux nous arrêter à ce qu'elles offrent de louable et de propre, même par sa futilité, à répandre de l'agrément et de la variété sur le commerce des gens de bien qui s'y trouvent toujours en plus grand nombre.

Le seul trajet du point de départ aux Pyrénées, est déjà une distraction, une jouissance; et, parvenu à sa nouvelle résidence, on s'y livre à des divertissemens qui ne ressemblent en rien aux habitudes ordinaires des villes et moins encore des campagnes. De l'absence de toute occupation régulière, il résulte un certain décousu dans les manières et dans l'emploi de son temps, qui offre le plus habituellement la succession que voici : les bains du matin, qui obligent à se coucher de bonne heure, et en sont d'au-

tant plus salutaires, s'ils ne sont pas autant qu'on le croit favorables à la beauté (1); le débit entre hommes, et en déshabillé, des nouvelles du jour et de la chronique locale; les visites qu'on se fait en toute liberté (la première exceptée qui est toute cérémonieuse), et qu'on reçoit ou que l'on rend sans gêne, sans contrainte, et presque à toute heure de la journée; le fréquent impromptu des cavalcades, pour courses lointaines; de simples promenades en voiture, à cheval ou à pied; des pique-niques, dont la gaîté et la folie plus que la recherche des mets, presqu'impossible aux eaux, font les principaux frais; les rencontres imprévues et parfois bizarres, qui donnent lieu aux quolibets, aux agaceries, aux jeux de mots; les réunions du soir pour les parties de jeu, où l'on se rend sans étiquette et en toutes sortes de costumes, même celui de malade; enfin, deux ou trois fois la semaine, les bals où les jeunes femmes et les jeunes gens font quelques frais de toilette, sans que cela devienne obligatoire pour personne. C'est aux Vauxhalls, et notamment à celui de Bagnères, dans le superbe local de Frascati, que nos belles étrangères étalent le luxe de leur parure, déploient les grâces de leurs mouvemens dans la

(1) Voyez les Observations sur les Eaux thermales, de Bordeu, qui, dit-il, favorables à la santé dans beaucoup de cas, peuvent être nuisibles si elles sont administrées mal à propos, et qui *gâtent le teint et la peau des belles.*

danse, et sont si enchantées de retrouver loin de leur séjour habituel, dans les gorges des Pyrénées, un monde nombreux, élégant et recherché, tandis que les personnes d'un âge mûr font leur partie à divers jeux de commerce. Ces jeux malheureusement, n'excluent pas l'équivoque et dangereux écarté, seul attrait en ce lieu du jeune insensé qui veut en courir les hasards, à défaut de ceux, plus attrayans encore, d'un établissement de banque (1).

C'est dans ces réunions du soir que s'arrangent, que se forment les parties du lendemain, ou des jours suivans, lorsqu'on daigne étendre sa pensée hors du présent; que les penchans secrets, les liaisons intimes, les passions déclarées, se ménagent, se promettent des rendez-vous, des entretiens, des rencontres d'un hasard préparé.

Chacun apporte aux eaux des dispositions so-

(1) On a vu celle de Bagnères enlever 100,000 écus par an, sans que cette expérience constante guérisse personne d'une passion aussi vile et aussi effrénée que celle des jeux de hasard. Aussi, tel petit-maître, qui est arrivé avec voiture et chevaux de main, s'en retourne-t-il souvent par la diligence; ou même à pied : heureux lorsqu'il a pu payer son hôte ou trouver du crédit, que, pour comble de honte et de déshonneur, il s'est vu réduit à implorer : encore, s'il en retiroit le seul fruit qui pourroit tout compenser, la guérison de son délire et le retour au bon sens et à une conduite régulière! Mais les eaux ne sauroient être, par le malheur même, une école de sagesse.

ciales qui conviennent entre gens bien élevés ou voulant le paroître, qui se voient pour la première fois et sont forcés de faire prompte connoissance, parce qu'ils doivent se quitter bientôt. On se hâte mutuellement de jouir d'une société passagère, qu'on oubliera aussi rapidement ensuite; et la loi qu'on s'est faite d'avance de se laisser entraîner par l'exemple et les circonstances, rend tout excusable, tout convenable. Les diverses conditions se rapprochent, et semblent se confondre, ou plutôt on les oublie, on les ignore, et cela peut flatter la fatuité de quelques-uns, sans blesser la vanité de certains autres. On s'informe peu de la qualité des personnes, prenant pour comptant les simples apparences, ce qui favorise d'étranges prétentions, sans tirer à conséquence.

Là, l'opulence se déploie souvent avec magnificence et parfois avec orgueil, en faisant les frais de fêtes, de parties auxquelles tout le monde prend part, lorsqu'un esprit de coterie ne vient pas troubler ces petites réunions, en traçant des lignes de démarcation. Tous mettent en commun leur amabilité sous les auspices d'une mutuelle indulgence qui, en ménageant les amours-propres, fait d'autant plus ressortir le vrai mérite. Il y déploie ses ressources, à côté du faux bel esprit dont on s'amuse sans le railler, ainsi que de tous ces petits talens pour les vers, la musique, le dessin, la peinture qui montrent du moins une

éducation cultivée et quelques sentimens des beaux-arts. On passe légèrement sur les travers de galanterie et de coquetterie surannées, dont on voit des exemples assez plaisans, et l'on ferme les yeux sur certaines liaisons qu'on n'a pas l'air de soupçonner.

De ce genre de vie, il résulte une telle agitation des esprits et des cœurs, des oppositions de caractère, un assemblage de physionomies si diverses, une réunion de manières, de langages si opposés, que tantôt l'harmonie, tantôt les contrastes frappent l'observateur et prêtent au peintre de mœurs, là des modèles originaux, ici des copies plus ou moins chargées, et dans les différens groupes des sujets de tableaux, dont l'ensemble pourroit former une galerie assez curieuse; mais il est plus agréable encore de la voir et de la considérer en nature, que dans une peinture difficile en soi, et à laquelle il manqueroit une chose qui est au-dessus de l'art, le mouvement et la vie.

C'est aux poëtes, habiles à reproduire les plus vives images dans leurs vers, qu'il appartient d'en donner une juste idée; qu'il me soit donc permis d'emprunter les suivans au chantre des Jardins:

Eh! pourrois-je oublier ces eaux miraculeuses
Que cachent à nos yeux leurs grottes caverneuses,
Et dont les flots, glacés par de fréquens éclairs,
Aux approches du feu font pétiller les airs?

Et celles que le soufre attiédit et colore,
Où la brillante Hygie et le dieu d'Epidaure,
Dans un bain salutaire ont mêlé de leur main
Les métaux de Cybèle et les feux de Vulcain,
Et de qui la vertu, riche en métamorphoses,
Rend au teint pâlissant et les lis et les roses.
Là, viennent tous les ans, exacts au rendez-vous,
Les vieillards éclopés, un jeune essaim de fous,
La sottise, l'esprit, l'ennui, le ridicule :
Le vaudeville court, l'épigramme circule;
Là, la coquette vient, réparant ses attraits,
Aux fats de tout pays tendre encor ses filets;
Là, même lieu rassemble, et l'aimable boudeuse,
Et la jeune éventée, et la vieille joueuse
Que l'aube au tapis vert surprend à son retour,
Veillant toute la nuit, se plaignant tout le jour.
Plus la foule est nombreuse, et plus elle est active;
L'un vient et l'autre part, l'un part et l'autre arrive :
Là, chaque coterie a ses arrangemens;
Chacun y fait emplète et d'amis et d'amans.
Que de vœux passagers, de liaisons soudaines,
De Pilades du jour, qui dans quelques semaines,
L'un de l'autre oubliant les sermens superflus,
Doutent en se voyant s'ils se sont jamais vus!
D'autres prennent l'avance, et deux tendres amies
Arrivent s'adorant et partent ennemies;
Assemblage piquant de costumes, d'humeurs,
D'âges, de nations, et d'états, et de mœurs!
Peindrai-je du matin les fraîches promenades,
Les bruyans déjeuners, les folles cavalcades?
Chaque belle a choisi son galant écuyer.
Les deux pieds suspendus sur son double étrier,

Assise de côté, l'une trotte à l'angloise;
L'autre va sautillant sur la selle françoise;
L'autre lance un wiski; d'autres, de leur talon
Aiguillonnant en vain un paresseux ânon,
Maudissent de Sancho l'indocile monture.
Mais déjà midi sonne, et l'appétit murmure;
La table les appelle, et chacun à son choix
Court de son médecin suivre ou braver les lois (1).

Tout cela justifie, ce semble, l'opinion assez généralement établie du charme attaché au séjour des eaux; ce charme, que les âmes communes même peuvent ressentir, est changé en vraies délices lorsqu'avec de l'imagination, de la sensibilité et le goût du vrai beau, on se trouve à portée de cultiver de doux et tendres sentimens, de nourrir de nobles et sublimes pensées, en présence du grand et magnifique spectacle qu'offre la nature dans les régions des hautes montagnes, et au milieu d'une société qui, sans vous arracher à vos contemplations et à vos penchans, vous en distrait quelquefois, comme pour y ajouter un nouveau prix.

(1) Les Trois Règnes, par Delille, chant III.

CHAPITRE XIII.

Territoire et environs de Bagnères; Gerde, Asté, Médous, l'Elysée, vallée de Trebons, source de Labassère; Camp de César; fortifications des Pyrénées.

Les excursions, les voyages, pourroit-on même dire, que l'on fait dans les environs de Bagnères, ont rendu célèbres divers lieux que je ne saurois décrire en détail; j'en ferai connoître plusienrs comme buts habituels des parties de plaisir, après avoir indiqué seulement les promenades voisines.

Parmi celles-ci se font remarquer les magnifiques allées appelées du beau nom de *Bourbon*, sur le mont Olivet; restaurées il y a peu d'années, elles vont recevoir encore de plus grands embellissemens. La belle avenue de *Salut* mérite une mention toute particulière: l'espèce de circulation qu'une grande affluence établit soir et matin dans tout ce trajet, offre un tableau mouvant dont les personnages changent sans cesse, et qui, en récréant les sens et l'imagination, complète les heureux effets d'un exercice salutaire. Sur ce trajet est le pittoresque manoir de *Rieu-*

nel : la superbe fontaine d'excellente eau commune qui le décore, a été construite avec le marbre qui formoit autrefois l'autel de la chapelle de l'hospice des Capucins de Bagnères, sur lequel étoit placée la statue de la Vierge; on l'a ornée avec des colonnes de marbre extraites de l'ancien cloître des Jacobins. On remarque encore les *allées de Maintenon*, nouvellement plantées sur le beau tertre qui domine la porte de Campan, et près desquelles on voit beaucoup de cailloux de granit en décomposition, et primitivement d'une couleur grise qui participe aujourd'hui de la teinte rougeâtre de l'argile qui les enveloppe. Les cailloux même intacts perdent insensiblement au milieu de ces terres colorées, leur couleur primordiale: on y découvre des galets d'une roche argileuse qui contient de la grenatite et dont la couleur brune est devenue rouge par le laps des temps (1). Nous citerons aussi les abords du *pont de l'Adour;* la superbe plantation des *vignaux*, où se tiennent en mai, août et novembre, de belles foires de bestiaux, de mulets et de chevaux, et qui seroit bien plus fréquentée si elle étoit mise en communication avec le *Coustous* par une large rue en forme de *cours;* enfin tous les environs de la ville sans exception. Soyons main-

(1) M. Palassou, Mémoires pour servir à l'Histoire Naturelle des Pyrénées, p. 126.

tenant le guide, le *cicerone* des curieux qui voudront bien suivre nos traces, vers les points qu'on visite ordinairement en cavalcades plus ou moins nombreuses.

Sur la route de Campan, sont les plus riantes campagnes, aux confins desquelles se font remarquer le village de *Gerde*, situé au pied d'une colline, et offrant en perspective de fort jolies terrasses; celui d'*Asté*, placé un peu plus loin sur la même ligne, où l'on voit au sud sud-est, à 400 toises environ, des murailles fort épaisses, formant une enceinte de 75 pieds de long sur 20 de large: à l'une des extrémités se trouve un réduit carré de 8 à 10 pieds de côté; ce sont les restes d'une forteresse qu'on dit avoir été bâtie par les Anglois, si mieux elle n'a une origine druidique (1). Les paysans nomment ces vestiges de murailles *pareds de Thautoud*, murailles de Theuttad, qu'on sait être le père des dieux gaulois, uni à *Dis*, la Terre, d'où naquirent tous les êtres animés (2).

(1) Essais historiques sur le Bigorre, liv. I, ch. 3. Le nom celtique du chêne est *derw*, celui du gui *widd*, *derw-widd*, gui de chêne; ajoutez *dyn*, homme, vous aurez *derwiddyn*, druide.

(2) Nous avons vu dans l'Introduction, que *Heusus* étoit le dieu des combats, *Tharanis* celui du ciel ou du tonnerre. *Bélenus* étoit celui de la lumière. On représentoit avec des

A l'opposite d'Asté est l'ancien couvent de *Médoûs*, capucinière délicieuse, dont le joli parc, bien ombragé, renferme, au pied d'un monticule calcaire, une petite galerie naturelle, ornée de stalactites, et où la tradition veut qu'il y ait eu autrefois un oracle païen, un autel votif et un temple de druides. D'une grotte située dans le jardin, sortent deux sources peu distantes l'une de l'autre, qui forment un superbe ruisseau dont le volume étonne, et qui après avoir donné le mouvement à un moulin, circule sur les pentes voisines et va se perdre dans l'Adour, dont probablement il tire son origine souterraine.

Près de cette grotte souvent visitée par les étrangers, est un châtaignier-sauvage dont la tige droite, unie, a un diamètre proportionné à sa longueur, qui est de plus de 15 mètres, et ce n'est qu'à cette hauteur qu'il se ramifie et étale son branchage, malheureusement couronné de bois mort, ce qui annonce le terme de son étonnante croissance (1).

cornes, *Kernunnos*, qui présidoit à la chasse des bêtes fauves; *Ogmios* étoit un vieillard de la bouche duquel sortoient des chaînes d'or et d'ambre, qui retenoient une multitude d'hommes autour de lui : c'étoit le dieu de l'éloquence, fruit de l'expérience et de la sagesse. Les Gaulois avoient un grand nombre de divinités secondaires. » (Essais historiques sur le Bigorre, liv. I, ch. 3.)

(1) Dans l'Etna, cette espèce d'arbre atteint un volume

L'Elysée Fanny est un site champêtre des plus remarquables, dont les approches sont comme défendues par l'aride et triste montagne du Béda (1); il a reçu sa dénomination de l'auteur de Claire d'Albe, de Malvina, de Mathilde et autres productions si distinguées, dans ce genre de littérature où les femmes ont su garder une sorte de supériorité qui tient à la nature même de leur sexe, en un mot de madame *Cottin*, nom aujourd'hui réhabilité dans les lettres par un rare talent (2). Cette femme célèbre par l'éloquente simplicité d'un style si propre à peindre le sentiment, alloit souvent dans cette douce retraite, ignorée jusqu'à elle.

Il faut un peu de fatigue et plus d'une heure de marche pour parvenir à ce sanctuaire de la médi-

gigantesque. Brydone, vol. I, lettre 6, a donné les mesures des plus fameux : le *castagno del Galea* avoit 76 pieds de tour; le *castagno della Nave* n'en avoit pas moins; le célèbre *castagno di Cento Cavalli* étoit dans le plus mauvais état, mais les ruines de son énorme tronc occupoient un espace de 204 pieds de tour.

(1) Ses marbres rosés, et offrant des nuances charmantes, mais malheureusement trop peu susceptibles d'être polis, parce qu'ils ne sont qu'une espèce de brèche, recèlent, en très-petite quantité, il est vrai, de l'argent, du cuivre et du fer.

(2) C'est en 1807 que madame Cottin fit un séjour de plusieurs mois à Bagnères.

tation, que visitent plus souvent cependant la folâtre légèreté, la piquante étourderie, l'aimable irréflexion de nos jeunes essaims d'étrangers, qui souvent n'ont d'autre but que de se distraire et de chercher un nouveau théâtre à leurs bruyans plaisirs. Un déjeuner, une collation portés sur les lieux, où l'on ne pourroit trouver que du laitage, réparent les forces perdues dans l'ascension de l'étroit sentier qui conduit à l'enceinte révérée et vraiment romantique, au centre de laquelle est une assez vaste prairie qu'entourent des arbres touffus; un charmant ruisseau la parcourt à sa partie déclive, et dessine, par ses nombreuses sinuosités, des sites aussi variés que pittoresques, et les abris les plus frais comme les plus solitaires, qu'anime un peu le léger murmure des eaux.

La vallée *de Trébons* que parcourt le torrent de l'Oussouet, offre, dans une étendue de deux lieues, des sites d'une grande variété et d'une étonnante végétation. Son sommet offre l'aspect magique d'un demi-cercle de montagnes pyramidales et symétriques; c'est près de ce sommet, au-dessus du village de Soulagnés, au pied du pic Montaigu (1), qu'est la source hépatique froide d'un usage si salutaire pour les maux de poitrine

(1) M. Ramond donne à ce pic 1,219 toises d'élévation, et MM. Reboul et Vidal 1.190 seulement.

et d'estomac, appelée de *Labassère* (1); elle tire son nom du village voisin, renommé d'ailleurs par ses magnifiques ardoisières, et dont on peut apercevoir, de la grande route même, l'ancienne tour féodale. Cette tour semble placée exprès sur un rocher de forme conique, pour indiquer un abord plus court et tout aussi pittoresque que celui de Trébons, et par où l'on se rend d'ordinaire à cette fontaine bienfaisante, dont chaque année augmente la réputation.

Camp de César; fortifications des Pyrénées.

Sur la route de Tarbes est le *Camp de César*, hauteur qui domine le village de Pouzac, non loin duquel sont déposés, dans une petite chapelle, les restes de M. de Ségur, chansonnier spirituel. C'est l'auteur, entr'autres romances remarquables, de l'*Amour qui fait passer le Temps et du Temps qui fait passer l'Amour*, double allégorie qui voile deux vérités morales également frappantes, et dont la folle jeunesse et l'impotente décrépitude qui, chaque année, viennent chercher les plaisirs et des soulagemens dans le char-

(1) La température des eaux de Labassère est à 11 degrés (Réaumur), celle de l'atmosphère étant à 14, et celle du torrent de l'Oussouet à 8.

mant séjour de Bagnères, fournissent l'exemple et la preuve; cette fondation pieuse est due aux regrets d'un constant amour (1), et l'amitié fraternelle (2) y a consacré les siens par l'inscription aussi simple que touchante : *Nulli flebilior quam mihi*, empruntée de la pièce harmonieuse où Horace, s'adressant à Virgile, cherche à le consoler par des sentimens exprimés en vers si beaux, si mélancoliques, de la mort de leur ami Quintilius (3).

On peut gravir directement le monticule où est situé ce fameux camp de César; on peut aussi y parvenir par des rampes douces, en suivant les détours d'un vallon boisé qu'il domine; on y parvient à cheval à travers de vastes landes lorsqu'on le tourne au midi, en passant par Labassère, ou en revenant de la vallée de Trebons. De ce camp, la vue embrasse tout le vallon de Bagnères; elle s'étend au loin sur les monts d'une part, et de l'autre sur la belle plaine de Bigorre, qui n'a de bornes que l'horizon.

Mais quelle est la véritable origine de ce camp, comme de beaucoup de semblables qui sont répandus en Béarn et en Bigorre, particulièrement sur les coteaux et les collines qui séparent le

(1) Madame Davaux y a constitué à perpétuité une messe chaque mois, au jour du décès, arrivé le 26 juillet 1809.

(2) Celle de M. le comte de Ségur, pair de France.

(3) Liv. I, ode 24.

gave d'Oleron, du gave béarnois et celui-ci de l'Adour? L'opinion la plus accréditée veut que César, le conquérant des Gaules, ou du moins ses lieutenans, aient réellement campé le long des Pyrénées, et l'on indique, au plateau de l'Anne-mésan et dans la plaine d'Ossun à Juillan (1), des emplacemens qui portent aussi le nom du premier empereur des Romains; quelques personnes attribuent les constructions de ces camps aux Maures ou Sarrasins; enfin il en est qui les regardent comme des ouvrages basques : c'est l'avis de M. l'abbé Palassou, auquel je me suis aussi rangé, après avoir lu sur ce sujet une dissertation qu'il a bien voulu me communiquer, et où les faits sont rapprochés et discutés d'une manière très-lumineuse.

La ressemblance de la forme de ces camps fortifiés, leur structure, leur solidité, leur position sur la crête des coteaux, loin de toute habitation, au milieu de terres incultes, annoncent qu'ils ont été construits sur le même plan et sans doute à la même époque. L'espace que chacun d'eux occupe, circonscrit par une ligne ronde ou ovale, ne pouvoit guère contenir au-delà de 12 à 1500 hommes. Nul sentier, nul chemin, aucune ouverture ne facilite l'entrée de ces camps, comme le dit

(1) *Vicus Julianus.*

M. Palassou, qui en a visité beaucoup dans le Bigorre et le Béarn. « Des revêtemens en terre mêlée de gazon, en forment la singulière enceinte qui, partout, est couronnée d'un parapet auquel on a pris soin de donner une plus grande élévation du côté où l'ennemi auroit pu trouver un accès plus facile. Ces ouvrages faits en talus, offrent une telle solidité qu'ils ont résisté jusqu'à présent aux ravages du temps. On n'y voit aucune dégradation, aucun éboulement, malgré la rapidité et la pente des amas de terre dont ils sont revêtus (1). » Il faut, quand on veut y pénétrer, gravir le roide penchant du talus et franchir le parapet qui le surmonte. Ce ne sont donc pas des camps romains, car on sait que ceux-ci étoient carrés et qu'il y avoit deux portes, la décumane et la consulaire.

On ne peut se méprendre sur l'objet de ces tertres retranchés, quand on sait surtout que dans plusieurs endroits ils sont connus sous la dénomination de *Castera*, qui vient sans doute du mot *castra*, camp fortifié; quelques-uns portent la dénomination de *turon des Maures*, et c'est ce qui les fait attribuer à ces conquérans, qui ont pu les occuper sans les avoir construits, ce qu'aucun fait n'atteste.

(1) Mémoire communiqué.

« Il sembleroit plus naturel, dit M. Palassou, de rapporter la construction des camps fortifiés, répandus dans l'ancienne Novempopulanie, aux Vascons, connus aujourd'hui sous le nom de Basques, qui, trop resserrés par les Goths dans la partie des Pyrénées qui s'étend depuis les environs de Jacca jusqu'à l'Océan, franchirent cette chaîne de montagnes avec le dessein de s'établir sur le territoire de France. Grégoire de Tours nous apprend qu'après des courses fréquentes que ce peuple fit dans cette contrée, d'où il revenoit chargé de butin, une prodigieuse quantité de ces Vascons, suivis de leurs femmes et de leurs enfans, se répandit en 586, comme un torrent, dans la Novempopulanie, dont elle s'empara en poussant sa conquête jusqu'aux portes de Toulouse, etc. Leur manière de combattre fait présumer qu'ils formèrent les camps dont il s'agit ici (1). »

M. Sanadon remarque que les Vascons, environnés d'ennemis puissans, et dispersés dans des montagnes arides et stériles, coupées d'une infinité de défilés de la garde desquels dépendoit leur sûreté, étoient obligés d'observer continuellement les mouvemens de l'ennemi et tout ce qui se passoit autour d'eux, afin de se porter à l'instant partout où les appeloit la nécessité de combattre ou la facilité du pillage. Chaque sommet de col-

(1) Mémoire communiqué.

line et de montagne étoit pour eux un corps-de-garde ou un observatoire, d'où leurs regards portoient au loin de tous les côtés, apercevoient tout et les préservoient de toute surprise (1); ce que leur avoit suggéré la nécessité de veiller à leurs défilés, à leur défense et à leur sûreté, dit encore M. Sanadon, l'usage et l'habitude l'ont conservé jusqu'à nos jours chez les Basques. Presque toutes leurs demeures sont écartées les unes des autres; il est peu de sommets de collines qui ne soient occupés par quelque maison isolée qui domine et paroît veiller sur un passage, sur un chemin (2). Ce récit ne semble-t-il pas indiquer l'origine de nos camps fortifiés dont la forme, en effet, ne pouvoit convenir qu'à des hommes agiles, lestes, tels que les historiens nous représentent les Basques, accoutumés à gravir des lieux escarpés.

Un des argumens les plus concluans de M. Fallassou, est tiré du passage suivant de l'auteur de la vie de saint Amand, sur le peuple vascon. « Gens ergò, Pyreneos saltus per aspera atque inaccessibilia diffusa erat loca, fretaque agilitate pugnandi. Frequenter fines occupat Francorum (3). Puis il ajoute par scrupule: « Une des observations qui paroît la plus propre à faire

(1) Essais sur la Noblesse des Basques, p. 47.

(2) *Ibidem*, page 48.

(3) *Notitia utriusque Vasconiæ*, par Oïhenart.

naître quelque doute relativement à cette origine, c'est la dénomination de *turona*, que les Basques donnent à une redoute de cette espèce, située près de Garris. Ce mot vient de *turon* qui, en béarnois, signifie élévation. Il seroit assez vraisemblable que, si les Basques dont la langue est entièrement différente de celle des autres peuples, eussent construit les camps fortifiés de la Novempopulanie, ils les auroient dénommés conformément à leur manière de s'exprimer (1). »

La franchise de cette objection que se fait en dernier lieu M. Palassou, porte le cachet de la bonne foi, sans détruire, ce nous semble, les raisons péremptoires qu'il allègue en faveur de son opinion, et l'on conviendra que si elle n'est ni démontrée, ni même d'une évidence historique, c'est du moins la plus probable qu'on puisse présenter pour éclaircir un fait des plus obscurs, quoiqu'il ne remonte pas, selon toute apparence, au-delà du moyen âge. C'est un temps, il est vrai, où la barbarie a répandu sur les événemens de plus épaisses ténèbres que celles qui couvrent l'origine des premiers peuples et le berceau même du genre humain!

Un fait récent semble cependant rendre au camp de Pouzac sa noble origine romaine, ce qui

(1) Mémoire communiqué.

seroit une forte induction pour tous les autres du même genre : dans des fouilles faites sans dessein au *Turonnet*, élévation tumulaire plutôt qu'une prolongation des épaulemens septentrionaux du camp, on a trouvé outre des ossemens, une épée romaine que possède M. Jalon de Bagnères (1), et cela me rappelle que Oïhénart rapporte à ce même lieu, la découverte de l'inscription romaine appartenant à M. Duzer, dont nous parlerons dans la quatrième partie, au chapitre des antiquités. Tout pourroit se concilier, en admettant que les Romains ont occupé militairement les hauteurs de Pouzac, et qu'après eux les Vascons y ont établi leur camp, cette forte position leur étant indiquée par leurs devanciers mêmes.

Je vais donner, dans un chapitre à part, et sous des titres distincts, les trajets de trois courses plus étendues que les précédentes.

(1) Essais historiques sur le Bigorre, liv. II, ch. 1.

CHAPITRE XIV.

Suite des environs de Bagnères; les Pantières : chasse des palombes; penne de Lhiéris; suprise d'Ordinsède; vallée de Lespoune, ou de Bagnères.

Les Pantières : chasse des palombes.

Au nord-est de Bagnères, sont les *Pantières*, à l'orient desquelles se trouvent les ardoisières de *Lies;* là se fait, en septembre et octobre, cette jolie chasse des pigeons ramiers ou des palombes, que tous les étrangers s'empressent de voir, et qui offre en effet un spectacle curieux et amusant, dont nous allons essayer de donner la description.

La chaîne entière des Pyrénées peut être considérée avec raison comme un pays de gibier volatile, surtout depuis le mois d'août jusqu'au solstice d'hiver. Pendant cet intervalle, il passe par les gorges de ces montagnes une prodigieuse quantité de toutes sortes d'oiseaux, qui quittent le nord pour aller hiverner dans les pays méridionaux : migrations si intéressantes aux yeux des

naturalistes, dans lesquelles le philosophe voit à la fois un acte de sagesse et de bonté de la part de la Providence, et dont le chasseur, industrieux et peu raisonneur, fait son profit, sans s'inquiéter d'où et comment lui vient ce bienfait. Le passage est régulier chaque année; mais il avance ou retarde, se continue ou s'interrompt, selon la température de la saison et les variations de l'atmosphère. Il commence d'ordinaire vers le milieu d'août par les petits oiseaux: des becs-figues, des mûriers et des ortolans s'abattent par milliers sur les buissons et les haies. Les habitans les prennent avec des lacets formés de crins en nœud-coulant, tendus sur la corde d'un arc ou cerceau, ou avec des gluaux, ou à l'aide d'un appeau réservé l'année précédente, et enfermé dans de petites cages à double fond, dont l'un est à soupape, nommées *matoles* en langage du pays. Après quelque séjour dans la mue, ces petits volatiles, changés, pour ainsi dire, en pelotons d'une graisse délicate autant que recherchée, paroissent sur les tables en longues brochettes, mets assez commun cependant à Bagnères, où les étrangers s'en régalent journellement. Presque en même temps paroissent les cailles et les tourterelles. On les chasse, au *tir*, mais aussi avec des appeaux naturels ou factices, et des filets tendus par terre comme à la chasse aux alouettes. Ce sont d'excellens mangers, surtout lorsqu'on les

garde quinze jours en cage, et qu'on les engraisse avec du millet. Aux tourterelles succèdent les ramiers, les merles et les grives. Celles-ci paroissent quelquefois en si grande abondance, que les habitans, pour préserver leurs vendanges de ces hôtes incommodes, se voient obligés de les écarter des vergers, en les effrayant par le bruit de leurs chaudrons et autres instrumens. On les tue au *tir*, et on les prend aux lacets comme les petits oiseaux. Lorsqu'elles ont mangé du raisin et se sont tant soit peu parfumées avec le genièvre, c'est un gibier exquis dont on fait d'excellens pâtés. Après la Saint-Martin, viennent les bécasses qui voyagent la nuit comme le jour. La marche de ce passage général est fermée par les grues, les canards, et autres oiseaux sauvages, précurseurs de l'hiver, pendant lequel abondent les alouettes qu'on prend aux filets et qu'on tue avec la poudre.

C'est alors aussi qu'on chasse au fusil, le coq de bruyère, gibier dont la rareté augmente le prix; la perdrix rouge et la perdrix grise ordinaire, que le grand nombre des chasseurs laisse trop peu multiplier. Quant à la perdrix des montagnes (lagopède de M. de Buffon), qui diffère par le plumage et par le goût, de celle des plaines, se nourrissant sur les sapins, dont elle emprunte une odeur résineuse, et devenant entièrement blanche pendant l'hiver, on ne la chasse qu'en

été et en automne, ainsi que le faisan, qui est de plus en plus rare dans les forêts alpestres, où il étoit si multiplié avant qu'elles fussent exploitées et si fréquentées.

Mais la plus intéressante des transmigrations annuelles d'oiseaux, est celle des pigeons ramiers (*columba venago*) (1), appelés palombes ou palomes dans le pays. Il en passe des nuées innombrables par toute la chaîne des Pyrénées, depuis la mi-septembre jusqu'à la Saint-Martin, et, pour ne pas sortir du territoire de Bagnères, je puis affirmer qu'il s'en prend des milliers, à l'aide d'un procédé aussi curieux par le spectacle qu'il offre, qu'avantageux par les produits qu'il donne. Il y a divers lieux de chasse plus ou moins favorables dans le deuxième et le troisième arrondissement: mais les plus renommés et les plus productifs sont

(1) Il y en a deux variétés, sinon deux espèces, l'une plus grosse que l'autre; la première s'appelle proprement *palome* ou *palombe*, et la seconde *bizet*: celle-ci commence ordinairement le passage, et vers la fin on en remarque une troisième variété à la gorge chatoyante, que les Basques nomment *papagorri*; elle est la plus petite des trois. Le passage a lieu d'orient en occident; et ces oiseaux paroissent se rendre des bords de la Méditerranée à ceux de l'Océan, en longeant la racine des Pyrénées. Des vieillards ont observé qu'il en passe beaucoup moins aujourd'hui qu'autrefois, et l'attribuent à la destruction des bois et forêts qui, en effet, pouvoient inviter ces oiseaux à s'arrêter en plus grand nombre dans un pays couvert.

celui de *Saint-Pé*, à une lieue de Lourdes, et celui des *Pantières*, près de Bagnères. C'est de celui-ci que nous nous sommes proposé de parler, comme plus fréquenté et plus à portée des curieux.

Sur diverses arêtes des mamelons situées dans les territoires de Bagnères, Gerde et Asté, au pied de la montagne de *Lhiéris*, sont plusieurs longues rangées d'arbres plantés à dessein en ligne droite et à une distance régulière, au défilé des gorges par où passent d'habitude ces animaux sociables et timides qui, volant par compagnies plus ou moins nombreuses, depuis deux ou trois paires jusqu'à deux ou trois centaines, trouvent leur perte dans leur rassemblement même et dans leur fausse frayeur. Au nord de cette même ligne, et à une certaine distance, se trouvent, à cent cinquante pas environ l'un de l'autre, des espèces d'observatoires formés chacun avec trois grands mâts de sapin en deux pièces, entées l'une sur l'autre très-solidement, et ayant ensemble de 18 à 20 mètres de haut; ces mâts sont écartés par le pied et réunis vers le sommet; là se niche, dans une petite loge de branchage, l'agile et hardi chasseur, qui ne craint pas d'y monter à l'aide de chevilles plantées à chaque côté d'une des branches de ces énormes *trépieds branlans*, tellement enfoncés en terre, qu'il y en a de solides à deux branches seulement. Entre les arbres sont placés perpendiculairement de vastes filets de couleur

obscure (1), rapprochés, autant que possible, par les côtés. On fixe leur base à terre par de demi-cerceaux de bois, enfoncés des deux bouts; on les tend de bas en haut, à l'aide de poulies attachées au bout de deux perches liées soit à des poteaux plantés exprès, soit aux arbres mêmes, s'ils sont assez voisins, et avec des cordes ou fils d'archal; ceux-ci sont retenus dans leur trajet au ras de terre par divers crochets placés à demeure, et vis-à-vis la base du filet, et arrêtés à l'aide d'entailles faites dans un morceau de bois fiché en terre près de l'oiseleur. Celui-ci peut même, à l'aide d'une espèce de *triquet* intermédiaire, tenir en jeu plusieurs filets ou nappes. Ces filets sont chargés, à leur partie supérieure, de poids considérables;

(1) Ces filets, fabriqués avec de la ficelle, et teints, soit avec une espèce de terre schisteuse noire, comme en Bigorre, soit avec le jus de la graine d'hièble, comme en Béarn, ont depuis 80 pans jusqu'à 60 pieds de haut, sur une largeur qui varie du tiers à la moitié, ou même plus, selon l'éloignement des arbres; chaque maille est de 2 pouces carrés; on ne les élève qu'à 30 pieds, pour laisser matière à former le voltre lorsque les vols des pigeons s'abattent dedans avec toute l'impulsion de leur extrême vélocité. Le prix de ces filets est de 30 à 80 francs pièce, selon la grandeur. Les chasseurs de Bigorre les fabriquent eux-mêmes, ainsi que les cordes, et trompent de la sorte l'ennui de leur profession. Ils durent quarante ou cinquante ans; mais il faut leur faire chaque année quelques réparations, les reteindre, ne pas les serrer mouillés, et les tenir à l'air.

qui, dès qu'on détraque la corde, les abattent jusqu'à terre. Celui qui retient la corde à l'aide d'un piquet fendu, est caché à un des bouts de l'appareil, et en avant l'espace de six ou huit pas, dans une loge de verdure, ou dans une espèce de cahute formée de pieux inclinés de 45 degrés et recouverte de fougère ; tandis que les observateurs aériens, munis de leur sifflet pour donner le signal simple ou redoublé, bref ou allongé, en raison de la force du vol ou de son éloignement, attendent immobiles l'arrivée de ce vol imprudent et malavisé, sur lequel ils lancent à propos et en criant, une palette de bois, quelquefois blanchie d'un côté, appelée *matère;* cette figure grossière d'un épervier effraie et fait baisser jusqu'à terre ces animaux craintifs, que l'on conduit de la sorte par une manœuvre successive, de trépied en trépied, jusque vers le piége, et sur lesquels enfin les filets s'abattent tout-à-coup, avant qu'ils les aient touchés de leurs ailes; sans cela ils rebrousseroient chemin, et ne seroient point pris, ce qui arrive quelquefois. Il s'en échappe presque toujours quelqu'un. Beaucoup se blessent par le choc, et ce sont ceux-là qu'on tue de suite, tandis qu'on ne fait que couper aux autres les grosses plumes des ailes, pour les engraisser, les vendre à loisir, ou les garder l'hiver. C'est un très-bon manger que des palombes légèrement rôties ou en salmis; elles se vendent, dans

la saison, douze, quinze et jusqu'à vingt sous la paire, selon qu'elles abondent plus ou moins. On prend quelquefois, avec les palombes, d'autres oiseaux qui volent de compagnie, tels que grives, merles, bécasses, et même des éperviers, des faucons qui, les poursuivant, partagent leur triste sort et l'ont mieux mérité.

On fait aussi la chasse aux palombes avec le fusil, moyennant des appeaux qui, fixés sur des bâtons en croix, sont attachés aux branches d'un arbre, au haut duquel est pratiquée une niche de verdure, d'où un chasseur fait jouer les appeaux lorsqu'il aperçoit des palombes en l'air. Celles-ci viennent s'y poser, ou sur les arbres voisins, et on les tire. Cette chasse coûte moins, mais n'est ni aussi productive, ni aussi amusante que l'autre, à laquelle nous revenons.

Il est des dispositions de température qui lui sont plus ou moins favorables : si le temps est beau, et que le vent soit nord, les pigeons volent trop haut. Si le vent vient du couchant, ils sont plus rapprochés de terre, mais ils s'effraient peu et passent leur chemin. C'est par le vent du sud, et lorsque le temps est noir, sans être trop couvert, qu'on réussit le mieux à conduire ces animaux qui rasent, pour ainsi dire, la terre, et sont plus craintifs que de coutume. On en prend quelquefois par centaines dans une journée, lorsque les vols sont pressés. Souvent aussi l'adresse et la pa-

trance des chasseurs est mal récompensée; ces oiseaux n'arrivent point, ou passent isolés, ou s'écartent les uns des autres, et semblent éviter le piége, malgré la sorte d'habileté qu'on a mise à le dérober à leur étroite pénétration, et celle dont on use sur les trépieds les plus éloignés, et de distance en distance, en agitant des espèces d'étendards faits d'un morceau de toile blanche, dans la vue de rassembler, ramener et diriger convenablement les bandes ou portions de bandes, les voltigeurs et les traînards qui s'éloignent de la ligne tracée; lorsque le territoire le comporte, comme à Saint-Pé, par exemple, on place sur les crêtes des montagnes, et partout où il y a d'autres canaux ou gorges, par où les palombes pourroient passer, plusieurs hommes munis de ces drapeaux blancs, et chargés de s'avertir l'un l'autre par des cris convenus. On fait faire à ces troupes voltigeantes, qu'on disperse et rapproche, éloigne et ramène à volonté, des espèces d'évolutions récréatives, que terminent toujours un fatal emprisonnement, et une mort plus fatale encore. Le signal des porte-drapeaux nommés *chatards* en Béarn, l'avertissement lointain des porte-voix, les coups de sifflet aigus et expressifs qui ramènent à leur poste et font cacher subitement les hommes chargés des filets; les cris, ou plutôt les jurèmens des observateurs,

au moment où ils lancent l'épervier; le bruit d'ailes de ces pauvres oiseaux qui se perdent en voulant se sauver; la joie et l'empressement des chasseurs à courir sur leur proie, à la saisir et à la mettre en sûreté, surtout si un autre signal annonce l'approche d'un nouveau vol: tout cela, au milieu de champs déserts et du silence de la nature, présente une scène animée dont on ne peut être spectateur sans éprouver un vif intérêt.

Cette scène est plus animée encore, et l'intérêt bien plus vif, lorsqu'une bruyante et aimable société s'y trouve réunie, et qu'une folâtre gaîté, des jeux divertissans, d'aimables entretiens et un repas fait sur la pelouse, et où figurent d'énormes brochettes de palombes rôties à la manière des sauvages, sur les lieux mêmes, et à l'instant où elles ont été prises, alternent avec les apprêts et les succès de la chasse.

Le voisinage des pantières offre, vers la région des collines, mille aspects variés, et qui diffèrent entièrement de ceux que présente le vallon de Bagnères, où la vue se reporte vers le soir avec un nouveau plaisir, après s'être égarée toute une journée de surprise en surprise, sur des mamelons, pour ainsi dire symétriques, et dans des gorges plus ou moins sauvages. Au retour, elle s'étend d'un côté jusqu'à la plaine de Tarbes, qu'éclaire d'ordinaire un beau soleil couchant, et de

autre vers le superbe amphithéâtre qui borde la vallée de Campan et forme ses magiques entours, dorés par les derniers rayons solaires, et invitant les voyageurs à de nouvelles excursions.

Penne (1) *de Lhiéris ; surprise d'Ordinsède.*

On peut aller par les Pantières à la penne de Lhiéris ; mais la route la plus courte et la plus fréquentée est celle d'Asté, où réside la famille *Hourtigué*, herboriste de père en fils, depuis Tournefort (2), qui fut conduit par un guide de

(1) Penne, en langue celtique, signifie le sommet d'un lieu élevé. Cette expression s'est conservée en Béarn et en Bigorre, *Peña* en Espagne, où le mot de *peña*, pour rocher, est si fréquemment employé. La penne de Lhiéris a 820 toises d'élévation, selon M. Ramond.

(2) Il avoit reconnu de l'intelligence dans un de ses guides ; il prit plaisir à l'instruire, à lui apprendre à distinguer les plantes communes d'avec celles qui appartiennent aux hautes montagnes. Fidèle aux leçons de cet habile maître, ce guide se composa un herbier, qui a péri depuis dans l'incendie de sa maison. Il envoyoit tous les ans, au Jardin du Roi, des racines fraîches et des semences. C'est Jacob Hourtigué, petit-fils du guide de Tournefort, qui m'a donné ces renseignemens ; c'est lui qui m'a conduit sur la penne de Lhiéris, et sur les autres montagnes qui avoisinent Bagnères. (M. Picot de Lapeyrouse, Histoire abrégée des Plantes des Pyrénées, Notice des Auteurs, pages 22 et 23.)

J'ai vu chez M. Picot de Lapeyrouse, digne émule des

ce nom sur la montagne dont il s'agit. Combi[illegible] d'autres botanistes y sont allés, depuis le père, l[illegible] créateur de cette science, ou plutôt de ce [illegible]sement rempli de charme et d'intérêt, au[illegible] se rattachent des idées d'innocence et de simplicité, caractère ordinaire des belles âmes, des cœurs droits, des esprits aimables et cultivés !

On s'élève assez rapidement par une gorge étroite et des chemins très-escarpés, qui traversent d'épaisses forêts de hêtres et de sapins, au col qui domine la penne, vaste et silencieux pâturage où l'arrivée de tout étranger est aussitôt signalée par le bruit assourdissant que font tous les pâtres du voisinage avec leurs cornets à bouquin. De nombreux troupeaux de vaches, de ch[illegible]vres, de brebis, paissent tranquillement su[illegible] bord des précipices, tandis que leurs gardiens reposent à l'ombre, non réunis, et tels que les bergers de Théocrite ou de Virgile, qui dispu-

grands maîtres, le journal autographe des herborisations de Tournefort à la penne de Lhiéris, au Pic du Midi, et autres lieux des Hautes-Pyrénées, précieux dépôt qui a passé du cabinet du médecin Le Monier dans celui de M. Picot de Lapeyrouse, et qui ne pouvoit tomber en de meilleures mains. Il se proposoit de le publier, avec des annotations, sous son titre : Topographie Botanique, ou Catalogue des plantes observées, en divers endroits, depuis l'année 1676, jusqu'à l'année 1690 : in-folio de 406 pages. J'ignore ce qu'à la mort de M. de Lapeyrouse ce manuscrit sera devenu.

ient du chant, discouroient sur l'amour, et entretenoient de leurs maîtresses ; mais seuls, isolés au milieu de leur troupeau, et n'ayant d'autres compagnons que leurs chiens fidèles, à qui ils confient, durant la nuit, la garde du parc, tandis qu'ils abritent leur personne dans une mauvaise cahute. Il y a loin sans doute de cette agreste et triste nature, aux charmantes fictions de l'âge d'or; et c'est là, il faut l'avouer, le désavantage de la vérité près du mensonge, de la réalité près des illusions : aussi, l'histoire qui présente les choses telles qu'elles sont, sous leur aspect purement terrestre, paroît-elle souvent froide et dénuée d'intérêt, lorsqu'on la compare aux célestes conceptions de la divine poésie.

La penne ou sommité de Lhiéris est une masse de marbre qui couronne la montagne, et forme une avance considérable du côté du sud-est. Lorsqu'on est au pied de cet énorme bloc, qui domine tout ce qui l'environne, et qui a plus de 100 mètres d'assiette, on voit sur sa tête une demi-voûte d'environ 40 mètres d'élévation. S'en éloigne-t-on à une distance convenable, il résulte de cette excavation un écho très-distinct, qui répète jusqu'à une phrase entière. Dans certaines positions, la voix est réfléchie plusieurs fois, ce qui produit deux ou trois échos qui se répètent l'un l'autre avec une sorte de volubilité, comme

si l'amante infortunée de l'insensé Narcisse s'empressoit de révéler sa présence à l'ingrat qu'elle adore. Elle semble reconnoître à tout venant le *bel objet* de sa flamme, méprise souvent fort étrange qui peint assez bien, il est vrai, l'aveuglement de la passion. Là se présentent en réalité aux partisans de Flore, plusieurs belles plantes, entre autres le saxifrage cotyledone, la campanule grandiflore, le buplèvre étoilé (1).

A gauche du spectateur de la penne, est un passage qui sépare la grande masse de quelques autres rochers moins élevés et tout crevassés. Ce passage est garni de terres éboulées, et l'ascension en est assez difficile. C'est là que se fait remarquer une riche végétation, et qu'on trouve un grand nombre de plantes rares, entr'autres *l'anit lycotome* et une foule de superbes *liliacées*.

Parvenu au sommet, on jouit d'un coup d'œil magnifique. La vue plane sur les monts voisins, et s'étend au loin du côté du nord. Vers le nord-ouest, et sur la montagne qui fait partie du même chaînon, on trouve le *puits d'Arris*, profond abîme creusé dans le rocher, sombre asile des corneilles et des oiseaux nocturnes, auxquels on

(1) M. de Saint-Amans, Fragmens d'un Voyage sentimental et pittoresque dans les Pyrénées, p. 105.

(2) *Ibidem*, page 107.

la chasse par le moyen de deux filets, dont l'un est placé d'avance au fond du puits. Son ouverture est de 15 ou 18 pieds en carré. Si l'on prête l'oreille, on entend les croassemens de ces hôtes dont les cris semblent répétés par des échos souterrains. On n'a pas encore mesuré la profondeur de ce gouffre dont la formation est due sans doute à un éboulement. On en indique un autre semblable à peu de distance, à gauche, sur le sentier de Lhiéris à Asté; et ces sortes d'excavations sont assez communes dans les Pyrénées et sur les terrains calcaires. C'est ainsi que non loin du vallon de Lhiéris, près de la gorge de *Loumé* et de celle de *Banios*, qui aboutit dans la précédente, il existe plusieurs grottes creusées dans le calcaire. Les plus remarquables sont celles de *Bourgue* et de *Coume-Barade*. L'abord en est facile et l'entrée très-spacieuse. Ce sont des cavités en forme de voûtes. Les habitans ont comparé la dernière à une église, et la désignent par cette dénomination. Sur la même ligne, et dans de petites gorges situées entre les débouchés hors des montagnes, de l'Arros et de la Neste, on retrouve d'autres grottes de même nature. Celles qui sont près du village de *Laborde* ont une certaine étendue; mais nous aurons lieu, dans la suite de cet ouvrage, d'en décrire de bien plus imposantes que toutes celles-là.

Si l'on descend de la penne par les pantières, on traverse d'antiques et belles forêts où se peuvent cueillir la *dentaire pentiphyle*, le *[illegible]net mineur*, l'*épervière des montagnes*, et plusieurs sortes d'*ail*. Le *groseillier* des Alpes à fruit doux, les fruits rafraîchissans de la *fraise*, de la *framboise* et de la *myrtile* (1).

Mais si au lieu de revenir sur ses pas, on a le courage d'entreprendre une nouvelle course bien plus intéressante encore que la première, il faut se diriger vers le nord-est par la prairie du vallon, au bout de laquelle se trouve en perspective un vaste amphithéâtre de monts innombrables sortant comme du fond d'un abîme, élevant vers le ciel leurs sommets de formes différentes, nuancés par les bois, les arbrisseaux et les mousses qui les recouvrent et les colorent. De là, s'enfonçant dans des forêts silencieuses et presque ignorées, et tournant les hauteurs de l'est, on arrive, après quelques heures d'une marche parfois difficile et toujours remarquée par d'étranges et sombres aspects, sur un plateau très-élevé appelé d'*Ordinsède*; de là on domine d'un côté sur une gorge voisine de Sarracolin, et de l'autre sur les embranchemens supérieurs de la vallée de Campan, qui offrent tout-

(1) M. de Saint-Amans, p. 113.

coup l'aspect le plus ravissant et le plus inat-
ndu. On croit passer comme le Dante de l'enfer
dans un lieu de délices, et l'on pourroit dire avec lui :

Dolce color d'oriental zafiro,
Che s'accoglieva nel sereno aspetto
Del l'aer puro infin al primo giro,
A gli occhi miei ricominciò diletto,
Tosto che di uscir fuor de l'aura morta,
Che m'havea contristati gli occhi e'l petto (1).

ou mieux encore, se présente à l'imagination séduite, cette délicieuse pensée de l'Eden, que nous devons au plus fort génie poétique parmi les modernes, et qui commence ainsi :

So on he fares and to the border comes
Of Eden, where delicious paradise (2).

Mais citons, pour l'agrément du plus grand nombre des lecteurs, les vers d'un des maîtres de la poésie françoise, fidèle et heureux traducteur de Milton :

Toutefois, poursuivant sa course menaçante,
Jusqu'aux plaines d'Eden Satan s'est avancé :
Il regarde; et, dans l'air doucement exhaussé,
De près s'offre à ses yeux un coteau que couronnent
De leurs rameaux touffus les bois qui l'environnent.

(1) Divina Comedia, purgat. canto I.

(2) Paradise lost, book IV, v. 131.

De ce mont chevelu les arbrisseaux nombreux
Épaississent partout le taillis ténébreux;
Et leur richesse inculte, et leur luxe sauvage,
De l'enceinte sacrée interdit le passage.
Plus haut le frêne altier, le cèdre oriental,
Le palmier élancé, le pin pyramidal,
De cette scène agreste amphithéâtre sombre,
Montant de rangs en rangs, jetoient ombre sur ombre.
Au-dessus, déployant leurs rameaux fastueux,
Un innombrable amas d'arbres majestueux
L'environne partout d'un rempart de verdure (1).

Qui ne croiroit, à cela près du cèdre et du palmier, arbres purement asiatiques, que cette description est empruntée de ces lieux, dont plus on approche et plus l'atmosphère est pure et brille sans nuages.

Air suave, air divin, et dont l'heureux pouvoir
Peut calmer tous les maux, tous, hors le désespoir (2).

Les deux embranchemens de Grip et de Paillole diversement contournés, que parcourant les douces sinuosités de l'un et l'autre Adour, à travers les prairies et des compartimens de champs, et bordés des deux côtés par une lisière de bois; ces

(1) Traduction de M. Delille, que les muses françoises ne regrettoient pas encore, lorsque nous faisions cette citation. Nous aurions pu l'étendre davantage, sans sortir de l'application.

(2) Vers qui font suite aux précédens.

habitations, à la fois rustiques et élégantes, couvertes d'nn chaume préservateur du froid, et rangées comme des tentes à la file l'une de l'autre de Gri à Sainte-Marie, et jusque dans la principale vallée; cette apparence d'un *camp*, qu'offrent réellement ces *maisons-granges* si méthodiquement construites, et qui semble avoir fourni le nom de la vallée; enfin les entours merveilleux de cette contrée agreste et pastorale dont l'harmonieux ensemble ne laisse rien à désirer : voilà qui charme les sens et enchante l'esprit. C'est bien là véritablement la *fête des yeux*, comme disoit Sapho de la vallée de *Tempé*, qui ne valoit pas celle de *Campan*, à laquelle nous reviendrons bientôt avec plus de détail. Nous avons voulu seulement ici en donner une vue générale, une espèce de *panorama*. Il faut le voir soi-même, pour se faire une idée de ce coup d'œil vraiment magique, par l'ordonnance, la fraîcheur et la grâce d'un paysage qu'on ne retrouveroit nulle part. Une journée suffit pour parcourir tout le trajet que nous venons d'indiquer, et se procurer une foule d'émotions délicieuses et inattendues

Vallée de Lesponne, ou de Bagnères.

On peut s'en procurer d'un nouveau genre encore, en visitant la vallée de Lesponne, dite aussi de Bagnères. C'est à Beaudéan, ancienne demeure d'un

seigneur dont le donjon sourcilleux fut souvent redouté et tombe maintenant en ruines, que débouche cette vallée, à l'entrée de celle de Campan; elle se dirige vers le sud-ouest et s'étend jusqu'aux bases du Pic du Midi qui en domine le sommet. Vers le tiers à peu près, se trouve le village de *Lesponne* (1), dans un bassin où aboutissent plusieurs gorges qui communiquent avec la vallée de l'Oussouet ou de Trébous, par des hauteurs magnifiquement boisées. Jusqu'à ce village, et dans un trajet à peu près égal au-delà, cette vallée présente un aspect enchanteur et une riante culture; les sommités des monts sont toutes couvertes de noirs sapins; à mi-côte se trouvent de vastes forêts de hêtres; on voit au-dessous de fertiles prairies, parsemées de granges et d'habitations rurales. Aux deux tiers à peu près, la vallée se rétrécit considérablement, et les deux versans n'offrent plus que des sapinières qui se prolongent jusqu'à son sommet. Leur étendue est considérable et elles présentent, sous les noms de *Mourgueil* et de *Bizourtère*, la plus riche végétation.

On peut communiquer de la vallée de Bagnères dans celle de Barèges, à travers les hauteurs; ce chemin est plus court que celui du Tourmalet,

(1) La mine de ce nom donne abondamment du zinc, que l'on a pris long-temps pour du fer. (Minérais des Pyrénées, par M. le baron de Diétrich, p. 331.)

mais il n'est praticable que pour les piétons ; on trouve sur ce trajet, où il n'existe nul sentier qui soit de trace humaine, plusieurs lacs remarquables entr'autres celui de *Lheu*, sur la montagne de Bizourtère, appartenant à la commune de Castelloubon, celui de *Housoou*, appartenant aux communes de Boo-Silhem et Saint-Pastous, au rideau de Davantaignes, celui de *Peyrelade* au pied septentrional du Pic du Midi ; enfin, celui de *la Vache*, au revers de la crête de Barèges. Les trois premiers, en se dégorgeant, donnent naissance aux torrens de *Lhéiou*, de *l'Artiguette* et de *Laya* : sources cachées et, pour ainsi dire inconnues du torrent qui parcourt cette intéressante vallée, et vient grossir, du tribut de ses eaux, l'Adour, dont il est une des branches et porte aussi le nom. Il est flottable, et sert à l'exportation des bois qui appartiennent à diverses communes, mais principalement à celle de Bagnères qui possède là d'immenses ressources, si elle savoit les garantir de la maraude, les aménager et les mettre en exploitation régulière. Une vente vient de fournir à la dépense du grand établissement thermal.

Les dernières limites du vallon de Bagnères, dans lequel débouche la vallée du même nom, sont marquées par l'ancien *prieuré de Saint-Paul*, charmant ermitage, ceint d'un double rang de peupliers, habitation pittoresque autant par sa si-

tuation sur un tertre élevé, que par les beautés naturelles qui l'entourent, auxquelles les efforts de l'art et les soins de la culture ont donné plus d'attraits encore; une source d'eau vive y a été conduite à grands frais des hauteurs voisines, et circuloit autrefois dans les jardins, au milieu des champs, et sur les gazons de divers boulingrins, rians apanages d'une demeure qui est en ruine aujourd'hui et qu'on ne visite plus qu'avec un sentiment de regrets. On y est accueilli par un morne silence, et repoussé par un air d'abandon qui n'a pas encore imprimé le sceau mélancolique et attachant de la vétusté à ces ruines qu'on voudroit voir réparer, à cet asile si malheureusement délaissé, où les promeneurs de Bagnères seroient flattés de retrouver cette aimable hospitalité, ces parties de plaisir, que rappelle le souvenir du dernier titulaire, *M. l'abbé Torné* (1); c'est lui

(1) Auteur, dans sa jeunesse, d'un Traité Elémentaire de Mathématiques, il eut quelque talent pour la chaire. Prêchant un jour devant Louis XV, il alloit commencer son discours sans faire le signe de la croix: pure distraction, dont personne ne lui auroit demandé compte; mais par malheur le roi s'en aperçut, et le témoigna par un sourire. On connoît la vivacité d'esprit ordinaire de M. le duc de Noailles (alors duc d'Ayen); il s'approcha du monarque, et lui dit: «Sire, votre prédicateur va nous donner sans doute un sermon à la grecque.» Plaisanterie qui n'étoit d'abord relative qu'à la mode actuelle, mais qui fut trouvée l'instant d'après d'autant plus heureuse, que l'abbé, comme s'il l'eût fait exprès, dé-

lui avoit pour ainsi dire tout créé dans cette jolie retraite, où il attiroit, dans la saison des eaux, nombreuse compagnie, et dont il faisoit les honneurs avec une gaîté, un abandon, un charme particuliers. Homme spirituel, mais plus que bizarre, il adopta le philosophisme révolutionnaire qu'il poussa jusqu'au plus honteux cynisme. Devenu évêque constitutionnel de Bourges, il se maria, divorça et finit par acheter dans le voisinage de Tarbes, un moulin à vent où, se faisant une joie de vérifier l'ancien proverbe *devenir d'évêque meunier*, il se proposoit de finir ses jours, s'il n'eût été surpris à Tarbes même par une mort subite, effet, dit-on, d'une trop forte dose d'opium, le 12 janvier 1797.

Saint-Paul étoit devenu la propriété du trop fameux *Barrère de Vieuzac*, qui, justement châtié par les événemens, n'a pu jamais habiter cette retraite digne de servir d'asile à l'innocence et à la vertu. Dégradé et tombant en ruines, l'ancien prieuré passa aux mains d'un paysan de la vallée qui, sans respect pour ce beau lieu, abattit les plus beaux arbres et fit pâturer ses bestiaux

buta par ces mots : *les Grecs et les Romains*, etc. Vous imaginez bien que le roi sourit une seconde fois, que les courtisans éclatèrent, que l'auditoire s'émut, que la chute de l'éloquent orateur fut complète. (M. de Saint-Amans, Fragmens d'un Voyage sentimental et pittoresque dans les Pyrénées, page 91.)

sur les pelouses et les gazons. Il n'y restera bientôt plus que le site, et les tristes souvenirs qu'y ont laissés deux mémoires flétries. Mais éloignons de notre pensée tant de honteuses foiblesses, qui accusent les malheureux temps par où nous avons passé, plus encore que la nature humaine, si prompte à se dépraver quand elle n'a plus les nobles exemples du trône, et n'est pas retenue par le frein des lois et celui plus puissant encore de la religion, et revenons au site qui nous a conduits à un si déplorable récit, et à de si tristes réflexions.

Saint-Paul domine le joli bassin formé par les attérissemens du gave dont nous venons de remonter le cours, et l'on y parvient par de douces rampes comme à un belvédère d'où la vue se porte à volonté jusque vers la plaine de Tarbes, ou bien sur les sites agrestes que présente la gorge voisine de Beaudéan, ou enfin sur les ravissans aspects de la vallée de Campan, que nous allons maintenant parcourir dans toute son étendue.

CHAPITRE XV.

Vallée de Campan, sa grotte; gorge de Paillole, marbrière, pic d'Arbizon; gorge de Grip, sources de l'Adour, col du Tourmalet.

Cette vallée, tant de fois décrite ou plutôt esquissée, mais toujours au-dessus de l'art qui s'efforce en vain d'en retracer les beautés, se dirige au sud sud-est pour se terminer par une bifurcation aux pieds du Pic du midi et du Pic d'Arbizon, situés comme deux magnifiques colonnes à l'avant-scène des Pyrénées, dont ils semblent former l'imposant péristyle: deux ports ou passages, celui de la Hourquette et du Tourmalet, établissent la communication de cette vallée mitoyenne avec celles d'Aure et de Barèges. Elle ne pénètre donc pas vers ces profondes régions qui sont le théâtre des grands bouleversemens; elle ne fait, pour ainsi dire, que sillonner des montagnes d'un ordre bien inférieur, où les aspects moins sauvages et moins terribles offrent des beautés d'un genre plus doux, plus gracieux; elle est propre conséquemment à préparer les sens et

l'esprit, par des émotions légères et graduées, aux brusques et fortes impressions qu'on éprouve dans les hautes régions de la chaîne. Cette situation, sa direction et la disposition particulière de ses deux versans, dont l'un est comme coupé à pic et l'autre fort incliné, expliquent tout ce qu'il y a d'étonnant et d'admirable dans cette vallée qui, comme nous l'avons déjà dit, est l'Eden, ou le Tempé des Hautes-Pyrénées.

Combien les tableaux qu'on en a tracés laissent à désirer, quand on a vu ces abris champêtres, ces riantes bergeries, cette opposition frappante d'une nature morne, silencieuse, sans vie, et d'une nature parée de toutes les richesses, de tous les ornemens que peuvent produire la culture et la fécondité; quand on a saisi cette variété de sites, ces transitions de la vie agricole à la vie pastorale, de la vie pastorale à la vie nomade; quand on a senti enfin cette fraîcheur locale, cette douceur du climat, qui ajoutent encore à la féerie de ces lieux enchantés!

Un des côtés nous présente l'image de ce calme, de ce repos, où tendent par leur abaissement successif les régions montagneuses, état futur de la terre, qu'a si bien décrit par une vue anticipée, un de nos grands physiciens (1); l'autre atteste

(1) M. Duluc, auteur des Lettres Philosophiques, si heureusement citées avant nous par M. Ramond, Observations sur les Pyrénées, pp. 33 et 34.

encore cet état de rupture et de violence, qui signale les efforts convulsifs d'un monde en travail ou soumis à un grand cataclysme, à une conflagration universelle. Mais il nous faut ajouter à cet aperçu général quelques détails d'observation, qui nous feront mieux juger de l'ensemble, et justifieront ce que nous venons d'en dire à l'avance.

Le bourg de Campan, chef-lieu de la vallée, se présente dès son entrée, à une lieue et demie de Bagnères; il a toute l'apparence d'une petite ville, par son étendue, par l'élégance, la propreté des habitations, et il s'y rattache d'anciens souvenirs (1). Tout près, sur l'Adour, étoit autrefois le monastère de l'ordre de Cîteaux, qui fut ensuite transféré à l'Escaladieu sous Béatrix II, l'an 1142. Du temps de la féodalité, il y avoit à Campan un château-fort qui n'existe plus; les anciens comtes de Bigorre y entretenoient un châtelain avec garnison, et il existe aux registres municipaux de Bagnères, une délibération où cette ville, dans un siége qu'elle avoit soutenu, se loue des canonniers de Campan (2). L'église, qui n'a rien de remarquable en soi, renferme les res-

(1) *Campani, Camponi*, colonie de Bigorrois dont parlent Pline, liv. IV, ch. 19, César, dans ses Commentaires, et Grégoire de Tours.

(2) Les Campanois soutinrent fortement le parti catholique contre les protestans. Après la mort du seigneur de

tes de M. Plantade qui finit sa carrière au pied du Pic du Midi, l'an 1741; on y montra long-temps sa perruque et son chapeau, espèces de reliques, qu'on visitoit avec cette curiosité et cet intérêt qu'inspire tout ce qui rappelle les hommes à talent, et les aventures extraordinaires; nous avons raconté celle de cet habile géomètre, au sujet des lieux mêmes où il rendit le dernier soupir.

La population du chef-lieu, comme de toute la vallée de Campan, est d'un très-beau sang, quoiqu'il y ait quelques goîtreux dans certains villages. Les enfans y sont jolis et les femmes belles. Elles sont laborieuses dès leur enfance; et l'on ne voit pas une petite fille qui ne file ou ne tricote pour fournir à cette fabrication locale dont le débit se trouve à Bagnères, Tarbes et autres marchés voisins ou éloignés; l'industrie agricole des hommes n'est pas moindre que celle des femmes; ils ont dès long-temps étendu et perfectionné les irrigations; et c'est d'eux qu'a pu venir jusqu'en Beauce l'usage récent de faucher le blé, ache-

Beaudéan, qui fut tué par les protestans entre Bagnères et Pouzac, les Campanois marchèrent en diligence pour joindre le camp du duc de Grammont, et assiéger la ville de Tarbes, qui étoit occupée par les huguenots. Aussitôt que le capitaine Brisse, qui commandoit dans la place, fut averti que les canonniers de Campan avoient dressé leurs batteries, il se sauva pendant la nuit avec la garnison.

minement à celui du chariot moissonneur écossois, renouvelé des Gaulois, s'il faut en croire Pline (1).

Tout le territoire de Campan, formé par les atterissemens du gave qui parcourt la vallée voisine de Bagnères, est couvert de prairies et de champs cultivés, propriétés de l'homme que respecte l'impetueux Adour, et qu'il arrose de ses eaux bienfaisantes.

Près de là, sur le versant du côté gauche, on trouve la célèbre *grotte de Campan*, dont l'étendue et la structure sont en effet très-remarquables. Elle est creusée à mi-côte, dans une montagne de couleur enfumée; on y descend par une ouverture circulaire assez étroite, et à l'aide d'une échelle de 2 mètres. La profonde obscurité qui y règne oblige à faire usage de flambeaux, si l'on veut pénétrer jusqu'au fond, ou même aller un peu avant. Sa longueur est d'environ trois cents pas, elle n'en a que trois ou quatre de large; la voûte a depuis un mètre jusqu'à quatre d'élévation, et cela varie souvent. Pour la parcourir, on se porte d'abord vers le nord-est, puis au sud sud-est, selon la direction du chaînon dans lequel elle est creusée. On rencontre dès l'entrée, un obstacle produit par un énorme rocher en forme de coin, qui, s'étant détaché de la voûte, est resté suspendu

(1) M. de Vaudreuil, Promenade de Bagnères de Luchon à Paris, Ire partie, lettre 1.

à un mètre et demi d'élevation ; l'intervalle qui le sépare de la masse, laisse passer une petite partie de la lumière qui provient de l'ouverture ; cette foible lueur éclaire jusqu'à l'endroit où la grotte change de direction : alors on seroit totalement plongé dans les ténèbres, et l'on ne sauroit où diriger ses pas, si l'on ne se faisoit éclairer quand on est parvenu au fond de la caverne ; le retour en seroit peut-être impossible, si les lumières venoient à s'éteindre.

Dans tout le trajet, on rencontre d'énormes stalactites, qui descendent de la voûte et viennent reposer sur le sol, comme autant de colonnes d'un ordre singulier et bizarre, qui n'est pas sans élégance. On en voit une suite non interrompue, qui observent entr'elles une sorte de régularité, à laquelle le temps ou plutôt les voyageurs ont porté quelque atteinte. On a voulu avoir des fragmens de cette colonnade souterraine, et l'on a brisé ici un chapiteau, une frise, un ornement, là, une base, ailleurs, un fût, plus loin, une colonne toute entière : sorte de vandalisme que la curiosité ne sauroit excuser, et qui cause des regrets à l'admirateur des beautés de la nature. On rencontre de temps en temps des passages étroits et difficiles, et pour atteindre le fond, il faut se traîner plusieurs fois presque à plat-ventre, afin de franchir les obstacles qu'opposent d'énormes stalactites dont le volume s'accroît sans cesse, et qui

finiroient par obstruer entièrement la grotte, si la main de l'homme n'y portoit remède. Au fond, l'antre souterrain s'élargit, la voûte s'élève, et l'on trouve sur le sol un immense plateau, dont la surface arrondie et uniforme annonce que cette masse est de la même nature que les stalactites calcaires, et qu'elle doit sa formation aux mêmes causes. Elle est entièrement détachée du sol sur lequel elle repose, et c'est sur ce sombre monument de la curiosité et de la vanité humaine, que l'on voit mille inscriptions diverses de noms et de dates, entr'autres celles de madame la comtesse de Brionne, qui y descendit en 1766; femme célèbre par sa beauté, plus célèbre par ses revers.

A mesure qu'on avance dans la vallée, les montagnes qui la bordent, s'exhaussent davantage, le versant du côté gauche présente des escarpemens de plus en plus rapides, tandis que celui du côté droit offre des formes plus arrondies et une végétation toujours plus active et plus riante : car, dès-lors se déroule aux yeux de l'observateur, tout ce que cette vallée a d'attrayant et de magique, dès-lors se déploie le brillant tableau des beautés pittoresques et des contrastes dont son enceinte montagneuse abonde.

Pendant tout le trajet qui conduit de Campan à Sainte-Marie, on a lieu de remarquer sur le versant droit, une sorte d'unité qui s'accorde avec l'extrême variété des sites et des cultures : cette

unité enchante, par l'idée que toute cette étendue de territoire forme une seule et unique possession dont les dispositions et le dessin sont dûs à la même conception, et ont été exécutés sur le même plan, par une seule et même famille. La montagne s'élevant en amphithéâtre très-incliné, présente, d'étage en étage, différens genres de richesses. Dans le bas ce sont des champs consacrés aux moissons; plus haut de fertiles prairies qui fournissent en abondance d'excellents pâturages, et au centre desquelles on voit diverses métairies toutes bâties avec uniformité (1) : chacune a sa fontaine, son jardin, ses compartimens de culture, et son ruisseau qui, tantôt serpente lentement sur la croupe des monts, et tantôt descend avec rapidité, et sous la forme de cascade, pour donner du mouvement aux roues d'un moulin; au-dessus ce sont des bouquets de bois isolés, en nombre égal à celui des héritages.

(1) Tous les habitans savent construire ces maisons-granges, et s'aident l'un l'autre au besoin. L'un d'eux est-il dans la nécessité de reconstruire sa demeure, il se procure les matériaux, et dès qu'ils sont prêts, son plus proche voisin avertit toute la peuplade, qu'un tel doit tel jour relever sa maison-grange, et les invite à s'y trouver, pour aider à la reconstruction. Les invités se rendent religieusement à l'appel; et ceux-là même qui vivent du travail de leur journée, abandonnent leur salaire pour secourir gratuitement leur compatriote, en vertu d'une coutume fraternelle qui par sa nature et son ancienneté tient réellement aux mœurs patriarchales.

La cime est couronnée par une éternelle forêt de sapins, dont la vétusté contraste avec le renouvellement annuel des productions inférieures ; on voit de distance en distance de petites gorges plus ou moins étendues, plus ou moins escarpées, que parcourent et sillonnent de rapides torrens, dont les eaux écumantes ressemblent à des flots de lait.

Opposition complette de l'autre côté de l'Adour : une montagne aride, coupée à pic, hérissée de toutes parts, offrant à peine quelques traces de végétation, surmontée par des sommités plus stériles encore, et se prolongeant avec quelques légères inflexions jusque vis-à-vis Sainte-Marie. Où trouver un contraste aussi frappant, un assemblage aussi merveilleux des beautés de la nature, et de celles qui sont le fruit de l'industrie humaine ?.... En s'abandonnant aux extases d'un enchantement continuel, on arrive sans s'en douter à Sainte-Marie, village près duquel se trouve, à mi-montagne, une seconde grotte de difficile accès, appelée *Bramebaque*, et dont l'entrée a été murée à cause des superstitions qu'on y pratiquoit autrefois ; c'est à ce village qu'a lieu la jonction de la gorge qui descend de la Hourquette, avec celle à peu près de même étendue, qui vient du Tourmalet.

Gorge de Paillole, marbrière.

En parcourant la première, on s'élève assez ra-

pidement, et les nuances des sites ne sont plus aussi tranchantes ; l'opposition diminue, et l'on voit bientôt sur le versant du côté gauche une assez longue suite de collines surbaissées, qui offrent le même genre de culture, les mêmes habitations, et un aspect tout aussi riant que les lieux qu'on avoit remarqués précédemment sur le versant du côté droit.

Lorsqu'on a atteint le bassin de *Paillole* (1), la nature offre un aspect plus sauvage, et l'on approche de la région des sapins. Ce bassin est le résultat des attérissemens formés par plusieurs torrens qui découlent des monts voisins, il est tout couvert de pâturages qui alimentent de nombreux troupeaux, et là se trouvent réunies les cabanes d'une peuplade de nomades qui, pendant l'hiver, se réfugient dans la basse vallée. Il y existoit autrefois une chapelle appartenant aux Templiers ; elle passa aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, dont un pâturage voisin porte encore le nom. La tradition veut qu'une armée romaine, peut-être celle de Messala ou d'Auguste en personne, ait battu les Bigorrois sur le plateau du Pré-Saint-Jean. Les paysans de la vallée désignent encore ce lieu par le nom de *Camp Bataillé.*

La végétation ne laisse pas que d'avoir de la force

(1) Ainsi nommé, sans doute, parce qu'on y recueilloit autrefois des paillettes d'or. Les anciens désignèrent l'Adour comme un fleuve aurifère.

et de la variété dans ce bassin élevé; les rochers sont revêtus de buissons; l'*alaterne*, le *fragon*, le *genêt* brillant, mais inodore, semblent s'y nourrir aux dépens de l'air et sans le secours de la terre; le sol est couvert de *gentiane* et de *violettes* des Pyrénées.

Dans une petite gorge du versant gauche, se trouve la fameuse *marbrière de Campan*, immense carrière qui a été exploitée du temps de Louis XIV et de Louis XV, et qui a fourni notamment une partie des marbres qui décorent *Trianon* et *Versailles* (1). On y voit encore d'énormes blocs en partie sciés, et détachés de la masse, qui attestent que l'exploitation en a été abandonnée subitement; ils rappellent cet obélisque des environs de Palmyre, qui, taillé dans le granit, n'attendoit, il y a plus de dix siècles, au récit des voyageurs, qu'un coup de ciseau, pour en être séparé. Nos blocs de Campan, si indignement abandonnés, ne pourront-ils point recevoir le dernier coup de ci-

(1) M. Costallat, négociant de Bagnères, concessionnaire, comme objet d'essai, des blocs anciennement gisans sur les carrières qui faisoient partie de la dotation des établissemens thermaux, avoit su appliquer au sciage des marbres les mécaniques à eau. Ce procédé diminuant le prix de la main d'œuvre, pourroit permettre l'exploitation en grand de nos précieuses carrières, parmi lesquelles celle de Campan tient le premier rang. Nous en parlerons au chapitre de l'industrie, cinquième partie.

seau, grâce à l'active industrie du siècle, secondée par l'administration et le gouvernement (1)?

On peut communiquer, de cette gorge de la Marbrière, avec Arreau, par la *Hourquette d'Aspin*, en passant au village du même nom: c'est par là qu'a été projetée une grande route de communication de Bagnères de Bigorre à Bagnères de Luchon, et dont le tracé fut fait avant la révolution.

En prenant la gorge qui se présente à gauche de celle de la marbrière, on parvient, à travers de belles sapinières, à une seconde *Hourquette*, dont les abords offrent d'immenses et beaux pâturages, et par où l'on communique avec la belle forêt du *Vouillasa*, d'une part, et de l'autre avec Sarrancolin, en passant par *Beyrède*, qui a donné son nom à ce col.

Deux autres *hourquettes* conduisent de Paillole dans la vallée d'Aure, celle d'*Arreau* et celle d'*Ancizan*. La première est la plus fréquentée de toutes, quoique la plus rapide, parce qu'elle est la plus directe et la plus courte.

L'ascension de la *Hourquette d'Arreau* com-

(1) Le *vert Campan*, dont M. Bayen a donné l'analyse, ne résiste pas aux injures de l'air, à cause de sa nature schisteuse, a-t-on dit, mais peut-être aussi parce qu'on en exploite la carrière horizontalement, et non dans le sens des couches, qui sont inclinées. Le *rouge Campan* a moins de schiste; il s'y trouve du safran de Mars.

mence ausitôt qu'on est sorti du bassin de Paillole, et on monte très-rapidement, le long du gave dont la rapidité augmente à mesure que sa masse diminue, à travers une forêt de noirs sapins. Ces sapins, devenus caducs, annoncent leur vétusté par une espèce de mousse chevelue, qui pend des divers rameaux en larges et longs flocons : image frappante de cette vieillesse chenue qu'offroient les patriarches de l'ancienne loi. Dans ce trajet se voit une jolie fontaine, qui jaillit d'un rocher en forme d'autel ; et en sortant de la forêt on rencontre un immense pâturage dont la jolie pelouse s'étend jusqu'au pied du pic d'Arbizon, qu'elle tapisse à une grande hauteur ; dans ce pâturage est située une source d'eau vive nommée, en langage du pays, *la Honte de las Equas* (la Fontaine des Cavalles) ; on lui attribue une salubrité merveilleuse. Enfin, l'on atteint le passage de la *Hourquette*, espèce d'isthme que domine majestueusement le pic d'Arbizon, et sur lequel on a creusé dans le roc un couloir étroit et difficile, qu'il faut franchir pour jouir du spectacle surprenant du beau vallon d'Arreau, que nous décrirons plus loin. La descente d'Arreau, d'abord directe et rapide, devient bientôt sinueuse, et serpente au travers d'un bois de sapins qui voile le beau tableau dont les yeux jouissoient du sommet de la Hourquette. On en est dédommagé par le frais des ombrages, et la riante verdure des

haies épaisses et élevées, qui coupent et couvrent les vallons étroits par où on arrive aux masures d'un vieux château; il est placé au sommet d'une colline boisée et verdoyante, dont l'effet est aussi singulier que pittoresque. Bientôt on arrive au hameau qui précède Arreau.

Sur la droite de la Hourquette d'Arreau, est la Hourquette, appelée d'Ancizan et de Guchen, parce qu'elle ouvre un passage vers les villages de ce nom, situés au-dessus d'Arreau dans la même vallée. Cette descente, plus longue, mais beaucoup moins rapide que celle d'Arreau, offriroit un chemin plus sûr et plus commode pour communiquer dans toutes les saisons; c'est par là qu'il faut tourner le pic d'Arbizon pour le gravir par ses pentes méridionales.

Ascension et vue du pic d'Arbizon.

Le pic d'Arbizon a 1460 toises d'élévation, selon MM. Reboul et Vidal; il est comme le thermomètre de la ville d'Arreau, qu'il domine au loin et semble pourtant menacer ou protéger tour à tour, attirant ou retenant les nuages du couchant et du midi, et se couvrant souvent de vapeurs dans l'été, et de frimas en hiver.

On peut parvenir à ce pic, grand point de mire du bassin de Paillole, en prenant, à droite de ce bassin, le chemin qui conduit au quartier de

l'*Artigue*, puis à travers la sapinière de *Rieuton* et de *Sarrat de Camoudiet*, trajet d'une heure; de là on monteroit à la Laquette (petit lac), puis au quartier d'*Arou*, où se trouve un assez grand lac, et à droite sur un plateau, quelques cabanes de bergers, autre trajet d'une heure. A cette station, le pic se présente dans toute sa hauteur et détaché comme un obélisque; il seroit aisé à gravir en le tournant, au-dessus de la fondrière nommée *Labassia*, où se trouve un glacier permanent, et il ne faudroit plus que deux heures pour atteindre au sommet.

Mais pour éprouver moins de difficultés et arriver plus tôt et plus sûrement au but, c'est par les approches de la Hourquette d'Ancizan qu'il faut aborder ce pic. On arrive plus directement à ses pentes méridionales qui, comme celles du pic du Midi, sont les seules accessibles. La rapidité de ce côté-là n'en est pas effrayante au début, comme elle l'est dans le sens opposé, et les obstacles à surmonter ne sont ni fréquens, ni considérables; un bon piéton peut parvenir au faîte en moins de trois heures, à partir du col qui est déjà assez élevé; tandis que par Paillole, il faut arpenter l'énorme base de ce pic.

C'est de son sommet que l'on peut contempler tout à son aise et sous l'aspect le plus fantastique, le plus merveilleux, et la vallée de Campan avec sa bifurcation, et celle d'Aure avec ses nombreux

embranchemens, et toute la partie orientale des *Hautes-Pyrénées* qui comprend les montagnes Maudites à l'est de Luchon : elles sont aussi distinctement visibles, lorsque l'air est pur et serein, que si on les touchoit pour ainsi dire, tant le reflet de leurs glaciers est resplendissant. Les hauteurs de Clarbide ne le sont pas moins et ont en outre pour le spectateur l'avantage d'être plus rapprochées ; celles d'Aure le sont encore davantage ; et en se tournant vers le midi pour les contempler, la vue se repose naturellement sur cette énorme et éclatante masse de *Neouvielle*, constamment couverte de glaciers et d'amas de neige, qu'une crête extrêmement diversifiée par ses petits pics et ses ciselures, lie au point capital d'observation.

A droite, paroît la cannelure rétrécie mais bordée de bien grandes hauteurs, qu'on appelle vallée de Barèges et que semble boucher tout-à-fait la montagne aride de Saint-Sauveur ; plus à droite et plus près encore, se distingue le dominateur de tous les monts du premier plan, ce *pic du Midi*, dont le *Montaigu* ne paroît plus être que ce qu'il est en effet, un humble subalterne, fier pourtant de sa suzeraineté sur une foule de petits vassaux ; ceux-ci se confondent par leurs masses et leurs élévations approchantes, autour de ces deux centres principaux, mais de très-inégale importance. Ce n'est pas de la plaine qu'il

faut juger la hauteur relative des diverses montagnes qui s'offrent à la vue, c'est sur leurs sommets respectifs et par des comparaisons multipliées qu'on apprend à faire de telles appréciations, sans le secours même des instrumens et des opérations géométriques, cependant indispensables pour mesurer les hauteurs absolues. Mais il nous faut descendre maintenant du pic d'Arbizon, pour continuer nos excursions et notre agreste pèlerinage, en revenant au second embranchement de la vallée de Campan.

Gorge de Grip, sources de l'Adour, Tourmalet.

Ce second embranchement, que l'on peut venir retrouver pédestrement par les vertes collines, les riches et élégantes bergeries qui le séparent du premier; et d'où l'on jouit en arrivant sur Grip, d'une perspective comparable à celle des cabanes d'Ordinsède, se dirige vers le Tourmalet, en décrivant une courbe et formant un angle d'environ 40° avec le précédent. Lorsqu'on part de Sainte-Marie, le chemin qui conduit à Grip est commode et spacieux; il est continuellement bordé de riches prairies entourées d'une haie vive, et que bornent des bois touffus (1). Des champs bien cul-

(1) M. de Saint-Amans a trouvé près de Grip, sur la rive

tivés se présentent de distance en distance sur les deux versans; celui du côté droit sur la rive gauche de l'Adour, que l'on côtoie sans cesse, est cependant plus fécond et mieux cultivé; c'est là que l'on voit la plupart des habitations du laboureur et du berger, qui se partagent le soin d'embellir cet heureux et paisible séjour; qui participe encore avec une teinte plus agreste aux beautés enchanteresses des lieux qui avoisinent Campan.

Grip est le terme habituel des plus longues cavalcades des baigneurs de Bagnères; c'est le point de repos de ceux qui veulent aller à Barèges par le Tourmalet; c'est le rendez-vous des parties de plaisir et l'asile du voyageur. On y trouve pour auberge une maison assez propre, pourvue des objets nécessaires pour un repas champêtre: du lait, des œufs, du fromage, et comme luxe, d'excellentes truites de l'Adour qu'on peut voir prendre soi-même dans un réservoir près du torrent; elles attendent leur tour de satisfaire au violent appétit que donnent l'exercice et l'air vif des montagnes.

Grip est situé dans un bassin qui reçoit les

droite de l'Adour, l'érable à feuilles de platane, *acer platanoïdes*, et sur le plateau qui domine, le sureau à grappes, *sambucus racemosa*, le *daphné thymelea*, et deux ou trois autres plantes remarquables. (Fragmens d'un Voyage sentimental et pittoresque, p. 86.)

eaux d'un torrent fourni par le versant du côté droit, et les habitations en sont assez nombreuses; c'est le dernier hameau que l'on trouve sur cette route.

En partant de ce point, l'on aperçoit une chute d'eau formée par l'Adour tout entier, mais dont la hauteur n'est pas très-considérable. A cet endroit même, surgit une source d'eau thermale qu'on voit fumer pendant l'hiver. Un peu plus bas, tout-à-fait sur les bords de l'eau, on en trouve une seconde qu'on á voulu garantir des inondations par un mur de défense. Il seroit très-aisé de détourner le fleuve á sa chute et de préserver des grosses eaux ces deux sources thermales. On prétend qu'elles sont de la même nature que celles de Barèges, ce qui mériteroit attention et examen.

De là, on s'élève assez rapidement sur le penchant des monts voisins, où l'on a pratiqué la route, et l'on arrive bientôt à un nouveau bassin; celui-ci offre aux yeux étonnés un amas de cabanes désertes, placées sur les bords de l'Adour, en face d'une gorge étroite d'où descend un rapide torrent. C'est l'asile de tout un peuple de nomades qui, pendant l'été, conduit ses troupeaux sur les monts voisins, qu'il parcourt successivement et qu'il ne quitte qu'au retour des frimas et des neiges, contre lesquels il vient chercher un abri dans ces humbles chaumières, ou plutôt dans ces

huttes faites avec des troncons d'arbres ; à côté de l'habitation de l'homme sont des hangars ouverts du côté du midi : le tout est couvert de gazon et offre l'aspect d'une terrasse. On en rencontre de semblables sur les petits plateaux que présentent les différens escarpemens des montagnes voisines.

On continue de monter à droite, et la route n'est plus qu'un sentier étroit et difficile. On aperçoit à peu de distance, les deux cascades de *Tramesaigues*, formées par la chute profonde de deux embranchemens de l'Adour ; à travers un massif d'arbustes et de sapins qui en rendent l'aspect plus agréable. Un monticule tout couvert d'arbres les sépare, et forme comme une espèce de barrière qui défend l'entrée des gorges supérieures. Quand on s'approche de ces belles cascades, on voit que de chaque côté la chute d'eau se répète trois ou quatre fois ; la dernière est la plus considérable : c'est celle qui présente le plus bel effet. Les eaux des deux torrens se réunissent et se confondent peu au-dessous des cascades ; on passe tout près de celle qui provient de l'embranchement du côté droit, et l'on arrive peu après aux cabanes de Tramesaigues, situées dans un petit bassin correspondant à une gorge qui laisse apercevoir tout-à-coup le pic du midi, sous une forme parfaitement conique et dans un isolement absolu et une entière nudité. Cette gorge, par où

l'on peut gravir le pic, mais avec beaucoup plus de difficultés que du côté de Barèges, ainsi que je m'en suis assuré, est parcourue par l'embranchement de l'Adour qui provient, à droite, du flanc oriental du pic et des monts qui l'avoisinent. On la laisse pour atteindre le Tourmalet et l'on côtoie la branche principale de l'Adour, celle qui en porte le nom.

En quittant les cabanes de Tramesaigues, on monte assez rapidement, en suivant plusieurs rampes; puis on arrive, un peu plus loin, à de nouvelles rampes qui ont fait donner à ce endroit le nom de l'*Escalette ;* on l'appelle aussi, je ne sais pourquoi, le *Saut de la Demoiselle :* c'est l'un des premiers degrés du Tourmalet de ce côté. Au-dessus de l'Escalette est un petit vallon où l'Adour coule avec lenteur, mais on lui retrouve bientôt toute sa rapidité. Après un court trajet, on arrive dans un riant bassin couvert d'un superbe gazon; là se présentent les nombreuses sources de l'Adour comme autant de fontaines qui jaillissent du flanc de la montagne et dont les eaux bientôt réunies, dans un seul lit, circulent lentement et en nombreux replis, au milieu de la verdure qui en dessine les sinuosités. Une multitude innombrable de différens animaux couvrent le vallon fortuné qu'arrosent et fertilisent ces sources limpides, s'étendent sur la croupe verdoyante des monts voisins, et s'élèvent jusque sur des pentes effrayantes

où ils trouvent une nourriture aussi abondante que saine. Le fond du bassin présente, en demi-cercle, beaucoup de pics décharnés, dont l'aspect aride contraste avec la riante verdure du vallon (1).

Parvenu au sommet de la montagne appelée *Port du Tourmalet* (2), dont les approches passablement escarpées offrent la véronique à feuille de serpolet, le gentiana nivalis de Linnée, et en grande abondance l'iris xiphium (3), l'œil de l'observateur est aussitôt frappé par l'air de vétusté et de décrépitude des divers pics qui le dominent au midi, semblables, par leur position et leur enchaînement, à une chaussée de géants (4) ou à des ouvrages de fortifications, fatigués et minés par le temps. « Les montagnards eux-« mêmes, dit M. Dussaulx (5), ne sauroient parler « sans figures du Tourmalet et de ses entours; ils « nous firent remarquer la cloche de la vallée, « *Campana de la Valle*, celle qui doit, à ce qu'ils

(1) Vers les sources de l'Adour, près du *passage de la Chèvre*, est une mine de plomb, autrefois abondante, et maintenant délaissée.

(2) Originairement *Trau-Malet*, Mauvais Trou en langage du pays.

(3) M. de Saint-Amans, Fragmens d'un Voyage sentimental et pittoresque dans les Pyrénées, p. 121.

(4) Celle d'Angleterre, si fameuse.

(5) Vol. I, p. 272.

« croient, sonner un jour pour réveiller leurs « patriarches endormis dans ces grands monu- « mens qui leur servent de tombes, et les citer « au dernier jugement; ils nous montrèrent en- « core le pic de l'Epée (d'Espade) et plusieurs « autres auxquels ils donnent des noms le plus « souvent empruntés de leurs ustensiles, de leurs « armes ou de la configuration des lieux les plus « frappans. » Mais c'est lorsque des brouillards épais et mobiles, si fréquens dans les hautes montagnes (1), lorsque les ombres de la nuit envelop-

(1) Rien de plus commun dans les montagnes que les apparitions et les disparitions momentanées des nuages. On les voit quelquefois se former, s'exhaler ou se fondre en eau dans le même instant. Comment cette espèce de phénomène pourroit-il s'opérer, si ce n'étoit par l'absorption instantanée d'une couche d'air qui, se saturant de l'humidité de ces vapeurs, les anéantit, les rend invisibles, jusqu'à ce que surchargée à son tour, elle donne une nouvelle existence aux nuages et se débarrasse de leur poids par une pluie plus ou moins abondante? Tout paroît certainement concourir à faire soupçonner différentes couches d'air dans l'atmosphère, dont les unes sèches, pour ainsi dire, à l'égard des autres, cherchent à se saturer de l'excès d'humidité que celles-ci peuvent contenir. Le jeu singulier des brouillards dans les régions montagneuses, la vue des Pyrénées, qu'on découvre de fort loin quand le temps se dispose à la pluie, tout contribue à rendre cette idée plausible, sur, si l'on veut, moins hypothétique qu'elle peut le paroître au premier coup d'œil. Au reste, M. Pazumot, son auteur, m'ayant dit l'avoir consignée dans

pent ces lieux, ou lorsqu'ils ne sont éclairés que par la douteuse et pâle lumière de la lune, qu'ils ont ce sombre et imposant aspect qui flatte les âmes mélancoliques et fait rêver profondément.

J'ai pu l'observer moi-même, m'y étant trouvé dans toutes ces circonstances, en diverses saisons, et notamment une fois en plein minuit et à dessein, me rendant de Bagnères à Barèges avec un jeune ami, qui fut souvent le compagnon de mes courses. L'astre, dans son plein, éclaire toute notre traversée; mais dans les contours sinueux de la gorge de Grip, les monts opposés, projetant leurs longues et épaisses ombres, nous déroboient entièrement sa clarté par intervalles assez fréquens, pour rendre notre marche incertaine, tant l'obscurité étoit, parfois, profonde et de longue durée. Nous voyions son disque argenté tantôt ébréché par le sommet d'un mont, tantôt disparoissant peu à peu derrière ces énormes colosses qui sembloient s'interposer volontairement entr'elle et nous, ou même la dévorer tout-à-fait, comme la crédulité populaire le disoit autrefois d'un énorme dragon durant le phénomène des éclipses; puis tout-à-

les Mémoires de l'Académie de Dijon, on la trouvera sans doute dans ces Mémoires assez développée et revêtue d'un assez grand nombre de preuves pour ne pouvoir se dispenser de l'adopter. (M. de Saint-Amans, Fragmens d'un Voyage sentimental et pittoresque dans les Pyrénées, pp. 80 et 81.)

coup nous jouissions de sa vive clarté, pour la reperdre encore, jusqu'à ce que parvenus au sommet, nous vîmes ce sublime et divin fanal répandre comme du plus haut des cieux ses doux rayons sur l'horizon que nous dominions en quelque sorte nous-mêmes; quelle sublime contemplation!

Souvent au lieu du spectacle imposant et délectable qu'offre, sur le Tourmalet, l'opposition du Bastan destructeur et de l'Adour bienfaisant, dont les sources issues des mêmes montagnes, coulent en sens inverse et produisent des effets tout différens, on ne distingue rien dans les vallées, qu'une vapeur épaisse voile entièrement; parfois l'on est soi-même entouré de broüillards, enveloppé de nuages qui recèlent la foudre et la laissent échapper, en grondant, au sein des fluctuations et des chocs qu'on voit s'opérer sous ses pieds (1). On croiroit être alors au séjour de l'Olympe et visiter ce Jupiter tonnant, dont la demeure fantastique, telle que l'a décrite Homère, est loin pourtant de s'offrir aux regards curieux, plutôt contristés de l'appareil de

(1) C'est ce qui m'est arrivé un jour, passant le Tourmalet avec une dame, dont le courage ne se démentit point, et qui fit, sans repos, le trajet de Bagnères à Barèges, avec cette hardiesse et cette sécurité qui sont le propre des jeunes Parisiennes transportées dans les montagnes.

sa puissance destructive, que séduits par l'éclat trompeur de ses éclairs et de ses foudres !

Les rares et piquantes beautés de la vallée de Campan se présentent d'une manière graduée et méthodique, en allant au Tourmalet, dont l'aspect si différent en efface, pour ainsi dire, l'image par les impressions d'un tout autre genre qu'il cause aux sens et à l'esprit. Ces beautés s'offrent, au contraire, en perspective et comme une peinture, lorsqu'on redescend vers Bagnères; aussi ce retour est-il nécessaire pour compléter l'idée, pour achever le tableau de ce charmant paysage, qu'on apprend à connoître et à saisir ainsi par la double méthode qui donne le vrai savoir : l'*analyse* et la *synthèse :* l'une pour saisir les détails et l'autre pour former l'ensemble. Tous les objets prennent en redescendant une apparence nouvelle, et se classent dans l'ordonnance générale du tout; l'œil qui les a déjà vus, les reconnoît et assigne à chacun son rang par rapport aux autres; mais ce n'est qu'aux approches de Grip que la vue s'étend un peu loin, et elle se repose agréablement de tous côtés pendant tout le trajet qui conduit à Bagnères, à travers cette vallée, dont le voisinage ajoute tant d'agrémens à ceux qui forment de la ville thermale par excellence, un séjour si justement admiré et recherché, et où l'on se plaît toujours à revenir.

De Bagnères, centre et chef-lieu des établissemens thermaux des Hautes-Pyrénées, on peut se diriger à volonté vers la partie orientale, soit à travers la *Hourquette d'Arreau*, soit par la *route de Lannemezan*, en longeant la racine des monts; on peut de même se porter vers la partie occidentale, soit par le *Tourmalet*, soit par l'embranchement de route qui conduit à *Lourdes*, à travers des mamelons sinueux et des sites extrêmement variés. Ce dernier trajet de quatre lieues peut se faire en voiture.

C'est vers la partie orientale qu'il nous reste à diriger les pas des curieux qui veulent visiter l'entier dédale des Hautes-Pyrénées, après toutefois que nous aurons rappelé succinctement les faits historiques de la contrée que nous venons de parcourir.

CHAPITRE XVI.

Précis historique du comté de Bigorre : généalogie chronologique des princes souverains ; constitution du Bigorre.

J'ai fait connoître dans l'Introduction le caractère et les mœurs des anciens habitans du Bigorre : soumis au pouvoir druidique, et imbus de la mythologie celte, ils devinrent chrétiens avec toutes les Gaules, sous les premiers empereurs romains, dont ils respectèrent la domination, après avoir noblement résisté à la conquête.

Jusqu'à la civilisation romaine, les Bigorrois, menant une vie dure et grossière, ressembloient aux anciennes tribus hispaniques ou ibériennes, desquelles Strabon a fait provenir les Aquitains, et dont Justin nous a tracé le portrait (1), plutôt

(1) « Corpora hominum ad inediam laboremque, animi ad mortem parati, dura omnibus et adstricta parcimonia. Bellum quàm otium malunt : si [illegible]aneus deest, domi hostem quærunt. Sœpe tormentis pro silentio rerum creditarum immortui : adeo illis fortior taciturnitatis cura quàm vitæ..... Velocitas genti pernix : inquies animus..... »

qu'aux Gaulois, auxquels Dion Cassius reproche leur frivolité, leur foiblesse et leur arrogance, César leur mobilité, leur vaine curiosité, leur loquacité : défauts que Silius Italicus a peints dans ce vers :

Vaniloquum celtæ genus et mutabile mentis.

La bravoure étoit commune aux deux peuples; des soldats se dévouoient à leur chef, périssoient pour sa gloire, et tels que les membres du bataillon sacré de Thèbes, ne survivoient pas au compagnon d'armes qu'ils avoient choisi (1).

Les Bigorrois, comme nous l'ayons dit, étoient un des neuf peuples qui composèrent la Novempopulanie, à l'époque où les pays situés entre la Loire et la Garonne, reçurent aussi la dénomination d'Aquitaine; mais ce ne fut point Adrien qui divisa la Gaule en quatorze provinces, ainsi que l'affirme de Marca, puisque sous Probus, plus d'un siècle et demi après, la Gaule ne formoit encore que sept provinces (2); ce fut sous Dioclétien qu'il y eut deux Aquitaines; la nouvelle prit le titre de première, et l'autre s'appelant deuxième, fut diminuée désormais de la Novem-

(1) « Neque adhuc hominum memoriâ, repertus est quisquam qui, eo interfecto cujus se amicitiæ devovisset, mori recusaret. (Cæsar. de Bel. Gal. lib. III.)

(2) Essais historiques sur le Bigorre, liv. II, ch. 3.

populanie (1) dont la capitale fut Eluse, ou Elusaberris, selon Pomponius Mela : la terminaison celte *berris*, signifie ville. Il y eut alors dans les Gaules onze provinces que Constantin porta à quatorze. La Novempopulanie avoit douze cités lors de la rédaction de la notice des provinces, ce qui a jeté de la confusion dans la désignation des neuf cités primitives (2).

Julien, qui s'appliqua à réprimer dans les Gaules, les exactions du fisc et le luxe scandaleux des ducs ou gouverneurs, ternit l'éclat de son administration par les horribles effets de son apostasie. Ses officiers, pour lui plaire, firent couler à flots le sang des chrétiens dans toutes les provinces, et la Novempopulanie eut alors ses mar-

(1) La Novempopulanie n'étoit point toute l'ancienne Aquitaine, comme le dit par méprise M. Davezac-Macaya, au chap. 3 du liv. II des Essais historiques du Bigorre, car il y avoit deux Aquitaines, outre la Novempopulanie, qualifiée de troisième Aquitaine par l'Art de vérifier les dates. Voyez Chronologie des comtes de Bigorre.

(2) Nous pencherions à croire que les Elusates et les Ausques ne formoient dans le principe qu'une cité; qu'il en étoit de même pour les Bénéharnois et les Elloronenses, pour les Convènes et les Consorannes : dès-lors les neuf peuples primitifs auroient été les Ausques, les Tarbelliens, les Lactorates, les Convènes, les Boates, les Bénéharnois, les Vasates, les Aturrenses et les Bigorrois. (Essais Historique sur le Bigorre, liv. II, chap. 3.)

tyrs (1). Les maux de la guerre succédèrent, lors de l'invasion des barbares appelés par Stilicon, qui voulut arracher le sceptre à Honorius, pour le donner à son propre fils Eucher. Les frères Didyme et Vérinien, cousins de l'empereur, ayant trop bien gardé les passages des Pyrénées qui conduisoient en Espagne, ces hordes du nord refluèrent sur les peuplades Novempopulaniques, où les femmes, les enfans, les vieillards furent massacrés, les temples brûlés, les vases saints profanés. Didyme et Vérinien furent faits prisonniers par Constant, fils du soldat Constantin, élu empereur; alors les Vandales s'écoulèrent en Espagne, ne laissant après eux que des ruines que vinrent accroître d'autres barbares, avec lesquels Honorius fut forcé de traiter.

Toute la Novempopulanie ne fut pas comprise dans la cession faite, en 419, par cet empereur, à Wallia, roi des West-Goths ou Visigoths (2), troi-

(1) Sainte Libérate fut décapitée dans le bois de Montus, d'où l'évêque Pierre Raymond de Montbrun transféra ses reliques, en 1342, dans l'église de Saint-Jean de Mazères. Saint Girin fut décolé sur les bords de l'Adour, là où est le pont de Tarbes; une femme aveugle ayant alors touché sa tête, recouvra la vue. Ses reliques sont à Auteillan, dans une église bâtie sous son invocation. Saint Sever, confesseur, est encore un martyr bigorrois, dont les reliques étoient conservées dans l'abbaye de ce nom dans le Rustan. (Essais Historiques sur le Bigorre, liv. II, ch. 4.)

(2) Idace, Prosper, Isidore, Paul Diacre, parlent de

sième successeur du farouche Alaric Ier ; mais la possession de fait n'est pas douteuse pour le Bigorre, et tout le reste, soit immédiatement, soit peu après, sous les prédécesseurs d'Euric qui, pour régner, se défit violemment de Theuderic II, son frère, comme celui-ci avoit arraché la vie à Thurismund, leur frère aîné : tous trois étoient fils de Theuderic Ier, successeur de Wallia.

Dès les premiers siècles de l'ère vulgaire, des Vascons étoient venus s'établir dans l'Aquitaine, où Pline les place sous le nom de *Vaccei*, près des *Tarusates ;* les grandes irruptions de ces peuplades cantabriques eurent lieu sous la domination franque, et le Bigorre et toute la Novempopulanie devinrent leur conquête ; leur duc Amand, s'étant allié avec Charibert, roi d'Aquitaine, les descendans de celui-ci furent ducs des Vascons, et sous Charlemagne et Louis Ier, lors du partage du duché en comtés, celui de Bigorre resta au sang de Clovis.

l'Aquitaine depuis Toulouse jusqu'à l'Océan. Diégo de Saavedra Fajardo, dans sa *Corona gothica*, et Mariana, dans son Histoire d'Espagne, disent la Novempopulanie, la seconde Aquitaine, et quelques provinces voisines ; Freret, *de l'Origine des Français et de leur établissement dans les Gaules*, suit cet avis ; Laurent Echard n'accorde à Wallia que quelques cités de la Novempopulanie, et de Marca présume que la réduction des autres n'eut lieu que sous Euric ou Evarix. M. Faget de Baure pense qu'elle fut immédiate. (Voyez Essais Historiques sur le Bigorre, liv. II, ch. 5, note 2.)

Nous avons vu dans l'introduction que Loup Centulle, fils de Centulle, fils cadet d'Adalaric, fils de Loup II, fils de Waifre, fils d'Hunald (1), fils d'Eudes, fils de Boggis, fils de Charibert, frère de Dagobert et gendre d'Amand troisième duc des Vascons, fut dépouillé de ses états de Vasconie; et que ses enfans, Donat Loup et Centulfe, reçurent l'investiture, à titre de fief héréditaire, mouvant de la couronne de France, l'un du comté de Bigorre, et l'autre de la vicomté de Béarn; en même temps Louis le Débonnaire laissoit la Vasconie d'Espagne aux enfans de Garsimir ou Garcie Ximin, fils de Scimin ou Ximin, fils aîné d'Adalaric, ainsi que nous l'apprend la charte de Charles le Chauve, qui confirme la fondation par Wandre-

(1) Abson ou Halton, comte de Poitiers, frère de Hunald, eut trois fils, 1° Loup Ier, qui fut duc de Gascogne après Waifre, à qui il avoit marié Adèle, sa fille unique, mère de Loup II: 2° Ieterius, comte d'Auvergne, dont on ne connoît pas la descendance; 3° Altergarius ou Artalgarius, qui fut donné en otage à Pépin, en 760, par Waifre, et que Charlemagne fit comte des Marches de Vasconie. Wandregésile, fils et successeur d'Artalgarius, fonda le monastère d'Alaon, au diocèse d'Urgel, et mourut avant 845 (date de la charte d'Alaon, D. Bouquet, tom. V, p. 199.) Celui-ci eut quatre fils: 1° Bernard, comte de la Marche de Gascogne; 2° Aston, comte de Pailhas au diocèse d'Urgel; 3° Antoine, vicomte de Béziers; 4° Aznard, vicomte de Louvigny et de Soule. (Essais Historiques sur le Bigorre, liv. III, n. 3, note 6.)

gésile du monastère d'Alaon, aujourd'hui de l'O, au diocèse d'Urgel (1). On soupçonne que [illegible] de Garsimir furent Aznard et Inigo. Le dernier seroit ce fameux Arista ou Ariscat, dont aucun historien de Navarre ne fait mention, mais que de Marca (2) et autres écrivains désignent comme fils de Donat Loup, et second comte de Bigorre, ce qui ne peut être, puisque, d'après la charte d'Alaon qui est de 845, Donat Loup vivoit encore, et qu'Inigo, roi ou plutôt duc de Navarre dès l'année 828, étoit mort en 835. Son frère est l'homonyme de cet Aznard, fils aîné de Loup Sanche, comte de Gascogne, que Louis Ier, avons-nous dit dans l'introduction, envoya en Navarre en 822, et fit comte de Jacca et de Pampelune en 824, et dont la dignité devint héréditaire dans sa famille; un troisième Aznard, fils de

(1) Nam post inaugurationem in Hispaniâ filiorum Garcimiri comitis citerioris Vasconiæ, suprà nominati, juxtà eorum donationem regio diplomate munitam, omne jus super eas, et præcipuè super Bigorritanum, et Benarnensem comitatus ad Donatum-Lupum et Centu-Lupum, prædicti Lupi-Centulli ducis filios, devolutum est. Quod à genitore nostro et nobis confirmatum duplici [illegible] præcepto. Nunc et illos tenent dictus Donatus-Lupus comes, et Centullus jàmdicti Centu-Lupi Benarnensis vicecomitis filius. (Essais Historiques sur le Bigorre, liv. IV, ch. 1er, note 1re.)

(2) Histoire du Béarn, liv. II, ch. 8.

Ariscat, dit-il, terme gascon qui veut dire homme déterminé, intrépide.

Wandregésile, fut vicomte de Louvigny et de [illegible].

Dans cette confusion de noms et d'origines, d'après les termes précis de la charte d'Alaon, on pourroit croire que ce fut Aznard, fils de Garsimir, que Louis Ier mit à la tête de la Navarre, et que son frère Inigo le remplaça et devint chef de cette contrée par le choix de la nation, en récompense de sa grande valeur et de ses succès contre les Maures; alors Aznard auroit pris le titre de comte d'Aragon (1). Il paroît certain qu'Aznard, comte de Gascogne, fut tué en 836, et que son frère Sanche, qui lui succéda en Gascogne, mourut aussi sans postérité, avant 864.

Il se pourroit enfin, qu'Inigo fût descendant de Garcias Ximenes, dont nous avons parlé dans le chapitre VI de l'introduction, comme d'un comte bénéficiaire de Bigorre et de Sobrarbe, élu chef de la guerre contre les Sarrasins; il étoit l'allié d'Eudes par sa femme Enneca ou Igniga; ils eurent un fils, Garcie Inigue Ier, lequel remplaçant son père en 758, dans sa dignité amovible de comte, mourut en 802. Inigue Ariscat seroit le fils de ce

(1) De celui-ci me paroît descendre, à travers deux générations, un autre Aznard qui, vers 900, possédoit le Comminges et le Conserans, et qui est la tige des maisons de Carcassonne, de Comminges, de Foix, d'Aure ancien. (Essais Historiques sur le Bigorre, tom. Ier, appendice.)

dernier, ayant un frère puîné, Ximin qui, d'après une généalogie composée au quatorzième siècle, fut le premier sire d'Albret, chef de cette maison, et mourut en 830 (1). Le fils de celui-ci, Inigue, accompagna Inigue l'Ariscat, son oncle, dans une expédition contre les Sarrasins de la Navarre; il mourut en 868. Inigo l'Ariscat seroit étranger à la création du comté héréditaire de Bigorre, où on l'auroit remplacé lors de son établissement en Navarre; peut-être aussi l'a-t-on confondu, soit avec l'un des enfans de Garsimir, confondu lui-même avec l'ancien Garcie Ximin, soit avec Aznard de Gascogne, fait réellement comte de Jacca et de Pampelune, ou chef des Navarrois, sur lesquels ses descendans régnèrent après sa mort survenue en 836, époque qui se rapporte à celle d'Inigo, fixée à l'an 835.

Il n'en est pas moins vrai que, soit Inigo, soit Aznard, étoit, sinon comte de Bigorre, du moins de la famille de ces comtes, et qu'il fut le chef de la race royale des Espagnes (2).

(1) Essais Historiques sur le Bigorre, liv. VI, ch. 1er, note 16, et Art de vérifier les Dates, Chronologie Historique des sires, puis ducs d'Albret.

(2) Inigue, quatorzième descendant de Clovis, élu chef des Navarrois vers 812, mort vers 835, eut pour fils Ximin, qui lui succéda et mourut après 842. Ximin eut deux fils : 1° Inigue II, qualifié duc des Navarrois par la chronique

Après cet exposé critique sur la généalogie des premiers souverains du Bigorre, nous allons présenter la série non interrompue de ses comtes,

de Fontanel, mort avant 868; 2° Garcie Ximin qui, suivant l'opinion généralement adoptée, porta le premier, vers 860, le titre de roi de Navarre; il mourut sans postérité avant 867. Inigue II eut pour fils Garcie Inigue, qui succéda à Garcie Ximin, et mourut vers 885, laissant deux fils : 1° Forton, son successeur qui, dégoûté du monde, abdiqua en 905, pour se retirer au couvent de Saint-Sauveur de Leyra; 2° Sanche Garcie, qui succéda à Forton, et mourut en 926. Sanche Garcie eut trois enfans : 1° Sanche Abarca, ou le Guêtré, mort en 994; 2° Urraque, femme de Guillaume Sanche, duc de Gascogne; 3° Sancie, femme d'Ordogne II, roi de Léon. Abarca eut pour successeur son fils Garcie II, surnommé le Tremblcur de ce *quo*, bien que brave, il tremblait toujours en revêtant *ses* armes; il mourut vers l'an 1000. Son fils Sanche le Grand réunit, par succession ou mariage, tous les trônes chrétiens d'Espagne; il fut assassiné en 1035. Il laissoit quatre fils : 1° Garcie, roi de Navarre; 2° Ferdinand, roi de Castille et de Léon; 3° Gonzalve, roi de Sobrarve et de Ribagorce, assassiné en 1038, sans postérité; 4° Ramire, fils naturel, roi d'Aragon. (Essais Historiques sur le Bigorre, liv. IV, ch. 1er, note 2.)

Sanche le Grand avoit épousé Nuña Mayor, sœur de Garcias, dernier comte de Castille; elle avoit hérité de son frère en 1028, et de ce moment Sanche avoit pris le titre de roi de Castille. « Alphonse VI de Léon et 1er de Castille, petit-fils de Sanche (par Ferdinand), conquit Tolède et Talavera en 1085, et la nouvelle Castille compléta la monarchie castillane. Raymond de Bourgogne, prince de la maison de France, devint roi de Castille par son mariage avec Urraca,

seigneurs relevant, soit des ducs de Gascogne et d'Aquitaine, soit directement des rois de France; nous en établirons la succession et l'ordre chronologique le mieux qu'il nous sera possible, ayant consulté divers auteurs qui sont loin d'être d'accord, et entre les divers avis desquels il nous a fallu prendre un parti (1). Il a été difficile de préciser quelques dates d'événemens, faute d'histoires certaines et de monumens authentiques. Nous ferons connoître ensuite le caractère particulier de cette principauté féodale, qui se confondit plusieurs fois avec celle du Béarn et qui finit par appartenir entièrement aux comtes de Foix et aux rois françois de Navarre.

Généalogie chronologique des Princes souverains.

DONAT LOUP, fils de Centulle, petit-fils d'Adalaric (descendant de Clovis, et duc de Vasconie), fut comte de Bigorre en 819; il mourut après . . . . . 845.

FAQUILENA, comtesse de Bigorre, sa veuve; elle donna plusieurs héritages au monastère de Saint-Orens en Lavedan.

fille du roi Alphonse VI, et dernier[illegible] (en Castille) de la maison de Bourgogne. (Littéraire d[illegible]ne, par M. de Laborde, t. III, [illegible]69.)

(1) Voyez de Marca, Oihénart, Sainte-Marthe, l'Art

DONAT DATON, de 850 à..... 885.

[illegible] DONAT et LUPUS DONAT (1), frère de Daton; de 885 à 915 ou..... 920.

Les deux frères signèrent une charte de Saint-Orens en Lavédan.

RAMOND ou Raymond, restaurateur, en 946, de l'abbaye de Saint-Savin, qu'avoit fondée Charlemagne; il mourut après.. 947.

LOUIS, son fils (d'après une charte de Saint-Savin, imprimée dans de Marca), marié à Amerna; il vécut jusqu'après..... 1009.

Il signa la charte de la fondation de l'abbaye de Saint-Orens de la Reule, en 970 (2), [illegible] Othon Dat, vicomte de Mont-

de vérifier les Dates, d'Expilly Dictionnaire des Gaules.

M. Davezac-Macaya, auteur des Essais Historiques sur le Bigorre, nous a aidé à débrouiller un peu ce point de chronologie, sur lequel il est revenu dans l'appendice du premier volume, en rectifiant diverses méprises. Nous saisissons cette occasion pour rendre hommage à la bonne foi ainsi qu'au talent qu'il a montrés dans ses intéressantes recherches; nous ne saurions trop l'engager à remonter sans cesse aux sources où il a su puiser de si précieux documens, à les rapprocher, à les comparer, à en faire sortir la lumière sur ces temps obscurs, afin de donner à son intéressant ouvrage toute la perfection dont il est susceptible.

(1) Duchêne.

(2) De Marca.

aner, et celle de 1009 (1) qu'on a confondue avec la précédente.

ARNAUD, frère de Louis, mourut avant . . . 1033.

GARCIE ARNAUD, fils d'Arnaud, frère de Louis (lisant *filius fratris* au lieu de *patris* dans la charte de Saint-Savin), marié à Richarde; il jura l'immunité du monastère de Saint-Pé de Genneresst, fondé par Sanche, duc de Gascogne, en 1032, et signa, en 1034, la charte par laquelle l'abbaye de Pessan, diocèse d'Auch, fut soumise à celle de Simorre (2), par Guillaume, comte d'Astarac; il mourut vers . . . . . 1036.

GERSENDE, sa sœur, mariée à Bernard Roger de Carcassonne, comte de Conserans, seigneur de Foix; elle mourut vers 1038.

C'est alors que fut substituée la maison de Carcassonne à la première branche de la race de Clovis, dont cette maison descendoit aussi (3).

BERNARD Ier, époux de Clémence, puis

(1) Sainte-Marthe.

(2) Et non en 983, comme le dit de Marca en rapportant cet acte à Arnaud; l'Art de vérifier les dates, par la même erreur, crée à tort un Garcie Arnaud II, antérieur à Louis.

(3) Bernard Roger étoit fils de Roger Ier, mort en 1012;

d'Etiennette ou Stéphanie ; il constitua, sur le comté, l'an 1062, au profit de Notre-Dame du Puy en Vélay, une rente de 60 sous morlans ; il mourut vers..... 1065.

RAYMOND II, son fils, mourut vers..... 1080.

celui-ci l'étoit d'Arnaud, mort vers 957. Ce dernier, fils d'Aznard, comte de Comminges et de Couserans, qui vivoit en l'an 900, avoit épousé Arsinde, héritière de Carcassonne et de Rasez, dernier rejeton d'une famille qui descendoit, par les ducs de Toulouse, des premiers princes carloviugiens. La généalogie de Bernard Roger ne remonte pas plus haut qu'Aznard. (Essais Historiques sur le Bigorre, liv. IV, ch. 2, note 1.)

La maison de Foix tire son origine de Bernard-Roger, premier comte de Bigorre de la seconde maison de Carcassonne. Roger Ier, son fils puîné, ayant eu en partage la terre de Foix, la gouverna avec le titre de comte ; il eut pour successeur, en 1064, son frère Pierre, troisième fils de Bernard-Roger. Pierre Ier, mort en 1070, fut père de Roger II, mort en 1124, qui eut pour fils Roger III, mort vers 1149 ; Roger-Bernard Ier, fils de Roger III, mourut en 1188, et fut père de Raymond-Roger qui mourut en 1223, laissant le comté de Foix à son fils Roger-Bernard II, surnommé le Grand, déjà vicomte de Castelbon par son mariage avec l'héritière Ermessinde. Roger IV, son fils, comte de Foix et vicomte de Castelbon, mort en 1265, eut entr'autres enfans : 1° Roger-Bernard III, qui fut comte de Foix, vicomte de Béarn et de Castelbon, et continua la maison de Foix ; 2° Agnès, femme d'Esquivat de Chabannes.

L'écu de Foix est d'argent à trois pals de sable. (*Ibid.*, liv. V, ch. 1er, note 9.)

Béatrix Ire, fille de Bernard Ier, héritière de Bigorre, mariée, en 1078, à Centulle Ier, IVe de Béarn, qui mourut en 1088. Elle mourut en.....

Bernard II, fils de Béatrix et de Centulle IV de Béarn, rédacteur des coutumes de Bigorre; mort en..... 1113.

Centulle II dit le Jeune, marié à Amable, frère de Bernard II. Il fit hommage de son comté au roi d'Aragon, Alphonse Ier, surnommé l'Empereur; mort avant. 1128.

Béatrix II, sa fille, et Pierre, vicomte de Marsan, qu'elle avoit épousé en 1118, et qui lui survécut jusqu'en 1163; morte en..... 1161.

Ils transférèrent à l'Escala-Dieu, en 1142, l'abbaye de Cîteaux que Forton de Vic avoit fondée six ans auparavant à Cabadour, vallée de Campan.

Centulle III, leur fils, marié à Matelle d'Aragon, cousine d'Alphonse II, qui leur donna la vallée d'Aran.

Stéphanie Béatrix III, fille de Centulle, mariée d'abord avec Pierre, vicomte d'Acqs, puis avec Bernard IV, comte de Comminges, qui la répudia et lui survécut jusqu'en 1205; elle mourut en..... 1191.

Pétronille, fille de Stéphanie et de Ber-

nard; mariée d'abord à Gaston VI de Béarn, puis à dom Nunno, comte de Cerdagne, qu'elle quitta pour épouser Guy, fils de Simon, comte de Montfort, après le décès duquel elle épousa Aymar Rançon, qui étant décédé à son tour, ainsi que Nunno, fut remplacé par Bozon de Mathas, seigneur de Cognac, en 1228; elle mourut en..... 1251.

Esquivat de Chabannes ou de Chabannois, fils du seigneur de Chabannois Jourdain III, marié avec Alix, fille de Pétronille et de Guy; marié d'abord à Maskarose II, comtesse d'Armagnac, fille de Maskarose de Lomagne, qui avoit hérité de son père Géraud IV, frère de Bernard V, comte d'Armagnac; il épousa, en 1256, Agnès, fille aînée de Roger IV, comte de Foix, qui l'avoit soutenu contre Gaston VII; il mourut en..... 1283.

Constance de Moncade, fille aînée de Gaston VII de Béarn et de Mathe, fille de Pétronille et de Mathas, à l'exclusion de Laure, sœur d'Esquivat, vicomtesse de Turenne; Esquivat et Jourdain son frère, étoient morts sans enfans. Constance fit donation après elle, du comté de Bigorre

à Marguerite, sa sœur, femme de Roger Bernard III, comte de Foix, et mourut en 1295.

Séquestre du comté entre les mains du roi de France, Philippe le Bel, des droits de Jeanne, sa femme, reine de Navarre, et à cause des prétentions de Laure, de Mathilde de Courtenay, comtesse de Tlfiet, de Guillaume Teisson, de Mathe, comtesse d'Armagnac, et de l'église du Puy contre Constance; il fut prononcé par arrêt du Parlement de Paris, de 1292; il dura 133 ans.

Edouard III, roi d'Angleterre, souverain de la Gascogne, par le traité de Brétigny de 1360. Ce prince donna à Jean II de Grailly, captal de Buch, sous redevance, l'an 1368, le comté de Bigorre, qui fut aussitôt repris par Charles V, pour le donner à Jean Ier d'Armagnac, momentanément. Duguesclin et le duc d'Anjou en avoient fait la conquête.

Ces événemens suspendirent les droits de

MARGUERITE DE MONCADE, femme de Roger Bernard III de Foix, morte en.. 1302.

GASTON Ier de Bigorre, VIIIe de Béarn, marié à Jeanne d'Artois; mort en..... 1316.

GASTON II, IXe de Béarn, mort en..... 1344.

Gaston III, Xe de Béarn, mort en..... 1390.

Mathieu de Foix-Castelbon, petit-fils de Gaston Ier de Bigorre, VIIIe de Béarn, mort en..... 1399.

Elisabeth de Foix, sœur de Mathieu, mariée à Archambaut de Grailly, captal de Buch, vicomte de Béarn, morte, ainsi que son mari, en..... 1414.

Enfin Jean de Foix Grailly, fils d'Archambaut de Grailly, et son successeur au vicomté de Béarn, obtint le Bigorre par arrêt du Parlement de Paris, l'an 1425; marié 1° à Jeanne de Navarre, 2° à Jeanne d'Albret, 3° à Jeanne d'Aragon; il mourut en..... 1436.

Le comté de Bigorre fit dès lors partie des états des comtes de Foix, vicomtes de Béarn, et rois de Navarre; il partagea le sort de ces territoires jusqu'à leur réunion à la France, à l'avénement d'Henri IV.

Constitution du Bigorre.

Le gouvernement des comtes de Bigorre fut fréquemment marqué par des infortunes et par des actes de foiblesse, dans la lutte des intérêts féodaux entre princes voisins, dans la recherche d'appuis ou d'alliances étrangères, dans des libéralités mal entendues. Les droits de succession,

les intrigues de la politique et l'intervention des rois d'Aragon, de France et d'Angleterre, apportèrent en Bigorre beaucoup de troubles plus ou moins nuisibles à la contrée, l'une des plus malheureuses du moyen âge.

Plusieurs comtes néanmoins se distinguèrent par leur valeur dans la guerre, ou par leur sagesse dans l'administration, en même temps que par des actes de piété. Nous rappellerons celui de Bernard Ier., époux de Clémence, qui ayant fait avec elle et une suite de seigneurs, un pèlerinage à Notre-Dame du Puy en Velay, pour mettre sa personne et son comté sous la protection de la Vierge, constitua sur le comté, en 1062, au profit de cette église, une rente de soixante sols morlans. Le chapitre du Puy se prévalut dans la suite de cette donation pour prétendre des droits de suzeraineté. On sait aussi positivement, que Bernard II, l'année de son avènement, en 1096, assista, avec Gaston IV de Béarn, son frère, à la dédicace de l'église du monastère de Saint-Pé, accompagné de plusieurs seigneurs de son comté, parmi lesquels étoit le baron de Castelbajac, Bernard Ier. (1).

On peut citer, à la louange des princes du Bigorre en général, l'observance régulière des lois

(1) Voyez la Généalogie des barons de Castelbajac, Essais Historiques sur le Bigorre, liv. VI, ch. 1er, note 18.

et usages qui faisoient la constitution du pays. Ils en consolidèrent et étendirent les libertés, à mesure que la civilisation faisoit des progrès et que les traces de la barbarie s'effaçoient.

Ce fut le comte Bernard II, digne émule de Gaston IV, qui fixa, en 1097, les anciennes coutumes de Bigorre, telles qu'elles avoient été arrêtées et ordonnées par Bernard, son aïeul, dont il consulta les vieux contemporains instruits des anciens usages (1). Elles reçurent leur confirmation du commun consentement du clergé, de la noblesse et du peuple (2). Voici le précis de ces coutumes, rédigées en quarante-trois articles (3).

Elles portoient pour premières dispositions que le comte, parvenu à la possession du comté, soit par succession, soit pour en avoir épousé l'héri-

(1) Ces anciens prud'hommes sont nommés Raymond Guillaume de Semiac, Guillaume d'Azércix, Garsias Donat d'Orbeac, et Arnaud Anez de Montaner. Ces trois derniers ont signé l'acte des immunités de Saint-Pé de l'an 1096.

(2) C'étoit le moment de l'affranchissement des communes, et il se peut qu'il y en eût déjà de constituées en Bigorre comme en Béarn, où la législation a précédé celle des autres parties de la France; mais le mot peuple pourroit s'entendre des habitans du Lavédan et de Barèges, où le servage n'avoit pas pénétré et d'où peut-être provinrent les germes précoces des libertés publiques dans cette contrée.

(3) Voyez de Marca qui en donne le texte latin et une analyse en françois.

tière, doit promettre avec serment, qui sera confirmé par avis de quatre gentilshommes de sa terre, qu'il ne fera aucune violence à ses sujets au préjudice de leur *for*, et que si cela arrivoit, il réparera le tort aussitôt qu'il en aura connoissance (1).

Les gentilshommes, après le serment du comte, devoient lui prêter serment de fidélité, et lui en donner caution, s'il le requéroit. Les nobles et tous les habitans des vallées devoient le même serment. Les gentilshommes ne pouvoient bâtir un château, ni le rebâtir en pierre, sans le consentement du comte, sous peine de démolition; et ceux dont les châteaux existoient devoient assurer le comte qu'ils ne s'en serviroient pas pour causer aucun dommage, et qu'ils les mettroient à sa disposition une fois par an, lorsqu'ils en seroient requis. Les domaines aliénés pendant la minorité du comte, ou donnés dans les nécessités de la guerre, devoient lui être rendus à sa demande. Il étoit ordonné des peines contre les infracteurs de la paix publique, et prescrit des devoirs tant aux habitans du Lavédan, pour marcher vers le *Comminges*, qu'aux chevaliers et aux paysans en général, lors des temps de guerre.

(1) Les habitans du Lavédan et de Barèges qui avoient leur coûtume à part, eurent aussi le droit d'exiger deux cautions de lui.

Un article portoit que le comte ne soit pas juge, non plus que l'évêque, qu'en ce qui regardoit l'absolution des âmes, particularité assez remarquable. Et quant aux droits politiques des sujets, celui qui prétendoit avoir éprouvé quelque tort de la part du comte en violation des lois du pays, devoit s'adresser d'abord à lui-même, et dans sa maison, par le moyen de ses secrétaires intimes; et si le tort n'étoit pas réparé par cette voie, il pouvoit s'adresser aux gentilshommes du pays, qui feroient des remontrances au comte jusqu'à deux fois; et si les réclamations du suppliant n'étoient pas écoutées, il recouroit aux corps ou aux états de Bigorre, faisoit sa preuve et attendoit quarante jours, après lesquels, s'il n'étoit satisfait, il pouvoit déserter le pays; que s'il y avoit ensuite un accommodement, le comte devoit lui pardonner tous les dommages qu'il auroit causés à l'occasion de ce déni de justice, et lui rendre tous ses biens. Si les personnes franches, c'est-à-dire les hommes libres, éprouvoient un semblable fort de la part du comte, ils lui en demandoient justice, et s'il ne la leur rendoit pas dans vingt jours, ils pouvoient choisir tel autre seigneur qu'il leur plairoit.

Les monastères et les églises paroissiales jouissoient, dans leurs limites désignées, de toute franchise, paix, sûreté et immunité, si ce n'est que tout voleur public pouvoit y être arrêté. Les mo-

nastères, s'ils acquéroient des biens nobles, étoient obligés de fournir un homme d'armes pour le service. La paix étoit assurée en tout temps aux clercs et aux moines. Elle l'étoit également aux dames, ainsi qu'à leur suite, et à tous ceux qui cherchoient un asile près d'elles, disposition digne des plus beaux temps, et qui prouve que l'humanité, l'adoucissement des mœurs, ont dû leur naissance et sans doute leurs progrès à l'influence d'un sexe naturellement plus enclin à la pitié que le nôtre. La civilisation moderne lui doit ses caractères les plus marquans : l'urbanité, la politesse, la courtoisie. La personne des dames étoit en sûreté, pourvu qu'elles réparassent le dommage qu'elles avoient causé. Les rustiques, c'est-à-dire les paysans, devoient jouir d'une entière sûreté et tranquillité. Leurs bœufs et leurs instrumens de labourage ne pouvoient être saisis (1), à moins que ces objets ne servissent de gages au seigneur, auquel cas ils ne pouvoient être vendus que jusqu'à la concurrence de ce qui lui étoit dû. Les moulins affermés ne jouissoient pas de la même immunité.

Le comte avoit droit à trois corvées de charois chaque année, sur les personnes franches et libres; et il lui revenoit aussi annuellement un repas,

(1) Ces sages exceptions ont été transportées par Henri IV dans la législation françoise.

une poule à la Noël, et un agneau pour célébrer la fête de Pâques. Il avoit droit de table chez le vicomte de la Barthe, et chez les seigneurs de Pouzac, de Bénac, d'Ossun, de l'Abatut et d'Antin.

Le comte seul avoit droit d'armée et de chevauchée. Les rustiques assujétis au cens, ainsi que les gens libres, n'étoient tenus de suivre le comte à la guerre que dans le cas d'une invasion et pour la défense du pays. Les habitans des vallées étoient tenus de suivre le comte dans les expéditions légitimes.

Nul ne pouvoit rester sans seigneur, sous peine d'être mis par un chevalier quelconque sous le plaid du comte. Il étoit défendu d'acquérir un aleu dont la franchise étoit ignorée, et de chercher à faire revivre cette franchise.

Si les personnes libres recevoient quelque tort de leur seigneur particulier, elles lui demandoient justice, et vingt jours après le déni, elles pouvoient, sous la protection du comte, choisir le seigneur qu'elles vouloient.

Si quelqu'un troubloit la paix et refusoit une composition amiable, on s'adressoit d'abord au seigneur du délinquant; et si l'on n'obtenoit pas justice, le recours au comte étoit ouvert. Il avoit seul droit de haute justice, même dans les terres de ses barons. Les amendes au-dessus de cinq sols lui appartenoient. La confiscation des biens n'avoit point lieu. Défense étoit faite à tous

de pêcher, chasser, avoir autour, etc., et tenir taverne, sauf aux monastères et aux chevaliers allant à l'armée et gardant plaids et cour par état.

Tel étoit le droit public de ces contrées, sous le régime féodal commun à toute la France et à l'Europe entière. On y voit comment les biens et les personnes y étoient classés, d'où résultoit sans doute un ordre hiérarchique, dans lequel chacun avoit ses droits, et pouvoit obtenir justice sans être réduit à se la faire lui-même, comme avant la naissance de ce système, qui eut ses avantages pour le temps, et fut en quelque sorte une nécessité de l'époque. Cette période de notre histoire, que nous trouvons affligeante en la comparant à l'existence politique actuelle, tira aussi quelque grandeur, quelque intérêt de l'esprit de chevalerie, quoiqu'il se fourvoyât quelquefois en oubliant les lois sacrées de son institut. Des coutumes locales plus ou moins bonnes et utiles, et dont les imperfections ne sont que relatives aux temps présens, ne doivent pas être comparées à la législation de nos jours, heureux fruit des lumières et du génie françois, vainqueur des vieilles habitudes et du temps, et appropriée aux changemens survenus dans l'état des personnes et dans celui des choses.

CHAPITRE XVII.

Suite du Précis historique du comté de Bigorre; assujétissemens divers; séquestre de cent trente-trois ans.

Les comtes de Bigorre se virent forcés, plus encore que les vicomtes de Béarn, à ménager les bonnes grâces des rois d'Aragon ; et ceux-ci cherchèrent à étendre leur suzeraineté en-deçà des Pyrénées. Centulle II fit hommage de son comté de Bigorre à Alphonse, surnommé l'empereur, et Centulle III, fils de Béatrix et du comte Pierre, et sa femme, la comtesse Matelle, parente d'Alphonse II, firent à celui-ci hommage de leurs états; mais ils en reçurent pour prix la vallée d'Aran. Ce même Alphonse la reprit en 1192, lorsqu'il maria la comtesse Pétronille leur fille avec Gaston VI de Béarn, en lui constituant en dot le comté de Bigorre, dont il avoit pris possession comme s'il en eût été souverain. Il se réserva en effet l'hommage du château de Lourdes et de tous ceux du comté, dont la pos-

session devoit revenir à lui ou à ses descendans à défaut d'enfans mâles (1).

Le comté de Bigorre n'étoit affranchi d'une tutelle que pour tomber sous une autre, faute de forces suffisantes ou de caractère et d'habileté de la part de ses princes, ou enfin par l'intervention de puissances supérieures.

La comtesse Pétronille avoit substitué à son petit-fils Esquivat, Amate ou Mathe, qu'elle avoit eue de son cinquième mari, Bozon de Mathas (2). Cette fille étoit mariée à Gaston VII, qui voulut user des droits de sa femme sur-le-champ. Il prétendoit que le mariage de Gui de Montfort et de Pétronille, duquel étoit née Alix, mère d'Esquivat, étoit illégitime, puisque Sunno, second mari de Pétronille, vivoit encore. Esquivat, incapable de résister seul au prince de Béarn, fit hommage de son comté au roi d'Angleterre Henri III, qui possédoit alors la Guyenne, et qui acquit de l'église du Puy ses prétendus droits sur le comté de Bigorre, afin de s'en faire un titre. Es-

(1) De Marca, Histoire de Béarn, liv. VI, ch. 9.

(2) Bozon fut surnommé Grand Justicier, parce qu'il fit des règlemens d'après lesquels le viguier du comté soumettoit les plaintes des parties à six jurats communaux ; il porta une loi qu'il eut soin de faire exécuter, par laquelle il ordonnoit que tout meurtrier volontaire seroit enseveli vif sous le cadavre de celui qu'il auroit tué.

quivat alors en reçut main-forte contre Gaston. Néanmoins la guerre continua, et ne fut terminée qu'en 1258 par une sentence arbitrale que prononça Roger IV, comte de Foix, qui vouloit marier sa fille Agnès à Esquivat, veuf de Maskarose, petite-fille du comte d'Armagnac Géraud IV, sur les droits de laquelle il n'eut plus de prétentions. Le vicomté de Marsan et le pays de Rivière-Basse furent cédés à Gaston et à Mathe, sa femme. Le comte Roger se réserva de statuer sur la restitution du Comminges, lorsqu'il auroit des instructions plus amples. Cette sentence fut prononcée dans le château noble à Orthez.

En 1259, Esquivat, pour enlever à Gaston de Béarn toute prétention sur le comté de Bigorre, en fit donation entre-vifs à son grand-oncle Simon de Montfort, comte de Leicester (1), dont il avoit imploré le secours dans sa détresse, promettant de lui délivrer les châteaux de Lourdes et de Mauvezin. Simon ayant pris possession de ces deux châteaux, voulut, en vertu de la donation, jouir aussitôt du comté, et déposséder Esquivat, qui fut obligé de faire la guerre à son oncle, et de recourir à ce même Gaston qu'il avoit voulu frustrer. Le roi d'Angleterre, l'an 1264, laissa aux Etats le choix d'un comte, mais la guerre continua. A

(1) Voyez la Généalogie de la Maison de Montfort, Essais Historiques sur le Bigorre, liv. V, ch. 1er, note 18.

l'issue de cette guerre, Esquivat promit à Gaston et au comte de Foix de ne point vendre ni permuter, ni aliéner le comté. Il le posséda jusqu'à sa mort, qui eut lieu en l'an 1283. Il institua pour son héritière générale et universelle, Laure, sa sœur, vicomtesse de Turenne, au préjudice de Gaston, à qui appartenoit sa succession, ainsi qu'il en étoit convenu.

Cependant, dès l'an 1265, Aliénor, veuve du comte de Leicester, sujet insolent et dangereux, dont la famille royale d'Angleterre fut débarrassée à la bataille d'Evesham, et leur fils Simon de Montfort, avoient fait donation à Thibaut II, comte de Champagne et roi de Navarre, de tous les droits qu'ils avoient sur le comté de Bigorre, et du château de Lourdes, dont ce roi prit possession, faisant aussi hommage à l'église du Puy (1). Mais Gaston de Béarn fit revivre les droits de sa femme, et demanda l'investiture du comté aux Etats de Bigorre, en faveur de sa fille aînée Constance, vu la substitution ordonnée par Pétronille, sa grand'mère, et attendu qu'Esquivat et

(1) L'évêque et le chapitre lui écrivirent qu'ils étoient disposés à recevoir son hommage, lorsqu'il seroit dit que le château de Lourdes et le comté de Bigorre relevoient et étoient tenus en fiefs de leur église; leur réponse indique combien peu ils se croyoient en possession de la suzeraineté sur ce pays. (Essais Historiques sur le Bigorre, liv. V, ch. 1er.)

Jourdain, son frère, étoient morts tous les deux sans enfans. Les Etats reconnurent en effet Constance pour comtesse, et lui firent hommage.

Laure n'ayant pas les Bigorrois pour elle, recourt à Jean de Grailly, sénéchal du roi d'Angleterre en Gascogne, et demande le séquestre des domaines en litige, jusqu'à décision du monarque anglois. Edouard reçoit l'hommage de Laure, et nonobstant les suppliques de Constance, qui se rendit aussi en Angleterre, il porte l'arrêt du séquestre. Grailly se rendit à Tarbes en 1284 pour exécuter sa commission. Gaston de Béarn y convoqua les Etats, et les engagea à obéir, protestant qu'il n'entendoit nullement préjudicier aux droits de sa fille. Les Etats consentirent, moyennant la conservation de leurs fors et priviléges, ce que Grailly leur accorda. Les parties plaidèrent longuement par-devant le sénéchal de Guyenne; les commissaires anglois ayant intérêt de prolonger l'affaire, et l'on vit s'élever des prétentions de la part de Constance, vicomtesse de Marsan, de Laure, de Guillaume de Teisson aux droits de sa mère Pétronille de Montfort, de Mathe, comtesse d'Armagnac, autre fille de la comtesse Pétronille, et de Mathilde de Courtenay, comtesse de Tyet, fille d'un second mariage d'Alix, troisième fille de Pétronille. Cependant Constance persévérant dans ses demandes, vouloit se donner un appui. Privée d'enfans et vouée au veuvage,

depuis la mort malheureuse de son mari, elle légua tous ses droits sur le Bigorre à sa sœur Marguerite, épouse de Bernard-Roger, comte de Foix, et à leurs hoirs à perpétuité, se réservant la possession et l'usufruit tant qu'il lui plairoit (1). Cet acte est de l'an 1286.

L'église du Puy, revenant alors sur la cession qu'elle avoit faite à Henri III, fit revivre ses prétentions à des droits qu'elle n'avoit jamais eus, et Jeanne, femme de Philippe-le-Bel, héritière de Navarre depuis la mort de son père Henri-le-Gros, frère de Thibaut, dont elle étoit l'enfant unique, prit aussi le titre de comtesse de Bigorre, en vertu de la cession de Simon de Montfort. Cette princesse commença par favoriser les réclamations de l'église du Puy, concernant la suzeraineté immédiate du comté de Bigorre. Le parlement de Paris donna gain de cause à l'église du Puy, et le séquestre du roi d'Angleterre fut annullé. L'arrêt du parlement à ce sujet est de l'année 1290. Constance, rentrant dans la propriété du comté dont il n'avoit pas été question, en reprit aussitôt possession; et elle le garda pendant deux ans; mais il lui fut enlevé par l'intervention de la reine Jeanne, qui, en 1292, le 1.er novembre, fit rendre un nouvel arrêt par le parlement de Paris, portant « que les droits de l'église du Puy sur ce

(1) De Marca, liv. VII, chap. 27.

« comté ayant été reconnus contre les prétentions « du roi d'Angleterre, et Constance, fille de Gas- « ton, ci-devant vicomte de Béarn, soutenant « qu'il lui appartient, on en saura la vérité. » En conséquence, le comté fut séquestré entre les mains du roi de France. Eustache de Beaumarchais, sénéchal du roi à Toulouse, et Alby, commissaire exécuteur de l'arrêt, dépossèda Constance, malgré ses oppositions et celles des états de Bigorre, qui déclaroient que le comté appartenoit à Constance, et nonobstant les protestations du comte de Foix. Les procureurs de Jeanne, reine de France et de Navarre, furent mis en possession, du consentement de l'église du Puy, à laquelle ils firent hommage au nom de Jeanne, tous les droits du roi réservés, comme premier suzerain. C'est ainsi que Philippe recouvra de l'église de Sainte-Marie la suzeraineté de fait du Bigorre, qui appartenoit de droit à la couronne de France.

Il fut fait néanmoins, par les diverses parties, des instances à la cour du roi sur la propriété du comté, qui resta indécise : car la possession de la vicomté ne fut réellement qu'un séquestre dans la main du roi, conformément à l'arrêt du parlement; et c'est par oubli des droits réels, que le Bigorre devint l'apanage de Charles-le-Bel, et fut regardé comme réuni à la couronne jusqu'à sa tardive restitution à la maison de Foix, 133 ans après.

C'est en suite de la saisie du comté entre les mains du roi, que son conseil, désirant connoître l'état du pays, donna commission au sénéchal de Toulouse, l'an 1300, pour faire faire une enquête sur la valeur du comté de Bigorre et de ses fiefs et arrière-fiefs. Cette enquête est assez curieuse à connoître, quoique les choses ne soient envisagées que sous le rapport des droits seigneuriaux, et on peut en inférer quelques données sur sa population, sa richesse, la valeur des denrées (1), les revenus seigneuriaux et les appointemens à cette époque.

Le comté de Bigorre étoit partagé en sept baillies ou vigueries, savoir : Tarbes avec ses dépendances, Bagnères, Mauvezin, Goudon, Lavédan, Barèges et Vic. Quant à la terre de Rivière-Basse, il fut dit qu'elle avoit appartenu autrefois au Comté, mais que Gaston de Béarn l'en avoit distraite par la force des armes, et qu'elle étoit possédée par le comte de Foix. Relativement au château de Lourdes, on observoit qu'il faisoit partie du comté, quoique le roi en eût pris possession comme d'une dépendance du royaume de Navarre.

C'est sur des revenus assez modiques en apparence, que le comte vivoit, après avoir payé,

(1) Le cartel de froment se vendoit alors 3 sous morlans, et celui de seigle et de millet 1 sou.

comme gages, 100 livres tournois au châtelain de Mauvezin; 5 sous par jour à celui de Campan; 7 sous par jour à celui de Sainte-Marie de Barèges, qui devoit entretenir quatre soldats; autant à celui de Vidalos. Quant au château de Lourdes, il étoit gardé par une bonne garnison payée sur la recette de Toulouse.

Il y avoit en Bigorre douze barons ainsi nommés: Arnaud et Pélégrin de Lavédan, Arnaud-Guillaume de Barbazan, Bos de Bénac, Raimond-Aimery de Bazilhac, Thibaud des Angles, Arnaud, Raymond et Pierre de Castelbajac; Contebo d'Antin, Pierre et Bernard-Raimond d'Esparros; et Bernard d'Asté. Le revenu de toutes ces baronies, qui n'étoient qu'au nombre de neuf, puisque trois puînés avoient le titre de barons, se montoient à 1,185 livres morlanes.

Il y avoit quatre-vingt-quinze gentilshommes appelés dans l'enquête *dominicelli*, parmi lesquels quelques-uns étoient chevaliers, *milites*; leur revenu étoit de 1,223 livres morlanes, 18 sous. Dix-huit gentilshommes relevoient des barons de Lavédan, d'Asté, de Bénac, de Bazilhac et d'Antin. Le revenu de ces arrière-fiefs montoit à 90 livres morlanes et 10 sous.

La cité de Tarbes, séparée du bourg par des murailles et des fossés, appartenoit à l'évêque de Tarbes, avec les châteaux de Caixon et de Mar-

seilhan. Il y avoit trois abbés, ceux de Saint-Séver de Rustan, de Saint-Savin et de Ste Réole, outre les prieurs de Saint-Lézer, de Bordères et d'Aureilhan. L'abbaye de Saint-Pé étoit déjà en la possession du Roi, comme dépendante du château de Lourdes.

Les lieux de la terre de Rivière-Basse, qui appartenoient au comte, étoient Maubourguet, Castelnau, Ladevèze, Sauveterre, Auriébat, Mazères, la moitié du Bourg de Tasque et Villefranque. Le revenu étoit de 300 livres morlanes. Il y avoit dix-neuf gentilshommes dans le pays de Rivière-Basse, tels que Terrasens, Estirac, Sombrun, etc.; et un vicomte du nom de Rivière, et appelé aussi seigneur de Labatut. Il y avoit un abbé à Tasque et un prieur à Madiran.

Nous avons vu précédemment que la haute justice appartenoit au comte en tous lieux, même en ceux des barons, ainsi que les amendes qui excédoient cinq sous morlans. Il faut excepter Saint-Séver de Rustan, où l'abbé jouissoit de la moitié des amendes, et de Gaixon, où l'évêque de Tarbes exerçoit la justice. Les biens des condamnés appartenoient aux héritiers, à la réserve de l'amende de 75 sous morlans pour le comte, si c'étoit en sa terre, et de 60 en celle des nobles, qui ne prenoient que l'amende de 5 sous.

Après cette enquête, Philippe-le-Bel confirma,

par lettres-patentes de l'an 1301, tous les priviléges que le comte Centulle avait accordés autrefois aux villes du comté. D'autres lettres-patentes des années 1305 et 1306, après la mort de la reine Jeanne, adressées au sénéchal de Bigorre, confirmèrent encore ces priviléges. L'an 1307, l'évêque et le chapitre du Puy cédèrent authentiquement leurs prétentions au roi Philippe-le-Bel, qui leur donna en échange la somme de 300 livres de rente. C'est après l'avénement de Louis X ou Hutin, que son troisième frère, Charles-le-Bel fut apanagé du Bigorre, se disant dominant en la comté; et lorsque ce dernier monta sur le trône en 1322, on regarda le Bigorre comme définitivement réuni au domaine des rois de France. Philippe de Valois, qui le remplaça en 1325, donna vers 1340, par l'organe de Jean, évêque de Beauvais, son lieutenant en Languedoc, en Gascogne et en Saintonge, des lettres portant remises aux communes de toutes amendes et de tous droits comtaux, moyennant une compensation de 4,000 liv. tournois envers le trésor royal. La noblesse et le clergé devoient contribuer pour leur part contingente au recouvrement de cette somme répartie par feux. Ces lettres contiennent ensuite divers réglemens généraux de justice portant, entr'autres choses, que les Bigorrois seront maintenus dans leur for, que nul ne pourra exercer la judicature dans le lieu de sa naissance, et que l'office de juge-

mage de Bigorre, sera réuni à la judicature ordinaire (1).

Vers 1350, une peste cruelle porta la désolation et la mort dans la ville de Tarbes. Plus de la moitié des habitans furent victimes de ses affreux ravages.

Mais tout le pays devint bientôt après la proie des Anglois ; il leur fut donné en toute souveraineté par le traité de Brétigny, en 1360, comme une partie de la rançon du roi Jean, contre lequel les Gascons avoient combattu à Crécy et à Poitiers (2). Les habitans prêtèrent foi et hommage à Edouard III, dans la ville de Bordeaux, en 1361 ; Edouard, prince de Galles, confirma les priviléges de Tarbes, par lettres données à Angoulême, en 1366, mais les Anglois occupèrent les principales places, et firent diverses fortifications. Le château de Lourdes devint, par sa position, un fort important d'où ils dominoient toutes les vallées adjacentes et la plaine où elles débouchent. Il en fut de même du château de Mauvezin, près de Bagnères (3). Jean de Grailly, captal de Buch, obtint, l'an 1369, sous redevance, le comté de Bi-

(1) Essais Historiques sur le Bigorre, liv. V, ch. 4.

(2) Le jour de cette seconde bataille 1356, si funeste à la France, le prince de Galles n'opposa que 8,000 Gascons à l'armée royale forte de 80,000 hommes.

(3) Froissart, vol. III, chap. 3 et suivans.

gorre, d'Edouard, qui voulut éviter l'ajournement du roi de France (1). Mais le comté fut reconquis sur les Anglois, par l'illustre Duguesclin, connétable, et par le duc d'Anjou. La ville de Lourdes fut prise d'assaut, l'an 1373. Le château résista, et il fallut lever le siége.

Les comtes de Foix n'avoient cessé de réclamer ce comté auprès des rois de France, et l'on en promit la restitution à Gaston Phœbus, qui s'étoit distingué contre les Anglois, sous les rois Jean et Charles V. Le duc d'Anjou appuya ses démarches près de son neveu le roi Charles VI, conformément au traité secret de 1373. Il en obtint des lettres-patentes de 1389, portant que le comté seroit délivré à Gaston, à moins que la cession n'en fût stipulée en faveur de l'Angleterre, dans le traité qui se négocioit avec cette puissance; mais que, dans ce dernier cas, on lui paieroit cinquante mille livres. Ces clauses firent naître des difficultés, qui portèrent le comte de Foix à refuser l'investiture du comté.

Le fort de Sainte-Marie fut enlevé en 1404, par Jean de Bourbon, comte de Clermont, à la tête de la noblesse bigorroise et aidé des Barégiens, que commandoit le brave Auger Coffite de Luz. Celui de Castelnau d'Azun eut le même sort; il ne resta que Lourdes. C'est vers ce temps qu'un

(1) Rymer, *Acta publica*, etc., 66, p. 627.

Bigorrois, Arnaud Guillaume, baron de Barbazan, appelé le chevalier sans reproche, combattit en Saintonge, entre Montendre et Blaye, à la tête de six chevaliers françois, contre six Anglois, commandés par le chevalier de l'Escale, et obtint la victoire. Il reçut de Charles VI un anneau d'or orné de pierreries, et une épée sur laquelle étoient gravés ces mots : *Ut lapsu graviore ruant* (1). Barbazan mérita depuis le titre glorieux de restaurateur du royaume et de la couronne de France, par ses services contre les Anglois, qui virent diminuer chaque année leurs possessions en France et dans le comté de Bigorre.

Enfin, il fut rendu à Jean de Grailly, fils d'Archambaud de Grailly, et son successeur au comté de Foix et à la vicomté de Béarn. Jean, en 1418, avoit forcé la garnison angloise de Lourdes à capituler; en 1419, il fut nommé gouverneur-général de Languedoc, d'Auvergne et de Guienne; Charles VI, dont il avoit la bienveillance, ainsi que celle du Dauphin, lui accorda, par lettres-patentes, données le 3 mars 1421, à l'abbaye de Saint-Saron près de Meaux, la délivrance du Bigorre. Il avoit pour conseil l'abbé Panorme, qui obtint en outre un arrêt du parlement de Paris, le 18 novembre 1425. C'est ainsi qu'un descendant, par Elisabeth de Foix, sa mère, du comte

(1) Essais Historiques sur le Bigorre, liv. V, ch. 4.

Bernard qui, par une piété mal entendue, avoit fait hommage de son comté à l'église du Puy, et avoit donné lieu par là à le faire entrer sous une domination étrangère, recouvra le patrimoine de ses ancêtres. Jean s'étoit distingué par sa valeur; il avoit chassé le prince d'Orange du Languedoc. Les habitans du Bigorre virent avec joie le rétablissement d'un rejeton de leurs anciens comtes (1).

Le retour de la dynastie de Bigorre fut l'époque du rétablissement de la charge de *juge-mage* supprimée sous Philippe de Valois; ce juge-mage étoit un homme de robe, lieutenant-général du sénéchal qui, plus anciennement, étoit chargé en personne de l'administration de la justice comtale, au nom du prince. Ces sénéchaux pris dans la plus haute noblesse et dans l'ordre des chevaliers, avoient fini par dédaigner d'exercer par eux-mêmes leur office. Sous le règne de Gaston XI, Charles VII, par un édit du mois d'avril 1454, daté de *Motil-Liztours*, ordonna, article 123, que toutes les coutumes locales de son royaume fussent authentiquement constatées et fixées, pour, après l'examen et l'approbation de leur rédaction par le parlement, avoir force de loi dans les causes où elles pouvoient être invo-

(1) Il étoit, dit Olhagaray, patient, avare, peu religieux, grand homme d'état, bon capitaine et meilleur soldat.

quées (1). Le Bigorre suivoit presque généralemen le droit écrit ou commun, c'est-à-dire le cod théodosien, combiné avec la charte de Bernard II et les ordonnances des rois. La vallée de Barège et la vicomté de Lavédan avoient seules des cou tumes locales. Ces coutumes ne furent rédigée que long-temps après, l'une en 1670, et l'autr en 1704 (2). Mais comme elles n'avoient pas as sez d'authenticité, de grandes difficultés se ren contrèrent dans leur application ; les nobles sur tout ne vouloient point, dans la disposition d leurs biens du Lavédan, reconnoître l'empir d'une coutume à laquelle ils ne s'étoient jamai soumis. Les états de Bigorre supplièrent le roi d vouloir bien ordonner une nouvelle rédaction d ces coutumes, et pourvoir à leur exécution. L monarque commit à cet effet deux conseillers d parlement de Toulouse. Le nouveau cahier, com mun à toutes les terres coutumières du Bigorre, fait en présence des trois états de ces terres, fut achevé en décembre 1768, et enregistré l'année suivante, par le parlement de Toulouse.

(1) L'édit de Charles VII ne commença à être exécuté dans quelques provinces que sous son petit-fils. (Essais Historiques sur le Bigorre, liv. VI, ch. 1er.)

(2) Voyez cette coutume en onze articles. (Essais Historiques sur le Bigorre, liv. VII, ch. 2, note 13.

CHAPITRE XVIII.

Fin du Précis historique du comté de Bigorre; Maison de Bourbon; troubles religieux; Etats du Bigorre.

Ici l'histoire du Bigorre se fond dans celle des états des comtes de Foix, vicomtes de Béarn, et rois de Navarre, dont nous avons fait connoître les principaux traits dans le précis sur le Béarn. Nous ne ferions que nous répéter en suivant les règnes de ces princes à l'occasion du Bigorre, qu'ils gouvernèrent au même titre, et de la même manière que le reste de leurs possessions, et qui en partagea le sort, assez paisible sous les derniers princes de la maison de Foix et sous les d'Albret (1). Les guerres de la Navarre, qui touchèrent le Béarn, restèrent comme étrangères au Bigorre, au sujet duquel nous retracerons seulement quelques événemens locaux, produits

(1) Voyez, pour la généalogie de cette famille souveraine, issue de la race de Clovis, les Essais Historiques du Bigorre, liv. VI, ch. 1er, note 16.

par les troubles de religion; ils causèrent en Bigorre de grands maux, dont on peut se faire une idée par le récit des faits et gestes de Montgommery et de Montluc, sous la dynastie des Bourbons.

Ce beau nom étoit déjà connu dans les Pyrénées, avant que la principale souche de cette famille du sang royal de France préludât à la souveraineté de ce royaume, par celle de Foix, Béarn, Bigorre, et Navarre. Un rameau bâtard de la branche aînée possédoit le Lavédan, dont elle avoit hérité comme on va le voir.

La première maison vicomtale de Lavédan étoit la plus puissante du Bigorre, et tenoit le second rang après celle du seigneur-comte, dont elle relevoit; elle datoit du dixième siècle. Les premiers seigneurs connus de Lavédan, sont Aner[illegible] et Anerila, vivant en 945, et mentionnés avec le titre de vicomtes dans une charte de l'Abbaye de Saint-Savin. La terre de Castelloubon avoit aussi le titre de vicomté, comme apanage d'un puîné, ce qui explique pourquoi deux princes de Lavédan portoient à la fois le titre de vicomte (1). Cette maison, dit l'avocat de Marières, a été relevée par l'accessoire d'un grand nombre de terres, et seigneuries qui lui sont échus de divers endroits, et s'est abaissée par la distribution desdites seigneu-

(1) Voyez la généalogie de cette famille, Essais Historiques sur le Bigorre, liv. V, ch. 1er, note 23.

ries entre les puînés et légitimaires. Le séjour habituel des vicomtes étoit le château de Beaucens.

Ces vicomtes eurent souvent des démêlés avec les comtes de Bigorre, ce qui prouve leur puissance. Raymond-Garcie II, fils d'Arnaud Ier, voulut refuser l'hommage au comte Pierre de Marsan, en 1143, et même se saisir de sa personne; mais il fut lui-même assiégé dans son château de Barbazan, et obligé non-seulement de faire hommage, mais de rendre au comte et à ses successeurs, tous ses châteaux, trois fois l'année, lorsqu'il les réclameroit, apaisé ou courroucé. En 1228, Raymond Garcie III, successeur de Fortaner II, avoit des prétentions sur le château de Vidalos; Bozon de Mathas en obtint l'abandon, au moyen de la cession de quelques terres dans le Lavédan. Raymond-Garcie IV traita en 1272, avec Esquivat, comte de Bigorre, de la cession de la vallée de Barèges, pour diverses terres de la plaine et des coteaux, dans le Bigorre.

Ce fut Raymond-Garcie VII qui maria sa fille Jeanne, son unique héritière, à Gaston de Lyon, seigneur de Bazaudun. Ce Gaston n'eut lui-même qu'une fille appelée Louise, qu'il maria en 1485 avec Charles, fils naturel de Jean II, duc de Bourbon, qui devint vicomte de Lavédan, à la mort de son beau-père, en 1490.

Charles mourut en 1502, laissant trois fils; 1° Jean, vicomte de Lavédan; 2° Gaston, sei-

gneur de Bazian, tige des barons de Bazian; 3° Menaud, baron de Barbazan Debat, mort sans postérité. Jean eut aussi trois fils; 1° Anne, ou Gonzanne, vicomte de Lavédan; 2° Menaud, baron de Barbazan Debat, dont le fils, nommé Gonzanne comme son oncle n'eut que des filles; 3° le seigneur de Malause, tige des marquis de Malause. Le vicomte Gonzanne mourut en 1590, laissant quatre enfans : Jean-Jacques, vicomte de Lavédan, et trois filles. Après la mort du vicomte Jean-Jacques, en 1610, le Lavédan fut possédé par sa veuve, Marie de Gontaud Saint-Geniez, qu'il avoit déclarée son héritière universelle; il passa ensuite à la maison de Montaut Bénac, dans la personne de Philippe II de Montaut, marquis de Bénac, époux de Judith de Gontaud Saint-Geniez, nièce de Marie, et son héritière par testament de 1643 (1). Philippe II étoit fils de Phi-

(1) Essais Historiques sur le Bigorre, liv. VII, ch. 1, note 3.

En 1650, Louis XIV érigea, en faveur de Philippe II, le Lavédan et la baronie de Beaucens en duché pairie. Philippe II mourut en 1654, laissant un fils Philippe III, duc de Navailles, pair et maréchal de France, mort en 1700, dont le fils Philippe IV, marquis de Navailles, étoit mort en 1698. Gabrielle Eléonore, l'une des trois filles de Philippe III, héritière du Lavédan et de Bénac, fut mariée à Henri d'Orléans, marquis de Rothelin. Marie d'Orléans Rothelin, son héritière, porta en dot cette succession à son époux Charles de Rohan, prince de Rochefort, qui reçut en 1780, l'hommage de Castelloubon. (*Ibid.*)

lippe Ier, qui avoit épousé l'héritière de Navailles (1). Voilà comment s'éteignit la branche de Bourbon-Lavédan; venons maintenant à la tige royale de Navarre, devenue souveraine du Bigorre par le mariage de Jeanne d'Albret avec Antoine de Bourbon; et rappelons les événemens principaux de son règne.

Le roi de Navarre, Antoine de Bourbon, qui mourut à Andely, le 17 novembre 1562, avoit peu favorisé les religionnaires, comme nous l'avons vu. La reine Jeanne d'Albret, au contraire, mit beaucoup d'opiniâtreté dans la propagation du luthéranisme. Le Bigorre se souleva à cette occasion, et en 1567, un bandit, nommé Jean Guilhem, descendit de la vallée d'Aure, à la tête d'une petite troupe, et vint se loger dans le village de Ger, sur les frontières du Béarn; quelques habitans de Tarbes et de Rabastens allèrent le joindre aussitôt, pour prendre part au pillage qu'il commença à exercer par tout le Bigorre. Ces brigands portoient tout leur butin au château de Mauvezin, dont ils s'étoient emparé; et c'est à l'abbaye de l'Escaladieu que leur chef fut arrêté avec six de ses compagnons, d'où ils furent envoyés à Toulouse pour être exécutés. Le parlement de Toulouse prit aussitôt des mesures pour

(1) Voyez la Généalogie de la Maison de Montaut-Bénac, Essais Historiques du Bigorre, liv. VII, ch. 11, note 2.

prévenir de nouveaux troubles ; il commit différens seigneurs, connus par leur catholicisme, pour tenir le pays sous l'obéissance, et le préserver des ravages des Huguenots. Ces seigneurs reçurent bientôt eux-mêmes, de la part du roi de France, l'ordre d'aller faire la guerre aux Béarnois dont ils redoutoient l'agression.

C'est alors que le féroce *Montgomery*, dont j'ai fait connoître l'origine et le caractère dans le précis historique du Béarn, commença, à la tête des protestans du pays de Foix, à exercer ses ravages sur tout le pays qu'il traversa avec de grandes forces, pour aller secourir le Béarn, dont il fit la conquête sur les François, en 1569.

Pour arrêter ce féroce guerrier, dans sa course dévastatrice, on dépêcha contre lui les maréchaux de Damville et de Montluc, qui lui coupèrent toute retraite (1) ; mais il revint de Maubourguet sur la ville de Tarbes, que ses troupes prirent et saccagèrent. L'église cathédrale de Sainte-Marie de la Sède, l'église de Saint-Jean, le couvent des

(1) Blaise de Lasseran Massencome, seigneur de Montluc, ne marchoit qu'accompagné de bourreaux ; il s'en vante dans ses mémoires, manuel de cruauté soldatesque qui peint les mœurs militaires des époques de dissensions. Il se vantoit aussi d'avoir manqué à sa parole, d'avoir acquis beaucoup de biens des protestans, et d'en avoir fait passer par le couteau et par la corde plus qu'aucun autre catholique en France : trait caractéristique des temps de fureur religieuse.

Carmes, l'évêché, les maisons des chanoines et celles de plusieurs particuliers furent livrées aux flammes. Bagnères, Lourdes, Ibos, Vic, Maubourguet, Castelnau-Rivière-Basse, éprouvèrent le même traitement, et leurs églises ne furent pas épargnées. Les monastères de l'Escaladieu, de Saint-Séver de Rustan, de Saint-Pé, de Larreule, de Tasque, n'échappèrent pas davantage à la fureur des troupes protestantes. Les églises des archiprêtrés de Tournay, Campistrous, Cieutat, Chelle, Orleix, Andrest, Montfaucon, Caixon, Montaner, les Angles, eurent le même sort. C'est dans cet incendie général qu'on perdit les anciens titres et monumens du pays de Bigorre. Au premier passage de Montgomery, la ville de Trie avoit éprouvé les mêmes ravages.

Les Huguenots, quoique peu nombreux en Bigorre, y exerçoient de grands ravages, se sentant soutenus par ceux du Béarn; ceux-ci pilloient les vallées voisines du Lavédan, tandis qu'un parti, établi au château de Bénac, faisoit des courses dans le plat pays, dont les habitans se mirent en défense.

Le vicomte de Montamat, que Montgomery avoit laissé en Béarn, ayant appris que les Catholiques se relevoient en Bigorre, résolut de les chasser de nouveau de Tarbes. Il parut, dit Mazières, le 20 janvier 1570, devant la place que commandoit le seigneur de Horgues. Celui-ci rem-

plit les fossés d'eau, et refusa de parlementer ; mais les Huguenots étant parvenus à les vider, les habitans, hors d'état de résister, désertèrent la ville pendant la nuit. Horgues ne voulut pas quitter son poste, et Montamat, admirant sa constance, le renvoya sans rançon à son château de Horgues. Lui-même se retira, ne voulant point occuper une place déserte. Les Tarbiens, longtemps dispersés, se décidèrent, sur les promesses du duc d'Anjou, à revenir, sous la protection toutefois de François Bonasse, qui commandoit le château de Lourdes, et qui se rendit à Tarbes au mois d'avril, avec une garnison.

Le baron d'Arros et Montamat reviennent assiéger Tarbes, dont les faubourgs sont abandonnés et brûlés, pour mieux défendre la place. L'artillerie de Montamat bat les murs du bourg vieux ; la brèche est ouverte dès le second jour, et l'on monte à l'assaut. Bonasse, animant les siens par son exemple, culbute les assaillans, dans les fossés, par deux fois ; Montamat, désespérant alors de prendre la place, recourt à la trahison. Un lieutenant de Bonasse, qu'on présume être de Pouyastruc, se laisse gagner, et introduit pendant la nuit, cinq cents Huguenots dans la ville, par la porte du nord. Montamat tente en même temps un troisième assaut à la brèche : Bonasse y vole avec les siens, mais bientôt enveloppé, il voit qu'il est trahi, et ne songe qu'à se procurer une

mort glorieuse ; il succombe enfin, sous les coups qu'il ne peut plus rendre. Tarbes, est pour la troisième fois, saccagée par les religionnaires ; ils passent tous les habitans au fil de l'épée, et rasent les fortifications. Des villageois vinrent ensevelir dans les fossés les restes de leurs généreux défenseurs, et leur rendre les derniers devoirs. « Depuis en çà, dit Mazières, la ville de Tarbes demeura sans habitans, et l'herbe creut par les rues comme en un pred, qu'estoit chose fort déplorable à voir ; passèrent trois ans entiers durant lesquels n'y eut aucune garnison ; aussi n'estoit-elle défensable, à cause des ruines que le canon y avoit faites. » La paix de Saint-Germain-en-Laye, du 15 août 1570, procura quelques momens de trève aux Bigorrois.

Aux ravages de Montgomery succédèrent ceux de Montluc, son digne émule, qui fit le siége de Rabastens (1). La place fut prise d'assaut, le 23 juillet 1571, et tous ceux qui étoient dedans, protestans ou catholiques, furent passés au fil de l'épée. L'acharnement de part et d'autre étoit à son comble. La blessure de Montluc l'empêcha de poursuivre ses conquêtes, et tous les seigneurs qu'il avoit sous ses ordres s'étant retirés chacun chez soi, le projet de réduire le Béarn sous l'obéissance du roi échoua.

(1) Commentaires de Montluc.

Après la Saint-Barthélemy, en août 1572, le roi Henri de Navarre, qui avoit succédé à Jeanne, sa mère, vint dans son gouvernement de Guyenne où il étoit à portée de pourvoir à la sûreté de ses possessions. Ses sujets catholiques, espérant que le nouveau règne leur seroit favorable, rentrèrent dans les villes avec les religionnaires; mais la haine réciproque des deux partis s'alluma de nouveau, et la guerre intestine recommença. L'an 1574, Tarbes tomba aux mains du partisan Lizier, qui dévasta tout le Bigorre, depuis Saint-Sever jusqu'à Bagnères. Ayant été surpris et tué, Tarbes fut repris par le comte de Grammont; mais la guerre ne continua pas moins, malgré les négociations des Etats en 1575. Elle se soutint, comme de parti de la ligue, qui la réchauffoit sans cesse, avec des succès alternatifs, jusqu'à l'avénement du vainqueur d'Ivry à la couronne de France, en 1592.

C'est alors qu'Henri nomma gouverneur du Bigorre le baron de Bazillac, désigné par les états du pays pour ce poste éminent (1). Les liqueurs causèrent de nouveaux troubles cette même année, et il en vint du Comminges piller le Bigorre. Tarbes fut assiégée encore par des partisans, sous la conduite d'Henri, marquis de Montpezat, et du baron Etienne Castelnau Lalouhère (2).

(1) Voyez la généalogie des barons de Bazillac, Essais Historiques sur le Bigorre, liv. VI, ch. 3, note 4.

(2) Voyez la généalogie de la maison de Castelnau, issue

qui l'appellèrent le marquis de Villars-Brancas. La ville, lâchement abandonnée par la baron de Bazillac, fut prise sans opposition, et les troupes de Villars, ayant trouvé de la résistance à Lourdes, passèrent en Béarn. Après ces événemens, tout le Bigorre se trouvoit soumis au parti de la ligue, excepté Lourdes et son château, et ce ne fut qu'en 1594 que M. de la Force capitula avec M. de Laloubère, qui commandoit Tarbes pour les ligueurs. Cette ville rentra enfin avec tout le pays sous l'obéissance du roi. La garnison fut congédiée, et les habitans rétablis dans leurs maisons. Les Etats ayant ensuite été convoqués à Lourdes, on se départit entièrement du parti de la ligue; on fit de vifs et d'autres des promesses de bonne intelligence, et tous crièrent vive le Roi! Dès ce moment, le Bigorre jouit d'une profonde paix qui n'a pas été troublée depuis.

Le Bigorre n'avoit jamais goûté une véritable indépendance, comme le Béarn. Il avoit presque toujours reconnu une suzeraineté quelconque. Incorporé dès long-temps aux pays de Foix et de Béarn, il le fut, de même sans contestation, à la France. Henri IV, par son édit de 1606, le réunit à la couronne; mais, par un édit du mois d'août 1607, il assura aux habitans la jouissance

de la vallée d'Aure. Essais Historiques sur le Bigorre, liv. VI, ch. 3, note 16.

de leurs anciens droits et priviléges, par la conservation des Etats qui ont subsisté jusqu'à la révolution.

La justice continua d'être rendue au nom du sénéchal, par ses officiers de robe longue : il fut toujours le chef de la noblesse, le lieutenant politique du souverain, et en cette qualité président des Etats, et peut-être leur syndic dans l'intervalle des sessions; il eut en outre le titre de gouverneur de Bigorre, sous l'autorité du gouverneur de Guienne.

Louis XIII expédia au mois d'août 1610, des lettres de confirmation de toutes les franchises et immunités dont jouissoit le comté; sa contribution en faveur du trésor royal, resta ce qu'elle étoit depuis long-temps, c'est-à-dire de 1674 livres tournois. L'année suivante, l'évêque de Tarbes obtint la présidence des Etats de Bigorre, au préjudice du sénéchal; cet officier conservoit encore la prérogative de présider le corps de la noblesse; mais en 1654, il fut réduit aux simples fonctions de commissaire du roi, incompatibles avec la présidence et le syndicat général. Ce ne fut plus qu'une charge honorifique, sans attributions politiques et administratives.

Louis XIV confirma, par lettres patentes du mois de juin 1646, les priviléges du comté; mais il établit, vers 1656, un présidial à Tarbes. Un édit royal de 1663 supprima cette innovation, et

la cour du sénéchal fut rétablie dans son ancien état.

Louis XV démembra, des généralités de Bordeaux et de Montauban, quelques provinces pour en faire une nouvelle généralité. L'édit du mois d'avril 1716 l'établit à Auch, et le comté de Bigorre, dépendant auparavant de celle de Bordeaux, se trouva dans son ressort. Le commandant militaire fut dans les derniers temps, un autre que le sénéchal, supplanté aussi dans l'emploi temporaire de commissaire du roi, pendant la tenue des Etats. Ce commandant militaire resta toujours sous l'autorité des gouverneurs de Guienne.

L'ordre judiciaire se composoit : 1° de la cour du sénéchal, où la justice se rendoit en son nom, et de laquelle ressortissoient toutes les justices seigneuriales et communales, sauf quelques exceptions ; 2° des tribunaux royaux civils établis dans quelques principales villes, Bagnères, Tournay, Trie, Rabastens. Ces tribunaux ressortissoient directement ainsi que le sénéchal, au parlement de Toulouse. Auprès de tous ces tribunaux étoient des procureurs et avocats du roi, qui correspondoient avec le procureur-général de Toulouse.

Les Etats des pays et comté de Bigorre étoient formés par les trois ordres, l'église, la noblesse et la roture. Le corps de l'église étoit composé de l'évêque de Tarbes (1) ; de quatre abbés com-

(1) Depuis Antonomarius, qui assista en 315 au concile

mendataires (1); de trois prieurs, l'un de Fl[illegible]oi vrault et deux de Cluny, sécularisés, et de commandeur de l'ordre de Malte. Le corps de la noblesse, de huit barons (2) et de soixante-quinze seigneurs de terres ou fiefs, compris dans un rôle dressé en 1667, par M. de Pellot, intendant de Guienne, qui fit une réforme considérable, et autorisée par arrêt du conseil-d'état. Pour être reçu dans le corps, il falloit faire preuve de quatre degrés de noblesse, devant des commissaires nommés par l'assemblée, en vertu d'un arrêt du conseil-d'état de 1751. Le tiers-état avoit vingt-neuf députés de villes et vallées, pourvus chaque année, de procurations des communes.

L'évêque de Tarbes étoit président né; il y

d'Elvire en Espagne, jusqu'à la révolution, on compte soixante-treize évêques, parmi lesquels plus de trente ont été pris dans les Maisons de Grammont, de Pardeillan, de Castelloubon, de Palas, de Castelnau; l'un d'eux, Gabriel de Grammont, ambassadeur à Londres en 1[illegible]7, chargé de négocier le mariage du duc d'Orléans avec Marie, fille unique de Henri [illegible], accéléra la révolution [illegible] changement de religion de [illegible] l'Angleterre. (Rapin Thoiras, Hist. d'Angleterre, vol. VI, p. 240; Hume, vie de Wolsey.)

(1) Savoir: ceux de Saint-Pé, de Saint-Savin, de Larreule et de l'Escaladieu.

(2) Qui étoient le vicomte de Lavédan et les barons de Barbazan-Dessus, de Barbazan-Debat, de Bazillac, de Luc, de Castel-Vieil, d'Antin et de [illegible]

en outre, comme officiers, un syndic de la [illegible]lesse, un syndic du tiers-état, qui prenoit la qualité de syndic-général (1), un secrétaire et un trésorier.

L'assemblée étoit ordinairement convoquée pour le premier lundi de novembre de chaque année; elle duroit douze jours.

Tous les vocables se rendoient ce jour-là, vers midi, au lieu de réunion, ayant à leur tête le premier abbé, suivant l'ordre du tableau (l'évêque ne se trouvoit jamais aux séances avec le commissaire). Ils alloient prendre le commissaire du roi dans son hôtel, précédés d'une nombreuse musique et des gardes, en grands manteaux écarlates, sur lesquels étoient empreintes les armoiries de la province; ils le conduisoient à l'église des Cordeliers, où l'on célébroit, après le *Veni Creator*, une messe avec grande solennité; de là on se rendoit dans la salle des États; le commissaire étoit placé devant un grand bureau, ayant à sa droite le corps du clergé, les barons à sa gauche; le syndic de la noblesse au côté gauche du fauteuil, et le syndic général au côté droit.

(1) Dans les dernières années de l'ancien régime, le syndic général des États, M. de Verges, étoit revêtu en même temps de l'office de subdélégué de l'intendant d'Auch. Mais c'étoit, ainsi qu'il l'a dit lui-même, une nouveauté regardée comme contraire aux principes. Il y avoit deux subdélégués dans les derniers temps.

L'assemblée étoit publique, le commissaire du roi mettoit au secrétaire sa commission, lettres patentes et lettres de cachet, dont il étoit fait lecture; il prononçoit ensuite un discours dans lequel il faisoit l'éloge du roi, un tableau de l'état de la France, et faisoit la demande de la donation au trésor de la couronne. Le premier abbé répondoit à ce discours, et le commissaire étoit reconduit à son hôtel dans le même ordre.

L'assemblée rentroit dans la salle pour fixer les heures des séances. Tous les vocables étoient priés à dîner chez le commissaire du Roi. Ils étoient défrayés par la province, suivant leurs qualités.

Le soir même, l'assemblée, présidée par l'évêque, et en son absence, par le premier abbé, suivant l'ordre du tableau, se constituoit et vérifioit les pouvoirs de ses membres. Il étoit fait lecture, à cet effet, du rôle des vocables, écrit et prononcé en patois, et des procurations données aux députés du tiers-état. L'assemblée étant formée, on délibéroit sur la donation à faire à Sa Majesté. Elle étoit ordinairement de sept mille francs. On procédoit ensuite à la nomination de différentes commissions.

Le syndic-général rendoit compte, dans les différentes séances, de l'exécution des délibérations de l'année précédente, de ses démarches auprès des ministres, de ses correspondances, de

ce qui s'étoit passé d'intéressant dans la pro-, pendant le cours de l'année, des fléaux qui avoient affligé les habitans des communes, des procès-verbaux d'estimation, des dommages occasionés par les grêles, inondations, incendies, épizooties, avalanches, et les indemnités étoient distribuées aux perdans, en pleine assemblée.

Les comptes du trésorier étoient rendus devant l'assemblée; toutes les pièces justificatives étoient lues à haute voix par le syndic-général; trois membres de la noblesse, et pareil nombre du tiers-état étoient nommés commissaires, pour tenir note et faire le calcul de tous les articles de la dépense, et les comptes étoient arrêtés, clôturés et signés par tous les membres. Les comptes étant terminés, il étoit procédé à l'imposition des contributions de l'année suivante. La province ne payoit ni taille, ni taillon. Ces impôts étoient remplacés par une ancienne redevance féodale de 175 francs pour l'entretien de trois lances et demie. Elle n'étoit assujétie ni à gabelle, ni à foraine ou équivalent, etc. Suivant les anciens priviléges de la province, il ne pouvoit être établi d'impôt que du consentement des états. Dès qu'ils étoient consentis par eux, ils traitoient de leur abonnement avec le contrôleur-général, et la répartition en étoit faite au marc le franc de la contribution foncière. La province payoit de 45 à 50,000 francs

d'intérêt des capitaux empruntés pour subvenir aux besoins du pays (1).

Les Etats avoient abonné la capitation pour soixante mille francs. La répartition de la quote qui compétoit à chaque commune, étoit faite par des commissaires nommés par les conseils généraux municipaux, et renouvelés tous les ans. Les plaintes, à raison des surcharges, étoient portées devant le syndic-général qui les jugeoit en dernier ressort. Il rendoit les rôles exécutoires, et étoit chargé du contentieux en matière des contributions publiques. Les vingtièmes étoient abonnés pour cent vingt mille francs, et la répartition en étoit faite au marc le franc de la contribution foncière. Les Etats imposoient douze mille francs pour les ouvrages d'art sur les grandes routes; six mille francs pour l'entretien et l'emplacement de quatorze étalons qui étoient envoyés pour la monte dans les différens arrondissemens. Ils exerçoient une surveillance dans cette partie d'administration, par la voie du syndic-général, qui rendoit des comptes particuliers à cet égard.

(1) L'exactitude des paiemens étoit telle, que chaque créancier trouvoit, le jour de l'échéance, au bureau du receveur, son argent compté et empaqueté avec la quittance, qu'il ne falloit que signer. Aussi les Etats auroient trouvé des millions à emprunter, même à quatre pour cent.

Le total des contributions se portoit à environ trois cent mille francs.

Les Etats avoient l'administration des chemins vicinaux, en vertu d'un arrêt du conseil de 1704 (1).

Les Etats avoient obtenu en 1688, un règlement particulier pour l'administration des forêts, qui permettoit la coupe des futaies en jardinant, à la charge du remplacement de chaque arbre abattu par trois chênetaux de belle venue, armés d'épines. Ils faisoient surveiller ces opérations par des commissaires. Les forêts étoient dans un si bel état, que la province fit en 1772 un don au Roi de soixante mille pieds cubes de bois qui furent transportés à Toulon. Les Etats ordonnoient chaque année la plantation de chênes dans les places vides des forêts et sur les biens communaux. Les consuls étoient obligés d'envoyer au syndic les états des arbres plantés, et la vérification en étoit faite par des commissaires.

Les Etats avoient la manutention des bans des vendanges, de l'attache des chiens depuis le

(1) Il étoit nommé des commissaires pour tous les arrondissemens, afin de les vérifier, piqueter, faire récurer les fossés, restituer les usurpations, faire construire en maçonnerie les aquéducs qui les traversoient, et sur le rapport des contraventions et délits au syndic général, celui-ci décernoit des contraintes et amendes contre les réfractaires et les délinquans.

1er septembre jusqu'après la récolte du maïs (1).

Indépendamment de l'assemblée générale, il existoit une commission intermédiaire appelée *de la direction*. Elle étoit composée de l'évêque, d'un abbé, d'un baron, de quatre députés de la noblesse, de cinq du tiers-état, et des deux syndics. La convocation en étoit faite sur la demande du syndic général. Les délibérations régloient la conduite du syndic, dans les affaires pressantes et imprévues.

Toutes les délibérations passoient à la majorité de deux corps contre un. Dans toutes les affaires susceptibles de discussions, les corps se séparoient. Le vœu de la noblesse étoit porté par son syndic, celui du tiers-état par le syndic-général qui le présidoit, et celui de l'église par le président.

Telle étoit cette administration du Bigorre, fondée sur des principes simples comme les besoins d'un peuple presqu'entièrement agriculteur et pasteur. Habitué de tout temps à une vie sédentaire et domestique, fier de sa liberté, mais docile à la voix de la raison et du devoir, il fut toujours prêt à obéir à l'autorité légitime, lorsqu'elle se

(1) Le syndic général décernoit des amendes contre les réfractaires et les délinquans; ses ordonnances étoient exécutoires par saisie des meubles.

montroit accessible et n'employoit que les voies de la douceur, les représentations de la sagesse, les formes paternelles, en un mot. Le Bigorrois n'en connut jamais d'autres, et il sait les apprécier dans les chefs d'administration qui les possèdent et les emploient : moyen immanquable de succès près de tels administrés, et gage de la respectueuse considération qu'ils portent à leurs bienfaisans magistrats, comme organes du Souverain!

LISTE CHRONOLOGIQUE

DES ÉVEQUES DE TARBES.

Oïhenart nomme Antonomarius comme premier évêque de Bigorre, sans époque ; Denis de Sainte-Marthe le rejette de sa liste ; Larcher doute de son existence. C'est par erreur qu'on le fait figurer dans le concile d'Elvire, dont la date varie de 250 à 324. On y voit un Sanagius, *Begarensis episcopus* : c'est l'évêque de Béjar en Murcie, et non de Bigorre.

Saint-Justin, moins contesté, est désigné par la *Gallia Christiana*, nov. ed. Larcher dit qu'il n'est nommé dans les anciens documens, que comme un confesseur qui habitoit, à Sertz en Barèges, une cellule où il fut inhumé, au rapport de Grégoire de Tours, et qu'il n'a le titre d'évêque, sans désignation de diocèse, que dans un manuscrit de l'abbaye de Corbie, où il est dit que saint Justin, évêque, mourut aux kalendes de mai, dans la cité de Bigorre (1). Voici les soixante-sept évêques connus, dont M. Davezac-Macaya donne les noms (2).

(1) Essais Historiques sur le Bigorre, liv. II, ch. 3.

(2) *Ibid.*, liv. VII, ch. 4 et dernier.

Saint Justin..... 3.....
Saint Fauste,..... 485.
Aper..... 506.
Nebridius..... 511.
Julien..... 541.
Amélius Ier..... 580.
Géraud Ier..... 840.
Sarstonus..... 877.
Saint Laudéol..... 878.
Bernard Ier..... 970.
Amélius II de Lavédan..... 1000.
Richard..... 1036.
Héraclius Ier..... 1056.
Ponce..... 1073.
Hugues Ier..... 1080.
Othon..... 1083.
Bernard II d'Azereix..... 1096.
Héraclius II..... 1097.
Guillaume Ier..... 1097.
Bernard III, Lobat de Montesquiou.... 1145.
Arnaud-Guillaume Ier d'Ozon..... 1175.
Raymond-Arnaud Ier de Mont d'Arras... 1181.
Arnaud-Guillaume II de Biran..... 1200.
Amanien de Grésignac..... 1224.
Hugues II de Pardailhan..... 1227.
Arnaud-Raymond Ier de Coarraze..... 1245.
Arnaud de Miossens..... 1261.
Raymond-Arnaud II de Coarraze..... 1268.

Géraud II de Doulcet..... 1308.
Guillaume II, Hunaud de Lanta..... 1316.
Pierre Raymond de Montbrun..... 1340.
Guillaume III..... 1355.
Bernard IV..... 1362.
Gaillard de Coarraze..... 1374.
Renaud de Foix-Castelbon..... 1392.
Bernard V, Adelbert..... 1399.
Chrétien..... 1406.
Pierre Ier de Langlade, de Montbrun.. 1406.
Bernard VI..... 1408.
Bonhomme d'Armagnac..... 1417.
Raymond-Bernard..... 1428.
Jean Ier..... 1432.
Roger Ier de Foix-Castelbon..... 1440.
Pierre II de Foix-Grailly..... 1463.
Arnaud-Raymond II de Palatz..... 1470.
Menaud Ier d'Aure..... 1476.
Menaud II d'Aure..... 1490.
Thomas de Foix-Grailly..... 1508.
Roger II de Montault-Bénac..... 1514.
Menaud III de la Martonie..... 1517.
Gabriel de Grammont..... 1524.
Antoine de Castelnau de Tursan..... 1539.
Louis de Castelnau de Tursan..... 1551.
Gentien d'Amboise du Belin..... 1556.
Jean II d'Harismendy..... 1576.
Salvat Ier d'Iharse..... 1577.

Salvat II d'Ilharse..... 1602.
Claude Mallier du Houssay..... 1649.
Marc Mallier du Houssay..... 1668.
Anne-Tristan de la Baume de Suze..... 1675.
François de Poudenx..... 1677.
Anne-François Guillaume du Cambout. 1718.
Charles-Antoine de la Roche-Aymond. 1729.
Pierre III, Beaupoil de Saint-Aulaire.. 1741.
Pierre IV, la Romagère de Roussécy... 1751.
Michel-François-Couet du Viviers de Lorry..... 1769.
François de Gain de Montaignac..... 1786.

M. de Montaignac, enlevé à son siége lors de la constitution civile du clergé contre laquelle il protesta noblement en 1790, fut remplacé par M. Molinier, évêque constitutionnel. Ce siége fut supprimé par le concordat de 1801, entre le premier consul Buonaparte et le pape Pie VII; il a été rétabli depuis la restauration, et se trouve occupé maintenant par M. .... de Neirac.

LISTE

DES SÉNÉCHAUX DE BIGORRE.

On n'a point de liste complète des sénéchaux de Bigorre ; en voici une moins défectueuse que celle de l'abbé Duco ; elle a été dressée d'après divers titres, dit M. Macaya (1).

Osset d'Argelès..... 1283.
Pèlerin de Lavédan..... 1285.
Osset de Bagnères..... 1289.
Dalmaas de Marciac..... 1300.
Pierre-Raymond de Rabastens..... 1316.
Guillaume de Causson, seigneur de Saint-Paul..... 1328.
Le baron de Bazilhac..... 1361.
Jean de Béarn, baron des Angles, seigneur de Castel-Jeloux..... 1384.
Arnaud-Guillaume de Montlezun..... 1391.
Waifer d'Anla, qui avoit pour lieutenant Gui-Aner d'Anla..... 1401.
Raymond de Salignac..... 1456.
Sanche-Garcie d'Aure, vicomte d'Asté. 1458.
Arnaud d'Estaing..... 1478.
Bernard, baron de Castelbajac..... 1488.

(1) Essais historiques sur le Bigorre, liv. VII, ch. 3, note 10.

Gaston, baron de Castelbajac..... 1509.
Menaud de Navailles, baron de Hontan, seigneur de Vignoles, commandeur de Bessault..... 1512.
Jean d'Antin, baron d'Antin de Bonnefont et des Affites..... 1514.
Arnaud, baron d'Antin, de Bonnefont et des Affites, chevalier des ordres du roi..... 1558.
Antoine, vicomte de Labattut, qui avoit pour lieutenant le seigneur de Horgues..... 1576.
Bernard de Montaut, baron de Bénac... 1578.
Philippe de Montaut, baron de Bénac; il avoit pour lieutenant Germain Ier d'Antin, seigneur d'Ourout..... 1599.
Marc-Antoine de Campeils, baron de Luc; son lieutenant étoit François d'Antin, seigneur d'Ourout..... 1613.
Philippe de Montault, baron de Bénac et de Navailles, duc de Lavédan, pair de France; il eut pour lieutenant Germain II d'Antin, seigneur d'Ourout.. 1650.
Hector Roger de Pardaillhan, baron de Gondrin et de Montespan, marquis d'Antin (1)..... 1657.

(1) La Maison de Pardaillhan de Gondrin, devenue bigorroise en se fondant dans celle d'Antin, s'étoit distinguée

Henri de Grammont, marquis de Séméac, comte de Toulonjon, vicomte d'Asté; Jean François d'Antin d'Ourout étoit son lieutenant..... 1678.

Jean de Mua, baron de Barbazan (1); seigneur de Sarniguet, qui eut pour son lieutenant Jean Hector Ier d'Antin d'Ourout..... 1695.

Jean-Auguste de Mua, baron de Barbazan et de Sarniguet, colonel-général des dragons; son lieutenant fut Jean Hector II d'Antin d'Ourout.... 1704.

Jean-Jacques de Mua, baron de Barbazan et de Sarniguet..... 1780.

Jean-Auguste, baron d'Angos, dernier sénéchal..... 1785.

par ses longs et nombreux services, Louis XIII avoit, en 1615, érigé en marquisat la baronnie d'Antin; Louis-Antoine, petit-fils d'Hector Roger, s'étoit illustré dans les dernières guerres. Louis XIV pour l'en récompenser, érigea, en 1711, en duché-pairie, le marquisat d'Antin, auquel il réunit diverses baronnies, terres et seigneuries. (*Ib.*, liv. VI, ch. 2.)

Voyez, pour la généalogie de l'ancienne maison d'Antin, la note 14 de ce même chapitre.

(1) Il paroît, par quelques renseignemens qui nous ont été fournis, que la charge de sénéchal étoit devenue héréditaire, et que le baron de Barbazan Debat ne l'obtint que par cession de la maison de Grammont. (même note.)

LISTE

DES JUGES-MAGES (1) DU BIGORRE.

Voici la liste des juges-mages du Bigorre, dont les noms nous sont parvenus:

Raymond de Cazarré	1488.
Domenge de Mesme, sieur de Ravignan	1545.
Arnaud de Caza	1568.
Le sieur de Galosse	1568.
Pierre de la Barrière	1584.
Jean de Pujo, seigneur de Caixon	1612.
Jacques de Pujo, seigneur de Caixon	1656.
Jean d'Aignan, baron de Castelvieilhs	1684.
Le baron de Castelvieilhs, frère du précédent	1704.
M. de Pujo-Verdun, seigneur de Lafitole	1720.
Ambroise de Pujo	1730.
M. de Lassus de la Devèze, dernier juge-mage	1770.

(1) C'est-à-dire grand-juge, *judex-major*; ce titre fut traduit par le romane-bigorroi *judge-maye*, d'où est venu le françois *juge-mage*. (Essais Historiques sur le Bigorre, liv. IV, ch. 5, note.)

CHAPITRE XIX.

Sciences, littérature, beaux-arts; colléges, universités, académies; jeux floraux; poésies béarnoises et bigordanes.

Nous avons terminé le premier volume par un chapitre sur le langage des Hautes-Pyrénées; nous compléterons celui-ci par quelques considérations sur la culture des esprits, et l'emploi de l'idiôme local dans des productions vraiment remarquables, dont nous donnerons des échantillons.

Il en est de l'esprit humain comme du sol: quelque bon que soit le fond, il a besoin de culture pour produire abondamment, et toutefois les productions spontanées de l'un et de l'autre annoncent leur fécondité naturelle, et le parti qu'on en peut tirer. L'aptitude des habitans des Pyrénées à tout ce que peuvent embrasser les facultés de l'entendement, ne fut jamais douteuse, quoiqu'elle n'ait pas produit tous les fruits qu'on pouvoit en attendre.

Ils ne restèrent point étrangers à la culture des Gaules par les Romains, qui affectionnant cette

contrée, dûrent y développer quelque sentiment des lettres et des beaux-arts, encore en honneur dans l'empire. Les empereurs ne se bornèrent pas à favoriser les développemens de l'industrie matérielle (1), ils fondèrent des établissemens scientifiques et littéraires, qui eurent une grande efficacité sur l'imagination vive et en quelque sorte vierge de ces Gaulois, qui n'ayant ni langue formée, ni conséquemment de littérature, adoptèrent facilement celles du peuple conquérant. Chrétiens et païens fréquentèrent, avec une noble émulation, l'école de Bordeaux, qu'Ausonne illustra par ses talens, après en avoir enrichi sa ville natale; il eut pour élève l'empereur Gratien, qui de rhéteur le fit consul. Après la mort de ce prince, Ausonne se retira dans sa patrie, uniquement occupé de l'étude et de la foule d'ouvrages qui sont sortis de sa plume. On l'a comparé comme homme de bien dans un temps de malheurs et de crimes, à Cassiodore, ministre de Théodoric,

(1) La culture du lin étoit très-répandue; des manufactures de divers genres s'établissoient; les verreries étoient nombreuses; un alliage de cuivre et d'étain, qui avoit l'apparence de l'argent, étoit employé à orner les harnois et les voitures; en un mot, ces Gaulois, qu'un siècle auparavant, Diodore de Sicile nommoit les plus grossiers de tous les barbares, étoient industrieux et policés. Les mœurs romaines étoient devenues les leurs. (Essais Historiques sur le Bigorre, liv. I, chap. 3)

venu après lui. Le père d'Ausonne, natif de Bazas, étoit un savant médecin attaché à la personne de l'empereur Valentinien.

Saint Paulin, surnommé Métropius-Pontius-Anicius, élève d'Ausonne, qu'il égala en savoir et surpassa en vertus, étoit né à Bordeaux, vers 353, d'une famille distinguée dans l'Aquitaine. « Il fut poète, consul, solitaire, prêtre, évêque, et mis après sa mort au rang des saints (1). Léonce étoit patriarche de Trèves, dans un temps où le titre d'évêque supposoit des talens. Ce concours de lumières sembloit annoncer un beau jour prêt à se lever sur l'Aquitaine, lorsque les peuples du Nord inondèrent l'empire (2). »

Le Bigorrois Paulus Axius étoit dans une si grande considération, qu'Ausonne lui confia la censure de ses ouvrages d'une manière également polie et pleine d'estime, lui adressant ces paroles: « Vos ouvrages ne doivent point craindre la critique du public; mais des miens, j'en rougis au dedans de moi-même» (3). Ce Paulus, entr'autres

(1) C'est à tort qu'on lui attribue l'invention des cloches, bien plus ancienne que lui. Il étoit évêque de Nole, lors de l'invasion des Goths. Il épuisa son opulente fortune à racheter des captifs, employa sa puissance à protéger les foibles, et ses exhortations à consoler les malheureux; il mourut en 431.

(2) Essais Historiques sur le Béarn, Introduction.

(3) Utere igitur ut tuis, pari jure, sed fiduciâ dispari:

ouvrages, composa la comédie ou poëmes, intitulés *le Délire*, dont Ausonne parle dans son épître XI. Voyez aussi Scaliger et Vinétus. Les agrémens dont Paulus jouissoit à Bordeaux, ne lui faisoient pas oublier sa patrie; comme nous le voyons dans cette même épître XI d'Ausonne, son habitation étoit *in fundo patriæ Bigerritanæ*; c'étoit au lieu nommé Crebennus, dans un quartier dénué de vignes (1). M. de Marca affirme, avec raison, que le Bigorre a un grand sujet de gloire, d'avoir nourri cet excellent orateur et poëte (2).

Les esprits étoient tellement cultivés dans les Gaules, qu'on lit dans Juvénal, satire 15, *Gallia causidicos docuit facunda Britannos*. Et dans Ausonne, Mos. Edyl. 10, *emula te latiæ decorat facundia linguæ*; et en ce qui regarde proprement l'Aquitaine, Sulpice Sévère fait dire à un interlocuteur, dans un de ses dialogues: « Dum cogito me hominem gallum inter Aquitanos verba factu-

quippè tua possunt populum non timere; meis etiam intrà me erubesco. (Ausonius Paulo suo, s. p. d. bissula edyllium VII.)

(1) Epître 12 *bilinguis*. Sepositus μωναχῶ ἐνὶ κρεβέννω rure Ἀςαφυλω ἐνὶ χωρω. Scaliger établit cette campagne dans le Lavédan. Larcher présume que ce pourroit être Capvern; mais rien n'appuie cette opinion.

(2) De Marca, liv. I, chap. 10.

rum, vereor ne offendat illorum nimium urbanas aures sermo rusticior. »

Après l'invasion des barbares, les ténèbres alors presqu'universelles régnèrent particulièrement dans les Pyrénées, où s'étoient foulées et refoulées les diverses hordes, en y détruisant toute trace, pour ainsi dire, de civilisation. L'esprit humain y reprit ses droits comme partout ailleurs, par les progrès survenus depuis la renaissance des lois et celle des lettres; mais ses progrès et son empire se sont trouvés retardés par la privation absolue qu'a éprouvée pendant long-temps cette contrée purement agricole et pastorale, de toute communication avec les grandes cités et les contrées populeuses, où les richesses ont fait naître les arts et toutes les créations du génie, enfans du luxe, des récompenses, de l'émulation et de l'oisiveté. A peine y a-t-il deux siècles que le Bigorre et les autres pays adjacens étoient encore privés des moindres aisances de la vie; et il a fallu un long espace de temps avant que les pères de famille aient pu songer à cultiver les facultés naturelles de leurs enfans, à qui d'ailleurs les grands exemples, stimulant si efficace, ont toujours manqué.

Les contrées du sud-ouest, dont celle des Hautes-Pyrénées fait partie, ont fourni dans les armes Raymond de Toulouse, les Gaston de Foix

les Montluc, les Thermes, les Thoyras, les Gassion, les Gramont, le chevalier d'Assas, et d'autres héros moins connus (1), les d'Ossun (2), Roquepine, Caumont, Mazères. Les ancêtres des d'Estaings, des Crillons, des Duras, des Birons sortirent aussi de cette terre classique de la valeur, qui a produit de nos jours des guerriers qui, à leur tour, prendront rang dans l'histoire, et par-dessus tous, l'homme des siècles, Henri IV.

Ces mêmes contrées ne se glorifient pas moins d'avoir produit les troubadours *Guillaume* et *Arnaud*, de Marsan, la tendre et sensible *Clémence Isaure*, *Marot* qui fit passer dans la poésie française ces termes vifs, purs et concis, cette har-

(1) *Tireguette*, homme d'armes du maréchal de Montmorency, étoit du Bigorre : faisant le guet une nuit que les ennemis venoient pour enlever le quartier de sa compagnie, il s'avança au-delà des vedettes, où il avoit ouï du bruit; enveloppé soudain et arrêté prisonnier, il ne laissa pas de crier *à l'arme*, quoique les ennemis lui tinssent le pistolet à la tête pour le tuer, s'il ne se taisoit; toutefois, admirant son courage, plus heureux que le chevalier d'Assas, les ennemis lui accordent la vie. (Mémoires de Martin du Bellay, 1523.)

(2) A la bataille de Dreux, que le prince de Condé perdit le 19 décembre 1562, le brave bigorrois, Pierre d'Ossun, qui s'étoit distingué à Cerisoles, et dans toutes les guerres des règnes précédens, fut entraîné par son cheval avec les fuyards : il eut un si vif regret de cette fuite involontaire, qu'il en mourut de chagrin peu de jours après. Un autre seigneur d'Ossun combattit vaillamment à Jarnac en 1569.

monieuse prosodie du langage méridional, cette naïveté, cette grâce, ces tours heureux qui ne laissèrent plus désirer que de l'élévation, de la noblesse, de la dignité dans le style, pour les sujets sérieux ; ces derniers siècles ont vu paroître beaucoup d'hommes justement célèbres dans les lettres et dans les sciences : Montaigne, Scaliger, de Marca, Bayle, Cujas, Fermat, Pibrac, célèbre par ses quatrains, Pélisson, par sa belle prose et sa noble amitié, les papes Benoît XIV et Jean XXII, Duranti, Goudouly, surnommé emphatiquement l'*Homère des Gascons*, le père Navarre, Montfaucon, Campistron, Duhaillan, Bel, le père Le Comte, le frère Cosme, Montesquieu, Riquet, Dorbessan, le savant naturaliste Picot de Lapeyrouse, Cazalès, l'orateur de la nature comme de la fidélité.

Quant à la région des Hautes-Pyrénées, outre les grands capitaines qu'elle peut revendiquer dans la liste donnée plus haut, elle a eu propre ses hommes distingués dans la carrière civile ou dans les lettres. *Michel de Castelneau*, issu au milieu du seizième siècle, d'une famille de Touraine, originaire du Bigorre, fut envoyé par la cour en Savoie et à Rome, puis en Angleterre, comme ambassadeur; il étoit regardé comme un des premiers hommes de son siècle, et il a laissé des Mémoires justement estimés. Le cardinal d'*Ossat* naquit le 23 août 1536, à l'Arroque en

Magnoac, dans le département des Hautes-Pyrénées; son père étoit maréchal ferrant. Il nous reste de lui des lettres où il se montre, ainsi qu'on l'a vu dans sa vie, simple, franc, plein d'attachement au souverain, sachant allier les devoirs d'un ecclésiastique avec la probité et l'habileté dans les négociations. Ses lettres doivent entrer, dit le baron de Grimm (1), dans la valise d'un envoyé à la cour de Rome. Le marquis d'Ossun fut aussi un habile négociateur; c'est lui qui prépara entre les cours de France, d'Espagne, de Naples et de Parme le fameux pacte qui unissoit toutes les branches de la famille de Bourbon; ce traité fut signé à Paris, le 16 août 1761. Louis-Gille de Cardeilhac d'Ozon fut un littérateur distingué; il étoit abbé de Saint-Serra, en Poitou, et mourut à Paris en 1732. Abbadie, profond théologien et métaphysicien, et Bordeu, l'un des chefs de la nouvelle école de médecine françoise, sont un beau titre d'illustration pour le Béarn qui a produit, de nos jours, M. Faget de Baure, légiste distingué et très-lettré, à qui nous devons des *Essais historiques sur le Béarn*, remarquables sous l'un et l'autre rapport. Le Bigorre a eu aussi son illustration récente. Le père Corbin, principal du collége de La Flèche, décédé depuis peu d'années, fut instituteur du dernier Dauphin de France;

(1) Corr. Litt. novembre 1771.

il étoit natif de Tarbes, où il a une nombreuse parenté. L'abbé Torné, dont j'ai fait connoître ailleurs les malheureux travers, et qui fut prédicateur du Roi, publia, dans son jeune âge, des élémens de mathématiques; il fit ensuite des sermons qui eurent un grand succès à la cour; il avoit de l'esprit et beaucoup d'instruction (1).

La peinture, la sculpture, la gravure, l'architecture ont toujours été très-imparfaitement connues dans les Hautes-Pyrénées; il faut s'en éloigner jusqu'à Toulouse, pour pouvoir citer, parmi les peintres, un Rivals, un Detroy, un Valenciennes, élève de Doyen qu'il a surpassé dans le paysage, laissant après lui de beaux ouvrages et d'excellens préceptes. L'école actuelle des arts de Toulouse, aidée d'un riche muséum, forme de

(1) L'amour des lettres n'a jamais été, comme on vient de le voir, absolument étranger aux Hautes-Pyrénées, et je pourrois citer plusieurs littérateurs ou savans, qui vivent encore, et qui font honneur au pays qui les a vu naître; mais ils n'ont pas encore fourni toute leur carrière, et mon jugement seroit anticipé. Il existe à Tarbes une société agricole, savante et littéraire, à la restauration de laquelle nous nous faisons honneur d'avoir concouru; nous y avons entendu plus d'une fois, outre des mémoires techniques très-bien faits, sur diverses branches de l'économie publique, des morceaux en prose et en vers, d'un goût et d'une pureté de style, tels qu'ils n'eussent point été indignes d'un plus grand théâtre et de l'auditoire le mieux choisi.

bons élèves, comme sa belle bibliothèque, ses académies des sciences, inscriptions et belles-lettres, et des jeux floraux, son école de droit y entretiennent le goût des bonnes études.

Si on ne peut, dans ces divers genres, citer aucun artiste marquant qui appartienne à notre contrée ou par son éducation, ou par sa naissance, il n'en est pas de même pour la musique, puisque *Lays*, dont la juste célébrité s'est étendue dans toute l'Europe, est natif de Labarthe de Nestes, à l'entrée de la vallée d'Aure (1). Il seroit superflu de parler des talens de cet acteur qui a porté si loin la noble simplicité du chant françois, et dont la voix aussi flexible qu'étendue se fait admirer des connoisseurs comme elle plaît aux plus ignorans. Mais il n'est pas indifférent de faire remarquer que *Eliotte*, qui fut également célèbre dans son temps, étoit né dans le département des Basses-Pyrénées, d'où sont pareillement originaires deux frères, les MM. *Garat*, si connus dans l'art agréable qu'ils ont professé à Paris avec tant de distinction; qu'enfin la ville de Pau a donné le jour à un autre virtuose, *Lavigne*, dont Paris et les provinces ont applaudi les sons éclatans, distincts et mélodieux.

(1) D'abord enfant de chœur à l'abbaye de Garaison, il passa dans l'église de Sainte-Marie d'Auch, et de là sur notre grande scène lyrique.

Ainsi, à défaut d'autres branches des beaux-arts, le talent de la musique est un de ceux que les habitans de ces contrées semblent appelés à cultiver avec un succès particulier. Les voix y sont d'une bonne qualité. Il est assez commun d'y en trouver de très-étendues, de la plus grande justesse et du timbre le plus agréable. Parmi les jeunes gens, on distitingue des *ténors* et des *hautes-contre*, qualités de voix qui deviennent tous les jours plus rares. Souvent dans les soirées d'été, on entend, à la manière d'Italie, sur le seuil des maisons, sur les promenades publiques, de jeunes filles et de jeunes garçons chanter tantôt en *duo*, soit d'hommes, soit de femmes, soit des deux sexes; tantôt à plusieurs parties ou en chœurs, des airs sur divers modes et en différens tons, avec un charme inexprimable. Il semble résulter de là, qu'afin de conserver à notre académie royale de musique la supériorité sur les autres théâtres chantans de l'Europe, il seroit convenable que le Conservatoire cherchât à recruter des élèves dans les contrées qui peuvent en fournir le plus, et particulièrement dans le sud-ouest de la France, et vers les Pyrénées où la souplesse des organes et l'instinct musical se font remarquer plus que dans beaucoup d'autres départemens.

Nous repousserons donc cette imputation injurieuse que, par nature, les Pyrénéens, en général, ne s'appliquent guère aux nobles exercices de

l'esprit, et surtout aux spéculations scientifiques qui exigent, avec un grand amour de la vérité, une force d'attention et une patience dont ils sont rarement doués; qu'on ne doit pour ainsi dire qu'au hasard le peu de talens distingués qui se sont montrés dans les Hautes-Pyrénées. On trouve au contraire, chez la plupart des hommes de la contrée, beaucoup de ce qu'on appelle esprit naturel, et non moins d'intelligence, de facilité, de promptitude à saisir les rapports des êtres et des choses.

Le collége de Tarbes, anciennement tenu par les Doctrinaires, et où l'on comptoit plus de quatre cents élèves externes, tant du Bigorre que des contrées voisines, la plupart, il est vrai, se destinant à l'état ecclésiastique; le collége des Jésuites de Pau, non moins renommé; l'université de Toulouse n'y étoient pas restés sans influence; l'école de droit spécialement, de même que le barreau des parlemens de Toulouse et de Pau y ont fait éclore quelques talens dans la jurisprudence, comme le voisinage du pays de la *gaie science*, en inspirant l'amour des lettres modernes, avoit fait établir à Pau, en 1720 et 1724, une académie et une université.

Les exercices des *Jeux Floraux* furent institués dans la *Cité Palladienne*, l'an 1324 (1), en com-

(1) Sept gentilshommes de Toulouse s'assemblèrent dans

mémoration de ceux de l'ancienne Rome ; mais ils furent ennoblis par leur objet littéraire, tandis que les anciens, fondés en l'honneur du printemps et de la déesse Flore, n'étoient que des fêtes lascives dignes d'être dotées par la courtisane *Flora* (1) qui, dans Rome, trafiqua de ses charmes, comme *Laïs* à Corinthe, et *Phryné* dans Athènes. Les fondateurs des Jeux Floraux, dès l'année suivante, s'appelèrent *mainteneurs* de l'académie, et ajoutèrent à la violette d'or de nouveaux prix : celui de l'*églantine* et celui du *souci*, pour divers genres de poésie. Celui qui remportoit les trois prix étoit proclamé *docteur en gaie science*. On y a ajouté depuis l'*amaranthe*.

Une obscure tradition fait participer, sinon à cette fondation, du moins à la restauration, dotation et conservation de ce noble institut, une dame célèbre, *Clémence Isaure* (2), dont le nom

un des jardins du faubourg Saint-Etienne ; là, ils invitèrent par une épître en rimes provençales, tous les troubadours, ou poëtes de la *langue d'oc*, de se rendre à Toulouse le 1er, jour du mois de mai, pour y disputer le prix d'une *violette d'or*. Aussitôt les capitouls, interprètes de l'assentiment public, décidèrent que la ville feroit les frais de l'établissement et des prix, et que cette fête se renouvelleroit tous les ans. (Voyez Annales de Toulouse.)

(1) Lactance.

(2) Il est maintenant démontré par mes découvertes, qu'en 1496, elle distribuoit des prix aux poëtes. Il est prouvé que,

préside, chaque année, depuis plusieurs siècles, aux spirituelles et galantes solennités des *lois d'amour* unies à *la joya de la violetta*, double cachet des grâces et de la chevalerie, qui, dans le moyen âge, ont concouru à adoucir les mœurs et polir les esprits. C'est ainsi que, sous l'empire de la religion chrétienne, les usages abusifs du polythéisme

remplaçant *les fleurs et libéraux patrons de la fête des fleurs*, elle fournit souvent, pendant sa vie, aux frais de l'institution des sept troubadours, et qu'en mourant, elle fonda le collége de *poésie françoise*, érigé ensuite par Louis XIV en académie; mais on ne savoit pas que cette généreuse bienfaitrice avoit elle-même cultivé les lettres.

Les derniers vers du *planh d'amor* nous apprennent qu'Isaure dédaigna les hommages de tous ceux qui cherchèrent à lui plaire après la mort du bien-aimé. La fortune et la grandeur se présentèrent en vain; elle consacra le reste de sa vie à la mère du Dieu Sauveur: elle chargea les vierges de Toulouse du soin de perpétuer son souvenir, et elle désira que, chaque année, le jour qui correspondroit à celui de son trépas, elles fissent entendre un chant funèbre, dont chaque stance seroit terminée par ces vers :

Fuyant la pompe nuptiale,
Isaure, hélas! n'a connu que le deuil!
Et la couronne virginale
Brille encor sur son froid cercueil.

(M. Du Mège, Notice sur les poésies de Clémence Isaure, imprimées à Toulouse en 1555.)

M. Du Mège se propose de publier incessamment une édition complète des poésies de Clémence Isaure, avec une traduction et des notes.

ont été épurés, en substituant les plaisirs de l'esprit et la délicatesse des sentimens aux réjouissances grossières de la licence. On ne sauroit douter que les Jeux Floraux aient encore une heureuse et utile influence sous le beau ciel du Languedoc, pour la culture des lettres, et que cette influence se soit étendue dans le voisinage.

Si le Languedoc a eu son Goudouly, poète lauréat de Toulouse, les Hautes-Pyrénées ont aussi le leur, dont les productions, en langage local, méritent également une mention particulière et sont l'honneur et la gloire littéraire propre du pays. M. Despourrins (1), grand-père de celui d'aujourd'hui, a fait, vers le milieu du dernier siècle, des chansons patoises, où l'on trouve des pensées vraiment poétiques, ornées de toutes les grâces du langage. Il a écrit dans cet idiôme avec le goût et la finesse que pourroient emporter les langues les plus harmonieuses, les plus propres à peindre les idées galantes et champêtres. Ses poésies sont répandues dans la contrée comme celles de nos troubadours l'étoient il y a quelques siècles;

(1) Il habitoit Miramont, lieu de plaisance situé près de Saint-Savin, dans le vallon d'Argelès; c'est là qu'il cultivoit sa muse, et qu'il se livroit à son goût dominant. Il y fit construire une belle maison, qui devint un séjour enchanteur; la société la mieux choisie étoit la sienne, dans le temps des eaux, et on alloit de Cauteretz, de Saint-Sauveur et de Barèges, visiter cet homme aimable.

elles sont confiées à la mémoire et à la tradition, comme autrefois celles d'Homère et d'Ossian. Le poète des Pyrénées est, sans doute, resté fort loin de ces modèles, et ses poésies n'offrent pas le même intérêt; mais elles sont un monument pour le pays. Les étrangers qui fréquentent les eaux thermales en rapportent des fragmens qu'ils retiennent aussi de mémoire, ou qu'ils écrivent sous la dictée. Je vais donner quelques-unes de ces poésies avec la traduction interlinéaire pour ceux qui n'entendent pas la langue.

Poésies diverses de M. Despourrins.

CHANSON PASTORALE.

Lahaüt sus la mountagne, u pastou malhurous,
Là haut sur la montagne, un pasteur malheureux,

Sedut aü pé d'u haou, negat en plous,
Assis au pied d'un hêtre, noyé dans ses larmes,

Sounyabe aü cambiamen de sas amous.
Songeoit au changement de ses amours.

Cò leüyé, cò boulatye, dizé l'infourtunat,
Cœur léger, cœur volage, disoit l'infortuné,

La tendresse et l'amou que you t'èy dat,
La tendresse et l'amour que je t'ai donné,

Soun aco lous rebuts qu'èy mèritat?
Sont-ce là les rébuffades que j'ai mérité?

Despuch t'es acoustade dab yen de counditiou,
Depuis que tu t'es accostée avec des gens de condition,

As prés ù ta haout bôl, que ma maïsou
Tu as pris un si haut vol, que ma maison
N'éy prou haoute enta tu d'ù cabirou.
N'est assez haute pour toi d'un chevron.

Tas aouilles dab las mies nous'dégnen plus mescla,
Tes brebis avec les miennes ne se daignent plus mêler,
Tous superbes moutous, despuch ençu,
Et tes superbes béliers, depuis lors,
Nou s'approchen d'eus miés qu'ent'aus tuma (1).
Ne s'approchent des miens que pour les battre.

De richesses me passi, d'aünous, de qualitat;
De richesses je me passe, d'honneurs, de qualité;
You nou soy qu'ù pastou; mès nou n'y a nat
Je ne suis qu'un pasteur; mais il n'y a aucun
Qué n'eüs surpassi touts en amistat.
Que je ne surpasse tous en amitié.

Encouàre que sii praubé dens moun petit estat,
Encore que je sois pauvre dans mon petit état,
Aimi mei moun berret tout espélat;
J'aime mieux mon berret tout pelé,
Que nou pas lou plus bet chapeu bordat.
Que non pas le plus beau chapeau bordé.

Las richesses deü mounde ne hen què da turmen;
Les richesses du monde ne font que des tourmens;
Et lou plus bèt seignou, dab soun aryen,
Et le plus beau seigneur, avec son argent,
Nou baü pas lou pastou qui biü counten.
Ne vaut pas le pasteur qui vit content.

Adiü, cò de tigresse, pastoure chens amou;
Adieu, cœur de tigresse, bergère sans amour,
Cambià, bé pots cambià de serbidou,
Changer, oui, tu peux changer de serviteur,
Yamei nou'n trouberas u taou coum you.
Jamais tu n'en trouveras un tel que moi.

(1) Ce mot peint les coups de tête que se donnent les béliers.

AUTRE. ...

Dëüs traits d'üe brunette
Des traits d'une brunette
Moun cò s'ey alebat (1),
Mon cœur s'est blessé,
Sous oueils et sa bouquéte
Ses yeux et sa petite bouche
Touts mous sens an charmat;
Tous mes sens ont charmé;
Sa gorye chareyanté
Sa gorge demi-transparente
Resplendech coum lou sou;
Resplendit comme le soleil;
Sa taille trioumphante
Sa taille majestueuse
Qu'em hè mouri d'amou.
Me fait mourir d'amour.

Ni las roses musquétes,
Ni les roses musquées,
Ni la flou deu bruchou,
Ni la fleur du buisson,
N'égalen tas poupétes
N'égalent ton sein
Ni'n audou, ni'n blancou:
Ni en odeur, ni en blancheur:
Hurouse la manéte
Heureuse la petite main
Qu'u die aüra l'aünou
Qui un jour aura l'honneur
De tira l'esplinguéte
De tirer l'épinglette
Qui las tien en présou.
Qui les tient en prison.

Despuch que you t'ey biste,
Depuis que je t'ai vue,
You soy tout interdit;
Je suis tout interdit;
En tu, bère Calisté,
En toi, belle Caliste,
Soun moun cò, moun esprit.
Sont mon cœur, mon esprit.
En tu bé soun fixades
En toi tout-à-fait sont fixées
Mas richesses, mouns bés;
Mes richesses, mes biens;
En tu soun acoustades
En toi sont placées
Mas joyes, mouns plesés.
Mes joies, mes plaisirs.

Ataü coum las flourétes
De même que les fleurs
Poussen aü més d'abrioü,
Poussent au mois d'avril,
Las grâces gentillétes
Les grâces gentillettes
Qu'et seguin d'ab ü hiou;
Te suivent par un fil;
Brillante coum l'aurore,
Brillante comme l'aurore,
Bère coum lou lugrâ (2),
Belle comme l'étoile du soir,
Plus charmante que Flore,
Plus charmante que Flore,
Qui't pouyré résistâ?
Qui te pourroit résister?

(1) Mot impossible à rendre, et qui peint l'état d'un cœur violemment épris.
(2) Vénus, ou l'étoile du berger.

Si tu yères estade
Si tu y avois été
Dessus lou Mount-Ida,
Dessus le Mont-Ida,
Quoan la poume daürade
Quand la pomme dorée
L'aüt'cop s'y disputa,
Autrefois s'y disputa,

Per chic que t'ousse espiade
Pour peu que t'eût regardée
Lou gentillet pastou,
Le gentil pasteur,
Bé la t'aouré baillade
Assurément il te l'aurait donnée
Chens ha nade fabou.
Sans aucune faveur.

CHANSON ÉLÉGIAQUE.

Bere bergère toute en plous,
Certaine bergère toute en pleurs,
Ataou countabe sas doulous:
Ainsi racontoit ses douleurs :
Moun bet bergé ben ère arribat
Mon beau berger bien étoit arrivé
Enta'm tiene sa proumesse,
Pour me tenir sa promesse,
U cruel hât qu'aou m'en a enlhebat;
Un cruel destin me l'a enlevé;
Ah! la courte allegrésse!
Ah! la courte allégresse!

Triste troupeau, b'es esbarrit!
Triste troupeau, que tu es dispersé!
Loubou pastou ben éy partit;
Le bon pasteur bien est parti;
Bous, egnerous, qui dessous las flous
Vous, petits agneaux, qui dessus les fleurs
Aoutour d'et gambadabet,
Autour de lui gambadiez,
Per aci enlà n'aon caou més cerca
Autour d'ici il ne le faut plus chercher
En bain nou hélabet!
En vain vous ne bêliez! (2)

Fidel Pigou (1), tu qu'as aoudit
Fidelle Pigou, toi qui as entendu
Ço qu'et m'abé tant de cops dit,
Ce qu'il m'avoit tant de fois dit,
Et qui'et plazès aou me caressa,
Et qui te plaisois à me le caresser,
Permon que you l'aymabi,
Parce que je l'aimois,
Et qui pertout l'anabes cerca,
Et qui partout l'allois chercher,
Ayd'aoum'a-ploura, sabi.
Aide-le-moi à pleurer, viens.

Roussignoulet, qui ères yalous
Petit rossignol, qui étois jaloux
Quouan entenès sa bère bous,
Quand tu entendois sa belle voix,
Aré bé pos tout soulet canta.
Maintenant tu peux tout seulet chanter
Chens creute que t'effacen,
Sans crainte qu'on t'efface,
Si mous soupirs nou't bienen trouba
Si mes soupirs ne te viennent troubler
Ou si's pot que nou't glacen.
Ou s'il se peut qu'ils ne te glacent.

(1) C'est le nom d'un chien.
(2) Sorte de pronostic superstitieux. On sait que les gens de la campagne y croient facilement.

AUTRE.

Aou mounde nou ya nat pastou
Au monde il n'y a un pasteur
Tan malhurous coum you ;
Si malheureux que moi ;
Yamey arrés n'ac crederé,
Jamais personne ne le croiroit,
You nou counéchi nat plazé,
Je ne connois aucun plaisir,
Despuch lou malhur ey entrat
Depuis que le malheur est entré
Dehens lou mié clédat.
Dans ma bergerie.

Lou ceou bé s'ère dibertit
Le ciel bien s'étoit diverti
A'm dà u estat flurit ;
A me donner un état fleuri ;
Aü mieï de ma prouspéritat
Au milieu de ma prospérité,
Ue agnére abi dens lou clédat ;
Une agnelle j'avois dans la bergerie ;
L'arraï deu sou que l'escouné
La lumière du soleil se cachoit
Quouan ére pareché.
Quand elle paroissoit.

Nou maucabi d'or ni d'aryen,
Je ne manquois d'or ni d'argent,
Ah ! Diou, b'èri counten !
Ah ! Dieu, que j'étois content !
Et l'agnére, de soun coustat,
Et l'agnelle, de son côté,
Que m'aymabe ; Diou, deü ue hât !
Qui m'aimoit ; Dieu, quel est mon sort !

Touts mous plazés et mas gauyous
Tous mes plaisirs et ma gaieté
Cambiats soun en doulous.
Changés sont en douleurs.

La qui dessus lou Mount-Ida
Celle qui dessus le Mont-Ida
La poume s'empourta,
La pomme remporta,
N'abou yamey tan d'esplandou ;
N'eut jamais tant d'éclat ;
You nou'n saberi dise prou :
Je n'en saurois dire assez :
Yalous qu'ère lou diou d'amou
Jaloux étoit le dieu d'amour
D'aquére bère flou.
De cette belle fleur.

Quouan yougabi deu flayoulet,
Quand je jouois du flageolet,
Hassé l'arricouquet ;
Elle faisoit la cabriolle ;
Aü mieï deü troupet, d'u air gauyous,
Au milieu du troupeau, d'un air joyeux,
Que coumbidabe las amous,
Elle convioit les amours,
Et cent cops qu'ère répétat
Et cent fois étoit répété
L'air qui l'abi amuchat.
L'air que je lui avois enseigné.

A l'égard deus autes pastous,
A l'égard des autres pasteurs,
Ah ! Diou, b'èren yalous !
Ah ! Dieu, qu'ils étoient jaloux !

En baganaüt la tarridaben,
En vain ils la convoitoient,
Yamey arré que n'ey gagnaben;
Jamais rien ils n'y gagnoient;
Ere que n'entené nat sou
Elle qui n'entendoit aucun son
Que lou deü me clarou.
Que celui de mon clairon.

Ataü pergude que s'en ey.
Ainsi perdue elle est.

Moun Diou! b'éy lou grand gouey!
Mon Dieu! que c'est un grand chagrin!
Despuch l'agnere s'esbarri,
Depuis que l'agnelle s'est disparu,
Yamey you n'éy poudut droumi;
Jamais je n'ai pu dormir;
Despuch ença soy demourat
Depuis lors je suis demeuré
Coum u désenciat.
Comme un insensé.

LE DÉPART D'UN MILICIEN.

Adiü, la bère Margoutou,
Adieu, la belle Margoton,
Tu bas perde toun serbidou;
Tu vas perdre ton serviteur;
You baü parti
Je vais partir
Per lou rey serbi:
Pour le roi servir:
Maüdité sie la guerre!
Maudite soit la guerre!
Dens sas amous,
Dans ses amours,
Tà malhurous
Si malheureux
Nou'n beden sus la terre.
Ne se voient pas sur la terre.

Dens moun estat bibi counten,
Dans mon état je vivois content,
Nou mancabi d'or ni d'aryen;
Je ne manquois d'or ni d'argent;
De bets chibaüs,
De beaux chevaux,
De riches cabaüs,
De riches profits,

Ségu de ta tendresse.....
Sûr de ta tendresse.....
Tout b'éy perdut,
Tout j'ai perdu,
Lou sort m'éy cadut!
Le sort m'est tombé!
Las! Diü, quine tristesse!
Hélas! Dieu, quelle tristesse!

You bé t'aïmi, et t'aïmerey,
Je t'aime, et t'aimerai,
Margoutou, tant que you biürey;
Margoton, tant que je vivrai;
Si pouch quità,
Si je puis quitter,
Betleu baü tourna;
Bientôt je vais revenir;
Et penden la campagne,
Et pendant la campagne,
Si y a papé,
S'il y a du papier.
You t'escriüré,
Je t'écrirai,
Deü houns de l'Allemagne.
Du fond de l'Allemagne.

Qu'aüras recoumandations,
Tu auras recommandations,
Et noubelles de mas amous;
Et nouvelles de mes amours;
Toun noum aü cap,
Ton nom à la tête,
Et Pierre sinnat.
Et Pierre signé.
En lettres d'or, per adresse,
En lettres d'or, pour adresse,
Y aoura dessus :
Il y aura dessus :
« Aquets mouts sien renduts,
« *Que ces mots soient rendus*
« A ma bère mestresse. »
« *A ma belle maîtresse.* »

Si mouri, bère Margoutou,
Si je meurs, belle Margoton,
Aco sera deü maü d'amou,
Ce sera du mal d'amour,
You n'soy conten;
J'en suis content;
Et per testamen,
Et par testament,
Bouy esta boutat en terre,
Je veux être mis en terre,
Et sus lou clot
Et sur la fosse
Que leyen, Margot:
Qu'on lise, Margot:
Ci-git toun amic Pierre.
Ci-git ton ami Pierre.

Ces poésies, que j'ai recueillies et publiées pour la première fois en 1806, dans l'*Annuaire du Département des Hautes-Pyrénées*, ont été imprimées à Pau en 1820, sous le titre d'*Etrennes Béarnoises*, avec plusieurs autres compositions de M. Despourrins, tirées de manuscrits particuliers, et diverses pièces d'auteurs anonymes plus récens. J'y ai remarqué cette épitaphe épigrammatique.

D'Û MÉDECI.

D'UN MÉDECIN.

Aci debat aqueste peyre
Ici dessous cette pierre
Repaüse lou plus gran de touts lous médecis,
Repose le plus grand de tous les médecins,
Qui dè poü d'està chens besins,
Qui de peur de rester sans voisins,
En a rempli lou cimetèyre.
En a rempli le cimetière.

Et ce mot piquant d'Henri IV :

Lou nouste gran Henric, passan per ù bilatye,
Le nôtre grand Henri, passant par un village,
Qu'eston coumplimentat peü curé de l'endret.
Il fut complimenté par le curé de l'endroit.
Penden qui debisabe, aüpres bet âsoulet
Pendant qu'il débitoit, auprès un beau petit âne
Qué coumença tabé lou sou bruyan lengatyé,
Commence aussi le sien bruyant langage,
En pinnettan tout aütour aü galop.
En gambadant tout autour au galop.
D'arridé, praübe Henric que nou pouc s tiene,
De rire, le pauvre Henri ne put pas tenir,
Et qu'oüs digou : « Messius, sit boulet bap'enténe,
Et il leur dit : « Messieurs, si vous voulez que je vous entende
« Nou parlet pas touts en ù cop. »
« *Ne parlez pas tous à la fois.* »

Voici la chanson que chanta la reine Jeanne de Navarre en accouchant de Henri (1) :

Nouste Dame deü cap deü poun (2),
Adyudat-me à d'aquest' hore;
Pregats au Dioü deü ceü
Qu'em bouille bié délioura leü;
D'u maynat qu'em hassie lou doun;
Tout d'inqu'aü haüt doüs mouns l'implore
Nouste Dame deü cap deü poun,
Adyudat-me à d'aquest' hore.

« Notre Dame du bout du pont, secourez-moi à cette heure; priez le Dieu du ciel qu'il veuille bien

(1) Ce prince eut successivement huit nourrices, à cause d'une épidémie qui affligeoit alors le Béarn; enfin, la duchesse de Vendôme fit un bon choix dans la personne de Jeanne de Foutcade, femme de Jean Lasansaa de Billères. (M. Palassou, Notice Historique sur la Ville et le Château de Pau.)

(2) Au bout du pont du gave béarnois, étoit un oratoire dédié à la

me délivrer promptement ; qu'il me fasse le don d'un garçon ; tout jusqu'au haut des monts l'implore ; notre Dame du bout du pont, secourez-moi à cette heure. »

Il existe aussi une traduction des Fables de La Fontaine en vers patois, propres à montrer toute la flexibilité et l'abondance du dialecte des Hautes-Pyrénées, que nous croyons avoir assez fait connoître.

Sainte-Vierge, qu'on regardoit comme célèbre par plusieurs miracles, et où les femmes enceintes déposoient leurs vœux et leurs offrandes pour obtenir un heureux accouchement. . . . . .

Il est vraisemblable que cet oratoire étoit situé de l'autre côté du gave. On pourroit d'autant plus le présumer, que j'ai lu dans des Mémoires relatifs à l'Histoire de Béarn, que cette chanson commençoit par les mots suivans :

Nouste Dame delà lo poun.

(*Id. ib.*)

FIN DU TOME SECOND.

TABLE
DU TOME SECOND.

TROISIÈME PARTIE.

Pages.

Du Bigorre, ou de la région centrale des Hautes-Pyrénées..... 5

Chap. Ier. De la plaine de Bigorre, et de la ville de Tarbes..... 7

II. Autres lieux remarquables de la plaine et des coteaux..... 25

III. Du Lavédan; gorges de Valsouriguère et de Castelloubon; vallon d'Argelès..... 37

IV. Val d'Azun..... 54

V. Vallée de Cauteretz; ses bains..... 63

VI. Val de Lutour; val de Gaube; ascension et vue de Vignemale; chasse de l'izard... 84

VII. Gorge de Pierrefitte; vallon de Luz; bains de Saint-Sauveur..... 109

VIII. Vallée de Barèges; ses bains; son territoire; val de Lienz, val d'Escoubous.. 126

IX. Ascension et vue du Pic du Midi de Bigorre..... 149

X. Vallée de Gavarnie; gorge de Luz à Gèdre; sa grotte; vallée de Héas et son pèlerinage; vallée d'Estaubé; ascension et vue du Piméné..... 159

Pages.

CHAP. XI. Suite de la vallée de Gavarnie; le chaos; val d'Ossoue; cirque et cascade de Gavarnie; ascension et vue du Marboré et de la brèche de Roland; Mont-Perdu.. 195

XII. De Bagnères de Bigorre; ses établissemens thermaux; étrangers; mœurs et usages aux eaux minérales..... 218

XIII. Territoire et environs de Bagnères; Gerde, Asté, Médous, l'Elysée, vallée de Trebons, source de Labassère; Camp de César; fortifications des Pyrénées.... 243

XIV. Suite des environs de Bagnères; les Pantières: chasse des palombes; penne de Lhiéris; suprise d'Ordinsède; vallée de Lesponne, ou de Bagnères..... 217

XV. Vallée de Campan, sa grotte; gorge de Paillole, marbrière, pic d'Arbizon; gorge de Grip, sources de l'Adour, col du Tourmalet..... 281

XVI. Précis historique du comté de Bigorre: généalogie chronologique des princes souverains; constitution du Bigorre... 308

XVII. Suite du Précis historique du comté de Bigorre; assujétissemens divers; séquestre de cent trente-trois ans..... 333

XVIII. Fin du Précis historique du comté de Bigorre; Maison de Bourbon; troubles religieux; Etats du Bigorre..... 349

XIX. Sciences, littérature, beaux-arts; colléges, universités, académies; Jeux Floraux; poésies béarnoises et bigordanes. 378

FIN DE LA TABLE DU SECOND VOLUME.

ERRATA

DU TOME SECOND

Page 16, ligne 1, note; Rayron, *lisez* Layron.
31, 26; situés, *lisez* situé.
34, 26; 1130, *lisez* 1142.
39, 1, note; Montant, *lisez* Montaut.
72, 5; premier roi d'Aragon, *lisez* roi de Navarre.
74, 11; qui y érigèrent, *lisez* qui, en [illegible], y érigèrent.
159, titre du chapitre X; Piménée, *lisez* Piméné.
206, 24; dominée, *lisez* diminuée.
213, 13; ses cavernes, *lisez* ces cavernes.
214, note; pp. 107 et 108, *lisez* 106 et 107.
276, 9; Trebous, *lisez* Trébons.
320, 10; én 1032, *lisez* vers 1020.
334, 2, note 2; viguier du comté, *lisez* du comte

00083879

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 16 January, 2016